
d'Agnel, Arnaud

Studies

1926

Guide du Prêtre

Follow this and additional works at: https://via.library.depaul.edu/vdpstd_dag

Recommended Citation

Guide du Prêtre.

https://via.library.depaul.edu/vdpstd_dag/3

This Article is brought to you for free and open access by the Studies at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in d'Agnel, Arnaud by an authorized administrator of Via Sapientiae. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

Abbé Arnaud d'AGNEL

SAINT VINCENT DE PAUL

“Guide du Prêtre”

PARIS VI^e
Pierre TÉQUI, LIBRAIRE-ÉDITEUR
82 rue Bonaparte
1926

CHAPITRE PREMIER

COMMENT SE POSE POUR LE PRÊTRE LE PROBLÈME DE LA VOCATION

Le problème de la vocation intéresse uniquement, semble-t-il, les hommes hésitant sur la voie à suivre pour répondre de leur mieux aux vues de la Providence. Une fois engagé sur cette voie après s'être entouré de toutes les précautions voulues, n'est-ce pas le repos d'esprit et de cœur assuré ? Au lendemain de la détermination prise, l'élu du Seigneur, tout ému de l'appel d'en-haut dont il vient d'être l'objet, n'est que trop enclin à le croire. La parole : *tu es sacerdos in aeternum* le fixe à jamais dans une paix profonde. C'est du moins le sentiment qu'il éprouve. Sans doute travaux, luttés et difficultés de toutes sortes, lui paraissent inévitables, mais la certitude d'être définitivement là où Dieu le veut le prémunit contre leurs morsures. Si grandes puissent être ces souffrances, elles ne seront rien en comparaison des angoisses par lesquelles il a passé durant ses années de séminaire.

Cette mentalité, loin d'être anormale, est très naturelle chez quiconque vient de prendre une résolution longtemps réfléchie et irrévocable. Il a fallu un tel déploiement d'énergie, une telle concentration [2] de forces psychiques pour se résoudre qu'une fois le but atteint, se produit fatalement une douce impression de détente.

Le fait d'ailleurs de s'engager sur une voie avec l'intention formelle de ne jamais en sortir donne l'illusion d'en toucher déjà le terme, d'autant que l'idée de la fin précède et conditionne dans l'esprit la pensée des moyens à prendre en vue de cette fin.

Telle est la mentalité des jeunes prêtres, telle n'est pas celle des vétérans du sacerdoce. Combien de fois s'est posé pour ceux-ci le problème de la vocation. Avec quelle angoisse ne se sont-ils pas demandé s'ils ne s'étaient pas trompés de route ? Inquiétudes rendues plus horribles par la vue d'une situation irrémédiable.

Grâce à son expérience des âmes sacerdotales et à sa pénétration psychologique, saint Vincent est le directeur de conscience tout désigné pour rétablir dans la paix du Seigneur les ecclésiastiques tourmentés par des doutes semblables. Quelques phrases écrites de sa main feront la lumière sur les points les plus obscurs, et ainsi le saint continuera, plusieurs siècles après sa mort, l'œuvre de pacification spirituelle qu'il a menée de son vivant avec tant de succès.

Le problème de la vocation se pose aussi d'une manière différente, et cette fois pour tout prêtre, quels que soient son âge, son rang hiérarchique et son ministère. Quiconque est attaché à Jésus-Christ par les liens du sacerdoce a le devoir de se demander s'il en est conscient ou non, et, si oui, dans quelle mesure. Il ne lui suffit pas pour se sauver et sauver les autres de vivre d'une façon générale en ecclésiastique, [3] encore doit-il avoir l'esprit de son état, en être animé dans sa vie intérieure comme dans ses actes extérieurs.

Ce problème ainsi posé, ne serait-ce pas téméraire de prétendre le résoudre tout seul et de sa propre autorité. Encore s'il s'agissait d'une question de peu d'importance, serait-ce un moindre mal, mais du moment qu'elle est vitale et toujours d'actualité, la trancher sans conseil, quelle folie !

En s'adressant à saint Vincent de Paul, l'on trouve encore, comme tantôt, lumière et force. C'est même l'une des questions le plus souvent traitées par le saint et avec le plus de cœur. En rapports continuels avec des prêtres et dévoré par le désir de leur être utile, il en comprend l'importance mieux que nul autre. Monsieur Vincent est donc homme à résoudre le problème de la vocation qu'il soit pris dans le premier sens ou dans le second.

Durant sa longue vie, le Fondateur de la Mission reçoit de nombreuses confidences, et beaucoup émanent de prêtres redoutant de s'être engagés à la légère dans le sacerdoce ou d'avoir pris cet engagement par paresse ou par ambition. La plupart du temps, le doute ne porte sur aucun objet précis. C'est un trouble vague allant, suivant les cas, de la simple inquiétude jusqu'à l'anxiété proprement dite, de l'appréhension jusqu'à la terreur.

Les causes de cet état sont diverses. Il en est d'ordre psychique, et ce sont les plus fréquentes ; il en est d'ordre moral, celles-ci plus faciles à connaître. Les premières sont le surmenage, une maladie grave, l'anémie générale, une peur, un insuccès, un deuil et par-dessus tout une inclination héréditaire [4] à la psychonévrose. Quand aux causes d'ordre moral, elles se ramènent à une diminution notable de vie intérieure et au relâchement de mœurs qui en est la conséquence. Quelquefois le principe du trouble n'a rien de coupable et consiste en une épreuve voulue par Dieu pour la plus grande purification des âmes mystiques.

Les inquiétudes ou anxiétés de nature psychique se présentent au sujet avec un double caractère d'anomalie et de fatalité. Elles se traduisent par des phénomènes à la fois d'exaltation et de dépression. Ceux qui en sont victimes ont l'impression plus ou moins nette de n'avoir plus le gouvernement d'eux-mêmes, et cette impression n'est que trop fondée. Dans ce cas qu'ils n'hésitent pas, ces prêtres, à recourir à la compétence d'un spécialiste des troubles nerveux et, s'il le faut, à suivre un traitement. Leur directeur spirituel, s'il est un disciple de saint Vincent de Paul, sera le premier à les y encourager. Que ne ferait à ce point de vue cet admirable psychothérapeute qu'était M. Vincent s'il vivait de nos jours ?

Chez les jeunes ecclésiastiques dépensant leurs forces avec excès de zèle, l'anxiété portant sur leur vocation a presque toujours pour origine le surmenage. Ils dorment peu, prennent leurs repas hâtivement et à des heures irrégulières, alors qu'il leur faudrait beaucoup de sommeil et une alimentation substantielle pour repérer l'usure qu'entraîne fatalement toute suractivité prolongée même chez des organismes en pleine jeunesse. Personne n'est plus convaincu que Vincent toujours occupé à des limites raisonnables l'ardeur d'Étienne Blatiron, [5] de Robert de Sergis, d'Antoine Lucas et d'autres missionnaires¹.

Des curés, dans l'excès de leur zèle, ne sont-ils pas une cause de surmenage pour leurs subordonnés, comme l'était en son temps le supérieur de la Mission de Turin, Jean Martin auquel son général adresse de doux reproches.

Comment le saint vient-il au secours des âmes tourmentées par le problème de la vocation. Son premier soin est de combattre chez eux l'illusion qui les porte à se croire seules troublées de cette manière. « Il n'y a homme, pour parfait et pour affermi qu'il puisse être en sa vocation, qui ne souffre parfois de fâcheuses secousses — écrit-il à l'un de ses missionnaires² — Y a-t-il eu quelqu'un entre les apôtres, ni entre tous les saints, qui n'ait eu besoin de se faire violence pour résister aux attaques de la chair et du monde ? »

Un bon prêtre est surpris de ne plus ressentir le même attrait qu'autrefois pour les actes de son ministère, si par malheur il ne s'en humilie pas devant Dieu, le voilà triste et découragé. Des tentations l'assaillent de tous côtés ; bientôt sa volonté faiblit la chute est probable si les encouragements d'un directeur de conscience ne l'aident à se ressaisir. M. Vincent est ce directeur, il l'est avec son jugement et son tact habituels. Au lieu d'user d'éloquence pour apaiser les mécontents et de leur écrire de belles phrases enflammées qui les irritent [6] plutôt qu'elles ne les touchent, il leur propose des considérations très simples. Le mieux n'est-ce pas de leur

¹ ARNAUD D'AGNEL, *Saint Vincent de Paul, Directeur de conscience*, Paris, 1926, 2^e édit., p. 214.

² Pierre COSTE, *Saint Vincent de Paul, correspondance, entretiens, documents*, tome III, Paris, 1921, p. 162, n° 929. *Lettre à un Prêtre de la Mission.*

montrer qu'en toute situation se rencontrent des jours pénibles et qu'un prêtre aurait tort de vouloir échapper à la loi commune.

Le saint développe cette idée si juste en ces termes³ : « Il n'y a point de condition au monde où il n'y ait à souffrir. Qui est l'homme qui ne sent pas des difficultés et des contradictions dans la plupart des choses de son état et qui ne pense qu'il serait plus heureux dans un autre emploi. »

Rien de plus naturel qu'un genre de vie, dont les mauvais côtés échappent à nos yeux ou tout au moins à notre connaissance expérimentale, nous semble préférable à notre manière de vivre dont les peines nous sont si bien connues pour en souffrir personnellement en maintes circonstances. Aussi un effort est-il nécessaire pour tenir compte de l'universelle misère de l'homme dans les jugements que l'on porte sur sa propre infortune. Par là le malheur des autres adoucit le nôtre en nous acheminant vers la résignation.

Une conclusion importante pour le prêtre mécontent malgré lui de son état découle de cette loi en vertu de laquelle nul ici-bas n'échappe à la souffrance. Position excellente que ce point de vue pour envisager avec plus de sang-froid les difficultés de sa vocation. Autre avantage, et de beaucoup le plus précieux : le dégoût de son état ne prouve pas qu'on ait commis une erreur en s'y engageant.

M. Vincent met en garde contre l'idée contraire [7] l'un de ses prêtres Stanislas Zelazewski : « Vous dites que vous n'êtes pas content en la Mission, — lui écrit-il⁴. — Ce n'est pas pour cela une marque que Dieu ne vous y veut pas ; car en quelque lieu et en quelque condition que l'on soit, on n'y trouve jamais son contentement accompli. Cette vie est pleine de fâcheries et de peines d'esprit aussi bien que de corps ; c'est une continuelle agitation qui ôte le repos à ceux qui croient le posséder et qui en éloigne ceux qui le cherchent. »

Quand un prêtre est enclin à changer d'état pour telle ou telle raison particulière, la sagesse humaine devrait suffire à l'en détourner par cette seule question : le bien que tu convoites parce que tu ne l'as pas ou que tu crois ne pas l'avoir, es-tu certain de le trouver ailleurs ? Sage entre les sages, le saint la pose cette question à l'un de ses missionnaires qui se demande si son genre de vie n'est pas préjudiciable à sa santé⁵ : « Vous savez comment vous vous portez à présent, mais vous ne savez comment vous vous porterez ci-après. Qui vous a dit qu'en quittant votre vocation vous vous porterez mieux, ou qu'en la conservant vous serez toujours incommodé ? Personne n'en sait rien, et néanmoins sous cette imagination vous voulez faire une faute irréparable ! »

M. Vincent trop bon psychologue pour laisser son correspondant sur ce mot de reproche termine sa lettre de la façon la plus encourageante : « Nous voyons en la Compagnie quelques-uns qui ont la même incommodité que vous... Je l'ai eue moi-même en ma jeunesse, et j'espère [8] que vous en guérirez pareillement, lorsqu'avec l'âge votre sang sera plus tempéré. »

À la lecture de ces lignes, qui de nous ne se souvient d'un confrère mis à la retraite sur ses instances pour des raisons de santé, et dont le mal s'est aggravé par suite du désœuvrement et de l'ennui. S'il est des maladies et des infirmités où la cessation du travail s'impose, il en est d'autres où elle n'est estimée nécessaire que par le seul intéressé. À s'alarmer trop d'un mal, on court le risque, pour le fuir, de tomber dans un plus grand. Autant sommes-nous en général lents à nous décider et modérés dans nos décisions quand la vie de l'âme est en jeu, autant sommes-nous prompts à juger et sans pondération dans nos jugements quand il s'agit de la vie du corps. Quel excellent prétexte que la raison de santé pour dissimuler sous son couvert, paresse,

³ III, 166, n° 931, *Lettre à Claude Dufour, Prêtre de la Mission.*

⁴ V, 104, n° 1721.

⁵ *Ib.*, 105.

ambition, caprices... Le Fondateur de la Mission les y découvre sans peine tant il connaît bien son monde. À défaut d'une telle pénétration psychologique, nos directeurs pourront, le cas échéant, les découvrir si, par une complète ouverture de cœur, nous avons mis à nu nos tendances.

Non content de donner aux âmes anxieuses la certitude que leur trouble n'a rien d'inouï, saint Vincent leur rend un autre service. Plusieurs siècles avant Freud, il pratique la psychanalyse, et d'hypothèse en hypothèse, d'interrogation en interrogation, il les amène à mettre le doigt, pour ainsi dire, sur la cause de leur mal. Dans l'ordre psychique, voir mieux au-dedans de soi et s'expliquer la genèse de troubles qui semblaient jusqu'alors inexplicables ; c'est l'acheminement vers la guérison. [9]

La question traitée ici est si pratique pour tous les prêtres que je n'hésite pas à reproduire *in extenso* une de ses analyses dans lesquelles le saint se révèle directeur de conscience incomparable, et où chacun de nous trouvera matière à réflexions utiles : « L'ennui que vous sentez dans votre emploi peut venir de plusieurs causes : — écrit Vincent au Prêtre de la Mission. Guillaume Cornaire⁶ — 1° de la nature, qui se lasse de voir et de faire toujours les mêmes choses ; et Dieu le permet pour donner lieu à la pratique de deux vertus, à savoir : de la persévérance qui nous fait arriver à la fin, et de la constance qui nous fait surmonter les difficultés ; 2° de la qualité de l'œuvre, qui est triste et qui, étant faite par une personne aussi triste, engendre le dégoût surtout quand il plaît à Dieu de soustraire la consolation intérieure et la suavité cordiale qu'Il fait ressentir de temps en temps à ceux qui servent les pauvres ; 3° du côté du malin esprit, qui, pour vous détourner des grands biens que vous faites, vous en suggère l'aversion.

Enfin cet ennui peut venir de Dieu même ; car pour élever une âme à une perfection souveraine, Il la fait passer par la sécheresse, les ronces et les combats, lui faisant ainsi honorer la vie languissante de Notre-Seigneur qui s'est trouvé dans diverses angoisses et dans l'abandonnement. »

Rien n'est omis dans cette analyse et tout y est exposé avec une clarté parfaite. En ne négligeant pas le point de vue objectif, le saint tient compte du point de vue subjectif. Le psychologue, [10] l'homme d'expérience et le théologien versé dans la mystique s'unissent en lui pour ne rien laisser dans l'ombre.

Vincent revient souvent sur une des causes de découragement les plus dangereuses, l'insuccès dans le ministère. Est-il épreuve plus sensible à un cœur dévoré de zèle que de ne pouvoir, malgré ses efforts et ses sacrifices, communiquer aux âmes l'amour de Dieu dont il brûle ? Combien de prêtres y sont soumis de nos jours. Seuls les prêtres vraiment surnaturels dans leur apostolat en viennent à bout. Ceux d'une ardeur trop humaine tombent dans la tristesse passive et dans l'inaction, quand ils ne portent sur un terrain profane leur besoin d'agir.

Quelques vieux curés n'ont pas la pitié, qu'ils devraient avoir, pour les jeunes ecclésiastiques dont la parole et les beaux exemples demeurent stériles, du moins en apparence. Au lieu de compatir à leur peine, ils ne la prennent pas suffisamment au sérieux. Le tort de ces vétérans du sacerdoce est de traiter des hommes de trente ans comme des vieillards devenus insensibles avec l'âge. M. Vincent, lui, dans des situations semblables, est d'une tendresse paternelle ; conseils et encouragements prennent sous sa plume une forme touchante. Son tact lui fait éviter toute phrase susceptible de blesser un cœur encore mal aguerri.

Avec son intelligence pénétrante, le saint décèle chez la plupart des prêtres dégoûtés de leur vocation un besoin d'indépendance d'ordinaire inaperçu des intéressés eux-mêmes. Les raisons

⁶ IV, 32, n° 1228.

de leur dégoût, mises en avant pour s'excuser, ne sont au fond que prétextes. Le mot suivant de Vincent montre [11] sous vrai jour leur état d'âme⁷ : « Naturellement chacun aime sa liberté ; — et le saint d'ajouter en moraliste — mais il faut s'en garder comme d'un chemin large qui mène à perdition. » Et pourquoi donc ? Parce qu'il importe de servir Dieu en la vocation marquée par sa providence. Ce n'est pas au serviteur à fixer le lieu, la nature et les conditions particulières de son travail. Prétendre se dévouer à quelqu'un suivant ses caprices est se servir soi-même sous les beaux dehors du dévouement.

Le saint met en garde ses missionnaires contre une ruse du Démon qui se sert de leur zèle apostolique pour les détourner de leurs devoirs présents par la perspective d'un plus grand bien à faire. Qu'ils se laissent hypnotiser par ce faux éclat, leur emploi ne tarde guère à leur devenir à charge. Les voilà sortis de la vie réelle et jetés dans le rêve, toutes voiles dehors.

Au courant de la diplomatie diabolique, M. Vincent la démasque en ces termes à l'un de ses dirigés⁸ : « Je ne doute pas, Monsieur, que le diable ne fasse ses efforts pour vous tirer de là, prévoyant les conquêtes que vous ferez sur lui. Il vous montrera de plus grands biens à faire ; mais il n'y en a point ; ne l'écoutez pas. Non, donnez-lui la confusion tout entière en vous affectionnant aux occasions présentes que Dieu vous donne d'avancer sa gloire contre les desseins de cet ennemi, qui tâchera de vous la faire quitter pour des sujets apparents, éloignés et incertains. » [12]

Sans être mécontent de notre situation présente, ne nous arrive-t-il pas de sacrifier du temps à l'étude de projets illusoires au préjudice d'œuvres existantes ? Ne serait-ce pas mieux pour tel vicaire de se dévouer au patronage, dont il a la charge, que de se sacrifier par avance en imagination au groupement social qu'il se propose d'établir ? Selon l'avis du saint n'abandonnons pas le bien d'une réalisation immédiate pour des biens apparents, éloignés et incertains.

À propos d'un prêtre tenté d'abandonner la vie religieuse, M. Vincent écrit un mot de nature à faire réfléchir. C'est le mot *suggestion*⁹. Parmi les ecclésiastiques las de leur genre de vie, plusieurs sont des suggestionnés. Leur mal vient du dehors et non du dedans, par suite il est peu grave et passager. À force de vivre dans un milieu où le sacerdoce est incompris, tourné en ridicule quand il n'est pas l'objet des pires suspicions, le prêtre, pour peu qu'il soit d'un naturel influençable, subit à son insu l'action des sourires sceptiques, des insultes et des regards moqueurs. Un travail se fait en lui, sans lui, dans son inconscient, et voici qu'après un laps de temps variable suivant les sujets, une vague d'ennui, de tristesse ou de dégoût s'abat sur le rivage de la conscience.

Effrayé par ce choc inattendu, le prêtre est pris de vertige. S'il est resté jusqu'alors attaché de cœur à sa vocation, malgré ses misères et ses fautes, il en est quitte pour la peur. L'imagination et la vie affective peuvent être submergées un instant par la vague. [13] Qu'importe, la volonté demeure hors d'atteinte. Dans le cas contraire, le mal est souvent profond. Pour se remettre debout après le choc, il faut avoir comme point d'appui un passé de loyalisme. Dans l'ordre moral, la tempête ne coule que les navires délabrés.

Les diverses modalités des doutes sur sa vocation une fois connues, deux questions d'ordre pratique se posent : Par quels remèdes se guérir ? Par quels procédés se mettre à l'abri de nouvelles offensives ou, sinon, se préparer à en soutenir le choc ? Indiquons d'abord les remèdes moraux. Le premier, d'après le Fondateur de la Mission, est de dévoiler franchement ses peines à

⁷ V, 107, n° 1721. *Lettre du saint à Stanislas Zelazewski.*

⁸ VII, 342, n° 2710, *Lettre à Antoine Fleury. Prêtre de la Mission à Saintes.*

⁹ III, 163, n° 929.

son directeur de conscience. Il ne suffit pas de dire : Je suis triste, ennuyé, découragé... Cet aveu général fait, et ceci dès la première atteinte du mal, il faut, en collaboration avec son père spirituel, rechercher la nature particulière de son trouble, la fréquence et l'intensité de ses attaques, et par-dessus tout les diverses circonstances de son apparition.

Ce travail d'analyse, pour aboutir à d'utiles découvertes, exige du temps et de la patience, indépendamment des qualités d'esprit qu'il requiert. Les cas semblent d'ordinaire simples, alors qu'au fond ils ne le sont pas. Directeur et dirigé feront bien de consacrer trois, quatre séances à l'étude du problème, bien qu'ils aient l'impression de l'avoir résolu dès la première. Espacer les séances de plusieurs jours est en avoir un meilleur rendement. Bien entendu il ne convient pas de les tenir au plus fort de la crise par crainte d'aggraver le mal. C'est affaire de tact et de mesure. Voilà pourquoi [14] il importe d'agir tout de suite sans laisser à l'inquiétude le temps de dégénérer en angoisse. Arrachons la plante avant qu'elle ne devienne arbuste, les racines en seraient plus profondes.

Nous prêtres, choisissons pour directeur un confrère auquel il nous soit facile de rendre visite, et notre confiance une fois donnée, montrons-nous à lui tel que nous sommes. Par là le Saint entend qu'il ne faut modifier ni sa manière de parler, ni ses jeux ordinaires de physionomie, ni ses attitudes, ni ses gestes. C'est le cas ou jamais de mettre en pratique la belle vertu de simplicité. En félicitant un de ses missionnaires de lui exposer si franchement ses doutes au sujet de sa vocation, M. Vincent déclare qu'une telle candeur est une grâce de Dieu. Elle est à ses yeux de si bonne augure qu'il n'hésite pas à le rassurer en ces termes¹⁰ : « Votre abattement d'esprit ne durera pas ; c'est un nuage épais qui passe. L'homme est comme le temps, qui n'est jamais en même état, et je veux croire que, depuis votre lettre écrite, vous en avez ressenti quelque allègement. »

D'après ce texte, le saint tient pour superficiels les doutes au sujet de la vocation quand ils ne résultent pas d'une diminution de vie intérieure et du relâchement des mœurs. Ce qui est de nature à calmer les alarmes de bons prêtres au regret d'avoir ressenti à certaines heures peu d'attrait pour leur ministère.

Le premier remède est une pleine ouverture du cœur avec son père spirituel, et pour l'avoir [15] dans les tentations de découragement, le mieux est de la pratiquer en tout temps afin d'être prémuni par cette habitude contre des impulsions opposées.

Un autre remède est l'humilité toujours utile et utile à tous.

Deux ingrédients dans sa composition : la défiance vis-à-vis de soi fondée sur le mépris de son être propre et la confiance en Dieu établie sur l'adoration de sa plénitude d'être. Le prêtre serait bien coupable de ne pas recourir personnellement à cette panacée puisqu'il en constate les effets chez les autres en des circonstances si diverses. Son sacerdoce, loin de le rendre réfractaire à l'action de ce médicament, le prédispose au contraire à en ressentir les bienfaits.

Aux heures difficiles, lisons et relisons ce conseil donné par le saint au Supérieur de la Mission à Gênes, Jacques Pesnelle¹¹ : « Je vous dirai deux choses sur l'inquiétude et la mélancolie que vous dites avoir lorsque les choses ne vont pas bien ; la première, que ce ne sont pas les hommes qui font bien aller les choses, mais que c'est Dieu, lequel permet qu'elles aillent quelquefois autrement que nous le voulons, pour nous faire connaître que nous n'y pouvons rien, ou pour exercer notre patience ; et la seconde, que vous vous fiez trop à votre conduite, étant d'avis que, comme vous aimez le bon ordre, il dépend de vous de le faire garder. ET de là vient, que, n'en pouvant venir à bout, vous vous en contristez excessivement. » Si Jacques Pesnelle –

¹⁰ V, 614, n° 2067. *Lettre à un Prêtre de la Mission à Saint-Méen.*

¹¹ VII, 375, n° 2729.

pense le saint – était bien convaincu qu’il n’est capable que de tout gâter, il s’étonnerait de ce que les choses [16] ne vont pas encore plus mal et demeurerait en paix dans les échecs comme dans les succès.

Qu’il s’agisse de faire régner l’ordre en dehors de soi ou au dedans, en une communauté ou dans son âme, le conseil de M. Vincent n’en demeure ni moins juste, ni moins opportun.

L’humilité engendre la patience. Sous l’empire du sentiment de son indignité personnelle, l’humble ne s’irrite plus de ses doutes et il attend tranquillement d’en être délivré. C’est ne rien comprendre aux vues de Dieu sur ses prêtres que de tenir l’insuccès pour une marque de condamnation divine. Jésus demande à ses apôtres de jeter leurs filets dans la mer et non d’y prendre des poissons. Suivant l’observation judicieuse du saint : « C’est à lui de les faire entrer dedans. » Et Vincent de reconforter les âmes sacerdotales par ces lignes d’un pur parfum évangélique¹² : « Ne doutez pas qu’il ne le fasse, si pêchant toute la nuit, nonobstant les difficultés de l’entreprise et l’endurcissement des cœurs, presque tous endormis pour les choses de Dieu, vous attendez en patience que le jour soit venu, que le soleil de justice les réveille et que sa lumière les éclaire et les chauffe. »

Un autre remède au découragement est d’en tirer tout le parti possible. Au lieu de rester inerte et sous une impression de crainte, il faut agir et faire porter son activité mentale sur l’objet qui la ralentit et l’entrave, soit sur le découragement même. Tout en s’y résignant humblement, le prêtre se demandera si son trouble est d’origine naturelle, diabolique ou divine en se rapportant [17] aux indications précédemment données. Il lui est encore un soulagement par les conclusions intéressantes qui s’en dégagent. Et d’abord les états de doute, d’inquiétude et d’angoisse, à condition de les analyser, sont plus propres qu’aucun autre à pousser profondément la connaissance de soi par les côtés insoupçonnés qu’ils laissent entrevoir. S’étudier seulement aux heures de paix, comme la plupart d’entre nous se contentent de le faire, est se condamner d’avance à ne jamais se connaître.

L’utilité des tempêtes d’ordre moral est, par la profondeur des vagues qu’elles soulèvent, de mettre à nu un instant le fond de l’âme. Par leur violence montent à la surface, pour redescendre tout aussitôt dans l’abîme, les éléments constitutifs de la personnalité humaine, ce qui la distingue des autres personnalités et ce qui, en la distinguant, lui donne sa signification et sa valeur. Mettons à profit nos peines, leur obscurité est plus lumineuse que la belle lumière de nos joies.

En plus de cette utilité, ces tempêtes en ont une autre d’un caractère nettement religieux. Elles situent, pour ainsi dire, notre position au point de vue surnaturel. Le prêtre découvre-t-il, par exemple, une origine diabolique à son découragement ou à son dégoût, le voici, par suite de cette découverte, en garde contre les puissances de l’Enfer, d’où la reprise plus fidèle de ses exercices de piété. Conclut-il à une origine divine, quel réconfort dans la lutte qu’une si consolante déduction !

Ces principes sont exposés de main de maître par Vincent de Paul dans les lignes suivantes¹³ : [18] « Si ces pensées fâcheuses viennent de l’esprit malin, vous ne voudriez pas adhérer à ce qu’il prétend, qui est de vous ennuyer au service de Dieu et de priver les âmes des secours qu’elles reçoivent de votre présence ; et si ces peines viennent de Dieu, vous êtes trop à lui pour rejeter ce qu’il vous présente, et trop expérimenté dans les conduites de la grâce pour ne savoir pas qu’elle se trouve dans les tribulations. Les saints ont été exercés en diverses manières, et c’est par leur patience dans les difficultés et par leur persévérance dans les saintes entreprises qu’ils se sont rendus victorieux. »

¹² VII, 343, n° 2710, *Lettre d’Antoine Fleury, Prêtre de la Mission à Saintes.*

¹³ V, 614, n° 2067.

Après la lecture de ces lignes si convaincantes dans leur simplicité, le mot suivant de M. Vincent sera vrai pour nous, prêtres du XXe siècle, comme il l'était pour son Correspondant, le missionnaire de Saint-Méen : « Vous le savez, Monsieur, et je sais aussi que vous ne voulez pas aller à Dieu par un autre chemin que le leur. » Chemin sûr, en effet, qu'un sentier pierreux et bordé de ronces.

Aux heures de découragement et de doute, un motif d'ordre surnaturel de rester coûte que coûte fidèle à sa vocation est d'imiter Jésus. « Notre-Seigneur a-t-il mené une vie douce — écrit Vincent à son missionnaire Stanislas Zelazewski¹⁴ — N'a-t-il pas expérimenté en lui les difficultés et les tribulations que nous appréhendons ? Il était l'homme de douleur, et nous voulons être exempts de souffrir ! Il nous parle de croix pour avoir part à sa gloire, et nous voudrions le suivre sans rien endurer ! Cela ne se peut. Il faut renoncer à soi-même pour le servir, [19] et l'Évangile nous assure que qui aime son âme la perdra, et qui hait son âme en ce monde la gardera en la vie éternelle. »

Avec quelle force, le saint oppose notre égoïsme au dévouement du Christ. Si l'Église impose à ses prêtres le célibat, ce n'est pas pour leur procurer une existence facile. En leur interdisant d'avoir des enfants selon la chair, elle confie à leur sollicitude des fils et des filles selon l'esprit. Loin de sa pensée de les faire vivre égoïstement en vieux garçons, elle leur impose une paternité redoutable, celle des âmes. Cette paternité spirituelle, le prêtre doit en comprendre l'importance comme le Christ l'a comprise. Ce n'est pas à lui, délégué du Maître auprès des hommes, à en restreindre l'étendue et à en limiter les devoirs par crainte de compromettre son repos. Ne serait-ce pas une honte qu'un père selon le cœur de Jésus fit preuve de moins de courage et d'activité qu'un père selon la nature ?

Autant le célibat ecclésiastique surnaturellement entendu est sympathique, autant il devient odieux, quand il aboutit à l'indifférence vis-à-vis du prochain et à la recherche de ses aises. Pour ne pas tomber peu à peu dans cette façon mondaine de pratiquer le célibat, prenons fréquemment pour sujet d'oraison le dévouement du Sauveur que rien n'arrête, ni les difficultés du dehors, ni les troubles et les angoisses du dedans. Quiconque veut remplir jusqu'au bout, et en toutes circonstances possibles, les devoirs de son état ne doit jamais perdre de vue le Christ au jardin de son agonie. Vraie pour la paternité selon la chair, cette affirmation [20] l'est davantage pour la paternité selon l'esprit. À nous ecclésiastiques d'y réfléchir.

Un nouveau motif, toujours d'ordre surnaturel, d'attachement à sa vocation et même à son emploi, c'est la responsabilité vis-à-vis des âmes. En cédant au dégoût de mon ministère et en obtenant à force d'instances une autre situation moins appropriée peut-être à mon caractère et à mes aptitudes, ne suis-je pas coupable de trahison vis-à-vis des fidèles qui m'avaient été providentiellement confiés ?

Ne puis-je pas m'appliquer dans une certaine mesure les reproches qu'adresse M. Vincent au missionnaire Zelazewski¹⁵ ? « Vous avez grand sujet de craindre qu'il y ait de la légèreté en votre fait et que, par un esprit de libertinage, vous ne veuillez secouer le joug de Jésus-Christ. Que lui diriez-vous un jour quand il vous reprocherait la perte de tant d'âmes, si vous refusiez de leur prêter la main, les voyant sur le penchant de leur ruine, faute d'instruction ou d'encouragement au bien ? Vous me repartirez à ceci que vous êtes résolu de travailler à leur salut hors de la Mission. — Substituez au mot Mission le mot emploi. — Et moi je vous dis, Monsieur, que peut-être vous ferez comme d'autres qui en sont sortis, qui, s'étant trouvés destitués de la grâce de leur vocation — lisez de leur emploi — n'ont quasi rien fait de ce qu'ils se sont proposés, et plusieurs

¹⁴ V, 105, n°1721.

¹⁵ V, 106, n° 1721.

se sont évanouis en leurs vaines prétentions... Je vous prie donc, Monsieur, de vous donner à Dieu pour le servir en la manière et en l'état où il vous a mis. »

Rien d'important pour nous ecclésiastiques [21] comme d'accepter sans rancœur, ni arrière-pensée, la situation assignée par la Providence, alors même qu'elle nous déplaît naturellement. Ne pas s'y résigner, nous en avertit le saint, serait risquer son salut avec celui d'une infinité d'âmes.

Le sentiment de la responsabilité a soutenu les officiers durant la guerre. Lors des offensives, il leur suffisait pour reprendre courage de penser aux hommes placés sous leurs ordres. Chef lui aussi, le prêtre, sur le point de faiblir à son devoir, n'a qu'à songer aux âmes qu'il dirige pour ranimer ses forces.

Quand M. Vincent voit l'un de ses fils spirituels prêt d'abandonner sa vocation et qu'il s'est efforcé inutilement de l'en détourner par la douceur, il recourt aux menaces. Son indignation éclate : « Monsieur, que voulez-vous faire ? — écrit-il au missionnaire Étienne Bienvenu¹⁶. — Quoi ! être infidèle à Dieu qui vous a appelé, tourner le dos à votre vocation qui vous fournit tant de moyens de vous sauver, et perdre en un moment une éternité de bonheur qui ne se donne qu'à la persévérance ! O Monsieur, que vous auriez un grand regret à votre mort si vous aviez fait une telle faute ! Car elle est de la nature des irréparables, puisque, en abandonnant l'état où Dieu vous a mis, vous seriez en grand danger qu'il vous abandonnât à celui que votre propre volonté vous aurait fait prendre. »

Le saint est plus énergique encore dans une autre lettre où, après avoir mis Étienne Bienvenu en face des mystères les plus angoissants, il lui expose son cas avec une rude franchise. Ces lignes sont [22] à reproduire. Elles aideront, sans doute certains confrères à mieux lire au-dedans d'eux-mêmes¹⁷ : « Croyez-moi, Monsieur, n'écoutez pas la nature ; car elle vous fournira assez de motifs pour vous mettre au large et dans le chemin qui mène à la perdition. Mais pensez à la mort qui est proche, et peut-être plus que vous ne pensez, et au terrible jugement, de Dieu, où vos paroles, et vos actions seront pesées au poids du sanctuaire. Si vous êtes gêné de ces vœux, c'est que vous ne soumettez pas votre volonté, au joug de Jésus-Christ. Vous voudriez avoir les commodités de notre vie commune et, rejeter les peines et les difficultés qui s'y rencontrent. Cela ne se peut : toutes les conditions qui sont au monde ont leurs douceurs, et leurs amertumes ; il les faut boire toutes deux. Le ciel souffre violence, et, pour suivre Notre-Seigneur il faut se renoncer soi-même, C'est à quoi je vous prie de travailler et de vous donner à Dieu de nouveau et d'une bonne sorte pour l'observance des règles et des pratiques de la communauté. »

C'est tout un programme de défense que ce texte. La première mesure à prendre est de se placer au point de vue surnaturel. Malheur au prêtre tenté au sujet de sa vocation ou de son emploi s'il écoute la nature, s'il cherche, par exemple, un contrepoids à son ennui dans des distractions ou des occupations contraires à son état, s'il ouvre son cœur à des amis et le ferme à son directeur de conscience.

Écouter la nature c'est raisonner en homme au lieu de raisonner en prêtre, c'est s'appuyer plutôt sur le sentiment de l'honneur que sur l'amour de Dieu, [23] c'est encore, sous prétexte de largeur d'esprit, n'avoir plus qu'une idée trop humaine du sacerdoce et le regarder seulement sous son côté pratique.

Pour aider l'âme en déroute à reprendre position sur les hauteurs du surnaturel, le saint lui rappelle les fins dernières. Puis cette âme effrayée par la perspective prochaine de la mort et du jugement, Vincent de Paul la met en face du grand devoir de la mortification chrétienne. Celle-ci

¹⁶ VII, 373, n° 2728.

¹⁷ VII, 317, n° 2696.

s'impose au prêtre sous la forme propre à son état : elle consiste dans les difficultés et les mécomptes de son ministère. Chaque profession a ses joies et ses peines, ses inconvénients et ses avantages.

Pour le prêtre plus que pour tout autre, les insuccès sont inévitables puisqu'au lieu de travailler le fer, le bois ou le marbre, il travaille des esprits et des volontés libres de suivre ses bonnes impulsions ou d'y résister. De plus ses saintes entreprises dépendent d'un facteur absolument inconnu, la grâce de Dieu. Enfin en agissant au nom du Christ honni et persécuté, l'apôtre doit s'attendre à rencontrer des obstacles. Ces obstacles ne résultent-ils pas d'ailleurs, pour une bonne part, de ses misères, et de ses défaillances personnelles. Ne seraient-ils pas la conséquence de son zèle mal compris ou de son indépendance d'humeur. Plusieurs se plaignent de leurs déboires sans se douter qu'ils en sont cause.

La mortification des sens, de l'imagination, de l'esprit est particulièrement utile au jeune ecclésiastique pour discipliner son zèle en le maintenant, d'un côté, dans l'obéissance et en le préservant de l'autre, d'une ardeur trop humaine. Elle le rend réfléchi, méthodique et tenace. Les mortifiés sont forts [24] de la force par excellence, la volonté. Aguerris par la lutte contre eux-mêmes, ils sont prêts à tous les combats. Il n'est pas vertu meilleure que la mortification pour conserver à la jeunesse fraîcheur et vigueur tout en lui communiquant l'ascendant moral de la vieillesse.

Oui, le saint a raison de dire et de répéter aux prêtres : « N'écoutez pas la nature. » Sans renoncement, pas d'apostolat fécond. Les succès qui ne l'ont pas pour point d'appui sont superficiels et sans lendemain.

L'apôtre n'a pas à s'ingénier pour trouver des occasions de se mortifier. Elles naissent pour ainsi dire sous ses pas. D'ailleurs, les pénitences les plus utiles sont la soumission à ses supérieurs ecclésiastiques, l'accomplissement exact de ses devoirs professionnels et, par-dessus tout, la fidélité à l'oraison et aux divers exercices de piété en usage chez les bons prêtres. Voilà pourquoi les conseils du saint se terminent par ces mots : « Je vous prie de vous donner de nouveau à Dieu et d'une bonne sorte pour l'observance des règles et des pratiques de la communauté. »

L'invite à se donner de nouveau à Dieu, et d'une bonne sorte, correspond dans l'esprit de M. Vincent à la nécessité pour le prêtre en péril de se ressaisir par un mouvement contraire à celui qui menace de l'emporter loin de sa vocation. Dans les cas extrêmes, il est plus facile de vouloir d'une volonté forte et pleine que de prendre faiblement une vague résolution. Sous l'imminence du danger, le directeur de conscience se montrera énergique et renoncera aux demi-mesures. S'il se montre exigeant, il a chance de [25] sauver le prêtre en lui ouvrant brusquement les yeux sur sa situation morale. Il est des heures tragiques où le chef doit crier casse-cou et tout exiger de ses soldats. Le difficile est de ne crier ni trop tôt, ni trop tard. En psychologue avisé, M. Vincent saisit l'instant voulu.

Parmi les exercices de piété utiles en tout temps et principalement lors des troubles sur sa vocation ou sur son emploi, deux méritent une mention spéciale, l'oraison et la retraite qui n'est au fond qu'une série d'oraisons orientées vers une fin particulière. Rien de plus logique, en effet, pour nous maintenir dans notre vocation, que de recourir aux procédés grâce auxquels cette vocation fut jadis reconnue comme devant être la nôtre. Pour donner à la retraite une portée plus grande, le prêtre devrait la faire dans une maison religieuse et, si possible, dans le grand séminaire de son diocèse. En se retrouvant dans la chapelle où il prit la résolution de se donner à Dieu, de vieux souvenirs s'éveilleront en lui, et tout un travail se fera dans les profondeurs de sa vie affective. Par là son âme sera mieux préparée à l'action de grâce. Les retraites ecclésiastiques donneraient à cet égard de merveilleux résultats, si les causeries entre confrères ne détournent

pas l'attention du passé en la fixant sur des questions actuelles. Quand des souvenirs de jeunesse sont évoqués, c'est d'ordinaire à propos de faits présents, et par là même leur influence en est diminuée. De plus les rappels du passé portent en général sur des incidents curieux ou des situations comiques.

Le retraitsant solitaire se trouve, lui, dans des circonstances autrement favorables. Rien ne l'empêche [26] d'entendre l'écho des conseils donnés lors de son admission à la tonsure, au sous-diaconat et à la prêtrise. Rien ne retarde ni n'affaiblit l'action lente et fatale du milieu où il a vécu. Il suffit de la porte d'une cellule ou d'un bosquet du jardin pour lui remettre en mémoire tel avertissement dont la signification lui avait échappé, alors qu'elle le rend songeur aujourd'hui.

La retraite se transforme en victoire, si une précaution non moins opportune est prise avant son ouverture. Le prêtre priera son directeur de conscience de lui indiquer ses sujets d'oraison. Ces instructions reçues, il s'y conformera en tous points, à moins qu'il ne soit porté vers d'autres sujets par une motion particulière de l'Esprit-Saint. Bien entendu si le fait se produit, il en avisera immédiatement son père spirituel pour voir s'il y a lieu de modifier le programme convenu.

Ce choix des sujets d'oraison ne peut être fait avec tout le discernement désirable que par un directeur instruit de l'état d'esprit du retraitsant, de ses conditions de vie, et de son passé. N'est-ce pas utile aussi qu'il ait l'expérience des troubles, des doutes et des angoisses qu'ont plusieurs ecclésiastiques au sujet de leur vocation ou de leur emploi ? Les cas analogues s'éclairent les uns les autres. Pour le guide des âmes comme pour l'avocat, c'est une garantie de succès que d'avoir en main un grand nombre de causes plus ou moins semblables. Tel était M. Vincent, aussi trouvait-il tout de suite des sujets d'oraison appropriés aux besoins particuliers de ses fils et de ses filles adoptifs. Il n'est pas rare qu'au reçu d'une lettre, il n'écrit à son correspondant : [27] méditez sur telle parabole de l'Évangile, sur tel mystère de Notre-Seigneur ou sur telle vertu.

Le saint est trop bon psychothérapeute pour s'en tenir aux remèdes d'ordre moral et faire fi des remèdes d'ordre psychique. Il préconise surtout le changement de lieu, d'accord avec les spécialistes actuels de psychonévroses. « Le second moyen que je vous donne — écrit-il à un de ses missionnaires découragés¹⁸, — est qu'en cas que le séjour où vous êtes, ou les personnes qui sont avec vous, vous fassent quelque peine, vous vous en alliez à... J'écris au Supérieur qu'il vous y reçoive avec toute la cordialité possible ; ce qu'il fera volontiers à cause de l'estime et de l'affection qu'il me témoigne avoir de vous. »

M. Vincent a raison d'attacher de l'importance à l'ambiance morale dans le changement de lieu. Le principal pour les âmes endolories est d'être entourées de visages dont la nouveauté les intéresse et dont l'amabilité les attire. La question de la résidence n'est qu'au second plan, bien qu'il faille en tenir compte.

Quelquefois il suffit d'un voyage pour couper cours à la tristesse et au découragement. Tel est le cas du Prêtre de la Mission, Charles Le Blanc tourmenté par le problème de sa vocation. « C'est un bon sujet qui mérite d'être cultivé, — écrit le saint au supérieur Donnat Cruoly¹⁹. — Je vous prie de le divertir tant que vous pourrez de la pensée de se retirer. Peut-être que son retour à Saint-Lazare éloignera de lui cette tentation. C'est pourquoi [28] vous nous l'enverrez, s'il vous plaît, dans quelque temps. » Tous les moyens sont bons à condition de faire diversion à l'idée obsédante.

Après avoir interrogé saint Vincent de Paul sur les prêtres attristés ou dégoûtés de leur état et recueilli ses réponses si sages et si surnaturelles, questionnons-le sur les mesures à prendre pour éviter pareil malheur. Ne serait-ce pas folie de s'y exposer faute de prévoyance ?

¹⁸ III, 163, n°929.

¹⁹ V, 414, n° 1908.

L'ecclésiastique soucieux de son avenir sacerdotal doit s'entretenir constamment dans l'estime de son ministère et de son emploi. Qu'il n'en parle jamais en mal, ni même sur un ton badin comme les hommes du monde de leurs affaires.

Quand le saint se trouve en face d'un prêtre attaché d'esprit et de cœur à son état, il en est profondément joyeux. Son émotion perce, dans les lignes suivantes qu'il consacre à la mémoire d'un de ses missionnaires²⁰ : « Pour ce qui regarde la dévotion et fermeté à sa vocation, cela ne se peut exprimer, et il faudrait que ce fût lui-même qui en dît son sentiment... Ce qui se peut bien voir par une réponse qu'il fit à un de nos frères clercs, lequel s'étant enquis comme il se portait M. Pillé lui répondit qu'il était à charge à la maison. L'autre, bien loin de sa pensée lui dit : « Quoi ! Monsieur, voudriez-vous bien vous en aller ? » Ce lui fut un coup de poignard ; jamais on ne pouvait lui toucher sur un endroit plus douloureux.

« Eh ! mon frère, lui dit-il la larme à l'œil, à Dieu ne plaise que j'en aie la pensée ! Si l'on me met hors [29] de la maison par une porte, je rentrerai par l'autre et mourrai plutôt sur le pied de la porte. » Il aimait et estimait tout ce qui appartenait à la Mission, petit ou grand. »

Il est deux manières d'estimer sa vocation, l'une théorique, l'autre pratique. Le prêtre peut s'éprendre imaginativement de son état, ou il peut s'y attacher volontairement. Dans le premier cas l'estime est superficielle ; dans le second elle est profonde. Le plus fâcheux est qu'il soit facile de s'illusionner sur la nature de son attachement et par suite sur sa solidité. Pourtant nous sommes tous intéressés à voir clair en une question de cette importance. Le texte cité du bon M. Vincent nous y aidera : « M. Pillé aimait et estimait tout ce qui appartenait à la Mission, petit ou grand. »

D'après le saint, l'ecclésiastique s'intéresse sérieusement à son ministère, s'il s'efforce de l'envisager sous tous ses aspects et de n'en négliger aucun détail. Par contre, il ne lui porte qu'un faible intérêt, s'il le considère uniquement sous certains côtés, ou s'il en accepte les obligations qu'en partie. L'amour véritable ne calcule pas : il n'est rien dans son objet qui ne lui plaise et ne l'attire. Suivant l'auteur de l'Imitation, l'amour donne tout pour tout, et il possède Dieu en toutes choses, parce qu'il se repose par-dessus tout dans le seul Très Haut de qui tout bien découle et procède.

Conformément à ces derniers mots, pas d'estime foncière de son état chez le prêtre qui ne se place pas au point de vue surnaturel. Comme chacun de nous, dans l'exercice de son ministère, se trouve en face de certains devoirs plus ou moins opposés [30] à sa mentalité particulière, il ne peut les accepter et les remplir qu'à condition de les voir baignés dans la belle lumière de l'amour de Dieu. Et dans cette hypothèse rien de grand, ni de petit, tout est divin.

Partant de ses données, il faut tenir pour suspect l'attachement de ce jeune vicaire à sa vocation puisqu'il se désintéresse de ses catéchismes comme d'une œuvre par trop au-dessous de son talent. Ses succès auprès d'hommes instruits sont en faveur de son intelligence sans être le moins du monde une preuve de valeur morale.

Pourquoi M. Vincent ne doute-t-il pas de l'esprit sacerdotal de M. Pillé ? Parce qu'aux yeux de ce missionnaire pas un détail de la vie du prêtre et même de l'aspirant au sacerdoce qui ne mérite attention et dévouement. « Il avait une sensible dévotion pour le séminaire, — écrit le saint²¹, se réjouissant lorsqu'il pouvait rendre quelque service, comme écrire en grandes lettres le nom de nos frères, coller des images sur carton, etc. Et quand feu M. de La Salle, pour lors directeur du séminaire, l'employait à ouïr les confessions des séminaristes, il le faisait avec une joie indicible. On lui a souvent ouï dire : « Si j'avais un peu de santé, je ferais instance pour être

²⁰ II, 334, 334, n° 634. *Lettre à Pierre du Chesne.*

²¹ II, 334.

admis au nombre des séminaristes, pour y servir et obéir comme le plus petit de tous ; et ne le pouvant, à mon grand regret, je tâche à suppléer à ce défaut par ces petits services. » Il disait souvent à nos frères du séminaire : « Oh ! que vous êtes heureux d'avoir une si belle occasion de vous perfectionner ! nous ne l'avons pas eue de notre temps ! Courage donc, mes frères, tout dépend de vous. »

Voilà bien un bel exemple d'estime [31] pour l'état ecclésiastique pris dans ses formes les plus humbles. Efforçons-nous de mériter l'éloge fait par le saint de M. Pillé, éloge si beau dans sa simplicité : « Il aimait et estimait tout ce qui appartenait à la Mission, petit ou grand. »

S'il est une pratique sur laquelle Vincent de Paul revienne souvent, c'est bien celle de se donner entièrement à Dieu pour le servir en l'état où il lui a plu nous appeler. Ce don de soi s'accompagnera d'un immense amour. Et pour s'exciter à cet amour, en activer de plus en plus les flammes, le mieux est de repasser fréquemment en son esprit les motifs pour lesquels sa vocation l'emporte sur toutes les autres²². Il faut en affectionner les règlements et les usages puisque leur but est de perfectionner en nous le prêtre et de le rendre plus admirable aux yeux du prochain. Est-ce aimer son état que de déchirer la réputation de ses confrères par la médisance ou la calomnie ? Est-ce respecter la soutane que de tourner en ridicule ceux qui la portent ? Si je ne respecte, n'aime et ne sers, en fait de prêtre, que moi-même, ce respect, cet amour et ce service ne sont qu'un égoïsme raffiné. L'une des meilleures manières d'honorer le sacerdoce est l'union d'esprit et de cœur avec ceux qui le représentent.

Plus nous aurons une haute idée de notre rôle, et moins les tentations qui s'y rapportent auront de prise sur nous. Aussi le saint célèbre en ces termes la vocation sacerdotale²³ : « Qu'y a-t-il de si grand [32] en ce monde que l'état ecclésiastique ? Les principautés et les royaumes ne lui sont point comparables. Vous savez que les rois ne peuvent pas, comme les prêtres, changer le pain au corps de Notre-Seigneur, ni remettre les péchés ; vous connaissez tous les autres avantages que les prêtres ont par-dessus les grandeurs temporelles. »

M. Vincent expose dans les lignes suivantes la grandeur de la direction de conscience qui se rattache au droit d'absoudre les coupables²⁴ : « Quel métier croyez-vous que soit celui des Prêtres de la Mission qui sont obligés de conduire des esprits dont Dieu seul connaît les mouvements ? *Pars artium, regimem animarum*. Ç'a été l'emploi du Fils de Dieu sur la terre ; c'est pour cela qu'il est descendu du ciel, qu'il est né d'une Vierge, et qu'il a donné tous les moments de sa vie et enfin souffert une très douloureuse mort.

« Mais quel moyen de s'acquitter de cet emploi de conduire les âmes à Dieu, de s'opposer au torrent des vices d'un peuple, d'inspirer les sentiments des vertus chrétiennes... ? Certainement, il n'y a rien d'humain en cela ; ce n'est pas ici l'œuvre d'un homme, c'est l'œuvre d'un Dieu. *Grande opus*. C'est la continuation, des emplois de Jésus-Christ, et partant l'industrie humaine ne peut rien ici que tout gêner, si Dieu ne s'en mêle. Non, Monsieur, la philosophie, ni la théologie, ni les discours n'opèrent dans les âmes ; il faut que Jésus-Christ s'en mêle avec nous, ou nous avec lui ; que nous opérons en lui, et lui en nous ; que nous parlions comme lui [33] et en son esprit, ainsi que lui-même était en son Père et prêchait la doctrine qu'il lui avait enseignée. C'est le langage de l'Écriture Sainte. »

M. Vincent a un tel respect du prêtre qu'il ne s'occupe de sa formation religieuse qu'avec un saint tremblement. Et cette crainte il s'efforce de la communiquer à ses auxiliaires dans cette tâche. Ce sujet lui tient à cœur. « Nous sommes tous appelés de Dieu pour travailler à un chef-

²² XI, 100, n°83. *Avis donnés pendant la retraite annuelle de 1632.*

²³ XI, 9, n°6. *Extrait de l'Entretien sur l'Œuvre des Ordinands.*

²⁴ XI, 343, n°153. *Avis à Antoine Durand, nommé Supérieur d'Agde.*

d'œuvre ; — dit-il à ses fils d'adoption²⁵ — car c'est un chef-d'œuvre en ce monde que de faire de bons prêtres ; après quoi on ne peut penser rien de plus grand ni de plus important... C'est un ouvrage si difficile et si élevé, qu'il n'y a que Dieu qui puisse y avancer quelque chose. »

Travailler à la formation des ecclésiastiques, quel excellent moyen de s'affermir soi-même dans sa vocation ! Et il n'est personne dans le clergé qui ne le puisse faire d'une manière ou d'une autre : celui-ci versera de l'argent dans la caisse de l'œuvre des séminaires, celui-là enseignera le latin à des enfants pauvres chez lesquels il croit reconnaître quelque signe d'un appel d'en haut ; enfin tous offriront à Dieu prières et sacrifices.

Un autre motif de nous attacher à notre état est le bon exemple donné au prochain. En un siècle où chacun, mécontent de sa situation, rêve d'en occuper une toute différente, le seul fait de prêtres heureux de leur sort a une grande portée sociale. De la part des ecclésiastiques en jeu, c'est une contribution au maintien de l'ordre. [34]

Si la pensée du bien qui résulte de son attachement à sa vocation ne suffit pas à prémunir le prêtre contre le doute et le découragement, la perspective du mal qui découlerait d'un sentiment contraire sera plus efficace. Dans cette conviction, M. Vincent montre le clergé grandement responsable de la corruption du monde et de ses erreurs. Il représente l'Église ruinée en beaucoup de lieux par la mauvaise vie des prêtres. « Ce sont eux — dit-il à ses missionnaires²⁶ — qui la perdent et qui la ruinent. J'étais, ces jours passés, dans une assemblée, où il y avait sept prélats, lesquels, faisant réflexion sur les désordres qui se voient dans l'Église, disaient hautement que les ecclésiastiques en étaient la principale cause.

« Oui, nous sommes la cause de cette désolation qui la ravage, de cette déplorable diminution qu'elle a soufferte en tant de lieux. »

Comment nous, prêtres de France, ne pas lire sans émoi les lignes suivantes : « Ne semble-t-il pas que Dieu veut transporter son Église en d'autres pays ? Oui, si nous ne changeons, il est à craindre que Dieu ne nous l'ôte tout à fait... Songeons donc à l'amendement de l'état ecclésiastique, puisque les méchants prêtres sont la cause de tous ces malheurs. »

CHAPITRE II

L'Oraison et la vie sacerdotale

Le prêtre doit être homme vraiment religieux, c'est reconnaître qu'il doit être homme d'oraison. Sans cette dernière, ni solidité, ni profondeur dans la vie chrétienne. Telle est bien la conviction de M. Vincent qui considère cet exercice spirituel comme le centre et la pépinière de toute dévotion²⁷. Pour mettre son utilité en évidence, il recourt à plusieurs comparaisons.

Voici en quels termes le saint développe la comparaison la plus flatteuse. Elle l'est à tel point qu'elle ne pourrait l'être davantage²⁸ : « L'oraison est l'âme de nos âmes, c'est-à-dire que ce que l'âme est au corps, l'oraison l'est à l'âme. Or l'âme donne la vie au corps, le fait mouvoir, aller, parler, agir en tout ce qui est nécessaire. Si le corps n'avait point d'âme, ce serait une chair infecte qui ne demanderait que la terre. Or l'âme sans oraison est presque semblable à ce corps

²⁵ XII, 14 et 18, n°181. *Répétition d'Oraison sur l'œuvre des Ordinand.* (1658).

²⁶ XI, 309, 310, n°141. *Extrait d'Entretien sur les Prêtres* (septembre 1655)

²⁷ IX, 3 et 29, n°1. *Conférence du 31 juillet 1634 sur l'explication du règlement.*

²⁸ IX. 416-417. N°37. *Conférence du 31 mai 1648 sur l'oraison.*

sans âme en ce qui concerne le service de Dieu ; elle est sans sentiment, ni mouvement, [36] et n'a que des désirs rampants des choses de la terre. »

On voit par là combien cet exercice est nécessaire aux prêtres voués par état à s'occuper des choses de Dieu. De leur part refuser de s'y livrer, c'est méconnaître l'essence de leur ministère, ne rien comprendre au rôle qu'ils jouent vis-à-vis de Dieu et des hommes.

M. Vincent estime l'oraison une nourriture, un pain quotidien, une manne qui descend du ciel, et il conclut de ces comparaisons au besoin de prendre chaque jour, cet aliment spirituel. « Une personne — écrit-il²⁹ — qui se contenterait de ne prendre ses repas, que trois ou quatre fois par semaine, défaillerait incontinent et serait en grand danger de mourir, ou, si elle vivait, serait en langueur, incapable d'une fonction utile et deviendrait enfin une carcasse sans force ni vigueur ; ainsi, a-t-on dit, l'âme qui ne se nourrit point de l'oraison, ou qui ne le fait que rarement, deviendra tiède, languissante, sans courage, ni vertu, ennuyeuse aux autres et insupportable à elle-même. »

Voilà bien rendues les étapes du dépérissement de l'âme causé par l'insuffisance de son alimentation propre. Il y a loin de cette sombre peinture à l'impression d'ardeur, de courage et de joie qu'un ecclésiastique devrait toujours donner aux fidèles ; et puisqu'il ne peut la produire, s'il n'est homme d'oraison, qu'il le devienne par charité pour lui-même et les autres.

Dans une page pleine d'exquise fraîcheur, le saint compare l'oraison à une eau rafraîchissante et [37] fertilisante. Adressée aux Filles de la Charité, cette page est d'une application plus frappante quand il s'agit des jardiniers spirituels que sont les prêtres³⁰ : « Comme les jardiniers prennent leur temps, deux fois le jour, pour arroser les plantes de leur jardin, qui, sans ce secours, mourraient durant les grandes chaleurs, et qui, au contraire, grâce à cette humidité, tirent leur nourriture de la terre, car une certaine humeur, née de cet arrosage, monte par la racine, s'écoule le long de la tige, donne la vie aux branches et aux feuilles, la saveur aux fruits ; ainsi, nous sommes comme ces pauvres jardins dans lesquels la sécheresse fait mourir toutes les plantes, si le soin et l'industrie des jardiniers n'y pourvoient, et pour cela vous avez le saint usage de l'oraison qui, comme une douce rosée, va tous les matins humecter votre âme par la grâce qu'elle attire. Êtes-vous fatiguées des rencontres et des peines, vous avez encore, le soir, ce salutaire rafraîchissement qui va donnant vigueur à toutes vos actions.

« Oh ! que la Fille de la Charité fera de fruit en peu de temps, si elle est soigneuse de se rafraîchir par cet arrosage sacré ! Vous la verrez croître tous les jours de vertu en vertu, comme ce jardinier qui, tous les jours, voit ses plantes grandir ; et en peu de temps elle avancera comme la belle aurore qui se lève le matin et va toujours croissant jusqu'au midi. Ainsi, ira-t-elle jusqu'à ce qu'elle ait atteint le soleil de justice, qui est la lumière du monde, et se soit abîmée en lui, comme l'aurore se va perdre dans le soleil. » [38]

Le prêtre est exposé, lui aussi, à la chaleur desséchante de l'égoïsme, de la jalousie, de la colère, en un mot de toutes les passions mauvaises ; malgré la dignité sublime dont Dieu le revêt, il demeure homme et à ce titre sujet aux faiblesses et misères de l'humaine nature. Ses vertus sacerdotales se flétrissent et se dessèchent si l'oraison quotidienne ne leur apporte l'eau de la grâce. Par contre, quand cette distribution de l'eau est régulière, abondante, quelle activité merveilleuse de la sève divine ! Tous ces miracles de fraîcheur qu'opère l'eau dans nos jardins en pleine canicule, l'oraison les opère dans l'âme des ecclésiastiques qui lui sont fidèles.

²⁹ IX, 416.

³⁰ IX, 402-403, n°36. *Conférence du 1^{er} mai 1678 sur le bon usage des instructions.*

Nous membres du clergé séculier en rapport avec tant de personnes d'esprit mal fait ou d'humeur difficile, fatigués des rencontres et des peines journalières, n'avons-nous pas besoin, comme les Filles de la Charité, d'un salutaire et divin rafraîchissement ?

D'accord avec les auteurs ascétiques, le saint déclare qu'il n'est pas abri plus sûr, sauvegarde meilleure que l'oraison. Elle est à ses yeux³¹ un rempart inexpugnable derrière lequel le prêtre se met à couvert contre toutes sortes d'attaques, en même temps qu'une tour de David et un mystique arsenal qui lui fournit des armes excellentes non seulement pour se défendre, mais pour assaillir et mettre en déroute les ennemis de Dieu et des âmes.

En butte à des attaques acharnées de la part du monde et des puissances infernales, ne serait-ce pas une folie de faire fi de ce refuge et de cet arsenal ? À la méchanceté persévérante des adversaires, opposons notre persévérance à nous abriter derrière l'oraison. [39] Pas d'illusion à cet égard : sans celle-ci, malgré notre intelligence, nos travaux et nos peines, nous ne serons pas bons à grand chose. Parlant de ses missionnaires, M. Vincent dit un jour « que ceux qui n'étaient point exacts à faire leur oraison au lieu et au temps voulus, quoi qu'ils eussent d'ailleurs beaucoup de talent et de capacité pour la conduite, n'étaient pourtant point propres pour être supérieurs des maisons, ni directeurs des séminaires³². »

Seul occupe utilement une charge importante le prêtre qui se tient au courant de ses défauts et de ses torts et qui prend, avec la grâce de Dieu, les mesures nécessaires pour s'en corriger, l'homme habitué à réfléchir sur ses actes de la veille et sur ceux qu'il est sur le point d'accomplir. Cet examen de conscience et cette réforme de soi indispensables à quiconque est soucieux de son propre perfectionnement l'est plus encore aux chefs chargés de conduire les autres.

L'oraison est le moyen de se connaître et de se réformer. Le saint la représente comme un miroir dans lequel l'âme voit toutes les taches et toutes les laideurs. 7 Les personnes du monde — écrit-il³³ — ne sortiront point de leur maison qu'elles ne se soient auparavant ajustées devant leur miroir pour voir s'il n'y a rien de défectueux en elles. Et il y en a même qui sont si vaines que d'en porter à leurs ceintures, pour de temps en temps regarder s'il ne leur est rien survenu qu'il faille raccommo-der.

« Or, ce que font les gens du monde pour plaire [40] au monde, n'est-ce pas raisonnable que ceux qui servent Dieu le fassent pour plaire à Dieu ? Ils ne sortiront point sans s'être regardés dans leur miroir. Dieu veut que ceux qui le servent se mirent mais que ce soit en la sainte oraison et que là, tous les jours et souventes fois par jour, par des revues intérieures et aspirations, ils voient ce qui en eux peut déplaire à Dieu, lui en demandent pardon et grâce pour s'en retirer.

« Il n'y a action en la vie qui nous fasse mieux connaître à nous-mêmes, ni qui nous démontre plus évidemment les volontés de Dieu, que l'oraison. »

Cette comparaison est si bien conduite qu'au fur et à mesure du développement, son application à l'oraison paraît toute naturelle. Dévots et mondains sont pris sur le vif avec leur désir de plaire, les uns à Dieu, les autres aux créatures. Cet examen de conscience nous révèle-t-il l'existence de maladies morales dont la gravité nous effraie, recourons encore à l'oraison, efforçons-nous de la mieux faire, prolongeons-la au besoin. Le saint compare son action sur l'âme coupable à la vertu curative des eaux thermales.

Toutes ces comparaisons développées avec tant de précision et de charme tendent à prouver la nécessité vitale de l'oraison au point de vue religieux. L'air n'est pas plus nécessaire à la vie du

³¹ XI, 83-84, n°67. *Extrait d'entretien sur l'Oraison.*

³² XI, 83, n°66. *Extrait d'entretien sur la régularité.*

³³ IX, 417, n°37. *Conférence du 31 mai 1648.*

corps que l'oraison à celle de l'âme³⁴. L'omettre sans motif sérieux serait une imprudence. Cet exercice ne peut-il être fait dans le recueillement de sa demeure, il faut le faire en dehors de chez soi, en allant par les champs [41] ou par les rues d'une ville³⁵. N'a-t-on pu s'y livrer à une heure très matinale, qu'on s'y livre après avoir dit la messe ; l'a-t-on omise, le matin, qu'on la fasse dans l'après-midi ou dans la soirée, mais qu'à moins de raisons graves, l'on ne se couche sans l'avoir faite.

Raisnable en tout, M. Vincent recommande de remettre l'oraison à plus tard et même de la sacrifier, quand le devoir l'exige. « Quitter l'oraison ou la lecture pour assister un pauvre, c'est servir Dieu. Aussi doit-on y aller gaîment³⁶. »

Les prêtres de paroisse ont toutes sortes de prétextes pour omettre de temps en temps l'oraison : un sermon à composer en toute hâte, les derniers préparatifs d'une fête, l'organisation d'un concert, d'une excursion, d'une tombola, de longs entretiens avec un jeune homme ou une jeune fille hésitant sur sa vocation, en un mot des actes dont l'urgence et la gravité absorbent leur attention au préjudice quelquefois d'actes plus importants et plus urgents encore.

Le saint indique le moyen d'avoir le temps de tout faire, c'est de ne point paresser dans son lit. « Si on ne se lève à l'heure, — remarque-t-il³⁷ — le temps passe, l'on n'a pas de loisir, il faut vivement s'habiller et ainsi on laisse là l'oraison... Après avoir fait cette faute, un jour, on la fera le lendemain. »

Supprimer l'oraison, ce n'est pas gagner du temps, [42] c'est en perdre. Cet exercice permet d'agir mieux et plus vite en toutes circonstances par la maîtrise de soi qu'il donne, par l'ordre qu'il établit dans les divers actes de la journée, par les lumières qu'il apporte et les grâces divines qu'il conditionne. Plus un curé ou un directeur d'œuvre est accablé par la multiplicité des affaires, plus il doit s'adonner fidèlement à l'oraison tout comme s'il n'avait rien autre en tête. Par là cet ecclésiastique conservera cette paix intérieure et cette liberté d'esprit nécessaires au succès de ses entreprises. Le Fondateur de la Mission, l'un des hommes les plus occupés de son époque, consacrait journallement plus d'une heure à cette pratique³⁸. Telle était la cause de sa sérénité à ouïr d'innombrables visiteurs, de son intelligence merveilleuse de toutes choses et d'une justesse de décision non moins étonnante.

L'oraison est particulièrement indispensable au prêtre pour des motifs tirés soit de la grandeur de son ministère, soit des dangers auxquels il l'expose. Comment le prêtre jouant le rôle de Jésus-Christ vis-à-vis de Dieu et des hommes pourrait-il se dispenser d'un acte par lequel il s'unit au Christ d'esprit et de cœur ? Ces premiers motifs sont trop connus pour les rappeler ici. Notre tort est de les choisir rarement comme sujet de méditation. Examinons tout de suite les motifs tirés des périls auxquels nous expose notre ministère.

Soucieux de la sanctification des autres et nous en occupant sans cesse, nous perdons de vue peu à peu, si nous n'y prenons garde, le devoir de notre sanctification personnelle. Une illusion très explicable [43] facilite cet oubli. Distributeurs des grâces divines, nous avons l'impression d'en être riches nous-mêmes. Parlant et agissant constamment en prêtre, conscients de notre dignité suréminente et de nos pouvoirs nous oublions nos devoirs de fidèle. De plus la vénération dont nous sommes l'objet, n'est évidemment pas de nature à nous les remettre en mémoire. À

³⁴ X, 582, n°107. *Conférence du 17 novembre 1658* sur le lever, l'oraison, l'examen et autres exercices.

³⁵ X, 586.

³⁶ IX, 319, n°30. *Conférence du 30 mai 1647* sur les règlements des Filles de la Charité.

³⁷ X, 41, n°64. *Conférence du 15 novembre 1654* sur le scandale.

³⁸ Abelly, *Vie de saint Vincent de Paul*, I, 338.

force d'entendre l'éloge de ses vertus, de sa sainteté, qu'il est difficile de s'estimer un misérable pécheur et de se préoccuper, comme il convient, de son propre salut !

L'oraison quotidienne remédie à ce mal inévitable en nous replaçant chaque matin devant notre néant et un néant deux fois méprisable puisque rebelle à l'action divine. Loin de tout regard d'admiration et de tout compliment, n'accomplissant plus d'acte sacerdotal, seul en face de Dieu, nous voici attentifs aux besoins de notre âme, soucieux de travailler à sa guérison et de l'affermir dans le bien. Rien alors ne nous distrait de nos intérêts spirituels ; c'est le temps exclusivement réservé à la grande affaire de notre salut ; l'heure principale de la journée puisqu'elle prépare les autres en nous obtenant la grâce de les bien remplir.

Le prêtre, n'ayant d'ordinaire personne autour de lui pour le reprendre de ses maladresses et de ses torts, peut s'illusionner de très bonne foi sur son état moral, se croire, par exemple, d'humeur facile alors qu'il est de caractère détestable. N'ayant dans son entourage ni supérieur, ni prédicateur pour l'avertir de ses fautes, un curé, à ce point de vue, est privé des secours qu'ont ses paroissiens. Il lui faut, chaque jour, devenir son propre prédicateur, [44] et un prédicateur impitoyable bien qu'encourageant.

Cette transformation est possible, facile même ; et M. Vincent d'en indiquer ainsi le moyen³⁹ : « L'oraison est une prédication qu'on se fait à soi-même pour se convaincre du besoin qu'on a de recourir à Dieu et de coopérer avec sa grâce pour extirper les vices de notre âme et pour y planter les vertus. Il faut s'y appliquer particulièrement à combattre la mauvaise inclination qui nous gourmande, et tendre toujours à la mortifier, parce que, lorsqu'on est venu à bout de celle-là, le reste suit aisément. »

Familiarisé avec les cérémonies liturgiques, les sacrements et même le saint Sacrifice, le prêtre remplit ses fonctions inconsciemment et par routine, à moins qu'un acte journallement répété ne maintienne, pour ainsi dire, en haleine, son âme sacerdotale lui constituant une réserve inépuisable de ferveur. Cet acte est l'oraison, où, par l'exercice, l'esprit, le cœur, la volonté renouvellent leur activité propre.

Obligé en sa double qualité de prédicateur et de directeur spirituel d'éclairer les âmes sur les vérités chrétiennes, sur leurs devoirs et sur leur vocation particulière, le prêtre est exposé à leur parler un langage trop humain et à prendre ses manières de voir personnelles pour les vues de Dieu. Qui conjurera ce péril ? L'oraison, répond le saint avec la certitude de dire vrai⁴⁰ : « L'oraison est un grand livre pour un prédicateur : c'est là que vous puiserez les vérités divines dans le Verbe éternel, qui en est la source, [45] pour les répandre après parmi le peuple. Il est à souhaiter que les missionnaires s'affectionnent beaucoup à ce saint exercice ; car, sans son secours, ils feront peu ou point de fruits, mais par son moyen, ils se rendront capables de toucher les cœurs et de convertir les âmes. »

Pour nous ecclésiastiques, il n'est guère de dangers plus communs et plus grands que celui d'exercer notre ministère avec des pensées et des sentiments trop humains. Dans une des plus belles pages qu'il ait écrites, M. Vincent fait resplendir le caractère surnaturel de notre ministère et l'esprit dans lequel il le faut envisager et remplir. Comme c'est là pour nous une question primordiale et en rapport direct avec l'oraison, n'est-ce pas un bien de mettre sous nos yeux cette page malgré sa longueur. Adressée à un Supérieur de séminaire, elle est pourtant utile aux prêtres en général⁴¹ : « Mais quel moyen de conduire des âmes à Dieu, de s'opposer au torrent des vices d'un peuple, d'inspirer les sentiments des vertus chrétiennes dans ceux que la Providence vous

³⁹ XI, 84, n°68. *Extrait d'entretien sur l'Oraison.*

⁴⁰ Abelly, *op.cit.*, III, 82.

⁴¹ I ESDR., VI, 3

confiera pour contribuer à leur salut ou à leur perfection ? Certainement, Monsieur, il n'y a rien d'humain en cela ; ce n'est pas ici l'œuvre d'un homme, c'est l'œuvre d'un Dieu. *Grande opus*⁴². C'est la continuation des emplois de Jésus-Christ, et partant l'industrie humaine ne peut rien ici que tout gâter, si Dieu ne s'en mêle. Non, Monsieur, ni la philosophie, ni la théologie, ni les discours n'opèrent dans les âmes. Il faut que Jésus-Christ s'en mêle avec nous, ou nous avec lui ; [46] que nous opérions en lui, et lui en nous ; que nous parlions comme lui et en son esprit, ainsi que lui-même était en son Père et prêchait la doctrine qu'il lui avait enseignée : c'est le langage de l'Écriture Sainte,

« Il faut donc, Monsieur, vous vider de vous-même pour vous revêtir de Jésus-Christ. Vous saurez que les causes ordinaires produisent des effets de leur nature : un mouton fait un mouton, et un homme un autre homme, De même, si celui qui conduit les autres, qui les forme, qui leur parle, n'est animé que de l'esprit humain, ceux qui le verront, qui l'écouteront et qui s'étudieront à l'imiter deviendront tout humains ; il ne leur inspirera, quoi qu'il dise et qu'il fasse, que l'apparence de la vertu et non pas le fond ; il leur communiquera l'esprit dont lui-même sera animé, comme nous voyons que les maîtres impriment leurs maximes et leurs façons de faire dans l'esprit de leurs disciples.

« Au contraire, si un Supérieur est plein de Dieu, s'il est rempli des maximes de Notre-Seigneur, toutes ses paroles seront efficaces, et il sortira une vertu de lui qui édifiera, et toutes ses actions seront autant d'instructions salutaires qui opéreront le bien dans ceux qui en auront connaissance.

« Pour en venir là, Monsieur, il faut que Notre-Seigneur lui-même imprime en vous sa marque et son caractère. Car de même, que nous voyons un sauvageon sur lequel on a tenté un franc, porter des fruits de la nature de ce même franc ; ainsi nous, misérables créatures, quoique nous ne soyons que chair, que foin et qu'épines, toutefois Notre-Seigneur imprimant en nous son caractère et [47] nous donnant, pour ainsi dire, la sève de son esprit et de sa grâce, unis à lui comme les pampres de la vigne aux ceps, nous faisons le même qu'il a fait sur la terre, je veux dire que nous opérons des actions divines, et enfantons, comme saint Paul tout plein de cet esprit, des enfants à Notre-Seigneur. »

Magnifique programme en vérité, mais comment le remplir ? Le saint l'explique en ces termes à son correspondant et par suite à nous tous prêtres : « Une chose importante, à laquelle vous devez vous appliquer soigneusement, est d'avoir grande communication avec Notre-Seigneur dans l'oraison c'est le réservoir où vous trouverez les instructions qui vous seront nécessaires pour vous acquitter de l'emploi que vous allez avoir. Quand vous aurez quelque doute recourez à Dieu et dites-lui : « Seigneur, qui êtes le Père des lumières, enseignez-moi ce qu'il faut que je fasse en cette rencontre. »

« Je vous donne cet avis non seulement pour les difficultés qui vous feront peine, mais aussi pour apprendre de Dieu immédiatement ce que vous aurez à enseigner, à l'imitation de Moïse, qui n'annonçait au peuple d'Israël que ce que Dieu lui avait inspiré...

« Vous devez encore avoir recours à l'oraison pour demander à Notre-Seigneur les besoins de ceux dont vous aurez la conduite. Croyez assurément que vous ferez plus de fruit par ce moyen que par aucun autre. Jésus-Christ ne s'est pas contenté d'employer ses prédications, ses travaux, ses jeûnes, son sang et sa mort même ; mais à tout cela, il a ajouté l'oraison. Il n'en avait point de besoin pour lui ; ç'a donc été pour nous qu'il a tant de fois prié, et pour [48] nous enseigner à faire de même, tant pour ce qui nous regarde comme pour ce qui touche ceux dont nous devons être avec lui les sauveurs. »

⁴² Abelly, *op.cit.*, III, 492-494.

En lisant ces lignes si convaincantes, on ne doute plus que la vie entière du prêtre ne dépende de sa fidélité à l'oraison. Cet exercice est le principe et le régulateur de son ministère pris dans toute son étendue et sous la diversité de ses formes. Sans cette pratique, non seulement le prêtre ne peut sauver les autres, mais de plus, il ne peut se sauver lui-même, c'est-à-dire remplir le premier de ses devoirs. Telle est bien la pensée du saint dans ce texte puisé à la même source :

« Vous devez avoir recours à Dieu par l'oraison pour conserver votre âme en sa crainte et en son amour ; car hélas ! Monsieur, je suis obligé de vous dire et vous devez savoir, que l'on se perd souvent en contribuant au salut des autres. Tel fait bien en son particulier, qui s'oublie soi-même étant occupé au dehors. Saül fut trouvé digne d'être roi, parce qu'il vivait bien dans la maison de son père : et cependant, après avoir été élevé sur le trône, il déchet misérablement de la grâce de Dieu. Saint Paul châtiât son corps, de crainte qu'après avoir prêché aux autres et leur avoir montré le chemin du salut, lui-même ne fût réprouvé.

« Or, afin de ne pas tomber dans le malheur de Saül, ni de Judas, il faut vous attacher inséparablement à Notre-Seigneur, et lui dire souvent, élevant votre esprit et votre cœur vers lui : « O Seigneur ! ne permettez pas qu'en voulant sauver les autres, je me perde malheureusement ; soyez vous-même mon pasteur, et ne me déniez pas les grâces [49] que vous communiquez aux autres par mon entremise et par les fonctions de mon ministère. »

Il n'est peut-être pas de texte, dans la littérature ecclésiastique, où soit mieux étudiée l'oraison en fonction de la vie sacerdotale. Rien ne fait défaut à cette étude, ni la théorie, ni la pratique. Le problème une fois résolu d'une manière lumineuse, les conséquences, qui en découlent pour la conduite du prêtre, sont déduites avec une logique impeccable.

Nulle part de l'exagération, ni du parti-pris ; partout, au contraire, un accent de sincérité inimitable, un naturel qui laisse loin derrière lui les artifices des plus habiles. La force de l'argumentation n'a rien d'ironique, ni de violent ; elle est empreinte et comme pénétrée de douceur et de tendresse. À la chaleur de la conviction provenant de l'esprit se mêle en effet, pour l'adoucir et l'attendrir, la chaleur de l'amour émanée du cœur. S'il y a de la lumière, et de la plus belle, dans la démonstration magistralement menée par M. Vincent, il y a aussi de l'émotion qui, pour être discrète, n'en est que plus touchante.

Ajoutez aux attraits de cette parole une poésie inspirée à la fois par un sentiment profond de la nature et par la méditation habituelle de l'Évangile. Cette poésie, on la sent, on la devine plutôt qu'on ne la constate, et ce n'est certes pas étranger à son charme.

Ces qualités de lumière et de beauté de force et de douceur exercent sur nous une influence très profonde parce qu'elles sont baignées et comme ruisselantes de cette onction divine qui n'est pas le moins bel apanage de la sainteté. Dans ces pages [50] où se révèle l'âme d'un saint, que faut-il admirer davantage : la clarté d'exposition, l'enchaînement des arguments et leur vigueur, la justesse des comparaisons et leur charme, les élans contenus d'un grand cœur, ou l'accent d'une piété auprès de laquelle la piété des plus fervents d'entre nous n'est qu'un souffle, un rien.

Dans ces pages d'un saint, ce qui plaide avant tout en faveur de l'oraison, ce qui nous y attache le plus, ne le cherchons pas ailleurs qu'en ces prières si simples, si humbles, mises par le bon M. Vincent sur nos lèvres sacerdotales ou plutôt tout au fond de notre âme de prêtre parce qu'elles s'y glissent mieux et y cheminent plus avant qu'aucun discours.

La nécessité de l'oraison solidement démontrée tant pour notre sanctification personnelle que pour le succès de notre ministère, le saint, qui nous tient pour convaincus, nous explique comment il importe de faire oraison pour échapper aux pièges qui nous y attendent. Le premier devoir est de s'y préparer, dès la veille, soit en précisant l'objet de cet exercice, soit en prévoyant

certaines demandes à formuler⁴³, prenant soin cependant de ne pas se tracer un programme bien défini pour ne pas entraver l'action de Dieu en nous.

La principale disposition morale qu'il importe d'avoir, pour se livrer fructueusement à l'oraison, est l'humilité. Nécessaire aux fidèles, elle l'est plus encore aux prêtres puisqu'en leur qualité de chefs, ils sont plus enclins à l'orgueil. Voilà pourquoi [51] le saint les presse de rechercher tout ce qui peut les humilier davantage et les porter à la pratique solide des vertus. Qu'ils se défient beaucoup d'eux-mêmes et prennent garde de se complaire en de belles pensées. Ne serait-ce pas une espèce de blasphème que de sacrifier par cette complaisance à l'idole de la vanité. Vincent de nous en avertit⁴⁴ : toutes les considérations hautes et recherchées ne sont point oraison ; « ce sont plutôt quelquefois des surgeons de la superbe ; et il en va de ceux qui s'y arrêtent et qui s'y plaisent, comme d'un prédicateur qui se pavannerait en ses beaux discours. » S'entretenir, par un secret amour-propre, en des pensées subtiles, extraordinaires, c'est en quelque façon, être idolâtre de son esprit.

Une autre disposition morale étroitement unie à la précédente est la mortification. « Qu'on lise ce que les plus habiles maîtres de la vie spirituelle ont laissé par écrit touchant l'oraison : — remarque le saint⁴⁵ — l'on verra que tous unanimement ont tenu que, pour s'y bien disposer, il faut non seulement mortifier ses yeux, sa langue, ses oreilles, et ses autres sens extérieurs, mais aussi les facultés de son âme, l'entendement, la mémoire et, la volonté ; par ce moyen, la mortification disposera à bien faire l'oraison, et réciproquement l'oraison aidera à bien pratiquer la mortification. »

Sommes-nous humbles et mortifiés, notre âme est docile aux inspirations divines, avide d'écouter Dieu, et comme anéantie en sa présence. Nous voici du coup à l'abri de cette curiosité d'esprit, [52] contre laquelle M. Vincent nous met ainsi en garde⁴⁶ : « Voyez la différence qu'il y a entre la lumière du feu et celle du soleil : pendant la nuit notre feu nous éclaire, et par sa lueur nous voyons les choses, mais nous ne les voyons qu'imparfaitement, nous n'en découvrons que la superficie, et cette lueur ne va pas plus avant.

« Le soleil remplit et vivifie tout par sa lumière ; il ne découvre pas seulement l'extérieur des choses, mais, par une vertu secrète, il pénètre au dedans, il les fait agir et les rend même fructueuses et fertiles, selon la qualité de leur nature. Or, les pensées et les considérations qui viennent de notre entendement ne sont que de petits feux, qui montrent seulement un peu le dehors des objets, et ne produisent rien davantage ; mais les lumières de la grâce, que le soleil de justice répand dans nos âmes, découvrent et pénètrent jusqu'au fond et au plus intime de notre cœur, qu'elles excitent et portent à faire des productions merveilleuses. Il faut donc demander à Dieu que ce soit lui-même qui nous éclaire et qui nous inspire ce qui lui est agréable. »

Nous occupant de théologie, de philosophie, d'exégèse et d'autres sciences ecclésiastiques, nous sommes portés, par habitude intellectuelle, à transformer l'oraison en étude. Si nous n'y veillons de très près, le temps de cet exercice se passe à scruter curieusement le sujet de la méditation, tout comme s'il s'agissait d'un thème de sermon à développer. Notre attention s'applique à bien définir ou à bien argumenter, tantôt elle s'absorbe dans la recherche du fond [53] et tantôt dans celle de la forme. Tout cela au préjudice de la piété.

⁴³ XI, 404, n°168. *Répétition d'oraison du 10 août 1667 sur l'Oraison*. Voir Abelly, *op. cit.*, III, 60.

⁴⁴ XI, 86, n°69. *Extrait d'entretien sur l'Oraison*.

⁴⁵ XI, 90, n°72. *Répétition d'oraison sur l'Oraison*.

⁴⁶ XI, 85, n°69. *Extrait d'entretien sur l'Oraison*.

L'on s'amuse trop — observe judicieusement le saint⁴⁷ — à chercher des raisons, des passages d'auteurs, à tout ajuster et arranger de son mieux. Pourquoi se rompre la tête à force de s'appliquer et de vouloir subtiliser, alors qu'une seule parole de Dieu fait plus que mille preuves et que toutes nos spéculations personnelles⁴⁸. Il faut suivre les lumières d'en-haut et n'y point renoncer pour se mettre à la poursuite d'arguments nouveaux, dont l'âme n'a nul besoin, du moment qu'elle est surnaturellement éclairée.

Vincent condamne ceux qui s'efforcent de se rendre sensible ce qui ne l'est pas de sa nature. D'après lui⁴⁹, « nous devons agir par esprit de foi dans l'oraison, et considérer les mystères et les vertus doucement, humblement, sans faire effort sur l'imagination, et appliquer plutôt la volonté pour les affections et résolutions, que l'entendement pour les connaissances. »

En psychologue profond, le saint se rend compte du rôle considérable joué en chacun de nous par la vie affective. Rien ne se fait d'important ni de parfait chez l'homme sans la participation du cœur. Ce dernier incline la volonté mise en branle par l'intelligence à prendre des résolutions bonnes ou mauvaises selon la nature des sentiments qui la sollicitent.

Quand Vincent parle aux Filles de la Charité, [54] il juge inutile d'insister sur le côté affectif et volontaire de l'oraison puisqu'il n'ignore pas la tendresse et la sensibilité féminines ; en revanche il suit une tactique opposée avec ses missionnaires parce que nous prêtres sommes d'ordinaire peu portés vers les choses du cœur. Hommes d'étude ou hommes d'action, quelquefois les deux ensemble, notre inclination naturelle va aux choses de l'intelligence et de la vie pratique. D'où le bien-fondé d'un appel à la vie affective, et surtout à la volonté.

Le saint reproche aux Prêtres de la Mission de ne pas *s'affectionner* suffisamment dans leur oraison. « Le raisonnement est quelque chose, — dit-il⁵⁰ — mais ce n'est point encore assez ; il faut que la volonté agisse, et non pas seulement l'entendement ; car toutes nos raisons sont sans fruit, si nous ne venons aux affections... Le raisonnement nous fait voir la beauté de la chose, mais il ne nous la donne pas pour cela. Par exemple, je vois une pomme sur un pommier, et encore que je la voie fort bien et que, la considérant, je la trouve fort belle, je ne l'ai pas en ma possession... Le raisonnement nous fait bien voir la vertu, mais il ne nous la donne pas. »

Sous l'empire de cette idée, M. Vincent conseille de s'en tenir à un seul argument s'il suffit à susciter l'amour de la vertu et la haine du vice en laissant ressortir la beauté de celle-là et l'horreur de celui-ci. Quand l'âme prend feu aussitôt, qu'a-t-elle besoin de raisons ? Une personne veut-elle éclairer son logis, à la nuit tombante, que fait-elle ? — se demande [55] le saint⁵¹ — « Elle prend son fusil et fait feu, puis en même temps approche sa mère et allume sa chandelle. Quand elle a fait cela, elle ne bat plus son fusil, elle n'en va pas chercher un autre pour faire et allumer du feu, car elle n'en a plus besoin, la lumière qu'elle a lui suffit pour l'éclairer. » Saint François de Sales ne trouverait pas image plus simple, plus frappante, plus juste.

Vincent indique un moyen pratique d'échapper à la divagation de l'esprit et de réduire par suite le travail de pensée au strict nécessaire. C'est en commençant l'oraison d'en bien comprendre le but précis, la portée particulière⁵². « Car il faut toujours regarder en la méditation,

⁴⁷ XI, 253, n°133. *Répétition d'oraison du 16 août 1655* sur la façon de faire oraison.

⁴⁸ XI, 84, n°68.

⁴⁹ XI, 92, n°73. *Répétition d'oraison sur l'Oraison*.

⁵⁰ XI, 183-184, n°119. *Répétition d'oraison du 27 mai 1655* sur ce qu'il faut, pendant l'oraison, s'attacher plus aux affections qu'aux considérations.

⁵¹ XI, 255, n°133. *Répétition d'oraison du 16 août 1655* : comment il faut faire oraison.

⁵² XI, 356-357, n°155. *Répétition d'oraison du 18 octobre 1656* : Il faut toujours au début de l'oraison voir à quoi tend le sujet proposé.

aussi bien qu'en toute autre chose, la fin de ce qui est proposé, c'est-à-dire la gloire qui en revient à Dieu, le bien et l'utilité qui en reviendra au prochain. »

Quand on se rend bien compte de la raison d'être d'un acte, du terme auquel il doit aboutir, quand on en voit clairement l'utilité, du coup cet acte devient d'un accomplissement facile par l'impression de vie qu'il donne. Méditons-nous avec nonchalance et ennui, neuf fois sur dix, c'est pour n'avoir pas réfléchi sur la fin de cette méditation. Faute de nous être enquis au préalable du pourquoi de nos efforts, nous travaillons mal et à regret. Médite-t-on, par exemple, sur l'élection et la mission des disciples, le but est de s'exciter à prier Dieu d'envoyer en sa vigne de bons prêtres, bien détachés d'eux-mêmes [56] et des biens de la terre, le but est surtout de se demander si l'on est de ce nombre, si l'on répond à cet idéal évangélique par ses pensées, ses désirs et sa conduite.

Toujours dans l'intention de rendre plus vivante l'oraison et par là d'en accroître l'intérêt, M. Vincent recommande d'orienter le plus possible cet exercice vers les exigences et les aspirations de son âme. « Quelques-uns — écrit-il à ce propos⁵³ - ont de belles pensées et de bons sentiments, mais ils ne les appliquent pas à eux-mêmes et ne font pas assez de réflexion sur leur état intérieur... Quand Dieu nous communique quelques lumières et quelques bons mouvements dans l'oraison, il les faut toujours faire servir à ses besoins particuliers ; il faut considérer ses propres défauts, les confesser et reconnaître devant Dieu, et prendre une forte résolution de s'en corriger ; ce qui ne se fait jamais sans quelque profit. » Revenant sur la même pensée, le saint de dire encore⁵⁴ : « L'oraison ne se doit faire que pour en devenir meilleur. »

À l'exemple des grands directeurs de conscience, si M. Vincent s'occupe du double travail de l'esprit et du cœur dans l'oraison, c'est pour en venir à la faculté maîtresse de l'âme, la volonté. Quel but poursuit-il en soumettant ses dirigés à cette pratique, si ce n'est celui de leur apprendre à vouloir. « Faut-il se contenter d'être enflammé et convaincu du sujet que l'on médite et en demeurer là ? — se demande-t-il⁵⁵ — Non-da, mais il faut passer [57] aux résolutions et aux moyens d'acquérir la vertu ou de fuir le vice que l'on médite. »

Dans d'autres circonstances, le saint défend cette idée non moins chaleureusement⁵⁶ : « Il ne suffit pas d'avoir de bonnes affections, il faut passer plus avant et se porter aux résolutions de travailler tout de bon à l'avenir pour l'acquisition de la vertu, se proposant de la mettre en pratique et d'en faire des actes. »

Vincent de revenir en ces termes sur son idée si chère⁵⁷ : « C'est une des plus importantes parties, et même la plus importante de l'oraison, de faire de bonnes résolutions ; et c'est à cela particulièrement qu'il faut s'arrêter, et non pas tant au raisonnement et au discours. »

D'accord avec les maîtres de la direction spirituelle, le saint ne se contente pas des premiers actes de volonté venus. La résolution, pour le satisfaire pleinement, doit porter sur un but unique, précis, prochain et réalisable. De plus, elle doit s'accompagner d'une telle force que toutes les facultés psychologiques concourent à sa production. Et s'il en est ainsi les arrière-pensées et les intentions sous-jacentes deviennent impossibles.

Pour se bien résoudre, — suivant le mot de M. Vincent — il faut n'avoir en vue qu'un seul objet. Se déterminer, par exemple, à mieux remplir tous ses devoirs, à répondre plus fidèlement aux appels de la grâce, à devenir un prêtre parfait sont des fins générales sans influence sur notre

⁵³ XI, 90, n°72. *Répétition d'oraison sur l'Oraison.*

⁵⁴ XI, 254, n°133.

⁵⁵ XI, 255-256, n°133.

⁵⁶ XI, 406, n°168. *Répétition d'oraison* du 10 août 1657 sur l'oraison.

⁵⁷ XI, 87, n°70.

vouloir. [58] Une détermination n'acquiert un sens et une valeur, qu'à condition de lui fixer un but particulier. Au lieu de se résoudre à faire le bien, on se résoudra à pratiquer, le jour même, telle vertu spéciale, à offrir au bon Dieu tel sacrifice, à se montrer, je suppose, plus aimable envers ses confrères, moins dur pour son sacristain en des circonstances qu'il est sage de prévoir.

Saint Thomas d'Aquin, le directeur des directeurs, explique philosophiquement le pourquoi de cette unité de but qui se trouve imposée par les lois mêmes de notre activité psychologique⁵⁸. Comme nos diverses facultés puisent dans l'âme tout ce qu'elles ont d'énergie latente et de vitalité, il en résulte que si l'âme concentre toute sa force sur l'acte d'une de ses puissances, elle ne peut simultanément l'appliquer à l'acte d'une autre de ses facultés, puisque ce qu'elle a de force est déjà entièrement utilisé ailleurs. La conclusion est évidente : je ne puis à la fois vouloir un but de toute mon âme et pourtant m'en proposer un autre ; si je veux vraiment le premier, il m'est impossible de vouloir efficacement le second. Ou aucun de ces buts ne sera réel, ou si l'un des deux est réel, l'autre sera nécessairement illusoire. Comment suivre en même temps des directions opposées ?

Pour saint Bernard⁵⁹, comme pour saint Thomas, vouloir tout ensemble ceci et cela, comme le font la plupart des hommes, c'est au fond ne rien vouloir du tout et, selon le mot de Bossuet, c'est songer à faire paraître aux autres [59] que nous voulons, lors qu'à proprement parler nous ne voulons pas, et à nous le persuader à nous-mêmes. Il faut, d'après saint François de Sales⁶⁰, s'appliquer à ce que Dieu requiert de nous selon notre vocation, fermement et humblement, et ne penser à rien autre, estimant impossible de trouver nul moyen meilleur que celui-là pour nous sanctifier.

Si j'écoute M. Vincent⁶¹, je dois me fixer un acte bien défini, bien précis, aviser aux meilleurs moyens, de l'accomplir et dès aujourd'hui : « Je veux commencer tout de bon, — dois-je me dire — et pour cela je me propose de faire telle et telle chose. »

Il ne suffit pas de choisir une fin particulière et bien limitée, encore faut-il prendre le temps et la peine de s'en former dans l'esprit une idée nette. Le saint nous conseille *de ne point passer légèrement sur nos résolutions, mais de les réitérer et mettre bien en notre cœur*⁶². La chose serait facile, si ce n'était les passions. Vincent nous avertit : souvent elles s'interposent entre notre raison et nos volontés, comme les nuages entre le soleil et la terre, y répandant d'épaisses ténèbres. Aussi, pour agir, est-il bon d'attendre le retour de la lumière.

Les directeurs de conscience se méfient des résolutions prises dans des états d'exaltation parce qu'elles ne s'accompagnent plus de cette maîtrise de soi qui leur est indispensable. Bien se résoudre, c'est le faire posément et paisiblement. Laissons le saint l'expliquer [60] avec sa pénétration psychologique⁶³ : « Il n'est pas nécessaire, ni souvent expédient d'avoir de grands sentiments de cette vertu que nous voulons embrasser, ni même de désirer d'avoir ces sentiments ; car le désir de se rendre sensibles les vertus, qui sont des qualités purement spirituelles, peut quelquefois nuire à l'esprit, et la trop grande application de l'entendement chauffe le cerveau ; comme aussi les actes de la volonté trop souvent réitérés, ou trop violents, épuisent le cœur et l'affaiblissent. Il faut se modérer en toutes choses, et l'excès n'est jamais louable en quoi que ce puisse être, particulièrement dans l'oraison ; il faut agir modérément et suavement et conserver toujours la paix de l'esprit et du cœur. »

⁵⁸ Ia, 2ae, q. XXXVII, a. 1.

⁵⁹ *Traité de la maison intérieure*, c. XXXIV, 71.

⁶⁰ *Les vrais entretiens spirituels*, c. VII. *Des trois lois spirituelles*.

⁶¹ XI, 256, n°133.

⁶² XI, 407, n°168.

⁶³ XI, 407, n°168.

S'il est nécessaire, pour le développement du vouloir, de fixer à ses résolutions un but particulier et d'en avoir une vue distincte, il convient aussi de leur assigner une fin de réalisation prochaine. À ne pas le faire, on courrait le risque de ressembler à ce paresseux du livre des Proverbes⁶⁴ qui veut de loin ce qu'il faut vouloir, mais dont les bras tombent de langueur dès qu'il regarde le travail de près. Le Fondateur de la Mission veut qu'on se détermine pour un acte d'exécution immédiate. S'agit-il d'un vice ou d'un défaut à corriger, saisissons la première occasion de le combattre.

Un mal plus grave est de donner à ses résolutions un but inaccessible. Mieux vaut en ce cas ne se résoudre à rien, car la volition de l'irréalisable est pour ainsi dire, la perversion de la volonté ou tout au moins la méconnaissance de sa raison d'être. [61] « C'est le mal des maux — écrit saint François de Sales⁶⁵ — entre ceux qui ont des bonnes volontés, qu'ils veulent toujours être ce qu'ils ne peuvent être. » Vincent de Paul signale à Mlle Legras comme dangereuse la résolution de faire plus qu'elle ne fait et que Dieu ne lui donne le moyen de faire. Pour n'être pas rare chez les religieuses, ce défaut se rencontre chez quelques prêtres surtout au début du ministère.

Alors même que nos résolutions auraient un but particulier, précis, prochain et réalisable, sans force elles seraient d'utilité douteuse. Dépourvues d'énergie, nos volitions ne nous sont même d'aucun secours. C'est la pensée de l'auteur de *l'Imitation* dans les lignes suivantes⁶⁶ : « Si celui qui forme de saintes résolutions ne laisse pas de retomber, que fera celui qui n'en forme jamais ou qui n'en forme que faiblement ». Combien terrible pour les natures hésitantes et molles, ce rapprochement entre le défaut total de détermination et les résolutions effectives mais faibles !

Sainte Thérèse, femme énergique s'il en fut, juge nécessaire la force de caractère. « On est beaucoup plus ferme vis-à-vis de soi-même quand on s'est dit : quoi qu'il arrive, je ne céderai jamais. » La sainte raisonne à la manière des grands capitaines pour lesquels la victoire définitive appartient à ceux qui veulent vaincre, alors même qu'ils sont vaincus.

Pour saint Vincent de Paul⁶⁷, « le principal fruit de l'oraison consiste à se bien résoudre, [62] mais à se résoudre *fortement*, à bien fonder ses résolutions, s'en bien convaincre, se bien préparer à les exécuter, et prévoir les obstacles pour les surmonter. » Quand l'oraison n'aboutit pas à des résolutions sérieuses, c'est qu'elle est mal faite. Il en est de cet exercice comme d'un arbre : produit-il des fruits savoureux, il est bon ; en produit-il de mauvais, lui-même ne vaut rien⁶⁸.

Malgré sa persévérance à méditer, chaque matin, sur les devoirs de son état, un prêtre ne réalise-t-il presque aucun progrès, doit-on en rendre responsable sa volonté faible et paresseuse ? Ce n'est pas toujours vrai, loin de là. L'échec tient souvent à l'orgueil. Le tort de cet ecclésiastique — le nôtre peut-être — est d'envisager l'oraison d'une manière trop humaine, au lieu de se placer d'abord au point de vue surnaturel, de compter sur ses propres forces alors qu'il devrait recourir humblement à la prière dans un double sentiment de défiance profonde et entière vis-à-vis de lui-même et de confiance absolue en Dieu seul. Si M. Vincent nous approuve de former de bonnes résolutions en notre cœur et de nous y affermir par nos efforts, il nous rappelle qu'il n'est pas en notre pouvoir de les mettre en pratique et d'en obtenir de bons effets sans la miséricorde de Dieu et l'action de sa grâce.

⁶⁴ Proverbes, XIII, 4.

⁶⁵ *Lettre à une religieuse*, 3 avril 1606.

⁶⁶ Livre premier, ch. XIX.

⁶⁷ XI, 87, n°70.

⁶⁸ XI, 403, n°168.

Cette doctrine s'oppose au découragement en l'attaquant dans sa racine. A-t-on manqué aux résolutions prises, en plusieurs rencontres et pendant des mois, des années, n'en aurait-on même mise aucune en pratique, qu'il faudrait toujours les renouveler. « Les fautes passées doivent bien [63] nous humilier, mais non pas nous faire perdre courage ; et en quelque faute que l'on tombe, il ne faut pas pour cela rien diminuer de la confiance que Dieu veut que nous ayons en lui, mais prendre toujours une nouvelle résolution de s'en relever, moyennant le secours de la grâce. »

Et le saint d'éclairer sa pensée par ce rapprochement entre la thérapeutique physique et la thérapeutique morale⁶⁹ : « Quoique les médecins ne voient aucun effet des remèdes qu'ils donnent à un malade, ils ne laissent pas pour cela de les continuer et réitérer, jusqu'à ce qu'ils reconnaissent quelque espérance de vie. Si donc l'on continue ainsi d'appliquer des remèdes pour les maladies du corps, encore qu'on n'y voie aucun amendement, à plus forte raison doit-on faire de même pour les infirmités de nos âmes, dans lesquelles, quand il plaît à Dieu, la grâce opère de très grandes merveilles. »

Les déterminations généreuses, prises en fin d'oraison, sont si nécessaires à toute vie religieuse, et principalement à celle du prêtre, qu'il y aurait imprudence à y renoncer, sous quelque prétexte que ce soit. M. Vincent l'explique ainsi⁷⁰ : « Pour avoir été infidèle à exécuter ses résolutions, il ne faut pas désister d'en prendre de nouvelles en toutes ses oraisons ; de même qu'encore qu'il ne paraisse point de profit de la nourriture qu'on prend, on ne laisse pas pour cela de manger. »

Quelques lignes en terminant ce chapitre sur le choix des sujets d'oraison. Le Fondateur de la Mission engage les prêtres à méditer [64] d'ordinaire sur l'Évangile⁷¹. Appelés par leur sacerdoce à remplir auprès des fidèles l'office du Christ, ils doivent être animés de son esprit et se conduire en toutes circonstances suivant ses maximes. D'où le devoir pour eux de se documenter à bonne source sur les pensées du Seigneur, sur ses sentiments et ses principes d'action. Et comme l'Évangile est de tous les livres celui où se reflète sans déformation la physionomie morale du Maître, celui qui en narre le plus exactement l'histoire et qui le fait vivre en quelque sorte sous nos yeux, il nous importe, à nous ecclésiastiques, de faire de cet ouvrage l'objet par excellence de nos méditations et de nos lectures.

M. Vincent recommande de ne pas se contenter, dans les oraisons sur les mystères, d'une vue d'ensemble et de considérations d'ordre général, mais de réfléchir, au contraire, sur les moindres détails du mystère, parce qu'il n'en est aucun, si petit et si insignifiant puisse-t-il paraître, dans lequel ne se trouvent de grands trésors cachés. Ces détails inaperçus de la plupart des âmes sont des grains de sénevé qui produisent de grands arbres, quand il plaît à Notre-Seigneur y répandre sa bénédiction⁷².

Un des conseils du saint les plus pratiques est de méditer souvent, au moins une fois par mois, sur les vices et les défauts auxquels nous sommes le plus portés. Voici en quels termes imagés il exprime son sentiment⁷³ : « Je considère quelquefois ici à notre sacristie la pierre sur laquelle l'eau tombe ; [65] quoique pierre dure et quoique ce ne soit que goutte à goutte, elle ne laisse pas de la caver⁷⁴. Ainsi nous avons lieu d'espérer que ces sujets, médités et remédités plusieurs fois, donneront, avec la grâce de Dieu, quelque impression à nos cœurs, quoique peut-être aussi durs que la même pierre. »

⁶⁹ XI, 88, n°70.

⁷⁰ XI, 87, n°70.

⁷¹ XII, 128, n°197. *Conférence du 14 février 1659 sur les maximes évangéliques.*

⁷² XI, 89-90, n°71. *Répétition d'oraison sur l'Oraison.*

⁷³ XI, 188, n°120. *Conférence du 10 juin 1655 sur la superbe.*

⁷⁴ *Caver* : creuser.

Le saint recommande de ne pas se livrer à l'oraison par caprice, mais par devoir⁷⁵. C'est le moyen d'être fidèle à cet exercice, alors même qu'on en est naturellement dégoûté. Personne n'est maître de ses impressions et de ses attrait⁷⁶. Malheur au prêtre qui les prend pour règle de ses rapports avec Dieu : un jour il prolongera sa méditation outre mesure, et le lendemain il la fera trop courte ou l'omettra tout à fait. Sa vie religieuse sera sans suite, et partant sans valeur. Efforçons-nous de méditer dans l'esprit de Jésus-Christ, à sa manière, c'est la seule bonne.

Écoutons tous cet appel si pressant de saint Vincent de Paul⁷⁷ : « Donnons-nous bien à cette pratique de l'oraison, puisque par elle nous viennent tous les biens. Si nous persévérons dans notre vocation, c'est grâce à l'oraison ; si nous réussissons dans nos emplois, si nous ne tombons pas dans le péché, si nous demeurons dans la charité, si nous sommes sauvés, tout cela c'est grâce à l'oraison. Comme Dieu ne refuse rien à l'oraison, aussi il n'accorde presque rien sans oraison ; non rien, pas même l'extension de son Évangile et ce qui intéresse [66] le plus sa gloire : *Rogate Dominum messis*. Mais, Seigneur, cela vous regarde et vous appartient. N'importe ! *Rogate Dominum messis*. Demandons tout humblement à Dieu qu'il nous fasse entrer dans cette pratique. »

[67]

CHAPITRE III

BEL EXEMPLE D'ORTHODOXIE

Saint Vincent de Paul est un guide très sûr au point de vue doctrinal. Son orthodoxie qui n'est jamais en défaut repose sur deux appuis solides : son esprit de soumission au Saint-Siège et à l'Église, sa prudence de serpent. Une intuition merveilleuse lui fait découvrir l'erreur alors qu'elle n'est encore connue de personne et qu'elle se cache sous les dehors de la vérité. Le saint a non seulement le sens du vrai, il en a de plus la passion, et c'est merveille de le voir mettre à son service les ressources d'une diplomatie remarquable et d'une volonté persévérante.

Le Fondateur de la Mission témoigne en toutes circonstances de son attachement au Saint-Siège. Tout ordre venu de Rome est sacré pour lui. Faisant allusion à une œuvre importante, il écrit⁷⁸ : « Dieu nous y appelle par le Pape auquel il y a conscience de ne pas obéir. Je me sens pressé intérieurement de le faire, dans la pensée qu'en vain ce pouvoir, que Dieu a donné à son Église d'envoyer annoncer [68] l'Évangile par toute la terre, résiderait en la personne de son chef, si ses sujets n'étaient obligés d'aller aux lieux où il envoie travailler à l'extension de l'empire de Jésus-Christ. » Sous l'impulsion de ce sentiment, il ne se laisse arrêter par aucun obstacle. Rome le veut, il n'y a qu'à se soumettre.

À propos de la Constitution *Ad sacram*, du 16 octobre 1656, par laquelle Alexandre VII renouvelle les condamnations portées par son prédécesseur contre les Jansénistes, le saint presse Jean Deslyons de reconnaître ses erreurs. Réfutant ses objections, il lui écrit ces lignes où brille

⁷⁵ XI, 325, n°147. *Répétition d'oraison* du 11 mars 1656.

⁷⁶ XI, 91, n°73.

⁷⁷ XL, 407, n°168.

⁷⁸ III, 189, n°949. *Lettre à Jean Dehorgny, Supérieur de la Mission à Rome*.

sa foi en l'infaillibilité pontificale⁷⁹ : « D'attendre que Dieu vous envoie un ange pour vous éclairer davantage, il ne le fera pas ; il vous renvoie à l'Église, et l'Église assemblée à Trente vous renvoie au Saint-Siège...

D'attendre que le même saint Augustin revienne s'expliquer lui-même, Notre-Seigneur nous dit que, si l'on ne croit pas aux Écritures, on croira encore moins à ce que les morts ressuscités nous diront. Et s'il était possible que ce saint revint, il se soumettrait encore, comme il a fait autrefois, au Souverain Pontife. »

Si M. Vincent tremble davantage pour le salut de Deslyons que pour le salut de tout autre, en voici la raison écrite de sa main⁸⁰ : « Vous avez plus sujet de craindre pour vous-même que pour la plupart de ceux qui trempent dans ces erreurs, parce que vous en avez reçu, et non pas eux, un éclaircissement particulier de la part de notre Saint-Père. » [69] Toujours le même esprit de soumission au Saint-Siège.

Non content d'accepter, les yeux fermés, toutes les décisions de Rome et de les tenir pour certaines et définitives, le saint admire avec quelle prudence ces décisions sont prises. À propos d'un arrêt contradictoire rendu contre les Jansénistes, il écrit⁸¹ : « Le Saint-Siège a usé de toutes les précautions imaginables pour ôter tout prétexte à nos partis de s'en plaindre. Il les a ouïes plusieurs fois en particulier et en public, non seulement les premiers docteurs envoyés pour empêcher que Sa Sainteté prononçât⁸², mais les seconds, qui étaient allés au secours⁸³, qui ont parlé trois ou quatre heures durant en sa présence, lisant un grand cahier qu'ils avaient apporté de Paris tout dressé. »

C'est un triomphe pour le Pape, et Vincent de s'en réjouir : « Béni soit Dieu de ce que tous leurs efforts ont été inutiles et que les âmes jouissent de la paix par la connaissance de la vérité que ces gens-là ont voulu obscurcir. »

La joie anime d'un bout à l'autre toutes les lettres écrites par le saint après chacune des condamnations dont le Jansénisme est frappé. C'est avec le plus vif intérêt qu'il en observe les effets : « Tout Paris en a tressailli de joie, — écrit-il à Mgr de Solminihac⁸⁴ — au moins ceux du bon parti, et les autres témoignent de s'y vouloir soumettre. [70] M. Singlin, qui en est le patriarche avec M. Arnauld, a dit qu'il fallait obéir au Saint-Siège ; et M. du Hamel, curé de Saint-Merry, l'un des arcs-boutants de cette nouvelle doctrine, s'est offert de publier lui-même la bulle en son église. Plusieurs des principaux, comme M. et Mme de Liancourt, disent qu'ils ne sont plus ce qu'ils étaient. Bref, on espère que tous acquiesceront. Ce n'est pas que quelques-uns n'aient peine d'avaler la pilule et disent même que, quoique les sentiments de Jansénius soient condamnés, les leurs ne le sont pas ; mais ceci, je ne l'ai ouï dire qu'à une personne. Tant il y a, Monseigneur, que cette décision est une grâce de Dieu si grande que tout le monde en fait fête ici, et ceux qui savent le mal que ces agitations passées ont fait, ne peuvent assez reconnaître un tel bien. »

La prudence du Fondateur de la Mission et son intuition merveilleuse au point de vue doctrinal le mettent en garde contre les opinions nouvelles. Surnaturel en tout et vis-à-vis de tous, il ne se laisse pas subjugué, comme tant d'autres prêtres, par la valeur intellectuelle et l'austérité de vie du grand Arnauld ou de l'abbé de Saint-Cyran.

⁷⁹ VI, 268, n°2238. *Lettre à Jean Deslyons, Doyen de Senlis.*

⁸⁰ VI, 269.

⁸¹ IV, 622, n°1636. *Lettre à Alain de Solminihac, Évêque de Cahors, 5 juillet 1653.*

⁸² Louis de SAINT-AMOUR, Noël DE LA LANE, Louis ANGRAN, Jacques BROUSSE.

⁸³ Le Père DESMARES, de l'Oratoire, et Nicolas MANESSIER (Ces deux dernières notes sont d'après P. COSTE).

⁸⁴ IV. 620-621.

Vincent ne s'illusionne pas sur l'importance du mouvement janséniste et sur la gravité de ses conséquences. En 1647, il signale le danger de ces opinions étranges venues de tous côtés. Elles font un tel ravage — écrit-il⁸⁵ — qu'il semble que la moitié du monde soit là-dedans. Le saint n'est pas homme à crier casse-cou et à se croiser les bras. Rien ne l'arrête dans sa lutte contre ces théories erronées, [71] ni le prestige de leurs tenants, ni leur succès auprès d'un grand nombre d'ecclésiastiques et de religieuses. S'il les combat directement et indirectement, par douceur et par force, ce n'est chez lui ni zèle inconsidéré, ni parti pris, ni obstination naturelle.

Pour se départir de son esprit de conciliation, ce pacifique y est sûrement poussé par des raisons graves. Ces motifs, il les expose dans une longue lettre datée du 25 juin 1648⁸⁶. Le premier est son rôle au Conseil des affaires ecclésiastiques et l'attitude prise au sein du Conseil contre les opinions nouvelles par la reine, le cardinal Mazarin, le chancelier Pierre Séguier et le pénitencier Jacques Charton.

Un second motif est le but poursuivi par Jean du Verger de Hauranne et ses partisans. Il n'est autre que de ruiner l'Église, tout comme Calvin se proposait de le faire, en son temps. L'abbé de Saint-Cyran n'a-t-il pas dit à M. Vincent qu'à ses yeux Calvin n'avait eu qu'un tort, celui de s'être mal défendu ?

Documenté sur le sens et la portée des opinions nouvelles, le saint ne l'est pas moins sur les doctrines condamnées qui en sont la source. Il n'ignore pas le Baïanisme et les condamnations dont il a été l'objet de la part des papes Pie V, Grégoire XIII et Urbain VIII.

Une des raisons les plus fortes de s'opposer au Jansénisme est le préjudice causé aux âmes pieuses par le livre *De la fréquente communion*. Le succès de l'œuvre du grand Arnauld est un malheur [72] pour l'Église. « La lecture de ce livre, — déplore Vincent⁸⁷ — au lieu d'affectionner les hommes à la fréquente communion, les en retire plutôt. L'on ne voit plus cette hantise des sacrements qu'on voyait d'autres fois, non pas même à Pâques. Plusieurs curés de Paris se plaignent de ce qu'ils ont beaucoup moins de communians que les années passées. Saint-Sulpice en a 3 000 de moins ; M. le curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, ayant visité les familles de la paroisse après Pâques, en personne et par d'autres, nous dit dernièrement qu'il a trouvé 1 500 de ses paroissiens qui n'ont point communie ; et ainsi des autres. »

Le saint constate, non sans tristesse, qu'on ne voit, pour ainsi dire, plus personne s'approcher de la sainte table aux premiers dimanches du mois et même aux fêtes principales. Le plus déplorable est qu'il en est ainsi dans les communautés religieuses, sauf chez les Jésuites. Vincent réfute ensuite toutes sortes d'objections qu'il serait trop long d'exposer. Deux sont à retenir. Comme son correspondant prétend qu'il s'agit là de pures spéculations, le saint de répondre⁸⁸ : « Il est vrai de quelques-unes ; et quoique d'autres soient telles, faut-il pour cela se taire et laisser altérer le fond des vérités par ces subtilités ? Le pauvre peuple n'est-il pas obligé de croire et par conséquent d'être instruit des choses de la Trinité et du Saint-Sacrement qui sont si subtiles.

Quant à l'autre objection, pour se porter sur des objets différents, elle n'a rien perdu aujourd'hui [73] de son actualité. Vincent la formule ainsi⁸⁹ : N'y a-t-il pas sujet de craindre qu'en pensant arrêter ce torrent des nouvelles opinions, l'on enflamme davantage les esprits. « À quoi je réponds que, si cela était, il ne faudrait point s'opposer aux hérésies, à ceux qui nous veulent ravir la vie ou le bien, et que le berger ferait mal de crier au loup. »

⁸⁵ III, 183, n°942. *Lettre à Jean Dehorgny, Supérieur de la Mission à Rome.*

⁸⁶ III, 318-331, n°1043. *Lettre à Jean Dehorgny, Prêtre de la Mission à Rome.*

⁸⁷ III, 321-322.

⁸⁸ III, 327-328.

⁸⁹ III, 328.

Le saint crie au loup de toutes ses forces et avec une persévérance que rien ne déconcerte. Son biographe le suit pas à pas dans cette lutte contre le Jansénisme où il fait preuve d'autant de caractère que d'habileté. Dieu l'avait préparé à ce rôle en lui inspirant une crainte instinctive de toute proposition contraire à la foi. « J'ai toute ma vie appréhendé de me trouver à la naissance de quelque hérésie, — déclare-t-il⁹⁰ — je voyais le grand ravage qu'avait fait celle de Luther et de Calvin, et combien de personnes de toutes conditions en avaient sucé le pernicious venin en voulant goûter les fausses douceurs de leur prétendue réforme. J'ai toujours eu cette crainte de me trouver enveloppé dans les erreurs de quelque nouvelle doctrine, avant que de m'en apercevoir. Oui, toute ma vie, j'ai appréhendé cela. »

Dieu met la passion d'orthodoxie du saint à une rude épreuve, d'autant plus dure qu'elle se prolonge pendant des années. L'hérésie qu'il repousse de toutes les énergies de son être, Vincent la rencontre de bonne heure et chez un ami très cher, le trop célèbre Saint Cyran. L'abbé Henri Brémond les représente vivant dans une intimité fraternelle. [74] Bourse commune, causeries fréquentes, et, s'il n'avait tenu qu'à Saint Cyran, même logis. « Nous imaginons sans peine leurs attitudes respectives : — écrit l'académicien⁹¹ — du côté de Vincent de Paul, vénération tendre, mais aussi réservée ; de l'autre côté, bonté protectrice et très confiante. »

Retracer les relations de ces deux hommes si opposés d'esprit et de caractère n'entre pas dans le plan de ce chapitre. Encore moins il n'y a pas lieu de les expliquer d'une manière ou d'une autre. Peu nous importe ici de connaître ce qu'a pensé le saint de la valeur morale du célèbre abbé. Le seul point qui nous intéresse est son attitude au point de vue doctrinal : ne sacrifie-t-il en rien son orthodoxie à une amitié vieille de quinze ans ? Si la question précédente n'a pas, et ne peut avoir, de réponse définitive, celle-ci, par contre, ne soulève aucune discussion. Tout le monde est d'accord pour admettre qu'en aucun temps le saint n'a subi l'influence de son compatriote et ami.

Psychothérapeute remarquable pour son époque, M. Vincent se rend trop bien compte des anomalies psychiques de Saint Cyran pour prendre au sérieux ses remarques sur la Religion. Au lieu d'y voir l'expression de pensées profondes, il les tient pour des boutades d'un pessimiste. Les prendre au sérieux, y répondre serait les multiplier et les renforcer. L'expérience lui a montré qu'avec les nerveux le meilleur remède est souvent le mutisme. [75] L'on perd toute influence à vouloir les heurter de front. Il use de douceur jusqu'au jour où son ami devient un danger pour l'Église par son hostilité contre elle et par ses propositions nettement hérétiques. Alors le saint s'efforce par tous les moyens de ramener le coupable dans le droit chemin avant d'en venir à la rupture complète. Il va même jusqu'à plaider en sa faveur pour le faire sortir du fort de Vincennes où Richelieu la tient enfermé.

Les échos de ces luttes nous sont parvenus sous la forme de réponses d'une force et d'une logique admirables, réponses de l'humble M. Vincent à l'orgueilleux Saint Cyran. Celui-ci attaque-t-il l'Église, celui-là de prendre sa défense en ces termes⁹² : « Voulez-vous plutôt croire vos sentiments particuliers que la parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel a dit qu'il édifierait son Église sur la pierre, et que les portes de l'Enfer ne prévaudraient point contre elle ? L'Église est son épouse, il ne l'abandonnera jamais ; et le Saint-Esprit l'assiste toujours. »

⁹⁰ XI, 37, n°22. *Extrait d'entretien.*

⁹¹ *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, tome IV. *La Conquête mystique. L'École de Port-Royal.* Paris 1920, p. 71.

⁹² Louis ABELLY. *La vie de saint Vincent de Paul, nouvelle édition complète annotée par un Prêtre de la Mission.* Paris, 1891, tome II, p. 628.

Comme Saint Cyran soutient une doctrine anathématisée, Vincent de s'écrier avec stupeur : « Ah ! Monsieur ! comment osez-vous préférer votre jugement aux meilleures têtes du monde et à tant de saints prélats assemblés au concile de Trente qui ont décidé ce point ? »

D'après Abelly⁹³, le Fondateur de la Mission fit une suprême tentative pour sauver son ami. Le fait se passe peu de temps avant l'incarcération [76] de ce dernier. Au cours d'un large entretien, le saint démontre à cet obstiné qu'il se porte tort en soutenant des propositions condamnées par l'Église, puis il lui reproche d'avoir voulu l'entraîner dans l'erreur, lui et sa Congrégation ; enfin, avec larmes et d'une voix affectueuse, il le conjure de rentrer au bercail et de n'en plus sortir. « M. Vincent — écrit Abelly — lui parla avec tant de force qu'il en demeura comme interdit ; en sorte qu'il ne lui répondit pas pour lors un seul mot. Néanmoins il eut peine à digérer cet avertissement, qui lui était demeuré sur le cœur. Étant allé en son abbaye, il écrivit, un mois après, une grande lettre pour se justifier. »

Cette fois, Saint Cyran ne dissimule pas le dessein qu'il avait conçu d'attirer à son parti Vincent et ses missionnaires. La lettre en question est un chef-d'œuvre de rancœur et d'orgueil.

Après la mort de son irréductible ami, le saint redouble de vigilance et de courage dans sa lutte contre le Jansénisme grandissant. L'un des premiers, il attire l'attention des dignitaires ecclésiastiques et des théologiens sur *l'Augustin* de Jansénius et sur un ouvrage de Barcos intitulé : *De l'autorité de saint Pierre et de saint Paul*. Après avoir sérieusement étudié *l'Augustin*, il supplie des personnes compétentes, entre autres, l'érudit évêque de Lavaur, Mgr de Raconis, d'écrire au plus tôt une réfutation détaillée de ce livre, en même temps qu'il écrit au cardinal de Grimaldi pour s'en faire un allié contre l'erreur.

Appelé par la reine-mère dans ses conseils, dès le commencement de la régence, M. Vincent prouve à Sa Majesté et à Mazarin qu'il leur faut combattre [77] les Jansénistes pour la sécurité de l'État et pour le bien de la religion en France. Il use de son influence et des ressources de sa diplomatie pour faire choisir des professeurs et des prédicateurs hostiles à Port-Royal. Dans ses fréquents entretiens avec le Nonce et le chancelier Séguier il avise aux meilleures mesures à prendre contre les opinions nouvelles.

Devant les progrès de l'erreur qui s'étend des communautés religieuses aux établissements scolaires et aux familles, le champion de la vérité multiplie ses prières et ses sacrifices, cet humble de cœur fait violence au Ciel par ses jeûnes et par ses larmes. Quelle n'est sa joie d'apprendre qu'il est question parmi les évêques de recourir au Saint-Siège pour mettre fin à ces désordres qui n'ont que trop duré. Tous ses efforts tendent dès lors à faire aboutir, ce projet. Dans ce but, il écrit à plusieurs prélats des lettres ou plutôt de vrais mémoires où le problème à résoudre est examiné sous toutes ses faces⁹⁴ : « Ces lettres de M. Vincent, — écrit Abelly — aussi bien que toute sa conduite en cette affaire, font assez connaître que le seul motif de la gloire de Dieu et du salut des âmes le portait à s'y employer. »

Un des plus grands services rendus par le Fondateur de la Mission est d'avoir contribué pour une très large part à la députation auprès du Saint-Siège des trois théologiens Hallier, Joisel et Lagault. Ces docteurs en Sorbonne, munis des instructions diplomatiques de M. Vincent et soutenus de ses encouragements, finirent, non sans peine, [78] par convaincre de fausseté leurs adversaires et par obtenir du Pape Innocent X la condamnation du Jansénisme.

À la suite d'Abelly⁹⁵, citons un texte du saint où se manifestent avec évidence sa sûreté de jugement et sa fermeté de caractère au point de vue doctrinal. Quoi, dit à Vincent l'un de ses

⁹³ ABELLY, *op. cit.*, II, 536.

⁹⁴ ABELLY en cite plusieurs, *op.cit.*, tome II, 547 à 558.

⁹⁵ *Op.cit.*, II, 575.

amis, veut-on pousser à bout les Messieurs de Port-Royal ? « Ne vaudrait-il pas mieux faire un accommodement de gré à gré ? Ils y sont disposés, si on les traite avec plus de modération ; et il n'y a personne plus propre que vous pour adoucir l'aigreur qui est de part et d'autre, et pour faire une bonne réunion. »

Qui de nous n'a entendu des paroles analogues au sujet des modernistes ? D'après le sentiment de plusieurs, il fallait agir doucement contre eux avec toutes sortes d'égards et des précautions infinies. À l'exception de Pie X, dont l'intelligente énergie a frappé d'un coup mortel le Modernisme, il ne s'est rencontré personne pour répondre aux partisans des demi-mesures avec autant de justesse et de force que le fit Vincent de Paul dans les lignes suivantes où se trouve magistralement tracée la conduite à tenir dans des conditions semblables :

« Lorsqu'un différend est jugé, il n'y a point d'autre accord à faire que suivre le jugement qui en a été rendu. Avant que ces Messieurs (de Port-Royal) fussent condamnés, ils ont fait tous leurs efforts pour que le mensonge prévalût sur la vérité, et ils ont voulu emporter le dessus avec tant d'ardeur, qu'à peine osait-on leur résister ; ils ne voulaient pour lors entendre à aucune composition. Depuis même que le Saint-Siège a décidé les questions [79] à leur désavantage, ils ont donné divers sens aux Constitutions pour en éluder l'effet. Et quoique, d'ailleurs, ils aient fait semblant de se soumettre sincèrement au Père commun des fidèles et de recevoir les Constitutions dans le véritable sens auquel il a condamné les propositions de Jansénius, néanmoins les écrivains de leur parti qui ont soutenu ces opinions, et qui ont fait des livres et des apologies pour les défendre, n'ont pas encore dit, ni écrit un mot pour les désavouer. Quelle union donc pouvons-nous faire avec eux, s'ils n'ont une véritable et sincère intention de se soumettre ? Quelle modération peut-on apporter à ce que l'Église a décidé ? Ce sont des matières de foi qui ne peuvent souffrir d'altération, ni recevoir de composition, et, par conséquent nous ne pouvons pas les ajuster aux sentiments de ces Messieurs-là ; mais c'est à eux de soumettre les lumières de leur esprit et à se réunir à nous par une même créance et par une vraie et sincère soumission au Chef de l'Église. Sans cela, il n'y a rien à faire qu'à prier Dieu pour leur conversion. »

La lecture de cette déclaration de principes est, pour nous prêtres, des plus instructives. Elle nous éclaire sur une confusion regrettable. Plusieurs regardent comme fermeté de caractère ce qui n'est, de leur part, qu'ardeur combative et violence. Dans nos luttes contre les opinions d'une orthodoxie douteuse, ne suivons pas l'impulsion de la nature. S'il importe d'être sur la défensive vis-à-vis de la doctrine puisqu'elle est suspecte, il ne faut pourtant pas s'irriter contre son auteur. C'est mal servir la cause de la vérité que de combattre ses ennemis avec colère. [80]

Au lendemain d'une belle victoire sur le Jansénisme, quel calme et quelle dignité dans les paroles de M. Vincent. Il y a loin de cette attitude à celle de la plupart des vainqueurs qui, dans le délire du triomphe, ont toutes les audaces. Autant ces derniers se possèdent peu, autant le saint demeure maître de lui. Pas un mot ne sort de ses lèvres qui ne soit réfléchi, mesuré, opportun. Aussi une impression de force extraordinaire se dégage-t-elle de sa déclaration de principes.

Le Fondateur de la Mission a un singulier mérite de ne pas se départir de cette possession de soi. En dehors de la joie du triomphe, la connaissance qu'il a des Jansénistes est de nature à le mettre hors de lui. Rien de plus révoltant pour un humble et un sincère, s'il en fut, que l'orgueil et l'hypocrisie érigés en système. Telle est bien la tactique des adversaires, il en a la preuve.

Soyons fermes de caractère au point de vue doctrinal, pas d'accommodement avec l'erreur ; imitons aussi la vigilance de Vincent en nous tenant au courant des menées de l'ennemi afin de percer à jour ses intentions et de déjouer ses plans. Toujours à l'imitation du saint, luttons avec prudence et diplomatie. Qu'il s'agisse des intérêts supérieurs de la Religion ou de nos affaires personnelles, le proverbe, *Aide-toi, le Ciel t'aidera*, est rigoureusement vrai.

La diplomatie du saint est faite, au point de vue moral, d'humilité, de patience et de bonté. S'il ne dépend pas de nous d'être bons observateurs et fins psychologues, il est à notre portée de travailler, avec la grâce de Dieu, à devenir plus humbles, [81] plus patients et plus compatissants aux misères humaines que nous le sommes.

En homme prudent, le Fondateur de la Mission défend à ses missionnaires la lecture des opuscules et feuilles volantes où sont exposées des opinions suspectes. Permettre de les lire serait ouvrir la voie à des discussions sans fin puisque chacun voudrait faire prévaloir son avis. Autant il est nécessaire de connaître les dogmes et les vérités théologiquement certaines, autant il est dangereux pour la majorité des prêtres de s'intéresser à questions subtiles. Et le saint de citer à ce sujet l'exemple de Notre-Seigneur et de saint Pierre. Jésus interdisait aux apôtres de discuter avec les scribes et les pharisiens à cause du levain de leur doctrine. Quant à Pierre, il défendit aux premiers Chrétiens d'émettre leurs opinions personnelles sur le sens des Écritures, parce que nos saints Livres sont quelquefois obscurs et d'une interprétation difficile⁹⁶.

Après quelques mots sur le respect dû aux manières de voir différentes des docteurs sur ces problèmes, le saint fait au Supérieur Pierre Cabel cette sage recommandation⁹⁷ : « Je vous prie, Monsieur, de ne pas souffrir qu'il entre chez vous de ces papiers volants, ni qu'on y avance de ces propositions qui ne servent qu'à mettre la discorde entre les frères et à mésédifier les externes qui trouveraient à redire à notre curiosité et à notre babil, s'ils voyaient lire et parler de ces libelles et de ces nouveautés, et encore plus s'ils nous voyaient prendre parti. » [82]

Vincent a raison, ne perdons pas à disserter sur des théories bizarres un temps qui trouverait un si bon emploi dans l'étude des grands problèmes religieux et sociaux.

La prudence du Fondateur de la Mission s'étend à tout. C'est ainsi qu'à propos de la découverte d'une petite statue de Notre-Dame à Fieulaine, près de Saint-Quentin, il écrit au Frère Jean Parre ces lignes⁹⁸ : « Quant à la dévotion et au concours du peuple vers l'image trouvée⁹⁹, il faudrait que Mgr l'évêque en fût averti, ou Messieurs les grands Vicaires, pour prendre connaissance des miracles prétendus et arrêter l'abus, s'il y en a. »

Un exemple typique de la diplomatie du saint dans sa lutte contre l'erreur est son attitude après la condamnation du Jansénisme par Innocent X. Voici ce qu'il imagine pour pacifier les esprits¹⁰⁰. Son premier soin est de se rendre auprès des principaux Supérieurs des communautés de Paris, des docteurs en renom et d'autres personnages considérables qu'il conjure de travailler le plus possible à la réconciliation du parti vaincu, les priant, pour le succès de cette entreprise, de modérer l'expression de leur joie et de ne rien avancer en leurs sermons, ni en leurs entretiens et conversations, qui puisse tourner à la confusion des Jansénistes, par crainte de les aigrir davantage au lieu de les gagner. Le mieux, leur dit-il, est de les prévenir d'honneur et d'amitié en des conjectures humiliantes pour eux. [83] N'est-ce pas le moyen de les faire revenir à de bons sentiments ?

Donnant lui-même l'exemple, saint Vincent de Paul fait une longue et cordiale visite aux Messieurs de Port-Royal. Il les félicite de leur soumission au Saint-Siège, et, dans cet entretien qui se poursuit durant plusieurs heures, il leur prodigue des témoignages d'estime, de confiance et d'affection.

⁹⁶ *Seconde épître de saint Pierre*, III, 16.

⁹⁷ VII, 425, n°2765.

⁹⁸ VII, 599-600, n°2872.

⁹⁹ Cette découverte faite en abattant un tilleul fut le point de départ du pèlerinage de Notre-Dame-de-Paix. (Note de M. Pierre Coste.)

¹⁰⁰ ABELLY, *op. cit.*, II, 567-568.

Pour qu'on ne se méprenne pas sur l'esprit de conciliation du bon M. Vincent et qu'on ne le transforme pas en faiblesse de volonté, citons ces lignes d'Abelly¹⁰¹ : « Quoique Vincent fût toujours d'avis qu'on devait agir avec modération et même charité envers ceux qui adhéraient à cette doctrine pour procurer, s'il se pouvait, leur conversion, il voulait qu'on y joignît une grande fermeté. Il tenait qu'une nouvelle hérésie était un mal qu'il ne fallait ni flatter, ni plâtrer, en quelque personne que ce fût ; et qu'il y avait non seulement témérité, mais injustice et impiété à ne vouloir pas condamner ceux que l'Église condamne, et encore plus à les soutenir et à vouloir juger l'Église même, ou condamner les jugements qu'elle porte par la bouche de son Chef. » [84]

CHAPITRE IV

UN FERVENT DE LA LITURGIE

La liturgie occupe une place importante dans l'esprit et le cœur de M. Vincent. Mieux que nul autre, il en comprend la raison d'être et en admire la beauté ; mieux que nul autre il en observe les rubriques et s'applique à les faire observer autour de lui. Liturgiste, il l'est par goût et par devoir, et son rôle à ce point de vue mérite d'être mis en valeur. D'ailleurs son premier biographe n'a pas omis de souligner ce rôle, dont l'importance est encore affirmée par les dires et les écrits du saint. Sur ce terrain, comme sur tous les autres, son enseignement est d'un excellent théologien doublé d'un psychologue averti. Il n'écrit et ne dit rien à cet égard où ne se retrouvent ses qualités de finesse d'esprit, d'observation exacte et de délicatesse de sentiment.

Le saint s'occupe pratiquement de liturgie en un temps où celle-ci n'est guère en honneur. Jeune prêtre, il est peiné de la diversité des cérémonies de la messe : « Il n'y avait rien de plus laid au monde, que les diverses manières dont on la célébrait : — dit-il à ses missionnaires en 1659¹⁰² — [85] aucuns commençaient la messe par le *Pater noster* ; d'autres prenaient la chasuble entre leurs mains et disaient *l'Introibo*, et puis, ils mettaient sur eux cette chasuble.

« J'étais une fois à Saint-Germain-en-Laye, où je remarquai sept ou huit prêtres qui dirent tous la messe différemment ; l'un faisait d'une façon, l'autre d'une autre ; c'était une variété digne de larmes. Or sus, Dieu soit béni de ce qu'il plaît à sa divine bonté remédier peu à peu à ce grand désordre ! Il n'est pas tout ôté, car hélas ! combien paraît-il encore de différences dans la célébration des saints mystères ! Combien reste-t-il de prêtres qui ne s'instruisent pas, ou ne veulent pas suivre la vraie manière qui doit faire l'uniformité marquée par les rubriques. »

C'est bien d'un fervent de la liturgie de pleurer sur le mépris des rubriques et d'en ressentir, comme le saint l'écrit¹⁰³, un sentiment de honte. Tout est choqué chez lui : sa piété si profondément humble, son esprit d'ordre et de discipline, l'idéal qu'il se fait de la grandeur du Christianisme et de sa beauté...

L'intelligence et le cœur entrent-ils pour beaucoup dans notre attachement aux rubriques ? N'est-ce pas avant tout une question d'habitude. Ces paroles et ces gestes sacrés sont des formalités auxquelles notre ministère nous astreint, et nous perdons de vue leur raison d'être, alors qu'il conviendrait d'y réfléchir souvent, d'en faire quelquefois l'objet de notre oraison.

¹⁰¹ *Ib.*, 576.

¹⁰² XII, 258-259, n°206. *Conférence du 23 mai 1659 sur l'uniformité.*

¹⁰³ XII, 258.

M. Vincent, lui, aime à se souvenir [86] des fins de la liturgie et à les rappeler aux autres, quand l'occasion s'en présente, et au besoin il la fait naître. C'est ainsi qu'au Cours d'une conférence sur l'obligation pour les membres d'un même Institut de s'efforcer d'être uniformes, il lit à ses missionnaires¹⁰⁴ : « Que dirai-je des sentiments de l'Église sur ce sujet ? N'a-t-elle pas l'uniformité en ses pratiques ? Ce qu'on fait à Rome, ne le fait-on pas en France, en Allemagne, en Pologne, aux Indes et ailleurs ? N'a-t-elle pas le même sacrifice, les mêmes sacrements et le même langage partout ? Et quoique du commencement on ait trouvé à redire qu'on célébrait dans un langage qu'on n'entend pas, néanmoins *pour se conserver en un même esprit*, après avoir tout pesé et fait comparaison de cette difficulté avec les inconvénients qui seraient arrivés si chaque pays avait eu en sa propre langue la sainte messe, elle a voulu que tous fussent unanimes et uniformes en toutes ces choses. Elle a voulu que toutes les nations se soient accommodées aux usages qu'elle a établis, nonobstant les plaintes qu'on en a faites. Et pourquoi ? C'est que, outre que Dieu est honoré de cette pratique universelle, on évite de grands abus par cette conformité. »

Un professeur de liturgie ne mettrait pas mieux en valeur le grand côté de la liturgie telle qu'elle est comprise et pratiquée par l'Église qui n'est autre que de contribuer à maintenir, par ses liens extérieurs et proprement religieux, l'unité du corps mystique de Jésus-Christ sur la terre. Ce professeur n'expliquerait pas plus clairement la fin négative des rubriques partout semblables et qui, par là même, [87] ferment la route à des abus sans nombre.

Au cours d'un entretien sur les prêtres, M. Vincent signale en quelques mots l'importance du culte public¹⁰⁵ : « Les cérémonies ne sont à la vérité que l'ombre, mais c'est l'ombre des plus grandes choses, qui requièrent qu'on les fasse avec toute l'attention possible. »

Aux yeux du saint, nous devons être très respectueux des cérémonies liturgiques puisqu'elles sont grandement recommandées dans les Saintes Écritures où elles vont de pair avec les divins commandements. Ce qui porte à supposer que Dieu en retire autant d'honneur que de l'accomplissement de sa loi, quand elles sont faites avec pureté d'intention¹⁰⁶.

Ce rapprochement entre les préceptes du Seigneur et les rubriques est de nature à frapper les prêtres enclins à ne pas tenir suffisamment compte du caractère obligatoire de ces dernières.

En théologien et en lecteur assidu des Saints Livres, M. Vincent a signalé la raison d'être de la liturgie par rapport à Dieu et à l'Église ; en psychologue, il nous instruit de son utilité pour les chrétiens qu'elle excite à la dévotion. Par leur action sur l'ouïe et la vue, les chants et les rites sacrés mettent en jeu l'imagination et leurs effets se font sentir jusque dans les profondeurs de la vie affective. De combien d'émotions, de sentiments, de larmes n'ont-ils pas été cause !

Le saint déduit de cette remarque [88] d'ordre psychologique le devoir pour l'officiant de remplir les fonctions saintes en y mettant tout son cœur. S'il veut exciter le peuple à la piété, qu'il officie pieusement.

Vincent se sert de cette responsabilité du prêtre vis-à-vis des fidèles pour combattre chez lui cette insensibilité aux choses de Dieu et du prochain qui fait tant de victimes. « On va bien à l'église — écrit-il¹⁰⁷ — pour y prier, chanter, dire la messe et faire les autres fonctions ecclésiastiques, mais toutes ces fonctions se font sans sentiment, sans goût, sans dévotion. Quelle est la cause de cette insensibilité ? Nous n'avons pas pratiqué les cérémonies selon leur fin qui est d'exciter les peuples à la dévotion. Quand nous frappons notre poitrine à la messe, cela ne nous excite pas (à la piété). Insensibilité, mes frères, insensibilité !

¹⁰⁴ *Ib.*

¹⁰⁵ XI, 312, n°141 (septembre 1655).

¹⁰⁶ III, 513, n°1157. *Lettre à Jean Gicquel, Prêtre de la Mission au Mans.*

¹⁰⁷ XII, 320-321, n°212. *Conférence du 29 août 1659 sur les maximes contraires aux maximes évangéliques.*

« Si nous sommes fidèles à faire les cérémonies et les prières, nous recevrons de Dieu cette sensibilité, qui fera que l'on s'animerait les uns les autres à la dévotion et que l'on goûterait avec plaisir ces cérémonies ; mais, au contraire, si l'on n'a pas cette sensibilité, on mésédifiera le prochain. Pourquoi saint François faisait-il ses prières, les bras étendus ? Pourquoi se prosternait-il la face contre terre avant de monter en chaire ? Il se prépare de telle sorte, sa posture touche le peuple, cette action ravit tout le monde. »

Dans cet exposé, la phrase suivante mérite une attention particulière : « Si nous sommes fidèles à faire les cérémonies et les prières ; — c'est-à-dire à les faire comme elles doivent être faites — nous recevrons [89] de Dieu cette sensibilité. » Phrase théologiquement et psychologiquement vraie.

Plaçons-nous à ce dernier point de vue qui demande quelques éclaircissements. D'une manière générale, nos attitudes et nos gestes tendent à provoquer les émotions et sentiments dont ils sont la manifestation habituelle, et auxquels par suite ils sont étroitement associés. Sans aller jusqu'à soutenir avec William James et Lange¹⁰⁸, qu'ils sont l'unique cause de ces états affectifs, force est de reconnaître qu'ils ne leur sont pas étrangers.

Appliquons-nous à dire la messe avec une grande piété extérieure, et nous ne tarderons guère à ressentir intérieurement le goût des choses de Dieu. Inversement toute négligence volontaire dans l'observation des rubriques tend d'elle-même à diminuer notre piété intérieure. D'où l'importance pour notre sanctification personnelle de ne jamais nous désintéresser de la liturgie. Lisons des livres où il en est question, comme la *Prière antique* de Dom Cabrol et tant d'autres, afin de pallier les mauvais effets de la routine, N'en doutons pas, ces lectures activeront notre vie sacerdotale en même temps qu'elles rendront nos prédications plus intéressantes et notre direction de conscience plus féconde.

Les remarques précédentes expliquent pourquoi le Fondateur de la Mission tient tant à la décence du culte et à son éclat. Sous l'empire de ce sentiment il écrit ces lignes dans l'éloge funèbre du saint M. Pillé¹⁰⁹ : « Entre autres choses, il était grand amateur de la propreté de l'église, [90] n'y pouvant souffrir aucune ordure. On l'a vu passer les après-dînées à accommoder l'église et les ornements. Il avait aussi un grand soin de ce que le service divin se fit avec la décence requise. Il prenait lui-même la peine de montrer le chant, ne pouvait souffrir aucune immodestie dans l'église. Si tôt qu'on le voyait venir, chacun se mettait à son devoir. »

Le saint aime beaucoup la liturgie et en observe toutes les rubriques. D'après Louis Abelly¹¹⁰, quand Vincent chante ou psalmodie au chœur, c'est avec un grand recueillement d'esprit et le ravissement de son âme en Dieu pour l'édification de l'assistance. Souvent il exhorte ses missionnaires à s'acquitter de ce devoir avec le respect et la piété voulus, tenant les yeux baissés où le regard arrêté sur le bréviaire ou le diurnal, sans tourner la tête d'un côté ou de l'autre. Lui si indulgent ne peut souffrir les moindres fautes dans le chant ou la récitation des divins Offices. Doit-il officier solennellement, il s'enquiert des rubriques particulières et les observe ponctuellement. Rien n'échappe à sa sollicitude, ni l'ordre et la propreté des lieux de prière publique, ni l'entretien des ornements et des vases sacrés. L'âge et les infirmités l'empêchent-ils de faire les génuflexions prescrites, ce lui est une humiliation et une peine de cœur.

M. Vincent recommande aux clercs de sa Compagnie de ne jamais laisser un laïc servir la messe sous leurs yeux, mais de la servir eux-mêmes, « parce que — dit-il — les laïques n'ayant

¹⁰⁸ *Précis de psychologie*, Paris 1921 (trad. Baudin), ch. XXIV.

¹⁰⁹ II, 329, n°634. *Lettre à Pierre du Chesne, Supérieur des Prêtres de la Mission à Crécy.*

¹¹⁰ *Op.cit.*, Paris, 1891, tome III, p. 99.

droit de le faire qu'en cas de nécessité, c'est un sujet de honte à un ecclésiastique, qui a le caractère [91] pour le service des autels, qu'en sa présence ceux qui ne l'ont pas fassent son office¹¹¹. » Lui-même, malgré ses soixante-quinze ans et des occupations sans nombre, sert quelquefois la messe avec l'humilité d'un jeune clerc¹¹².

Le saint a un si grand respect de la liturgie qu'il n'admet pas qu'un ecclésiastique s'en écarte tant soit peu pour satisfaire sa piété personnelle. « Si un prêtre récitait un autre office que l'office commandé par l'Église, — dit-il¹¹³ — ce serait mal. Qu'on ait dévotion de faire l'office de tel saint, de la Vierge, de la Croix, etc., peu importe, il faut s'assujettir à ce que l'Église ordonne et ne le changer en façon quelconque. Il n'est pas non plus permis d'ajouter quelque chose à l'office. »

Il ne suffit pas de ne modifier en rien, et sous aucun prétexte, le contenu des cérémonies et prières liturgiques., il faut de plus, d'après Vincent¹¹⁴, les faire, les chanter ou les psalmodier posément, avec modération et de manière dévotieuse. Toujours par respect de toutes les formes de prière, le saint n'est pas favorable aux soupirs et gémissements pendant l'oraison¹¹⁵.

L'on comprend qu'avec une mentalité semblable, le Fondateur de la Mission soit nettement hostile aux coutumes locales en matière liturgique. Il pousse cette hostilité jusqu'à vouloir la communiquer aux Prêtres de la Mission envoyés [92] à Madagascar. « Vous ferez toutes les fonctions curiales à l'égard des Français et des idolâtres convertis — écrit-il à l'un d'eux¹¹⁶ — Vous suivrez en tout l'usage du concile de Trente et vous servirez du rituel romain. Vous ne permettrez qu'on introduise aucun usage ; et si déjà il y en avait, vous tâcherez doucement à ramener les choses à ce point. Il sera bon que vous emportiez au moins deux rituels de Rome. »

Pour ne pas s'en aller au loin évangéliser des Malgaches, des curés ne se heurtent pas moins dans leur nouvelle paroisse à certaines pratiques en marge de la liturgie romaine. D'un côté, leur devoir est de travailler à leur suppression ; de l'autre, force leur est, s'ils veulent ne pas trop mécontenter leurs paroissiens, de mener cette campagne avec lenteur et diplomatie. S'appliquant à eux-mêmes le conseil du saint, ils s'efforceront doucement de ramener les choses au point voulu.

Les fautes contre les rubriques tiennent à deux causes, l'ignorance et le laisser-aller. M. Vincent combat la première en ordonnant des répétitions de cérémonies, afin d'instruire pratiquement chacun de son rôle depuis l'officiant jusqu'au dernier des clercs. Cette mesure lui est inspirée par un usage des premiers siècles chrétiens : « Au commencement de l'Église — dit-il à ses missionnaires¹¹⁷ un des soins qu'avaient les diacres. et les diaconesses était de faire, la veille des fêtes, exercer les cérémonies, savoir : les diacres aux hommes [93] et les diaconesses aux femmes et jeunes filles. Par exemple, ils les exerçaient en la manière de bien faire une révérence, une inclination, une prosternation ; car, en ce temps-là, ils se prosternaient souvent à terre. »

La manière défectueuse d'observer les rubriques a souvent pour cause la négligence, surtout quand il s'agit de gestes fréquemment reproduits, comme l'est le signe de croix fait sur soi-même ou sur d'autres. Le prêtre prend l'habitude de les faire mal en son particulier de sorte qu'au cours

¹¹¹ ABELLY, *op.cit.*, tome III, p. 106.

¹¹² *Ib.*, p. 105.

¹¹³ IX, 526, n°14. *Conférence du 7 août 1650 sur l'obéissance.*

¹¹⁴ XI, 312, n° 141.

¹¹⁵ XI,110, n°87.

¹¹⁶ III, 281, n°1020. *Lettre à Charles Nacquart, Prêtre de la Mission à Richelieu.*

¹¹⁷ XI, 187, n°119. *Répétition d'oraison sur divers sujets, entre autres, sur les répétitions de cérémonies.*

d'un office solennel il est porté malgré lui à les faire incomplètement et trop vite, sans respect ni grâce.

Le saint choisit un exemple typique dans la gémflexion¹¹⁸. Les ecclésiastiques, passant plusieurs fois par jour devant le Saint-Sacrement, exécutent mal ce mouvement : plusieurs ne font pas la gémflexion jusqu'à terre, d'autres la font sans dévotion extérieure. Du coût ce geste liturgique perd son sens et sa portée.

Cette négligence produit une impression regrettable sur les personnes présentes, et il y en a toujours quelques unes en nos églises. N'oublions pas qu'en notre qualité de prêtre nous sommes l'objet d'une surveillance continue de la part des croyants et des incroyants. À notre insu nous sommes par nos attitudes et nos paroles un sujet d'édification ou de scandale. La manière d'être d'un curé, même d'un vicaire, a une influence réelle sur la mentalité des paroissiens.

Le Fondateur de la Mission, convaincu de ce fait, engage en ces termes ses fils adoptifs [94] à bien faire la gémflexion¹¹⁹ : « Un autre motif est l'exemple que nous devons à toutes les personnes qui viennent céans et qui nous voient et nous considèrent depuis les pieds jusqu'à la tête... (si tous ces gens) voient que l'on se contente de faire seulement une petite gémflexion à moitié de terre, par exemple, ils croient qu'ils ne sont pas obligés à davantage. » Quand des Enfants de Marie voient leur directeur de congrégation transformer ce signe d'adoration en un mouvement machinal et quelconque, ne sont-elles pas exposées à perdre insensiblement leur recueillement extérieur.

La négligence, pour l'appeler par son nom, la paresse, est le grand ennemi de la liturgie, comme elle l'est de la piété. Voulons-nous officier convenablement, prenons l'habitude de faire avec soin signes de croix et gémflexions, quand nous sommes seuls, tout comme si nous étions exposés aux regards d'une foule.

L'âme de liturgiste du bon M. Vincent se reconnaît à bien des marques. C'est ainsi qu'il prend parti pour le chant de l'office ou sa récitation en commun contre sa récitation à voix basse. Dans certaines maisons les Prêtres de la Mission chanteront en commun, chaque jour, les louanges du Seigneur. Peu importe qu'ils chantent bien ou mal, « leur récollection et leur modestie seront une harmonie très agréable à Dieu et d'édification aux hommes¹²⁰. »

Le saint rappelle qu'au Moyen Âge et même [95] en des temps reculés, le chant de l'office était de rigueur ; et il montre, dans sa récitation privée, un usage accepté par l'autorité ecclésiastique quand il y eut des prêtres sans lien avec aucune église particulière. Quelle tristesse pour lui, de constater qu'au cœur même de la France la liturgie n'est plus en honneur comme elle l'était autrefois¹²¹ : « Hélas ! — écrit-il — combien avons-nous de laïques dans Paris qui assistent tous les jours à matines et à vêpres dans leur paroisse ! L'usage ancien était d'y assister jour et nuit, d'où viennent les nocturnes de matines. »

M. Vincent s'intéresse particulièrement à la récitation de l'office divin qui tient une grande place dans toute vie sacerdotale. Il consacre une conférence¹²² à ce problème si pratique. Certains abus l'ont frappé ; aussi, dans son âme de liturgiste, s'y oppose-t-il énergiquement : « On commence prime d'une façon, tierce d'une autre ; une voix haute se fait entendre d'un côté, une voix basse de l'autre. » Attristé de ce désordre, il rappelle à ses fils spirituels cet article de leur règle : « Nous aurons un très grand soin de nous bien acquitter de l'office divin, lequel on dira à

¹¹⁸ XI, 205 à 208, n°126. *Répétition d'oraison* du 28 juillet 1655 sur la gémflexion.

¹¹⁹ *Ib.*, 206.

¹²⁰ V, 194, n°1780. *Lettre à Charles Ozenne, Supérieur de la Mission à Varsovie*.

¹²¹ *Ib.*

¹²² XII, n°213. *Conférence du 26 septembre 1659*.

l'usage de Rome et en commun, même en mission ; mais ce sera à voix médiocre et sans chanter... En quelque lieu ou temps que nous disions les heures canoniales, nous nous souviendrons de la révérence, attention et dévotion que nous y devons apporter, nous qui savons très bien que nous chantons alors les louanges de Dieu, [96] et que par conséquent nous faisons l'office des anges¹²³. »

Dans cet aperçu théologique de haute envolée, le saint rattache l'exercice en question au Saint-Sacrifice¹²⁴ : « Le premier acte de religion est de louer Dieu. Disons plus, cela va même avant le sacrifice. Une maxime dit : *Prius esse quam operari* ; il faut qu'une chose existe avant que d'opérer, et qu'elle soit en être avant que de se soutenir : *prius est esse quam sustentari*. Il faut reconnaître l'essence et l'existence de Dieu et avoir quelque connaissance de ses perfections avant de lui offrir un sacrifice. Cela est naturel, car, je vous le demande, à qui offrez-vous des présents ? Aux grands, aux princes et aux rois... Dieu a observé le même ordre dans l'Incarnation. Quand l'ange alla saluer la Sainte Vierge, il commença par reconnaître qu'elle était remplie des grâces du Ciel : *Ave gratia plena*. Il la reconnaît donc et la loue pleine de grâce. Et ensuite que lui fait-il ? Ce beau présent de la seconde Personne de la Sainte-Trinité. La louange précéda le sacrifice.

« Ce procédé de Dieu nous montre comment nous devons nous comporter. La première chose est d'envoyer l'ambassade ; puis, la Vierge ayant donné son consentement, l'effet suit aussitôt. Ainsi le premier acte de religion est de reconnaître Dieu selon les attributs et les perfections qu'il possède. Or, cela supposé, que ce soit le premier acte de religion de bien réciter et chanter l'office divin, voyez Messieurs, combien nous devons nous donner à Dieu pour faire que le chant aille à la manière qu'il faut. » [97]

Le saint accompagne cet exposé d'une remarque très juste. Le prêtre se prépare à dire la messe ; pourquoi ne se préparerait-il pas à chanter les louanges du Seigneur, puisqu'elles sont un sacrifice ; *sacrificium laudis honorificabit me* ? N'est-ce pas le chemin pour éprouver le salut de Dieu ; *et illic iter quo ostendam illi salutare Dei*¹²⁵ ?

M. Vincent juge grave l'offense commise par le prêtre qui chante ou récite mal l'office divin. « Il y a quelque chose de la bête, — observe-t-il¹²⁶ — dans l'attitude d'un pauvre homme qui se met là dans le chœur, sans faire aucune réflexion à ce qu'il dit, et qui devrait faire cette action avec respect, puisque c'est à Dieu qu'il parle, la fait néanmoins animale. Y a-t-il péché plus grand que celui de traiter Dieu en sa présence de telle sorte ? » Et le saint de citer ce mot de saint Jean Chrysostome effrayant pour nous prêtres : l'Éternel préfère l'aboiement des chiens aux louanges d'un homme qui ne les fait pas comme il faut.

Un dernier motif de se bien acquitter du grand devoir de l'office divin est qu'en célébrant le Seigneur, les ecclésiastiques imitent les saints et les anges. « S'il n'en était pas ainsi, — remarque Vincent¹²⁷ — comment aurait-on souffert tant d'Ordres qui n'ont d'autre soin dans l'Église que de chanter les louanges de Dieu ? Comment aurait-on fait tant de fondations, établi tant de chapitres qui n'ont d'autre occupation ? Comment tant de rois, princes, seigneurs et autres personnes de qualité [98] auraient-ils fondé tant de monastères et de communautés, sinon en vue de mettre dans l'Église des hommes qui loueraient incessamment Dieu ? » Tous les contemplatifs

¹²³ XII, 325-326.

¹²⁴ XII, 326-328.

¹²⁵ Ps., XLIX, 23.

¹²⁶ XII, 328.

¹²⁷ XII, 329.

sont, aux yeux du saint, une semence de bénédictions pour la terre et une sorte de moyen terme entre les luttes d'ici-bas et le triomphe du Ciel.

M. Vincent signale les dangers de la récitation du bréviaire en son particulier. Les trois principaux sont l'inexactitude à le dire au temps voulu, la précipitation en le disant et le défaut de piété qui résulte de cette récitation hâtive. En un mot on court grand risque de méconnaître les prescriptions qui nous obligent de psalmodier l'office *dignement, attentivement et dévotement*.

Quelle erreur de croire qu'en récitant isolément les heures canoniales, l'on peut accomplir cette obligation en vitesse, sans avoir soin de prononcer distinctement les mots. « Il y a peu de différence à dire son office en particulier ou en public, — estime le Fondateur de la Mission¹²⁸ — et je vous assure qu'il y a autant de peine à le réciter de l'une et de l'autre façon. Ne le faut-il pas dire avec attention, dévotion et observer les médiantes, quand on le dit en son particulier ? Je n'ai jamais vu, ni lu aucun docteur qui ne demande ces conditions pour s'en bien acquitter. Tous les gens de bien observent les médiantes pour donner l'alignement à l'esprit ; et faire le contraire, c'est péché.

« Savez-vous comment font certaines gens ? Le premier mot, on le dit confusément ; le second, indistinctement ; puis boute, boute, comme tu pourras. [99] Appelez-vous cela chanter les louanges de Dieu ? »

Ne serions-nous pas de ce nombre ? Dans son zèle à se dévouer au patronage dont il est le directeur, ce vicaire récite son bréviaire le plus rapidement possible. Obligé de mettre ordre à des affaires urgentes, son curé en fait autant de son côté. Les prédicateurs font de même pour consacrer plus de temps à la prédication d'un carême, d'une retraite ou d'un discours de circonstance. Et tous d'invoquer comme excuse le bien des âmes. Le prêtre — pensent-ils — ne s'appartient pas, il est au service des fidèles. C'est vrai, mais n'est-il pas avant tout au service de Dieu ?

La récitation de l'office, qu'elle se fasse en commun ou isolément, peu importe, n'est pas un acte de dévotion particulière, une simple expression de sentiments personnels, c'est la prière officielle de l'Église. Voilà pourquoi d'ailleurs rien n'est laissé dans cette récitation au choix du prêtre. Tout est prescrit par l'autorité ecclésiastique, tout jusqu'au moindre verset. N'est-ce pas la preuve qu'il s'agit ici d'un devoir des plus graves et qu'il serait coupable de remplir, par notre faute, dans des conditions défectueuses ? Prétexter le bien d'un patronage, d'une confrérie pieuse, d'une paroisse pour précipiter la lecture de son bréviaire, ne serait-ce pas sacrifier une fin d'ordre général à notre ministère personnel, c'est-à-dire le principal à l'accessoire ?

Le saint manifeste encore l'attrait qu'exerce sur lui la liturgie par son goût très marqué pour la récitation de l'office en commun. [100] « Comme une chandelle ne fait pas autant de lumière que plusieurs ensemble, — dit-il¹²⁹ — ainsi l'on n'a pas tant de ferveur et de dévotion, quand on récite seul son office que quand l'on se met plusieurs ensemble pour le réciter. Je vous avoue qu'il y a je ne sais quelle bénédiction particulière quand on en use de la sorte. Or, cette application que nous devons avoir, consiste à peser les mots et le sens de chaque mot, à le réciter posément et à ne pas enjamber. Qui voudrait aller vite se mettrait en danger de ne satisfaire aucunement à ses obligations et scandaliserait ceux qui l'entendraient.

« La façon de bien le dire est d'y observer les médiantes et de prononcer dévotement et distinctement. Cela certainement touche, quand on récite l'office en commun. »

¹²⁸ XII, 335.

¹²⁹ XII, 331.

Le liturgiste se retrouve dans l'enthousiasme de M. Vincent à parler des sentiments qu'inspire la lecture des psaumes pénitentiels¹³⁰ : « Chaque verset, que dis-je, tous les mots de chaque verset sont comme autant de traits de l'amour de Dieu que sa bonté décoche sur une âme, qui lui percent le cœur si amoureusement qu'elle soupire sans cesse après Dieu. Oui, mes frères, un verset, et il n'en faut pas davantage, est capable de sanctifier une âme, quand on le goûte et le savoure avec la dévotion que Dieu demande. »

Cette mentalité de liturgiste s'affirme enfin par l'habitude qu'a saint Vincent de citer l'évangile du jour ou d'une fête prochaine dans ses entretiens et dans sa correspondance.

[101]

CHAPITRE V

LES ÉTUDES ECCLÉSIASTIQUES

Avant d'interroger saint Vincent de Paul sur sa manière de comprendre les études ecclésiastiques, une question préalable se pose. N'est-ce pas imprudent de le prendre pour guide sur ce terrain ? Par trempe d'esprit n'est-il pas hostile au travail intellectuel ? Homme d'action s'il en fut, son activité doit être absorbée tout entière par des problèmes d'ordre pratique.

Fondateur des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité, mêlé de par la volonté du roi et des évêques aux affaires de l'Église et de l'État, le saint n'a — semble-t-il — ni le temps, ni le goût des spéculations si intéressantes et si élevées qu'elles puissent être. D'ailleurs la vie affective et la volonté ont une telle ampleur chez lui qu'elles laissent sans doute peu de place à la curiosité scientifique. Le public en général le pense et de très bonne foi. L'iconographie du saint n'est pas étrangère à cette manière de voir. L'imagerie pieuse et la statuaire édifiante représentent toujours Vincent sous les dehors d'un bon vieux prêtre charitable avec, entre les bras, un pauvre petit être abandonné et, accroché à sa vieille soutane râpée, un autre jeune orphelin. [102]

Le supérieur général de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité, M. François Verdier remarquait récemment que si le grand cœur de son prédécesseur est à peu près connu de tous, la puissance de son esprit est trop généralement méconnue¹³¹.

Les quatorze volumes publiés par les soins de la Mission, où est recueilli tout ce qui nous a été conservé des lettres, écrits et entretiens, prouvent bien, comme l'observe M. Verdier¹³², que le bon M. Vincent d'autrefois n'était pas seulement un homme au cœur débordant de charité pour toutes les misères et toutes les pauvretés, mais encore un cerveau aux vues profondes et aux vastes conceptions, et qu'enfin en cet homme universel se rencontrent et s'harmonisent des connaissances nombreuses et variées tant dans l'ordre naturel des sciences humaines que dans l'ordre de la sainteté. Aussi à lire les œuvres du saint, éprouve-t-on souvent des joies intellectuelles. Dans l'homme d'action, l'on découvre le penseur et l'écrivain.

Malgré les précautions prises par une humilité qui n'est jamais en défaut, des témoignages nombreux et irrécusables attestent la puissance d'esprit du Fondateur de la Mission. Il ne s'agit pas d'attestations émanant de personnes étrangères, mais de ses propres écrits où brille la lumière de son intelligence.

¹³⁰ XII,328.

¹³¹ Cf. Préface de *saint Vincent de Paul, Directeur de Conscience*, par l'abbé ARNAUD D'AGNEL, Paris, 1925, Téqui. Éditeur.

¹³² *Ib.*

Le génie de M. Vincent est aussi vaste que profond ; il est fait d'analyses subtiles et [103] de synthèses magistrales, de prudence scientifique et de vues nouvelles, quelquefois hardies. Il n'est pour ainsi dire rien dans l'ordre du savoir qui n'intéresse cet esprit merveilleusement ouvert. Homme d'affaires remarquable, Vincent discute avec compétence des questions de commerce, d'agriculture et d'économie politique. Organisateur et diplomate, il excelle dans l'art de mettre sur pied une entreprise et de régler un différend. Son pragmatisme a des ressources infinies et dans tous les ordres d'idées¹³³.

Psychologue et psychothérapeute, le saint, autant et mieux peut-être que saint François de Sales, est au courant de notre psychisme, de son fonctionnement normal et des troubles divers auxquels il est exposé ; en un mot, il n'ignore ni ses richesses, ni ses misères. Une intuition extraordinaire lui fait entrevoir la nature, le rôle, les avantages et les dangers de ces facteurs si importants au point de vue psychique que sont l'Inconscient et la suggestion¹³⁴.

Plusieurs siècles avant Freud, et avec plus de discernement et de mesure, il pratique efficacement la psychanalyse. Comme le feront à notre époque, les spécialistes des psychonévroses, il indique aux abouliques le traitement à suivre pour reconquérir l'usage de leur volonté.

Sa connaissance approfondie de la psychologie féminine lui révèle que la recherche de la souffrance peut n'être, dans certains cas, qu'une des formes les plus dangereuses de la sensualité [104] en même temps qu'elle le porta à prévenir ses filles spirituelles de la contagion des troubles nerveux chez les femmes vivant en commun. Grâce à cette connaissance, il montre comment l'on peut tirer parti de la corrélation entre nos états affectifs et certains actes extérieurs¹³⁵.

Le saint, en avant sur son époque s'intéresse au composé humain tout entier. Il préconise des remèdes, d'ailleurs efficaces et se tient au courant des innovations tentées par les thérapeutes. Son goût pour les études médicales et son respect des médecins ne l'empêchent nullement de faire des observations judicieuses sur l'abus des consultations et des spécifiques. Son savoir dans cet ordre d'idées lui est d'un grand secours pour l'élucidation des problèmes d'ordre moral¹³⁶.

La curiosité scientifique de M. Vincent porte sur toutes choses, entre autres, sur les phénomènes astronomiques, comme en témoignent ces lignes écrites à la date du 10 juillet 1654¹³⁷ : « On nous menace ici d'une éclipse de soleil, la plus maligne qui soit arrivée depuis plusieurs siècles, et qui doit arriver le 12 août prochain, environ les 9 10 heures du matin, à ce qu'on dit. Je vous prie de remarquer si elle se fera voir en Pologne et de m'en mander les particularités. »

Avec son jugement habituel, le saint ne tient pas ces phénomènes extraordinaires pour « des indices assurés de quelque mauvais événement ».

Cette question de l'éclipse intéresse si vivement [105] Vincent de Paul qu'il consulte à ce sujet des savants, entre autres, le célèbre astronome Pierre Gassendi. « Nos astrologues de deçà — écrit-il¹³⁸ — assurent le public qu'il n'y a rien à craindre du côté de l'éclipse. J'ai vu M. Cassendieux¹³⁹, un des plus savants et des plus expérimentés du temps, qui se moque de tout ce que l'on a fait craindre et en donne de très pertinentes raisons, comme, entre autres, celle-ci, que nécessairement il arrive une éclipse de soleil tous les six mois, soit en notre hémisphère, soit

¹³³ *Ib.* Ch. X.

¹³⁴ voir ch. XII

¹³⁵ Voir ch. XIII.

¹³⁶ *Op.cit.* ch. XI.

¹³⁷ V, 166, n°1760. *Lettre à Charles Ozenne, Supérieur de la mission à Varsovie.*

¹³⁸ V, 180, n°1770.

¹³⁹ Cassendieux pour Gassendi.

en l'autre, à cause de la rencontre du soleil et de la lune en la ligne éclipique, et que, si l'éclipse avait cette malignité que vous me marquez par les mauvais effets dont l'on nous menace, nous verrions plus souvent la famine, la peste et les autres fléaux de Dieu sur la terre. »

La diversité des comparaisons auxquelles recourt le saint prouve encore la curiosité de son esprit. Elles sont empruntées à l'agriculture, à la politique, aux sciences physiques et naturelles, à l'archéologie, aux beaux-arts et industries artistiques comme l'ébénisterie, par exemple. À propos des effets désastreux de l'orgueil dans une Fille de la Charité, Vincent de dire¹⁴⁰ : « Pauvre fille, qui était si patiente que rien n'était capable de l'ébranler, qui était si ponctuelle en l'obéissance ! Où est allé tout cela ? O mes Sœurs, on dira ce que l'on dit de cette grande ville de Carthage. Il n'y reste que des masures depuis qu'elle a été vaincue par les Romains. [106] Nos gens qui passent par là nous disent qu'il n'y à plus que quelques pierres. »

Au cours d'une instruction adressée à quatre Sœurs lors de leur départ pour Metz en août 1658, le saint fait allusion aux archives de l'Hôtel-Dieu¹⁴¹. Il parle d'un tronc de bois pétrifié dans sa conférence du 17 octobre 1659 sur les vraies lumières et les illusions¹⁴². En une autre circonstance, il développe une comparaison empruntée à l'art¹⁴³ : « Il n'y a rien qui fasse mieux paraître la beauté d'un tableau, ses couleurs et les diverses figures qui y sont représentées, en un mot, la beauté du coloris, comme les ombrages ; et dans la musique on mêle de faux accords pour la rendre harmonieuse ! Ainsi les fautes serviront à faire voir la prédication dans son éclat. »

S'intéressant à toutes les branches du savoir humain, Vincent de Paul ne peut laisser de côté les sciences ecclésiastiques. Le chapitre sur son orthodoxie montre en lui un théologien au courant de son temps. Pas une opinion nouvelle n'échappe à son esprit toujours en éveil.

Versé dans la théologie dogmatique, le saint ne l'est pas moins dans la théologie morale. Si complexe soit un cas de conscience, il n'éprouve aucune peine à le résoudre, et ses réponses ne sont ni superficielles, ni imprécises. Loin d'être de ceux qui se dérobent aux difficultés, il les aborde de front et ne les abandonne qu'une fois résolues.

Quand M. Vincent expose à ses prêtres [107] une question d'ordre moral, il le fait avec une largeur de vues et une élévation de pensée admirables. En voici un exemple¹⁴⁴ : « Les principales maximes sont celles spécifiées dans le sermon que Notre-Seigneur fit sur la montagne... Prenons celle-ci qui est des fondamentales : « Allez, faites à votre prochain le même traitement que vous voulez qu'il vous soit fait. » Cette maxime est la base de la morale, et on peut sur ce principe régler toutes les actions de la justice séculière. C'est sur quoi Justinien a établi ses lois et les jurisconsultes ont réglé le droit civil et canonique. Et comme toute conclusion qui se tire d'un ou de plusieurs principes doit montrer assurément ce qu'ils ordonnent pour la pratique de la vertu, ou défendent pour la fuite du vice, ainsi de ces maximes évangéliques on tire des conséquences certaines qui portent, selon le dessein de Notre-Seigneur, non seulement à fuir le mal et à faire le bien, mais encore à procurer la plus grande gloire de Dieu son Père et acquérir la perfection chrétienne. »

À propos des maximes de l'Évangile dont l'infailibilité nous est connue par l'esprit même de Notre-Seigneur et des maximes du monde dont nous jugeons d'après notre expérience personnelle, le saint écrit cette belle page¹⁴⁵ : « Les bonnes gens des champs savent que la lune change, qu'il se fait des éclipses de soleil et des autres astres ; ils en parlent souvent et sont

¹⁴⁰ X, 534, n°98. *Conférence du 14 juillet 1658 sur l'humilité, la charité, l'obéissance et la patience.*

¹⁴¹ X, 560.

¹⁴² XII, 845, n°214.

¹⁴³ XII, 296, n°210.

¹⁴⁴ XII, 118, n°197. *Conférence du 14 février 1659 sur les maximes évangéliques.*

¹⁴⁵ XII, 121, n°197.

capables de voir ces accidents, quand ils arrivent. Mais un astrologue [108] non seulement les voit avec eux, mais il les prévoit de loin, il sait les principes de l'art ou de la science ; il dira : « Nous aurons une éclipse à tel jour, à telle heure, à telle minute. » Or, si les astrologues, par leur science, ont cette pénétration infailible, et qu'en cette obscurité de l'avenir, ils portent leur vue si avant que de connaître certainement les étranges effets qui doivent arriver, par le mouvement des cieux, d'ici à cent ans, à mille ans, quatre mille ans et jusqu'à la fin du monde, par les règles qu'ils ont ; si, dis-je, les hommes ont cette connaissance, combien plus cette lumière éternelle qui pénètre jusqu'aux moindres circonstances des choses les plus cachées a-t-elle vu la vérité de ces maximes ! »

Il est un autre texte plus profond où Vincent de Paul, entre Sénèque et saint Thomas d'Aquin, est à l'aise comme avec des amis dont la doctrine lui est familière¹⁴⁶.

Une autre science ecclésiastique très en vogue de nos jours, comme elle l'était au temps du saint, est la théologie mystique. Psychologue, psychothérapeute et médecin, le Fondateur de la Mission apporte sur ce terrain dangereux une expérience et un savoir extrêmement utiles puisqu'ils le mettent à l'abri d'illusions auxquelles de bons théologiens n'échappent pas toujours. C'est ainsi qu'il reconnaît des troubles nerveux chez Mlle d'Atri dont l'étrange mentalité passe aux yeux des juges les plus compétents pour un cas de possession diabolique.

Disciple de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix, il ne commet pas de méprise [109] dans les conseils qu'il donne aux âmes appelées sur les sommets de la vie unitive. Sa direction très pratique pour les commençants ne l'est pas moins pour les parfaits. Ses conférences et entretiens sur l'oraison dénotent une science approfondie des voies de Dieu. N'est-ce pas aussi une preuve de cette science que la facilité merveilleuse avec laquelle il s'assimile les diverses doctrines des maîtres de la spiritualité ? Admirateur de saint François d'Assise, il ne l'est pas moins de saint Ignace de Loyola, et son culte pour le bienheureux Évêque de Genève ne diminue en rien son attachement au Cardinal de Bérulle. Dans le domaine de l'ascétisme et de la mystique, comme dans ceux de la théologie dogmatique ou de la théologie morale, Vincent est homme un et divers.

Les succès du saint dans les sciences ecclésiastiques n'ont rien de surprenant puisqu'ils ont pour point de départ et pour fondement son zèle à scruter la Sainte Écriture. Sa correspondance en fait foi : les citations de nos saints livres viennent d'elles-mêmes sous sa plume. Quant à ses conférences et à ses entretiens, ils sont émaillés de textes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Et ces textes sont cités avec tant de naturel et de spontanéité qu'ils ne font qu'un avec la lettre ou le discours. L'auteur s'est si bien assimilé les écrits inspirés qu'ils ne s'en écarte jamais dans l'expression de ses idées et de ses sentiments.

Vincent s'est particulièrement nourri de l'Évangile et des Épîtres de saint Paul. Qu'il s'agisse de questions dogmatiques ou morales, d'affaires temporelles ou de problèmes de psychologie, en un mot quelque soit le sujet, il fait appel aux paroles [110] du Maître, à ses exemples ou à ses miracles ainsi qu'aux profondes explications de l'Apôtre. Comme ce dernier, il ramène tout son savoir à Jésus-Christ et à Jésus-Christ crucifié. Source inépuisable de charité pour son cœur, l'Écriture est foyer de lumière pour sa belle intelligence.

Instruit lui-même des sciences divines et humaines, M. Vincent ne peut être hostile aux études ecclésiastiques. Par tempérament intellectuel autant que par devoir, il s'y intéresse vivement, et en voici des preuves.

¹⁴⁶ Cf. ARNAUD D'AGNEL, *Saint Vincent de Paul, Directeur de Conscience*, Paris, 1925. Téqui, éditeur, p. 235-236.

Lors d'une répétition d'oraison sur l'étude¹⁴⁷, le Fondateur de la Mission insiste sur l'obligation pour tous les prêtres d'être savants. Après avoir observé qu'en fait de prédication, les plus beaux succès sont remportés par les missionnaires qui parlent le plus familièrement et le plus populairement, le saint prend soin d'ajouter, de peur qu'on ne se méprenne sur sa pensée : Il faut pourtant de la science. Nos confrères savants et humbles sont le trésor de la Compagnie, comme les bons et pieux docteurs étaient le trésor de l'Église.

Revenant sur la nécessité de s'instruire pour les ecclésiastiques, le saint de conclure en ces termes : « Il faut de la science, mes frères, et malheur à ceux qui n'emploient pas bien leur temps ! Mais craignons, et, si j'ose dire, tremblons et tremblons mille fois plus que je ne saurais dire ; car ceux qui ont de l'esprit ont bien à craindre : *scientia inflat*¹⁴⁸ ; et ceux qui n'en ont point, c'est encore pis, s'ils ne s'humilient ! » [111]

M. Vincent se déclare en faveur des études ecclésiastiques pour les deux raisons suivantes : la science est utile au prêtre pour sa sanctification personnelle et au prochain pour les lumières qu'il en reçoit. Dans l'éloge funèbre du bon M. Pillé, le saint loue particulièrement son ardeur à s'instruire¹⁴⁹ : « Voyant que la science n'était pas une petite aide à la vertu, Pillé en voulut faire provision. Et parce que ses parents ne voulaient pas qu'il étudiât, il résolut d'aller demeurer à Paris pour en mieux trouver l'occasion. Et comme il vit qu'un jour son père s'y en allait avec une charrette chargée de marchandise, il s'y mit subtilement dessus et s'y cacha sous du foin, de peur qu'on ne l'aperçût et ne fût renvoyé ; si bien qu'il se rendît à Paris, où il trouva moyen de s'adonner à l'étude. »

Au cours de sa conférence du 1^{er} octobre 1649 sur les vertus du Frère Simon Busson, le saint rapporte ce mot que lui dit un jour M. Duval, un grand docteur de Sorbonne : « Voyez-vous, Monsieur, ces bonnes gens nous contestent la porte du paradis, et ils le gagnent. » Cette citation faite, Vincent de la corriger par la remarque suivante où le savoir est mis hors de cause¹⁵⁰ : « Comment cela se fait-il ? Est-ce que la science empêche notre sanctification ? Non ; ce sont nos propres misères. »

Le saint dit, un jour, à des jeunes clercs¹⁵¹ : « La philosophie sert beaucoup à une personne, lorsqu'on s'en sert comme il faut et en l'esprit que Notre-Seigneur désire. » [112]

Après la mort d'Adrien Bourdoise, Vincent loue le défunt d'avoir compris qu'une œuvre importante entre toutes était d'instruire les ecclésiastiques afin qu'ils puissent venir à bout, par leur savoir, de l'ignorance du peuple en matière religieuse¹⁵².

L'étude a les sympathies du saint pour une autre raison. Elle défend le prêtre contre la paresse, l'un de ses ennemis les plus dangereux par sa complicité avec tous les autres. « Un ecclésiastique doit avoir plus de besogne qu'il n'en peut faire ; — déclare-t-il dans la répétition d'oraison du 24 juillet 1655 — car dès que la faitardise¹⁵³ et l'oisiveté s'emparent d'un ecclésiastique, tous les vices accourent de tous les côtés : tentations d'impureté et tant d'autres ! Oserais-je dire¹⁵⁴ ?... »

L'amour de la science ne dégénère pas chez le saint, comme chez beaucoup d'intellectuels, en une sorte d'idolâtrie. Esprit pratique et mesuré s'il en fut, d'un côté, il voit les services de tout

¹⁴⁷ XI, 126-128, n°98. Octobre 1643.

¹⁴⁸ *Première Épître aux Corinthiens*, ch. VIII, 1.

¹⁴⁹ II, 327, n°634. *Lettre à Pierre du Chesne*.

¹⁵⁰ XI, 154, n°106.

¹⁵¹ XII, 64, n°191. *Entretien du 23 octobre 1658*. Conseils à de jeunes étudiants prêts à commencer leur philosophie.

¹⁵² XI, 195, n°123. *Répétition d'oraison* du 18 juillet 1655.

¹⁵³ Fainéantise.

¹⁵⁴ XI, 202, n°125.

ordre qu'elle rend et, de l'autre, les périls qu'elle fait courir, surtout à la jeunesse. Vanter les avantages et les charmes de la science lui semble moins utile que d'en signaler les abus. S'il s'agissait de stimuler au travail des enfants, sa tactique serait tout autre ; mais ayant affaire à des jeunes gens où à des hommes d'ordinaire désireux de s'instruire, n'est-ce pas prudence de sa part que de les prémunir contre l'orgueil et une excessive curiosité ?

L'expérience du saint lui inspire ces avis [113] destinés à des étudiants ecclésiastiques¹⁵⁵ : « Le passage du séminaire aux études est un passage très dangereux, auquel plusieurs font naufrage ; et s'il y a aucun temps auquel on doit prendre garde à soi, c'est celui des études ; car il est périlleux de passer d'une extrémité à l'autre, comme le verre qui passe de la chaleur du fourneau en un lieu froid court le risque de se casser ; et par suite, il importe grandement de se maintenir dans sa première ferveur pour conserver la grâce que l'on a reçue et pour empêcher la nature de prendre le dessus. »

M. Vincent combat en termes énergiques, chez les aspirants au sacerdoce, le besoin immodéré de savoir qui les tenaille pour la plupart : « En étudiant pour servir les âmes, il faut avoir soin de remplir la sienne de piété, aussi bien que de science, et, pour cet effet, lire des livres bons et utiles, et s'abstenir de la lecture de ceux qui ne servent qu'à contenter la curiosité ; car la curiosité est la perte de la vie spirituelle. C'est par la curiosité de nos premiers parents que la mort, la peste, la guerre, la famine et les autres misères sont entrées dans le monde ; et par conséquent nous devons nous en donner de garde comme d'une racine de toutes sortes de maux. »

Vraies au point de vue moral, ces observations du saint le sont tout autant au point de vue scientifique. S'il est bon de se passionner pour l'étude afin de ne pas lâcher pied dès le premier obstacle, il faut rester suffisamment maître de soi pour contenir et canaliser cette ardeur afin qu'elle ne dégénère pas [114] en manie de tout découvrir et de tout connaître. Quel savant ne souscrirait au conseil de ne pas lire les premiers livres venus. Le choix des lectures exige réflexion. Elles ne seront profitables qu'à condition d'être faites en leur temps, avec patience et méthode, sans précipitation, ni lenteur. À vouloir tout connaître, on ne connaît rien.

L'excessive curiosité d'esprit offre encore d'autres dangers, ceux-ci d'ordre moral : elle détourne le prêtre de son ministère et de ses exercices de piété, quand elle n'en fait pas un aigri et un révolté. C'est une des formes de l'orgueil les plus subtiles et les plus pernicieuses,

En quelques lignes, le saint nous éclaire sur les ravages de cette fièvre du savoir dans les âmes sacerdotales¹⁵⁶ : « Comme naturellement nous désirons savoir quelque chose de nouveau, si nous n'éteignons ce désir et cette curiosité, il n'y aura pas une feuille de lecture qui ne puisse servir à la vanité ; et commençant par l'esprit, nous finissons par la chair ; désirant de paraître, nous repaissant de fumée, voulant l'emporter par-dessus les autres, être estimés subtils, de bon sens, de bon jugement ; et voilà où cela va ! »

La curiosité intellectuelle est particulièrement dangereuse quand elle se porte sur les mystères de l'âme. M. Vincent le constate à propos d'un des problèmes les plus délicats, surtout quand il s'agit de soi-même, le discernement des vraies lumières d'avec les fausses, des illuminations divines d'avec les illusions d'origine personnelle ou diabolique.

Pourquoi ne doit-on pas être trop curieux [115] de discerner ces faux jours ? Le saint de répondre en ces termes¹⁵⁷ : « Parce que la curiosité fait que nous réfléchissons sur nos actions, que nous les regardons en diverses manières, d'où il arrive que le malin esprit, qui voit cet

¹⁵⁵ XI, 28, n°15. Avis à de jeunes étudiants récemment sortis du séminaire Interne.

¹⁵⁶ XI, 127, n°98.

¹⁵⁷ XII, 352, n°214. *Conférence du 17 octobre 1659* sur les vraies lumières et les illusions.

entortillement de savoir, prend de là occasion d'inquiéter une pauvre âme et de la tourner jusqu'à ce qu'elle soit tombée dans le panneau. Pour l'ordinaire, Dieu châtie par des illusions ceux qui veulent savoir des miracles et pénétrer ce qui devrait leur être caché, Ah ! Messieurs, ah ! mes frères, fuyons toute curiosité et ne nous étudions qu'à nous humilier, à n'avoir aucune estime de nous-mêmes, à nous croire indignes de voir le jour ! »

Une étude, où l'ambition de tout éclaircir conduit le prêtre à l'abîme, est l'exégèse. Le saint cite à ce sujet le cas d'un de ses missionnaires, François du Coudray, qui ne croit plus à l'ascension de Notre-Seigneur, et dont l'orgueil va jusqu'à prétendre mieux comprendre l'Écriture Sainte que ne l'ont entendue Rome, les conciles et les Pères. « La curiosité de la langue hébraïque et des rabbins l'a mis dans ces extravagances — écrit Vincent¹⁵⁸ — L'on pense qu'il le faut mettre hors de la Compagnie, s'il ne revient de ces erreurs ; et nous y serons contraints. O Monsieur, que la vanité de l'esprit est un étrange démon !

La philosophie n'est pas, non plus, sans danger pour les ecclésiastiques qui se livrent [116] trop curieusement à son étude, comme le Frère Descroizilles qui s'est rendu par là incapable de servir Dieu en la bonne éducation de la jeunesse. Voulant arrêter le coupable sur cette mauvaise pente, le Fondateur de la Mission prend des mesures énergiques : « Nous ne lui donnerons pas la satisfaction de le rappeler pour cela de bien longtemps, — écrit-il au Supérieur Denis Laudin¹⁵⁹ — de crainte d'adhérer à l'esprit malin qui lui donne cette passion pour le détourner du bien qu'il ferait en l'instruction des enfants, si, en effet, il s'y appliquait avec affection. »

Vincent de Paul a raison de se montrer sévère : l'amour immodéré du savoir — pour employer son mot — est incompatible avec la fin du sacerdoce. Le prêtre n'est pas prêtre pour lui, mais pour ses frères les hommes, et, par devoir professionnel, il est tenu de renoncer à tout ce qui l'empêche de travailler au salut des âmes. Il ne peut, sans trahir sa mission, vivre en intellectuel enfermé dans sa science favorite comme dans une tour d'ivoire. Ce n'est pas qu'un ecclésiastique ne puisse, sans péché, se livrer exclusivement à des recherches d'ordre scientifique et y consacrer toute son existence. L'Église l'autorise et même l'approuve hautement dans certains cas. Toutefois en donnant son approbation, elle suppose chez le prêtre savant, ou en train de le devenir, des intentions droites et charitables. Celui-ci, pour répondre à ses volontés, ne doit pas travailler dans un but égoïste, mais en vue de rendre service à ses semblables et de promouvoir à sa manière la cause de Dieu en ce monde. C'est ainsi qu'en tout état [117] de cause l'excessive curiosité d'esprit demeure condamnable.

Exception faite pour un très petit nombre, les séminaristes et les prêtres feront bien d'envisager leurs études au point de vue pratique et d'y voir surtout un des moyens de se préparer à la conquête des âmes.

M. Vincent donne d'excellents conseils sur les dispositions morales qu'il convient d'avoir pour étudier avec profit. La première est l'esprit de mesure qui pousse le prêtre à se consacrer surtout aux sciences ecclésiastiques et à ne pas vouloir les approfondir au-delà de ses forces. La seconde est l'humilité qui met en garde contre les louanges et les honneurs. Et le saint de citer à ce propos un Père Jésuite et un docteur en Sorbonne, M. Duval, hommes tout ensemble les plus savants et les plus humbles qu'il connaisse. Quant à la troisième disposition morale, Vincent la précise en ces termes¹⁶⁰ : « Il faut étudier en sorte que l'amour corresponde à la connaissance, particulièrement pour ceux qui étudient en théologie, et à la manière de M. le cardinal de Bérulle, lequel, aussitôt qu'il avait conçu une vérité, se donnait à Dieu ou pour pratiquer telle chose, ou

¹⁵⁸ III, 97, n°885. *Lettre à Étienne Blatiron, Prêtre de la Mission à Gênes.*

¹⁵⁹ VI, 570, n°2440. *Lettre à Denis Laudin, Supérieur de la Mission au Mans.*

¹⁶⁰ XI, 128, n°98.

pour entrer dans tels sentiments, ou pour en produire des actes ; et par ce moyen, il acquit une sainteté et une science si solides qu'à peine en pouvait-on trouver une semblable. »

Le saint résume ses conseils aux étudiants en la page suivante qui devrait être entre les mains des séminaristes et des prêtres tant la doctrine [118] en est sûre, l'inspiration élevée, l'expression touchante¹⁶¹. Le cœur et l'esprit du bon M. Vincent s'y trouvent réunis : Pour éviter l'orgueil, mes frères, « ne désirez point de bien réussir, d'emporter le prix, de paraître soit en argumentant, soit en défendant, soit en soutenant ; mais plutôt souhaitez, désirez et demandez à Notre-Seigneur qu'il vous fasse la grâce d'aimer et pratiquer l'humilité en tout et partout, d'aimer l'abjection de vous-mêmes, de ne chercher que cela, et surtout d'estimer que, si vous avez quelque chose en vous qui vous rende tant soit peu recommandable, vous le tenez de Dieu, que c'est Dieu qui vous l'a donné.

« Vivez, mes frères, dans cet esprit-là ; tâchez de le conserver si vous l'avez déjà ; et, si vous ne l'avez pas, demandez-le instamment à Notre-Seigneur. Que la philosophie vous serve à aimer et servir davantage le bon Dieu, à vous élever à lui par amour, et qu'en même temps que vous étudiez la science et philosophie d'Aristote et que vous apprendrez toutes ses divisions, vous appreniez celle de Notre-Seigneur et ses maximes, et les mettiez en pratique, en sorte que ce que vous apprendrez serve non pas à vous enfler le cœur, mais à mieux servir Dieu et son Église. »

M. Vincent ne se contente ni d'exhorter au travail séminaristes et prêtres, ni de leur indiquer l'esprit dans lequel ils doivent entreprendre et poursuivre leurs études. Trop pratique pour en rester là, il se tient au courant des matières et des méthodes d'enseignement, organise [119] des cours de théologie, de prédication et de liturgie ; enfin, il ne choisit les professeurs qu'en connaissance de cause. Le Supérieur de la Mission à Gênes, Jacques Pesnelle, dont le jugement lui est pourtant connu, désigne-t-il le Frère Thiébault et M. Philippe comme aptes à professer, l'un, la philosophie, l'autre, la théologie, M. Vincent, au lieu d'acquiescer, les yeux fermés, à ces projets, demande au Supérieur des renseignements précis sur les deux sujets¹⁶². [120]

CHAPITRE VI

À L'ÉCOLE D'UN RÉFORMATEUR DE LA CHAIRE CHRÉTIENNE

Il n'est pas dans le plan de ce chapitre de rappeler quels services a rendus saint Vincent de Paul aux prédicateurs de son époque et par suite à ceux de tous les temps. Mgr Freppel a mis magistralement en lumière le rôle révolutionnaire du saint à ce point de vue, rôle prépondérant puisqu'un grand réformateur de la chaire chrétienne au dix-septième siècle, Bossuet, déclare suivre ses principes et salue en lui son maître. Ne lui est-il pas, en effet, quelque peu redevable de cette simplicité virile qui donne tant de force et de charme à sa parole ? Dans une lettre datée du 12 janvier 1658, le grand orateur, déjà connu, malgré son jeune âge, écrit au Fondateur de la Mission qu' « il met sa confiance dans les leçons autrefois apprises en sa compagnie ».

Nous ne suivrons pas le saint dans sa lutte contre les trois principaux défauts de l'éloquence sacrée d'alors : le mélange du profane et du divin, l'abus de la scolastique et une rhétorique de

¹⁶¹ XII, 63-64, n°191. *Entretien* du 23 octobre. Conseils à de jeunes étudiants prêts à commencer leur philosophie.

¹⁶² VIII, 19, n°2001.

mauvais goût. Notre but plus pratique est de nous mettre à l'école du bon M. Vincent pour recueillir quelques conseils sur la meilleure manière de prêcher. [121]

Il n'en est pas de la prédication, comme de l'art oratoire en général, elle demande un état d'âme particulier. La chaire chrétienne doit être abordée avec l'esprit de douceur et d'humilité du Christ prêchant sa doctrine aux foules. Jamais l'aigreur n'a servi qu'à aigrir. Comment toucher des cœurs endurcis si la parole n'est pas l'écho d'une compassion profonde. « Si nous combattons le diable par esprit d'orgueil et de suffisance, nous ne le vaincrons jamais, — observe logiquement le saint¹⁶³ — car il a plus d'orgueil et de suffisance que nous ; mais si nous agissons contre lui par humilité, nous le vaincrons, car il n'a point de ces armes-là, ni ne s'en saurait défendre. »

Quand le prédicateur nourrit dans son âme des sentiments orgueilleux, il pervertit l'usage de la parole divine, s'en servant pour paraître et pour qu'on dise de lui : « Voilà un homme éloquent, d'une capacité remarquable, il a du fonds et du talent. » N'est-ce pas attirer sur soi la juste colère de Dieu que d'abuser des choses les plus saintes pour contenter sa vanité, que d'employer à satisfaire son ambition le plus efficace moyen de convertir les âmes.

Quelle tristesse dans ces mots du saint¹⁶⁴ : « Il y a grand sujet de désespérer en quelque façon du salut de ces personnes qui convertissent les remèdes en poisons, qui n'ont d'autre méthode de traiter la parole de Dieu, que celle que leur fournit la prudence de la chair, leur humeur, la mode, le caprice... la vanité, l'orgueil ! » [122]

Pourquoi les prédicateurs orgueilleux sont-ils en danger de se perdre ? Parce qu'ils s'arrêtent à de belles conceptions, — répond Vincent¹⁶⁵ — à l'agencement de leurs pensées et à l'usage des paroles tirées à la mode, ne tenant pas compte du plus profitable. Soucieux de plaire aux auditeurs, ils se désintéressent du salut des âmes.

Le saint rappelle les malédictions portées par les prophètes contre le mauvais berger qui, voyant le loup entrer dans le bercail, ne crie pas de toutes ses forces : « Sauvez-vous, sauvez-vous, voilà l'ennemi. » Malheur à lui, s'il ne crie pas tant qu'il peut : « Sauvez-vous ! »

Et M. Vincent de faire en ces termes l'application de cette allégorie aux apôtres dont l'orgueil stérilise les efforts : « Voilà justement ce que font les prédicateurs qui ne regardent pas avant toutes choses le profit de leur auditoire ; bien qu'ils voient l'ennemi, ils ne sonnent mot ; ils vous chantent des airs de plaisance, au lieu de crier avec la trompette : « Nous allons nous perdre, voilà, voilà l'ennemi, sauvons-nous, sauvons-nous ! » Prenons garde que, pour contenter à ce point la vanité, nous ne nous exposions à la malédiction du prophète. Eh ! pourquoi monter en chaire et pourquoi prêcher, si ce n'est pour porter le monde à se sauver. »

L'horreur qu'inspire au saint l'orgueil s'exprime dans ces apostrophes véhémentes et dans ces répétitions de mots. Quels accents de conviction propres à nous faire entrer en nous-mêmes ! Cette vigueur se retrouve dans ce passage d'un tour si original.

« Vouloir réussir partout, choisir des mots nouveaux [123] — dit le saint à ses missionnaires¹⁶⁶ - vouloir éclater dans les chaires, dans les entretiens des ordinations, dans les catéchismes. Et pourquoi cela ? Et que cherche-t-on en cela ? Le voulez-vous savoir, mes frères ? Soi-même. On veut parler de soi, on cherche à être loué, on désirerait que l'on dise que nous réussissons bien, que nous faisons merveille, que l'on nous exalte. Voilà le point, voilà ce

¹⁶³ I, 356, n°368. *Lettre à Robert de Sergis, Prêtre de la Mission à Toulouse.*

¹⁶⁴ XI, 272, n°134. *Conférence du 20 août 1655 sur la méthode à suivre dans les prédications.*

¹⁶⁵ *Ib.*, 271.

¹⁶⁶ XII, 22, n°182. *Conférence du 8 juin 1658 sur le détachement des biens de la terre.*

monstre, voilà ce magot. O misère humaine, ô maudite superbe, que tu causes de maux ! Enfin c'est se prêcher soi-même et non pas Jésus-Christ, ni les âmes. »

L'égoïsme est si naturel à l'homme, si difficile à dépouiller, qu'il envahit la charité jusques dans ses formes les plus saintes, et, en s'insinuant dans notre amour de Dieu et du prochain, il l'affaiblit et le ravale, quand il ne le gâte tout à fait. Ce ferment de corruption menace même de stériliser le zèle apostolique. Le prêtre n'y échappe qu'au prix de bien des luttes. Le saint instruit mieux qu'aucun autre de ces combats intérieurs montre qu'il faut beaucoup de vigilance et de courage pour en sortir victorieux. Sur ce champ de bataille ; si les morts sont rares, les blessés sont innombrables. Seules en sortent saines et sauvées les âmes sacerdotales qui s'y préparent sérieusement par l'esprit de sacrifice et la prière.

Voici en quels termes, le Fondateur de la Mission signale à ses prêtres le péril qui, pour passer inaperçu, n'en est que trop réel¹⁶⁷. « Si je vous demande quelle vertu vous aimez le plus, et si je me le demande à moi-même, nous dirons tous [124] que c'est l'humilité ; et cependant si l'on vous demande : « Comment vous trouvez-vous fait ? L'usage de cette vertu est-il en vous ? » – « Non, je me trouve tout contraire à cela ; je me porte aux actions extérieures qui me font paraître ; je cherche à être honoré, je veux qu'on m'écoute, je pèse mes paroles, je range mes périodes, enfin je me fais valoir. » – « Mais ne savez-vous pas que c'est vous prêcher vous-même, vous rendre inutile au peuple par ces hautes prédications que le vent emporte ? » – « Je le pense bien ; mais c'est tout un, il faut que je me mette dans l'estime du monde. »

« Oh ! quel aveuglement ! quel malheur ! S'il plaisait à Notre-Seigneur nous donner l'amour de notre mépris, que cette grâce serait grande ! qu'elle nous serait précieuse. » Et le saint de constater qu'il est en chacun de nous un étrange attrait pour le vice contraire.

D'après M. Vincent, un prédicateur, qui se pavanerait en ses beaux discours et prendrait toute sa complaisance à voir les assistants satisfaits de ce qu'il leur débite, n'obéirait pas à l'Esprit-Saint, mais à l'esprit d'orgueil, ou, pour mieux dire, ce serait le Démon qui l'exciterait et qui le ferait parler de la sorte¹⁶⁸.

L'argument capital, auquel il faut toujours revenir pour prouver qu'il est nécessaire d'aborder la chaire avec d'humbles sentiments de soi-même, Vincent le tire de ce qu'est le prédicateur dans la pensée de Dieu et de l'Église. La raison d'être du prédicateur est de parler au nom de Jésus-Christ, d'exposer sa doctrine et de plaider sa cause. Son rôle se bornant [125] à servir d'instrument au Christ, il doit s'efforcer de s'unir à Lui de plus en plus par une sorte d'anéantissement volontaire. Son idéal est de s'effacer devant le Maître. Aussi le Fondateur de la Mission de recommander sans cesse à ses missionnaires de vivre, de parler et d'agir en une grande dépendance de la conduite du Fils de Dieu¹⁶⁹. Doivent-ils prêcher qu'ils disent humblement à Jésus, faisant abstraction de leurs idées personnelles : « Comment instruiriez-vous ce peuple ? Comment consoleriez-vous ces malades d'esprit ou de corps ? »

Dieu peut toucher les cœurs par l'organe d'un prédicateur orgueilleux, mais tout en collaborant, sans le vouloir d'ailleurs, au salut des autres, celui-ci court à sa perte par son orgueil. Cette pensée inspire au saint les lignes suivantes adressées à l'un de ses prêtres¹⁷⁰ : « Humiliez-vous grandement, Monsieur, dans la vue que Judas avait reçu de plus grandes grâces que vous, et que ces grâces avaient eu plus d'effet que les vôtres, et que, nonobstant cela, il s'est perdu. Et que profitera-t-il donc au plus grand prédicateur du monde et donc des plus excellents d'avoir fait

¹⁶⁷ XII, 198, n°203. *Conférence du 18 avril 1659 sur l'humilité.*

¹⁶⁸ XI, 85-86, n°60. *Extrait d'entretien sur l'Oraison.*

¹⁶⁹ Consulter Abelly, *op.cit.*, tome III, p. 406.

¹⁷⁰ Abelly, *op.cit.*, II, 13, 14.

retentir ses prédications avec applaudissement dans toute une province, et même d'avoir converti à Dieu plusieurs milliers d'âmes, s'il vient à se perdre lui-même ? »

Cet avertissement est donné au missionnaire par crainte de le voir succomber un jour ou l'autre à une tentation de vaine complaisance en ses discours. Pour affaiblir par avance l'effet des suggestions diaboliques, M. Vincent livre à son correspondant [126] ses propres réflexions : « J'avais, ces jours passés, pour sujet de mon entretien la vie commune que Notre-Seigneur a voulu mener sur la terre ; et je voyais qu'il avait tant aimé cette vie commune et abjecte des autres hommes que, pour s'y ajuster, il s'était abaissé autant qu'il avait pu, jusque-là même — ô chose merveilleuse et qui surpasse toute la capacité de l'entendement humain — qu'encore qu'il fût la sagesse créée du Père éternel, il avait néanmoins voulu prêcher sa doctrine avec un style beaucoup plus bas et plus ravalé que n'a été celui de ses apôtres.

« Voyez, je vous prie, quelles ont été ses prédications, et les comparer avec les épîtres de saint Pierre, de saint Paul... Il semblerait que le style dont il use est d'un homme qui a peu de science... Ce qui est plus étonnant est qu'il a voulu que ces prédications eussent beaucoup moins d'effet que celles de ses apôtres ; car l'on voit dans l'Évangile qu'il gagna ses apôtres et ses disciples presque un à un, et cela avec travail et fatigue : et voilà que saint Pierre en convertit cinq mille dès sa première prédication. Certainement cela m'a donné plus de lumière et de connaissance, comme il me semble, de la grande et merveilleuse humilité du Fils de Dieu qu'aucune autre considération sur ce sujet. » Ne devrions-nous pas lire cette page avant de monter en chaire ? Ne nous aiderait-elle pas au dépouillement de nous-même et à l'union plus étroite d'esprit et de cœur avec le Christ ?

Jésus exige du prédicateur l'humilité pour défendre sa parole contre les préjugés et les passions. C'est afin d'assurer son indépendance. Vincent d'en faire [127] la remarque¹⁷¹ : rechercher les applaudissements dans le ministère de la prédication, n'est-ce pas se livrer à la tyrannie du public et, en estimant se rendre considérable par ses beaux discours, devenir l'esclave d'une vaine et frivole renommée ?

La chaire chrétienne doit être abordée avec esprit de foi. Il ne faut l'occuper ni en philosophe, ni en savant, ni en rhéteur, mais y tenir un langage surnaturel et divin, prenant son principal appui sur les vérités éternelles, seules capables de remplir le cœur et de tracer à l'homme une ligne de conduite sûre. L'on prendra pour base de son discours quelque une des perfections de Dieu, sa bonté, sa providence, son immensité. Ce n'est pas qu'il ne soit bon de recourir aussi à des arguments d'ordre purement rationnel et à des faits tangibles. Rien de mieux, mais à condition de les subordonner aux vérités dogmatiques.

M. Vincent préconise cette manière de voir et il en expose ainsi le motif¹⁷² : « L'expérience nous apprend que les prédicateurs, qui prêchent conformément aux lumières de la foi, opèrent plus dans les âmes que ceux qui remplissent leurs discours de raisonnements humains et de philosophie, parce que les lumières de la foi sont toujours accompagnées d'une certaine onction toute céleste qui se répand secrètement dans les cœurs des auditeurs, et de là on peut juger s'il n'est pas nécessaire, tant pour notre propre perfection que pour procurer le salut des âmes, de nous accoutumer à suivre ces lumières en toutes choses. » [128]

Pour le saint, l'idéal est de prêcher la pure vérité de l'Évangile en la manière que Notre-Seigneur l'a enseignée lui-même, en sorte que tout le monde entende et que chacun puisse

¹⁷¹ Consulter Abelly, III, 120.

¹⁷² XI, 31, n°18. *Extrait d'entretien sur la Foi.*

profiter de ce qui se dit¹⁷³. Ce but n'est accessible au prêtre, avec la grâce divine, qu'à condition de rechercher uniquement la gloire de Dieu, sans nul retour sur soi-même.

Le devoir de ne pas se contenter de prêcher la doctrine du Christ, mais de modeler son mode d'enseignement sur celui du Maître, a plusieurs conséquences. La première est l'obligation de parler simplement. Il n'est guère de recommandations sur lesquelles revienne plus souvent le Fondateur de la Mission, tant elle est nécessaire à son époque d'éloquence pompeuse et de mauvais goût. Pour être moins opportune qu'au dix-septième siècle, cette recommandation a et aura toujours sa raison d'être, La race des discoureurs prétentieux ne s'éteindra jamais. Sans être de ce nombre, quel prédicateur, sous l'empire de cette mauvaise conseillère qu'est la vanité, ne s'est pas quelquefois complu dans des développements oratoires plus brillants que solides, et dans le seul but d'éblouir l'auditoire ?

Comment les Apôtres ont-ils enseigné les vérités évangéliques ? — se demande M. Vincent¹⁷⁴ - « En les prêchant dans un style simple, familier et populaire », eux-mêmes l'attestent dans leurs écrits¹⁷⁵. « Nous n'employons point les subtilités [129] de l'éloquence pour vous attirer à notre parti ; — disent-ils à leurs auditeurs — nous ne vous flattons pas par de belles et agréables paroles ; nous ne nous servons point des sophismes de la prudence humaine ; nous n'avons apporté que ce qui est nécessaire pour vous donner une simple connaissance de la vertu, qui est dans la foi que nous vous prêchons, traitant avec vous dans la simplicité, sans chercher à vous surprendre, tout bonnement, afin que vous vissiez, non par les adresses et l'industrie de nos raisonnements, mais par la vertu de Dieu qui reluit dans la bassesse, la vérité des mystères que nous sommes venus vous prêcher. »

Peut-on imaginer plus éloquente apologie de la simplicité dans la prédication que ce commentaire si vivant d'un texte de saint Paul.

Les trois adverbes *bonnement, familièrement, simplement* reviennent d'eux-mêmes sur les lèvres du saint quand il parle de l'enseignement du Christ Jésus, des Apôtres et des premiers disciples.

Vincent explique en ces termes pour quelle raison la simplicité du début a été bientôt abandonnée¹⁷⁶ : « La grande perversité du monde a contraint les prédicateurs, pour leur débiter l'utile avec l'agréable, de se servir de belles paroles et de conceptions subtiles, et d'employer tout ce que peut suggérer l'éloquence, afin de contenter en quelque façon et d'arrêter comme ils peuvent la méchanceté du monde. Mais, ô Sauveur ! à quoi bon ce faste de rhétorique ? Qu'avance-t-on par là ? Si ce n'est peut-être qu'on veuille se prêcher soi-même.

La stérilité des discours faits avec grand appareil [130] les condamne comme arbres qu'il faut arracher puisqu'improductifs. Parlant des sermons pompeux et recherchés¹⁷⁷, le saint déclare qu'à grand-peine voit-on à Paris un seul auditeur se convertir au cours des stations de l'Avent et du Carême. Quant aux restitutions d'argent ou d'objets volés, il n'en connaît aucune. Quelle joie pour lui, l'avocat de la simplicité, d'opposer à cette désolante stérilité les fruits abondants produits, chaque jour, par les prédications simples de ses missionnaires !

La principale cause de ces succès extraordinaires est la bénédiction divine dont les prédications de ce genre sont l'objet. « Agir bonnement et simplement. — dit Vincent à ses prêtres¹⁷⁸ - Si vous faites ainsi, voyez-vous, Dieu est obligé en quelque façon de bénir ce que

¹⁷³ XII, 25, n°182. *Conférence du 8 juin 1658 sur le détachement des biens de la terre.*

¹⁷⁴ XI, 267, n° 134. *Conférence du 20 août 1655 sur la méthode à suivre dans les prédications.*

¹⁷⁵ *Première Épître aux Corinthiens*, II, 4.

¹⁷⁶ XI, 258, n°134.

¹⁷⁷ *Ib.*, 270.

¹⁷⁸ XII, 23, n°182.

vous direz. Dieu sera avec vous, agira avec vous. Dieu est avec les simples et les humbles, il les assiste, bénit leurs travaux, leurs entreprises. »

Une autre cause du succès de la parole dénuée de recherche et d'artifice est l'attrait qu'elle exerce sur les âmes. Le saint en est journellement témoin dans sa maison de Saint-Lazare. Qui attire là des prêtres savants, des Messieurs de la Sorbonne, si ce n'est la simplicité des entretiens qu'ils y entendent de la part de missionnaires dont le savoir modeste est loin d'égaliser leur science¹⁷⁹ ?

Les entretiens familiers des Oratoriens ont une vogue immense à Rome, tout le monde vient les entendre. La plus grande dévotion est [131] aux Pères de l'Oratoire, constate joyeusement leur ami M. Vincent qui les approuve de faire de « petits sermons dans la simplicité et familiarité¹⁸⁰ ».

Les paroles grandiloquentes n'exercent qu'une action à fleur de peau sur les auditeurs, elles émeuvent, agitent, mais ne convertissent pas. « Pour bien convaincre et gagner l'esprit de l'homme, il faut agir dans la simplicité ; l'on n'en vient pas à bout, d'ordinaire, — remarque le saint¹⁸¹ - par de beaux discours d'apparat, qui crient haut, font grand bruit, et voilà tout. Ces beaux discours étudiés ne font qu'émouvoir la partie inférieure. »

Ces impressions de l'imagination et de la sensibilité ne produisent rien de solide, ni de durable, si la raison demeure hors d'atteinte. Seules les décisions réfléchies et motivées se répercutent dans les profondeurs de l'âme et influencent vraiment la conduite. Tout ce dont l'intelligence n'est pas convaincue n'a qu'un temps très court.

Les sermons pompeux ne peuvent soutenir la concurrence avec les prédications simples, si ce n'est auprès des sots. Un homme veut-il passer pour bon prédicateur dans toutes les églises de Paris et à la cour, — observe M. Vincent¹⁸² — il faut qu'il prêche sans nulle afféterie. Et l'on dit de lui : « Cet homme fait merveille, il prêche à la missionnaire, en apôtre. » Aux yeux du saint, prêcher autrement, c'est se moquer du public.

Le réformateur de la chaire chrétienne [132] au dix-septième siècle demande aussi la simplicité du débit et de l'action extérieure. Il est l'ennemi des éclats de voix et des grands gestes. Les lignes suivantes écrites à l'un de ses missionnaires, nous renseignent sur cette façon de voir si juste sous tous rapports¹⁸³ : « Vous faites de trop grands efforts en parlant au peuple et cela vous affaiblit beaucoup. Au nom de Dieu, Monsieur, ménagez votre santé et modérez votre parole et vos sentiments. Je vous ai dit autrefois que Notre-Seigneur bénit les discours qu'on fait en parlant d'un ton commun et familier, parce qu'il a lui-même enseigné et prêché de la sorte, et que, cette manière de parler étant naturelle, elle est aussi plus aisée que l'autre, qui est forcée ; le peuple la goûte mieux et en profite davantage.

« Croiriez-vous, Monsieur, que les comédiens, ayant reconnu cela, ont changé leur manière de parler et ne récitent plus leurs vers avec un ton élevé, comme ils faisaient autrefois ? Mais ils le font avec une voix médiocre et comme parlant familièrement à ceux qui les écoutent. »

Quel conseil pratique que celui de ne crier ni gesticuler inutilement comme tant de prédicateurs, emportés par leur zèle, sont naturellement enclins à le faire. Il leur semble qu'en élevant leur ton de voix et en multipliant leurs gestes, ils se feront mieux comprendre et toucheront plus sûrement les cœurs. L'expérience prouve qu'ils obtiennent généralement l'effet contraire. Ces mouvements continuels de tête et de bras, ces cris répétés ont quelque chose de

¹⁷⁹ XII, 24, n°182.

¹⁸⁰ XI, 294, n°136. *Conférence du 22 août 1655 sur la méthode à suivre dans la prédication.*

¹⁸¹ XI, 286, n°134. *Conférence du 20 août 1655 sur la méthode à suivre dans les prédications.*

¹⁸² *Ib.*

¹⁸³ VI, 378-379, n°2325.

ridicule comme tout défaut de mesure par trop accusé. [133] Leur principal résultat, quand ce n'est pas l'unique, est de fatiguer l'auditoire, de lasser l'attention des plus bienveillants. Le seul moyen pour les prédicateurs de remédier à ce travers, s'ils y tombent, et ce sera toujours à leur insu, c'est de prier un ami sûr de les en avertir tout de suite.

La recommandation de prêcher brièvement se rattache à celle de parler simplement et la complète. M. Vincent, on le devine, n'a garde de l'omettre. Il nous sera utile à tous, prédicateurs et catéchistes, de lire ce conseil donné par le saint à l'un de ses missionnaires¹⁸⁴ : « J'ajoute mes prières aux avertissements qu'on vous a faits de n'être plus si long en vos prédications. Nous voyons par expérience que telles longueurs en empêchent le fruit et ne servent qu'à exercer la patience des auditeurs, au lieu qu'un discours bref et pathétique est suivi de bons effets. »

La simplicité de parole n'exclut ni la science, ni l'art oratoire. Dans la pensée du saint, elle n'est pas, synonyme d'ignorance et de médiocrité, puisqu'il parle de l'attrait qu'elle exerce sur les esprits les plus fins et les plus cultivés aussi bien à la cour qu'à la ville, à Rome qu'à Paris.

Pour parler en public d'une manière simple, il faut avoir quelque chose à dire, alors qu'en parlant avec grandiloquence, l'on peut dissimuler la pauvreté du fond sous la richesse illusoire de la forme : de belles phrases permettent de dire des riens. La simplicité de langage exige encore l'intelligence précise du thème choisi par l'orateur. D'où l'obligation pour ce dernier de ne parler qu'en connaissance de cause [134] et après mûre réflexion. La prédication simple, telle que l'imagine M. Vincent, loin de favoriser la paresse, n'est accessible qu'aux travailleurs. Les hommes d'étude et d'oraison y excellent pour peu qu'ils aient le don de la parole.

Le saint demande aux ecclésiastiques d'adapter leurs sermons à la mentalité de l'auditoire et à ses besoins. Ceux qui prêchent humblement et simplement rempliront sans peine cette condition parce que, détachés d'eux-mêmes, ils s'intéressent davantage à leurs auditeurs.

Les prédications, semblables dans le fond, doivent varier dans la forme suivant les lieux. Il serait absurde de parler de la même manière en Bretagne et en Bourgogne, dans l'Ile-de-France et en Gascogne. Chaque province a ses traditions, ses usages et ses mœurs, il importe de s'en instruire et d'en tenir compte. L'on parlera ici d'une façon douce et insinuante, là avec une franchise et une force qui s'imposent. Dans telle région, les discours seront brefs, alors qu'en telle autre, ils se prolongeront sans inconvénient.

Le saint veut qu'on se plie aux goûts du public dans toute la mesure permise¹⁸⁵. Il souhaite qu'on tienne compte de la situation sociale de ses auditeurs afin de les instruire de leurs devoirs d'état, sans crainte de descendre dans des questions de détail. Plus la prédication portera sur leur genre de vie et leurs actes ordinaires, meilleure elle sera.

M. Vincent demande à ses missionnaires de « s'accommoder à la faiblesse et lenteur d'esprit des plus grossiers¹⁸⁶ », [135] de prendre un soin tout particulier des ignares en matière religieuse. Voilà pourquoi ils feront bien d'expliquer les vérités de l'Évangile par des comparaisons familières¹⁸⁷, les empruntant au commerce dans les villes de négoce, et dans les milieux ruraux à telle ou telle culture pratiquée sur place. Et le saint de conseiller à ce propos de citer sobrement des passages d'auteurs profanes. Encore ne doit-on le faire — ajoute-t-il — « que pour servir de marchepied à la Sainte Écriture. »

¹⁸⁴ VI, 612, n°2463. *Lettre du saint à Pierre Cabel, Supérieur de la Mission à Sedan.*

¹⁸⁵ I, 227, n°158. *Lettre à Jacques Perdu, Prêtre de la Mission à Poissy.*

¹⁸⁶ XI, 35, n°21. *Extrait d'un entretien sur la conversion à un hérétique*

¹⁸⁷ XI, 50, n°34. *Extrait d'entretien sur la simplicité dans la prédication.*

En homme pratique, le saint estime qu'au lieu de s'en tenir à des généralités, le prédicateur doit parler d'une manière concrète. « Il faut tant qu'on peut — dit-il¹⁸⁸ - spécifier et marquer les actes particuliers. Dans ces conférences, où l'on fait merveille, il y en a qui ont ce don de Dieu de descendre au particulier quand ils parlent ; un chacun a les yeux sur eux... Il faut toujours montrer bien en détail les actes, et voilà où se trouve ordinairement le grand fruit. L'esprit se propose pour lors cet acte en telle occasion, et celui-là en telle autre. »

M. Vincent désapprouve le prédicateur qui, par ses considérations d'ordre général, arrête les bons mouvements qu'a suscités dans les âmes un orateur d'esprit pratique. Il prend plaisir à les opposer l'un à l'autre¹⁸⁹ : « Si quelqu'un vient à dire de belles pensées, allègue de fortes raisons, quantité d'autorités des Pères, des conciles, cela est beau, [136] mais il efface tout ce que l'autre, en particularisant, avait laissé de bon dans les âmes. Lorsque vous avez fait impression sur quelque chose, si quelqu'un vient avec une éponge effacer tout, il n'y paraît plus d'impression, tout est effacé ; de même l'esprit perd les bons sentiments qu'il avait, et ses saintes pensées s'en vont. Ce discours relevé en met d'autres qui empêchent les premiers. »

Ces réflexions du saint s'appliquent spécialement aux sermons de retraite qui se nuisent les uns aux autres, s'il en est de concrets et d'abstraites, de théoriques et de pratiques. Ce genre de prédications, encore plus que tout autre, comporte des applications particulières, très précises et très vivantes, aux défauts et péchés des auditeurs, à leurs besoins spirituels et à leurs devoirs d'état ainsi qu'aux moyens de sanctification les mieux appropriés à leur rôle social et religieux. Force est alors de suivre le conseil de Vincent et, selon son expression favorite, de *descendre dans le particulier*.

Il ne suffit pas pour être bon prédicateur d'être homme d'oraison, d'humilité d'avoir une intelligence claire, un jugement sûr, une âme réfléchie, un esprit pratique, il faut encore être homme de cœur. C'est d'un profond psychologue de comprendre, comme l'a compris M. Vincent, quelle part considérable revient au sentiment et à la vie affective en général dans l'influence merveilleuse qu'exerce l'éloquence. « L'on ne croit point un homme pour être bien savant, mais parce que nous l'estimons bon et l'aimons — écrit le saint¹⁹⁰ - Le diable est très savant [137] et nous ne croyons pourtant rien de ce qu'il dit, parce que nous ne l'aimons pas. Il a fallu que Notre-Seigneur ait prévenu de son amour ceux qu'il a voulu faire croire en lui.

« Faisons ce que nous voudrions ; l'on ne croira jamais en nous, si nous ne témoignons de l'amour et de la compassion pour ceux que nous voulons qu'ils croient en nous. M. Lambert et M. Souniers, pour en avoir usé de la sorte, ont passé pour des saints en l'un et l'autre partis¹⁹¹, et Notre-Seigneur a fait de grandes choses par eux. Si vous en usez de la sorte, Dieu bénira vos travaux ; sinon, vous ne ferez que du bruit et des fanfares et peu de fruit. »

Pour convertir les âmes, il ne sert de rien d'éclairer l'esprit et de le convaincre, si on ne touche le cœur. Et qui ouvre la porte du cœur ? Ce n'est ni la science, elle est trop froide, ni la controverse, loin de l'ouvrir, elle la fermerait plutôt. Ce privilège appartient à ces deux filles de la vie affective qui sont la douceur et l'amabilité. Vincent rappelle à ce propos l'exemple de cet homme de cœur que fut saint François de Sales. Il cite le mot du cardinal du Perron disant qu'il se faisait fort, à la vérité, de convaincre les hérétiques, mais qu'il n'appartenait qu'à Mgr l'évêque de Genève de les convertir.

¹⁸⁸ XI, 297, n°136.

¹⁸⁹ *Ib.*,

¹⁹⁰ I, 295, n°197. *Lettre à Antoine Portail, Prêtre de la Mission.*

¹⁹¹ *Les Catholiques et les Huguenots.*

Après une allusion à saint Paul défendant au grand missionnaire Timothée d’user de contestations et de disputes¹⁹², le saint de faire appel à son expérience personnelle : « Je puis bien vous dire que je n’ai jamais vu, ni su, qu’aucun hérétique ait été converti par la force de la dispute, ni par la sensibilité des arguments [138] mais bien par la douceur, tant il est vrai que cette vertu a de force pour gagner les hommes à Dieu¹⁹³. »

Quand le Frère coadjuteur Philippe Patte s’embarque pour Madagascar, son Général lui écrit¹⁹⁴ : « Il faudra soigneusement éviter toutes sortes de disputes et d’invectives avec les hérétiques, vous montrer patient et débonnaire en leur endroit, lors même qu’ils s’échapperont contre vous ou contre notre créance et nos pratiques. »

Le Fondateur de la Mission convertit un grand nombre de Huguenots et de Jansénistes par la bonté, l’amabilité, la mansuétude, en un mot par le cœur. C’est un des traits moraux du saint qui a le plus frappé son biographe Abelly¹⁹⁵.

La douceur ne doit jamais dégénérer en flatterie, même dans l’espoir de ramener par là certains orgueilleux. S’il est des compliments qu’un prédicateur peut faire parce qu’ils ne scandalisent personne, sinon les sots, combien d’autres sont déplacés dans la chaire chrétienne ! « Soyons affables, — dit aux siens M. Vincent¹⁹⁶ — mais jamais flatteurs ; car il n’y a rien de si vil et de si indigne d’un cœur chrétien que la flatterie ; un homme vraiment vertueux n’a rien tant en horreur que ce vice. »

Ce rôle du sentiment dans la prédication doit nous mettre en garde contre certaines manières de parler. C’est un tort, en toute hypothèse, d’exposer sèchement les vérités révélées, d’injurier les ennemis du Christ, [139] de consacrer beaucoup de temps à la discussion et surtout d’y apporter du dédain, de la colère ou de l’aigreur, et même de la raillerie. Si l’orateur fait une plaisanterie, que ce soit avec finesse et sans rien de mordant. L’ironie est si souvent méchante qu’il est mieux de s’en abstenir, à moins d’être connu pour son élégance à la manier.

Il ne faut, sous aucun prétexte, faire allusion du haut de la chaire à telle personne ou à telle famille serait-ce même en ne les nommant pas, si l’on parle d’elles en des termes qui permettent de les reconnaître. La prudence à cet égard ne pourrait être excessive.

Un curé ou un directeur d’œuvre a-t-il des reproches à faire, des abus à corriger, qu’il n’en dise mot tant qu’il est sous le coup de l’indignation parce qu’il lui échapperait infailliblement des mots regrettables. En pareil cas, plus grande est l’envie de parler, plus il importe de se taire.

De nos jours, comme à toute époque, le succès dans l’apostolat a pour principaux facteurs la mansuétude et la bonté. Nos prédicateurs auront certainement profit à méditer sur cette page de M. Vincent¹⁹⁷ : « Si Dieu a donné quelque bénédiction à nos premières missions, on a remarqué que c’était pour avoir agi aimablement, humblement et sincèrement envers toutes sortes de personnes ; et s’il a plu à Dieu de se servir du plus misérable pour la conversion de quelques hérétiques, ils ont avoué eux-mêmes que c’était par la patience et par la cordialité qu’il avait eues pour eux. Les forçats même [140] avec lesquels j’ai demeuré ne se gagnent pas autrement. Lorsqu’il m’est arrivé de leur parler sèchement, j’ai tout gâté ; et au contraire lorsque je les ai loués de leur résignation, que je les ai plaints en leurs souffrances, que je leur ai dit qu’ils étaient heureux de faire leur purgatoire en ce monde, que j’ai baisé leurs chaînes, compati à leurs

¹⁹² *Deuxième Épître à Timothée*, II, 24.

¹⁹³ XI, 65-65, n°46. *Extrait d’entretien sur la douceur dans les controverses*.

¹⁹⁴ VIII, 182-183, n°3032, décembre 1659.

¹⁹⁵ *Op.cit.*, tome III, 251, 253.

¹⁹⁶ Abelly, *op.cit.*, III, 251.

¹⁹⁷ Abelly, *op.cit.*, III, 253-254.

douleurs et témoigné affliction pour leurs disgrâces, c'est alors qu'ils m'ont écouté, qu'ils ont donné gloire à Dieu, et qu'ils se sont mis en état de salut.

« Je vous prie, Monsieur, de m'aider à rendre grâce à Dieu de cela et à lui demander qu'il ait agréable de mettre tous les missionnaires dans cet usage de traiter doucement, humblement et charitablement le prochain, en public et en particulier, et même les pécheurs et les endurcis, sans jamais user d'invectives, de reproches ou de paroles dures contre personne.

« Je ne doute pas, Monsieur, que vous ne tâchiez de votre côté d'éviter cette mauvaise façon de servir les âmes qui, au lieu de les attirer, les aigrit et les éloigne. Notre-Seigneur Jésus-Christ est la suavité éternelle des hommes et des anges, et c'est par cette même vertu que nous devons faire en sorte d'aller à lui en y conduisant les autres. »

Pour apaiser notre indignation contre les pécheurs, pensons au péché originel et à l'attrait du mal sur les déçus que nous sommes, estimons-nous personnellement les plus misérables des humains. Ne perdons jamais de vue ce mot si vrai de M. Vincent¹⁹⁸ : « Comme le propre des ronces et des chardons [141] est de porter des piquants, ainsi dans l'état de la nature corrompue le propre de l'homme est de faiblir... L'esprit humain a ses sortes d'intempéries et de maladies comme le corps ; et au lieu de s'en troubler et de s'en décourager, il doit s'en humilier. »

Le réformateur de la chaire chrétienne au dix-septième siècle a raison de faire large, très large, la part qui revient à la vie affective dans l'éloquence sacrée. S'il importe, pour prêcher utilement d'avoir en tête des idées justes et fécondes, il est tout aussi nécessaire d'avoir son cœur plein de beaux et de bons sentiments. Par là s'explique l'influence des saints, les succès de leur apostolat.

Plus l'orateur chrétien est riche de pensées, plus il dégage de lumière ; plus il brûle d'amour de Dieu, plus il a d'action sur les âmes. Malgré l'obscurité qu'elle recherche, la sainteté du prédicateur se manifeste, sans qu'il s'en doute, dans son attitude et dans sa parole, dans son geste et dans son regard : qu'il abaisse ou qu'il élève son ton de voix, qu'il expose la morale ou le dogme, qu'il se tienne d'une façon ou d'une autre, c'est un saint qui parle et son auditoire en a conscience.

Comme le remarque M. Vincent, pour attirer les autres à la dévotion et les y attacher de cœur, le prédicateur doit la tenir en haute estime et s'y adonner entièrement lui-même¹⁹⁹. Quand un prêtre aime et pratique la justice, la douceur, la tempérance, il parlera de ces vertus avec de tels accents qu'ils toucheront les plus endurcis et [142] feront réfléchir les plus sceptiques. La perfection chrétienne a son éloquence.

Les saints étant tous hommes d'oraison méditent longuement sur ce qu'ils doivent dire et n'enseigner aux autres que ce qu'ils ont entendu et appris du Père céleste²⁰⁰. Prenant tous leur rôle au sérieux et convaincus de parler au nom de Dieu, ils s'appliquent de toutes leurs forces à bien prêcher, et dans ce but aucune étude ne les rebute, aucun insuccès ne les décourage. En les rendant méfiants d'eux-mêmes et confiants dans la Providence, l'humilité d'un côté, les porte à n'être jamais pleinement satisfaits des résultats acquis et à vouloir toujours faire mieux, alors que, de l'autre, elle les soutient, les reconforte et les stimule en les animant d'un saint enthousiasme. Le Fondateur de la Mission cite à ce propos l'exemple d'ecclésiastiques adonnés à la prédication malgré la vieillesse et leurs infirmités. Quel scandale, en revanche, de voir des prêtres désertir la chaire chrétienne par paresse ou par peur de se nuire. Évidemment les saints ne tombent pas dans de telles faiblesses.

¹⁹⁸ Abelly, *op.cit.*, III, 254-255.

¹⁹⁹ XI, 277, n°134. *Conférence du 20 août 1655 sur la méthode à suivre dans les prédications.*

²⁰⁰ XI, 84, n°68. *Extrait d'entretien susr l'oraison.*

M. Vincent, nonobstant son âge, se sent toujours dans l'obligation de travailler au salut des âmes, « si je ne pouvais prêcher tous les jours – dit-il à ses missionnaires²⁰¹ - eh bien ! je le ferais deux fois par semaine ; si je ne pouvais aller aux grandes chaires, je tâcherais d'avoir les petites. »

Recueillons sur les lèvres du saint cette réflexion propre à faire réfléchir les prêtres désireux [143] de prendre leur retraite avant l'heure²⁰² : « Dieu nous a destinés pour de telles âmes, et non pour d'autres... Quoi, mes frères, que répondrons-nous à Dieu si, par notre faute, quelqu'une de ces âmes venait à se perdre ? Ne serait-ce pas nous, pour ainsi dire, qui l'aurions damnée ? Car, je vous prie, qui répondrait pour cette âme ? Cela est aussi vrai qu'il est vrai que nous sommes ici, que Dieu, à notre mort, nous en demanderait compte. »

Dans son zèle à reformer en France la chaire chrétienne, Vincent de Paul, non content d'indiquer les dispositions d'ordre intellectuel et moral, dans lesquelles il faut prêcher, et d'ajouter à ces indications toutes sortes de conseils pratiques, complète son enseignement en proposant une méthode, celle qu'il juge la meilleure pour annoncer avec fruit la parole de Dieu, d'après l'expérience d'hommes compétents et d'après la sienne propre.

Le saint a raison d'aborder ce problème et de le trancher résolument. Combien de jeunes prêtres, malgré leur persévérance à se perfectionner dans la prédication par l'oraison, l'étude et l'exercice, réalisent pourtant peu de progrès. C'est faute d'avoir adopté une méthode de prêcher, ou l'ayant adoptée, de s'y être astreint. Si grande soit sa facilité de composition, un prêtre, surtout au début de son ministère, a besoin, pour ne pas tomber dans la phraséologie, d'ordonner ses pensées suivant un plan fixé d'avance. Du moment qu'il lui faut remplir un cadre, force lui est d'y mettre quelque chose. Le voilà aux prises avec des difficultés à vaincre et [144] par suite dans la nécessité d'approfondir son sujet. Semblable à l'ébéniste en train d'examiner des pièces de bois afin d'en confectionner un meuble, il tourne et retourne ses idées jusqu'à ce qu'il les ait toutes disposées selon son programme.

Ce genre de travail fortifie l'esprit par la discipline qu'il impose. Ce n'est pas qu'il faille suivre son plan au point d'en devenir l'esclave. Il est d'ailleurs inapplicable dans certains cas. Mais rien de meilleur que de s'y soumettre en thèse générale. L'essentiel est de ne jamais prêcher à l'aventure, sans savoir où l'on va donner de la tête. Qu'il s'agisse d'une allocution ordinaire ou d'un sermon de circonstance, par respect de Dieu dont nous sommes les interprètes, imposons-nous la règle d'avoir un cadre dans l'esprit et de n'accepter aucune donnée qui n'y trouve sa place. C'est le moyen de parler avec vigueur et netteté.

La méthode proposée par M. Vincent est le fruit d'une sérieuse expérience. « Pour la prédication, — dit-il à ses missionnaires²⁰³ — nous nous assemblions à la naissance de la Compagnie, et Messieurs de Boulogne et d'Alet avec M. l'abbé Olier y assistaient ; l'on proposait un sujet de vertu ou de vice ; chacun prenait du papier et de l'encre, écrivait le motif qu'on avait de fuir le vice ou d'embrasser la vertu, puis on cherchait la définition et les moyens ; enfin l'on ramassait tout ce qui avait été écrit et l'on en composait un sujet. Cela se faisait sans aucun livre ; chacun travaillait de son esprit. »

Laissons le saint expliquer lui-même sa méthode [145] avec sa verve et sa clarté habituelles²⁰⁴ : « En premier lieu, l'on fait voir les raisons et motifs qui peuvent toucher et porter

²⁰¹ XI, 135-136, n°100. *Répétition d'oraison du 25 octobre 1643*. Réfutation des prétextes qu'on pourrait alléguer pour se dispenser de prêcher.

²⁰² XI, 134, n°100.

²⁰³ XII, 292, n°210. *Conférence du 9 août 1659 sur la théologie morale, la prédication, le catéchisme*.

²⁰⁴ XI, 2660-261, n°134. *Conférence du 20 août sur la méthode à suivre dans les prédications*.

l'esprit à détester les péchés et les vices, et à rechercher les vertus. Mais ce n'est pas assez de me déclarer les grandes obligations que j'ai d'acquérir la vertu, si je ne sais ce que c'est que cette vertu, ni en quoi elle consiste... Je ne la connais pas, comment pourrais-je la mettre en pratique, si vous ne me faites la grâce de me le montrer, m'apprenant en quoi elle gît principalement, quelles sont ses œuvres et ses fonctions.

« Et voilà le second point... Vous tirez le rideau et vous découvrez pleinement l'éclat et la beauté de cette vertu, faisant voir familièrement, simplement ce qu'elle est, quels actes il en faut pratiquer en particulier, et descendre toujours au particulier.

« Or sus, je vois bien maintenant en quoi consiste cette vertu, les actions où elle se trouve ; voilà qui est bon et fort nécessaire, mais qu'il est difficile ! Je ne sais ce que je suis obligé de faire pour la mettre en pratique, ni de quel biais je dois m'y prendre. Que ferai-je ? – À la bonne heure, croyez-vous que ce soit assez d'avoir dit à cette personne les motifs, de lui avoir montré en quoi consiste la vertu, si vous l'arrêtez là ? En bonne foi, je pense que ce n'est pas assez ; bien plus, si vous la laissez là sans lui fournir aucun moyen de pratiquer ce que vous lui avez enseigné, je crois, pour moi, que vous n'avez guère avancé ; c'est se moquer ; l'on n'a rien fait, si l'on en demeure là...

« Comment voulez-vous que je fasse [146] une chose, bien que je sache que j'en ai grand besoin, et que je la veuille faire, si je n'ai aucun moyen pour cela... Mais donnez à cet homme les moyens, qui font le troisième point de la méthode, donnez-lui des moyens pour mettre en œuvre cette vertu, oh ! le voilà satisfait.

« Qu'est-ce qui lui manque maintenant ? Cet homme n'a-t-il pas ce qu'il faut pour travailler à la vertu ? Y a-t-il quelque chose qui reste à dire ? Non... Vous lui avez premièrement fait voir les grands profits de cette vertu, les grands dommages d'en être privé et tous les maux du vice contraire ; vous lui avez fait voir son importance et sa nécessité. Après, vous lui avez fait toucher du doigt en quoi consiste cette vertu et sa pratique ; enfin vous lui avez mis en main les moyens de l'acquérir. »

Pour prouver l'excellence de sa méthode, M. Vincent recourt à un exemple et en donne ainsi une démonstration concrète. Il se demande comment l'on doit s'y prendre pour porter un homme à briguer la charge de président²⁰⁵. « Il ne faut que lui représenter les avantages et le grand honneur qui accompagnent cette charge : « Un président, Monsieur, — lui direz-vous — c'est le premier de la ville ; tout le monde lui cède le devant et le haut du pavé ; il n'y a personne qui ne l'honore ; son autorité lui donne un grand crédit dans le monde, dans la justice ; il peut tout. O Monsieur ! un président ! il ne le cède pas à un évêque ; les souverains même l'ont à grand honneur. Un président ! Il peut obliger, faire plaisir à qui bon lui semble, [147] s'acquérir un bon nombre d'amis, se faire considérer partout. Oh ! Oh ! Monsieur ! un président ! c'est quelque chose de grand ! »

« Et d'abord vous le voyez brûler du désir d'avoir cette belle dignité. Et qu'est-ce qu'on rapporte pour lui faire naître cette envie ? Les avantages qu'il y a dans cette charge, les raisons et les motifs qui l'obligent à l'avoir. Mais se contente-t-on de cela ? Point du tout, il faut en venir là : qu'est-ce que l'office de président, Monsieur ? En quoi consiste-t-il ? Que faut-il faire dans cette charge ? Oh ! qu'est-ce que c'est ? – « Vous êtes le premier officier de la justice, de ce grand et honorable corps ; vous en êtes le chef ; vous ne rapportez jamais, vous distribuez les affaires ; c'est vous qui colligez les voix des autres et qui prononcez le jugement. » Voilà ce qu'on lui apprend à peu près, et les autres fonctions de cette charge.

²⁰⁵ XI, 263-264.

« Et voilà un homme qui a envié d'avoir la charge de président et qui sait déjà en quoi elle consiste. Mais il ne tient rien, si on ne lui suggère les moyens d'avoir cet office. » Le saint de conclure que c'est à qui lui donne le conseil de fournir encore les moyens : « Monsieur, vous avez tant de revenu de ce côté-là, tant d'argent de l'autre ; de là vous prendrez cette somme, et d'ici cette autre ; au reste, je connais Monsieur tel qui a cette charge à vendre. Monsieur tel est mon ami, nous en aurons bon compte... » Voilà qui est bien servir un homme et le mettre dans le plus assuré chemin pour parvenir à la dignité de président...

« Il en va de même dans les choses spirituelles ; et pour y porter l'esprit de l'homme, je ne sache point [148] qu'il y ait d'autre invention que de lui faire voir les avantages qui en proviennent, en quoi elles consistent et ce qu'il faut faire pour les avoir... Pour moi — déclare le saint — je ne vois point de meilleure méthode, et je suis si bien persuadé de cette vérité que rien plus. Eh ! qui ne le voit ? Cela est si évident qu'il faudrait se crever les yeux pour ne le voir pas. »

La sagesse et l'expérience humaines font adopter à M. Vincent cette méthode. Un motif d'ordre surnaturel l'y détermine avant tout autre, l'exemple de Jésus-Christ²⁰⁶. Quand Notre-Seigneur prêche la pauvreté, « il la met la première des béatitudes et commence par là tous ses sermons : *Bienheureux les pauvres de cœur et d'affection, parce que le royaume des cieux est leur partage*²⁰⁷. Voilà la première raison que le Sauveur du monde avance... Grande raison d'aimer la pauvreté, puisque c'est elle qui donne la félicité ! Mais en quoi gît cette béatitude ? Le voici, comme une seconde raison qui confirme la première : *parce que le royaume des cieux est à eux.* »

Et Vincent de montrer alors comment le Christ définit la nature de la pauvreté d'esprit lors de sa rencontre avec le jeune homme qui l'interroge sur ce qu'il doit faire pour le suivre de plus près et assurer davantage son salut. « Vends tout, ne te réserve rien — répond le Maître. — Et voilà qui est dire et expliquer parfaitement en quoi gît la pauvreté : dans un parfait renoncement de toutes les choses de la terre, renoncement entier, *vende omnia*. Il donne [149] aussi les moyens pour le faire à ses disciples, lorsqu'il leur dit un peu après : il est plus facile de faire passer un chameau par le trou d'une aiguille, que de faire entrer un riche dans le paradis ; la porte est fort étroite, et ces gens enflés et chargés de biens n'y sauraient passer. »

Par cette parole, d'après le saint, Jésus fournit aux apôtres le moyen de pratiquer le détachement évangélique parce qu'en le leur présentant comme une condition de salut, Notre-Seigneur pour ainsi dire les y contraint moralement.

Cette méthode de prédication met en lumière ce qu'un prédicateur doit faire s'il veut ne perdre ni son temps, ni le temps des auditeurs. S'il parle c'est pour être compris, d'où la nécessité de définir l'objet principal de son discours. Cette définition sera la plus brève et la plus précise possible de manière à ce que l'objet proposé soit connu dans son essence et ne puisse être confondu avec nul autre. Bien définir, c'est limiter le champ de l'attention, et du coup l'intensifier.

Il ne sert à rien de voir nettement le but à poursuivre, si l'on s'égaré dans sa poursuite prenant à l'aventure des chemins qui, les uns, y mènent et, les autres, en détournent, donnant ainsi à l'auditoire l'impression d'un homme incapable de diriger les autres puisqu'il ne peut se conduire lui-même. Le prédicateur a un double but : instruire les Chrétiens de leur religion, les déterminer à mettre en pratique les préceptes du Seigneur et, si la grâce les y porte, ses conseils. Qui dit enseignement dit corps de doctrine dont les parties forment un tout organique. D'ordinaire seules des raisons sérieuses [150] et bien liées ensemble amènent l'auditeur à prendre

²⁰⁶ XI, 265-266.

²⁰⁷ *Év. de saint Matthieu*, V, 3.

une détermination importante. Les décisions prises sous le coup de l'émotion ne sont ni profondes, ni durables parce qu'elles sont à la merci d'un sentiment contraire. L'avantage de la méthode en question est d'habituer le prêtre à disposer ses idées suivant un ordre logique, à ne rien avancer sans preuve, enfin à ne pas entreprendre de démonstration nouvelle sans avoir fini la précédente.

Si M. Vincent tient compte des exigences de la raison, ce n'est pas au détriment de la vie affective, il nous initie à l'art de toucher le cœur comme à l'art d'éclairer l'esprit et de le convaincre.

Un autre avantage de la méthode du saint, telle qu'il la développe, est d'apprendre à se mettre en communication directe avec les auditeurs, à les interroger sur ce qu'ils pensent, sur ce qu'ils désirent et sur ce qu'ils veulent, à faire appel à leur expérience : excellents moyens de gagner leur sympathie. Les interrogations posées au moment voulu, comme le saint les pose, réveillent l'attention du public et, selon le tour qui leur est donné, piquent sa curiosité.

Suivre les conseils du Fondateur de la Mission, c'est intéresser son auditoire par des exemples empruntés à la vie courante, c'est à propos du surnaturel parler du commerce, de l'industrie, des arts, de la vie mondaine ; en un mot, c'est ne rien négliger de ce qui peut rendre la parole plus vivante.

En homme, auquel rien n'échappe, M. Vincent voit dans la monotonie l'un des pires ennemis de l'attention. On ne l'évite qu'en variant [151] l'expression de sa pensée, qu'en modifiant ses gestes et le ton de sa voix. Voilà pourquoi le saint conçoit sa méthode de prédication avec une très grande largeur d'idée. « Quel moyen y a-t-il de se servir de cette méthode et d'observer ses trois points en toutes sortes de matières ! — remarque-t-il²⁰⁸ — Outre que cela serait extrêmement ennuyeux, cela est malaisé, voire même du tout impossible... Une même façon ennuerait à la longue ; l'esprit de l'homme est si changeant que bientôt il se dégoûte des meilleures choses. » Après avoir observé qu'il est facile de déguiser son plan, soit en changeant l'ordre des points, soit en les réduisant à deux, Vincent ajoute : « Pour les sujets divers, la méthode est différente ; il y a méthode de traiter la fête d'un saint, méthode de traiter un mystère, méthode de traiter une parabole, méthode de traiter une sentence, méthode de traiter l'Évangile et les autres matières de prédication. » [152]

CHAPITRE VII

COMMENT DIRIGER LES CONSCIENCES

Il n'est pas de rôle plus difficile à bien jouer que celui de directeur spirituel, parce qu'aucun autre n'exige un tel ensemble de vertus et de qualités. Ni les dons de la nature, ni ceux de la grâce n'y suffisent, s'ils ne sont harmonieusement unis en vue d'une collaboration commune.

Un ecclésiastique ignorant ou d'esprit obtus, serait-il un saint, n'est pas un guide sûr ; quant au prêtre intelligent et savant, les richesses d'ordre surnaturel lui font-elles défaut, sa manière de parler et d'agir s'en ressentira fatalement au détriment des âmes.

²⁰⁸ XI, 279, n° 134. *Conférence du 20 août 1655 sur la méthode à suivre dans les prédications.*

Si le problème en question est étudié en détail, l'on est effrayé du nombre et de l'importance des conditions nécessaires pour mener à bien la direction de conscience. À s'en tenir au point de vue naturel, force est d'unir aux dons de l'esprit ceux du cœur et de la volonté, sans compter certaines qualités extérieures,

Toutes les facultés intellectuelles sont utiles au directeur. Qu'il lui faille du jugement, personne ne le conteste. Mais seule l'attention lui permet de découvrir dans les âmes ce que les intéressés n'y voient pas [153] et n'y peuvent voir. La mémoire, elle, en projetant sa lumière sur le passé, éclaire le présent et donne du coup une connaissance plus complète de la personne à conduire. L'imagination rend à même, d'une part, de présenter ses conseils sous une forme plus attrayante, et, d'autre part, d'avoir présentes à l'esprit les conditions de vie du dirigé qu'il importe tant de ne pas perdre de vue. Enfin grâce au pragmatisme ou sens des réalités d'ici-bas, les questions d'ordre pratique ne sont jamais sacrifiées à la théorie.

Les forces si diverses de la vie affective ont, elles aussi, leur emploi dans la direction de conscience, comme elles l'ont en pédagogie. Il n'est pas rare qu'elles y jouent un rôle prépondérant. La plupart des femmes et des enfants sont plus sensibles au sentiment qu'au raisonnement ; et il en est ainsi des hommes les plus logiques dans certains cas de désarroi moral.

Une volonté forte, persévérante est indispensable au directeur pour se faire obéir en toutes circonstances et pour résister aux prières les plus pressantes. Elle ne lui est pas moins nécessaire à son point de vue personnel. N'est-ce pas décourageant à la longue d'avoir toujours à combattre les mêmes défauts et à reprendre des mêmes fautes ?

Après ces quelques remarques, l'on comprend pourquoi les François de Sales et les Vincent de Paul ont si peu d'émules en l'art de conduire les âmes. S'il n'est pas en notre pouvoir d'exceller dans cet art, rien de plus simple que de nous mettre à leur école afin de tirer profit de leur expérience. Sans devenir ni de grands moralistes, [154] ni de profonds psychologues, nous éviterons bien des erreurs.

L'exemple de M. Vincent est particulièrement utile, parce qu'il n'en est pas de plus pratique et de compréhension plus facile. Son étude n'offre de danger pour aucun prêtre, alors qu'on n'en peut dire autant de la direction spirituelle de saint François de Sales. Des ecclésiastiques inexpérimentés se méprennent sur la nature de cette dernière et en déduisent de très bonne foi des conclusions erronées.

Un bon directeur est celui qui se rend compte de sa mission, s'y cantonne et qui de plus connaît bien les sujets en faveur desquels il la remplit. Tel est Vincent de Paul.

Ce n'est pas un des moindres mérites du saint de ne minimiser ni grandir son rôle, mais de le voir tel qu'il est dans ses limites réelles et sous son vrai jour. À l'encontre de certains prêtres, il ne se considère jamais comme le maître des âmes qui peut en disposer à son gré. Rien d'un despote dans ses décisions et ses ordres. Commandements et conseils, encouragements et reproches, tout est donné au nom de Dieu. C'est au nom de Dieu qu'il supplie, qu'il félicite ou qu'il menace. Et, malgré sa fréquence, cet appel à l'autorité suprême n'est pas une simple formule, mais l'expression consciente et volontaire d'un état d'âme permanent. À ses yeux, le seul guide de droit est Jésus-Christ, lui est simplement son porte-parole.

Évidemment cette conviction se rencontre chez les directeurs en général sans être cependant, comme chez notre saint, l'inspiratrice constante de leurs actes. S'ils pensent être les représentants du Maître [155] auprès des âmes, ils ont le tort de ne le dire et de ne le redire sans cesse à leurs dirigés.

Sous l'empire de cette conviction, Vincent écrit les lignes suivantes à l'un de ses religieux, directeur dans un séminaire²⁰⁹ : « Vous faites l'office du Saint-Esprit à qui seul appartient d'illuminer et d'enflammer les cœurs ; ou plutôt c'est cet Esprit Saint et sanctifiant qui le fait par vous ; car il est résidant et opérant en vous, non seulement pour vous faire vivre de sa vie divine, mais encore pour établir sa même vie et ses opérations en ces messieurs appelés au plus haut ministère qui soit sur terre. » Applicables à la formation des ecclésiastiques, ces idées le sont tout autant à celle des simples fidèles.

Toujours logique avec lui-même, le saint accepte les conséquences de sa doctrine. Il voit Dieu dans ses fils spirituels et s'incline amoureusement devant les droits du souverain directeur. Son esprit de foi lui fait croire qu'en certain cas Dieu dirige immédiatement les âmes, et il ne fait pas difficulté de reconnaître qu'il y a un abîme entre cette direction divine et celle des prêtres toujours imparfaite, par quelque côté. Aussi M. Vincent n'a rien d'un guide ombrageux et jaloux. Autant il met tout en œuvre pour inspirer aux âmes l'amour de Dieu, autant il s'efforce de se faire oublier lui-même. Ni remerciements, ni témoignages d'affection ne sont acceptés, ou, s'ils le sont, c'est pour être transmis à Dieu.

Ce désintéressement complet, sur un terrain où les meilleurs prêtres tombent à leur insu en un subtil amour-propre, découle de la vertu dominante du saint, [156] l'humilité. S'estimant le dernier des hommes et se comptant pour rien, il n'a évidemment qu'un but dans son action sur les âmes : le règne de Dieu en elles par l'accomplissement, chaque jour, plus parfait du divin devoir. N'intervenant jamais dans le mystère des consciences en son propre nom, mais toujours au nom de Dieu, il se demande sans cesse s'il est bien le porte-parole de ce Dieu dans ses éclaircissements et ses conseils ; dans ses félicitations et ses blâmes. Sous couleur d'expliquer les secrets desseins de la Providence, n'exposerait-il pas ses vues particulières ? Telle est son inquiétude très compréhensible chez un humble de cette trempe.

Conscient de son rôle, le jugeant tel qu'il est, Vincent en respecte les limites. C'est qu'il le voit sous son vrai jour. Les chrétiens guidés par lui sont sûrs d'avoir une direction pénétrée, pour ainsi dire saturée de surnaturel ; tout y est marqué au coin de la Providence ; l'humain s'y trouve subordonné au divin. Leur directeur pousse si loin le renoncement à ses vues personnelles qu'il pratique la sainte indifférence vis-à-vis de ce qui lui est le plus cher au monde, les deux congrégations dont il est le père. Dans son action sur ses dirigés, comme dans son action sur ses chers Instituts, il ne construit, ni ne démolit rien de sa propre initiative. Au lieu d'orienter à la légère les âmes vers des voies nouvelles, il attendra, dût-il attendre longtemps, que Dieu ait manifesté son bon plaisir.

Grâce à l'esprit surnaturel avec lequel Vincent envisage la direction, il est d'une patience à toute épreuve en face des misères et défauts de ses fils spirituels. Ni la lenteur d'intelligence, ni la bizarrerie d'humeur, [157] ni l'ingratitude ne le troublent. Prêt à tout souffrir de la part de ses pénitents, rien ne le rebute, ni ne l'émeut outre mesure. Son œuvre se trouve-t-elle gravement compromise en une âme, il ne connaît alors ni les agacements, ni le découragement de certains prêtres, tant son but est divin, tant ses intentions sont droites.

Le caractère éminemment surnaturel de la direction du saint se reconnaît encore au soin qu'il prend en toutes circonstances de s'élever jusqu'à Dieu. Si banale soit l'affaire dont il s'occupe, d'un mot il la surnaturalise. C'est ainsi qu'après d'excellents conseils sur la gestion des biens de ce monde ; il écrit à l'un de ses religieux, Antoine Portail, ces lignes d'une belle envolée : « Or sus, Monsieur, en voilà beaucoup pour le temporel. Plaise à la bonté de Dieu que, selon votre souhait, il ne vous éloigne pas du spirituel, qu'il vous donne part à l'éternelle pensée qu'il a de

²⁰⁹ I, 475, n°322.

lui-même, tandis que perpétuellement il s'applique au gouvernement de ce monde et à pourvoir au besoin de toutes ses créatures jusqu'à un petit moucheron ! »

La principale preuve de l'esprit surnaturel du saint en son rôle de directeur est qu'il ne fait rien dans le but de se faire aimer. A-t-il quelque appréhension d'être trop affectionné, bien entendu, le plus chrétiennement du monde, le voici en lutte contre cet attachement excessif, et cette lutte il l'entreprend même contre Mlle Le Gras, sa fille de prédilection et collaboratrice par excellence.

Combien de périls évités, de difficultés aplanies et de chocs amortis quand le prêtre surnaturalise en tout sa mission auprès des âmes. En revanche, [158] à quels désenchantements et à quels insuccès ne s'expose-t-il pas en la remplissant d'une manière trop humaine, et ne l'est-elle pas toujours trop par quelque côté. Les dangers viennent d'ordinaire, pour certains, de la vanité, et, pour d'autres, du cœur. Examinons journellement notre conscience à ce sujet.

Quel système de spiritualité suivre dans la direction spirituelle ? À moins d'être porté par Dieu vers une forme particulière de spiritualité, c'est plus sage d'imiter l'éclectisme de M. Vincent et de glaner dans les champs les plus divers. Respectueux de toutes les doctrines acceptées par l'Église, étudions-les avec bienveillance afin d'y puiser indistinctement ce dont nous avons besoin.

Le théocentrisme du saint et sa dévotion aux états du Verbe fait chair et de la Très Sainte Vierge sont pourtant à recommander. Détournons de notre personne, l'attention de nos fils spirituels pour la porter sur Dieu, l'unique auteur de leur perfectionnement moral. Habitons ces derniers à *regarder le prochain et les événements comme ils sont en Dieu, et non comme ils paraissent hors de lui*, afin d'agir toujours en conformité avec la volonté divine²¹⁰. Inspirons-leur une admiration sans bornes pour les voies mystérieuses de la Providence. Défiants d'eux-mêmes qu'ils ne fassent le bien ni avec précipitation, ni avec inquiétude.

Le saint signale ce péril à l'impétueux Philippe Le Vacher²¹¹ : « On gâte souvent les bonnes œuvres [159] pour aller trop vite, parce que l'on agit selon ses inclinations qui emportent l'esprit et la raison et font penser que le bien que l'on voit à faire est faisable et de saison ; ce qui n'est pas ; et on le reconnaît dans la suite par le mauvais succès. Le bien que Dieu veut se fait quasi de lui-même, sans qu'on y pense... Ses affaires se font peu à peu et quasi imperceptiblement, son esprit n'est pas violent, ni intempestif²¹². Si la nécessité vous presse de vous hâter, que ce soit lentement, comme dit le sage proverbe²¹³... Laissons-nous à la conduite de l'aimable providence de Dieu, et nous serons à couvert de toutes sortes d'inconvénients que notre empressement nous peut attirer²¹⁴. »

Un principe qu'il importe d'inculquer, c'est la valeur de l'inaction volontairement et amoureusement acceptée dans un but surnaturel. Vincent de Paul si actif par tempérament n'est pas de ceux qui, dans leur admiration pour les œuvres extérieures, les tiennent pour le tout de la Religion, alors qu'elles n'en sont qu'une partie, et non la principale. Faisons-nous l'apologiste de la vie intérieure et cachée ; avertissons les âmes « qu'il y a quelque trésor renfermé là-dedans, puisque le Fils de Dieu a demeuré trente ans sur la terre comme un pauvre artisan, avant de se manifester²¹⁵. »

²¹⁰ VII, 388, n°2739. *Lettre du saint à M. Get, Supérieur de la Mission à Marseille.*

²¹¹ IV, 122-123, n°1297.

²¹² II, 226, n°570.

²¹³ II, 276, n°602.

²¹⁴ II, 469, n°718.

²¹⁵ II, 281, n°606.

À l'exemple du saint, il faut prêcher la dévotion au Verbe fait chair et l'appropriation de ses états à la vie chrétienne. Quelles que soient les situations morales et les circonstances particulières [160] où se trouvent nos dirigés, comparons-les à celles où Jésus s'est trouvé lui-même. Nos fils spirituels sont-ils tristes, inquiets, tentés, agités, pressons-les d'adhérer aux états semblables du Christ. N'est-ce pas pour eux l'occasion « d'honorer les diverses tristesses et agitations de Notre-Seigneur dans sa solitude et les tentations horribles qu'il y souffrit²¹⁶. » Dans nos entretiens, choisissons pour principal thème les souffrances du Sauveur durant sa Passion. Vivre purement de l'esprit du Christ Jésus, voilà l'idéal de Vincent dans sa direction de conscience. C'est le motif pour lequel, il presse les âmes confiées à ses soins de tenir toujours Jésus pour leur premier et souverain directeur.

Comme le cardinal de Bérulle et le Père Eudes, le saint a une dévotion particulière au Sacré-Cœur. C'est ce Cœur qu'il propose aux méditations des nouveaux Supérieurs en les invitant à imiter, dans leur gouvernement, sa douceur et sa fermeté²¹⁷. Sur ses conseils, Louise de Marillac doit honorer par sa bonne humeur la gaieté de cœur du Maître²¹⁸. Quant à ses fils spirituels, il aime leur cœur dans le Cœur de Jésus²¹⁹. Personne n'en sera surpris, le Fondateur de la Mission est un fervent de la Sainte Vierge, et volontiers il en recommande le culte. Il montre dans la pratique des vertus le moyen d'honorer par là Notre-Dame et de lui ressembler davantage²²⁰.

Un des principes du saint dans sa direction, [161] l'un des plus importants à retenir, est le prix qu'il attache aux souffrances qui conditionnent, à ses yeux, les progrès de ses fils spirituels. Convaincu de leur utilité, il ne rappelle en rien ces directeurs qui n'en parlent presque jamais par crainte d'effrayer les timides, de décourager les faibles. C'est avec enthousiasme qu'il en révèle les avantages²²¹ : « Que les voies par lesquelles Dieu mène les siens sont admirables et adorables. Certes, rien ne lui coûte pour la sanctification d'une âme. Il livre le corps et l'esprit à la faiblesse pour les fortifier dans le mépris des choses de la terre et dans l'amour de sa Majesté ; il blesse et guérit ; il crucifie en sa croix pour glorifier en sa gloire ; bref, il donne la mort pour faire vivre en l'éternité. »

Ce n'est pas sans intérêt ni profit, pour nous prêtres, d'apprendre les moyens de sanctification préconisés le plus chaleureusement par notre saint. Le premier, selon lui, est l'oraison parce que les âmes entrent là en intimité avec Jésus-Christ. Elle est pour celles-ci une manne descendue du Ciel, un pain quotidien, une eau rafraîchissante et fertilisante, un miroir qui leur permet de découvrir toutes les taches et toutes les laideurs, un calmant pour les agités, un tonique pour les faibles, en un mot une panacée.

Selon le saint, il n'est pas d'acte, ici-bas, qui nous fasse mieux connaître à nous-mêmes, ni qui nous démontre plus clairement les volontés de Dieu, que l'oraison ; et c'est par ce double enseignement qu'elle sert si bien la cause de notre sanctification²²². [162] D'accord avec les auteurs ascétiques et mystiques, l'illustre directeur voit dans l'oraison l'ange sur les ailes duquel les saints se rapprochent du Ciel. Leur sainteté d'ordinaire en est rapport avec la place qu'occupe dans leur vie cet exercice.

Utile aux saints, cette pratique rend d'inestimables services aux pécheurs, et sans elle, il n'est guère de conversion sérieuse et durable. Aliment des âmes portées vers la vie intérieure,

²¹⁶ IV, 590, n°1617.

²¹⁷ II, 355, n°635.

²¹⁸ I, 160, n°109.

²¹⁹ II, 585, n°799.

²²⁰ IX, 8, 133, 165, 404.

²²¹ I, 125, n°82. *Lettre à Isabelle du Fay*.

²²² IX, 417.

l'oraison est pour les hommes d'action un arsenal plein d'armes excellentes²²³ ; d'ailleurs elle est bonne et accessible à tous. Les Simples et les ignorants y réussissent à merveille. Voilà, ce dont il faut convaincre les âmes, comme le saint excellait à le faire.

Avec M. Vincent déclarons-nous partisans des retraites et particulièrement des exercices spirituels de saint Ignace. Pas de procédé plus efficace pour reconnaître ses chutes et se relever courageusement. « C'est un temps de moisson que ces huit jours de silence — dit-il²²⁴ — Quel bonheur si vous employez bien ce temps que Dieu vous donne pour s'entretenir cœur à cœur avec vous ! Là vous repasserez dans votre esprit les actions de Notre-Seigneur sur terre. » Lors de sa conférence du 16 mars 1659 le saint compare le rôle joué par les retraites au rôle du soleil dans la nature²²⁵. C'est dire qu'il recommande aussi l'examen de conscience, mais un examen qui a pour principal objet le fond même de l'âme²²⁶. [163]

L'illustre directeur voit dans le sacrement de pénitence bien reçu *la base de la perfection*. Quand il parle de la communion, c'est avec des accents qui vont au cœur. La messe est à ses yeux le *centre de la dévotion* ; et la communion, *la vie de l'âme*. D'après lui, l'acte le plus important qu'un chrétien ait à faire est de se préparer à communier. Par là il acquiert l'esprit de Jésus-Christ et, de concert avec Notre-Seigneur, il le communique à d'autres. Le communiant devient une même chose avec Dieu.

Imitons le zèle du saint en faveur de la communion des petits enfants. « C'est un des principaux moyens que nous ayons — écrit-il²²⁷ — pour toucher les personnes plus âgées, qui ont le cœur dur et obstiné, lesquelles se laissent vaincre à cette dévotion des enfants et du soin qu'on prend après eux. »

Le Fondateur de la Mission enseigne qu'un excellent procédé pour nous mettre en la présence de Dieu « c'est de nous imaginer être devant le Saint-Sacrement. C'est là que nous recevons les plus chers témoignages de son amour²²⁸. » Voilà bien un enseignement des plus pratiques sur l'Eucharistie, et à la portée de toutes les âmes.

Quand le prêtre voit la direction de conscience sous son vrai jour, dans la lumière surnaturelle qui l'enveloppe de toutes parts et la pénètre, il imite la bonté profondément humaine du saint et son bel optimisme. À prendre Jésus-Christ pour modèle, à l'avoir sans cesse sous les yeux, comment ne pas devenir compatissant à toutes les misères ? [164] Comment les plus insensibles ne seraient-ils pas émus en méditant sur les larmes du Sauveur ? À cette école, les ecclésiastiques de bonne volonté modèrent leur violence et adoucissent leur rudesse. Rien ne révolte autant le Fondateur de la Mission qu'une conduite âpre et dure de la part d'un directeur spirituel²²⁹.

Quand M. Vincent est dans l'obligation d'infliger un blâme, une réprimande, il l'accompagne d'un mot plein de cœur afin de ne jamais laisser le coupable sous une impression d'amertume et d'effroi. D'ordinaire les reproches qu'il adresse sont encadrés de phrases aimables. C'est en termes gracieux qu'il oppose un refus formel à des demandes injustifiées. L'art de refuser est particulièrement utile aux prêtres qui n'ont que trop souvent l'occasion de l'exercer. Leur devoir est de ne pas causer à leurs fils spirituels un surcroît de peine par une manière sèche et rude de dire non. S'ils sont pères dans l'âme, s'ils ont vraiment conscience de

²²³ VIII, 322, n°3156.

²²⁴ IX, 221-222, n°21.

²²⁵ X, 634, n°108.

²²⁶ III, 461, n°1114. *Lettre à la Mère Jeanne-Marguerite Chahu.*

²²⁷ III, 119, n°897.

²²⁸ IX, 4, n°1.

²²⁹ VI, 386, n°2330.

tenir la place du Christ, ils envelopperont ce non de tant de témoignages d'humaine affection, qu'il perdra beaucoup de son amertume et de sa dureté. Savoir dire non sans blesser, ni froisser, ni même surprendre son auditeur, voilà ce qu'ils apprendront à l'école du saint.

Le Fondateur de la Mission n'est jamais dur, alors même qu'il est sous le coup d'affaires urgentes. Faute de temps, ses lettres seront quelquefois brèves, elles ne seront jamais froides. S'il avoue au Supérieur Vageot écrire à la hâte, il ajoute immédiatement : « Mais avec une grande tendresse. »

M. Vincent ne ressemble en rien à ces directeurs [165] qui exigent de leurs fils spirituels des actes extrêmement pénibles, sans avoir l'air de soupçonner le moins du monde les sacrifices qu'ils demandent.

Bon et sensible, le saint est contraire aux mesures rigoureuses, à moins qu'elles ne soient absolument indispensables. Avant d'y recourir, si le devoir l'exige, on doit user de tous les moyens de douceur. Consulté par un vicaire général du diocèse de Bayonne, Louis Abelly, sur la conduite à tenir vis-à-vis de certains prêtres et de certaines religieuses, il se déclare pour l'indulgence dans les lignes suivantes²³⁰ : « L'on fera bien des règlements, l'on usera de censures, l'on privera de confesser, de prêcher, de quêter, mais pour cela l'on ne s'amendera jamais ; et jamais l'empire de Jésus-Christ ne s'étendra ni se conservera dans les âmes par là. »

M. Vincent pousse si loin la pitié envers les coupables qu'il éprouve le besoin d'étayer son affirmation sur l'exemple même du Verbe incarné. Aussi s'empresse-t-il d'ajouter : « Dieu a d'autres fois armé le ciel et la terre contre l'homme. Hélas ! qu'y a-t-il avancé ? Et n'a-t-il pas fallu enfin qu'il se soit abaissé et humilié devant l'homme pour lui faire agréer le doux joug de son empire et de sa conduite ? Et ce qu'un Dieu n'a pu faire avec toute sa puissance, comment le fera un prélat avec toute la sienne ? » L'on peut à plus forte raison en dire autant du directeur spirituel et de ses menaces. Ce n'est pas qu'il ne faille user de rigueur dans quelques cas et avec certaines natures.

Montrons-nous très humains envers tous, mais surtout envers les affligés, les vieillards [166] et les petits de ce monde. Le saint comprend qu'il suffit d'un rien pour irriter la souffrance. Jamais sur ses lèvres ou sous sa plume de ces mots durs qui heurtent ou qui froissent la sensibilité accrue par le malheur. Combien de réflexions acceptables dans la joie, et qui ne le sont plus sous le premier choc d'un deuil, d'un insuccès sérieux ou d'un revers de fortune.

Les prêtres expérimentés n'oublient pas quel ébranlement des nerfs et quelle dépression physique peut déterminer la mort d'un être cher ou tout autre malheur chez leurs fils spirituels ; aussi modifient-ils en conséquence leurs observations et leurs conseils. Les personnes récemment frappées dans leurs sentiments les plus profonds doivent être tenues pour momentanément malades et traitées avec des précautions infinies.

Vincent se montre tendrement humain vis-à-vis des personnes âgées. Son expérience des hommes l'en a instruit : les vieillards sont comme les enfants, il faut s'occuper d'eux, leur prodiguer des marques d'amitié. « Je rends grâce à Dieu de celle que vous me faites espérer de venir bientôt vous reposer, — écrit-il à l'un de ses vieux missionnaires, Louis Callon²³¹ — Venez donc et ne tardez pas, je vous assure que nous aurons un soin tout particulier de votre santé et que vous serez le maître de la maison pour dire et faire tout ce qu'il vous plaira, et particulièrement le mien, qui vous ai chéri avec plus de tendresse que mon propre père. »

Le prêtre peut et doit se gagner la sympathie des petites gens en les traitant avec autant d'égards et de délicatesse que les grands de la terre. [167] Ces humbles sont souvent plus

²³⁰ II, 5, n°418.

²³¹ III, 32, n°847.

sensibles à une marque d'attention qu'à une aumône. Cette vérité d'expérience porte le Fondateur de la Mission à se comporter aussi humainement avec les simples frères convers qu'avec les prêtres. L'un d'entre eux est-il fautif, tout en lui reprochant sa conduite, il ne manque jamais de relever son moral par quelque témoignage d'affection.

Lorsqu'un directeur de conscience a involontairement occasionné quelque chagrin, son devoir est de se le faire pardonner. M. Vincent en est convaincu, et ses excuses, qu'il n'omet jamais de faire, sont toujours cordiales. Qu'on en juge par l'exemple suivant. Un Prêtre de la Mission, Mathurin Gentil, croit n'avoir plus la confiance de son Général parce qu'il n'a plus reçu le moindre mot de ce dernier depuis des mois. Le saint l'apprend, et tout aussitôt lui adresse ces lignes si propres à guérir une blessure d'âme déjà ancienne²³² : « Il y a bien longtemps que je ne vous ai pas écrit. Mon cœur me le saurait bien reprocher, si je l'avais pu faire ; car certes il est bien aise de communiquer avec le vôtre qu'il chérit toujours avec de nouvelles tendresses ; et vos lettres me consolent pareillement beaucoup. »

Vincent manifeste-t-il sa tendresse de cœur et sa sensibilité dans ses rapports avec ses filles spirituelles ? Il les montre à l'exemple de saint François de Sales, mais beaucoup moins fréquemment que le directeur de sainte Jeanne, et d'ordinaire en paroles moins abondantes et moins chaleureuses. Par là, il nous enseigne la prudence.

Comme cet aperçu permet de s'en rendre compte, [168] le saint n'est pas du nombre de ces prêtres portés à ne voir dans la sensibilité qu'une faiblesse et un péril. Il l'approuve chez lui et chez les autres quand elle est soumise à Dieu. « J'ai été tout attendri voyant votre attendrissement sur nos chers défunts », écrit-il au Supérieur de la Mission à Turin, Jean Martin²³³.

Chez Vincent de Paul les mots tendres sont l'écho d'un sentiment profond. S'il les prodigue à ses fils spirituels, c'est qu'il se sent leur père dans toute la force du terme. Oui paternel, il l'est plus qu'aucun autre dans ses lettres de direction.

L'optimisme indispensable à tous l'est particulièrement au directeur de conscience. Telle est la pensée du saint qui prêche, avec l'enthousiasme d'un François d'Assise, une confiance constante et sans bornes en la Providence. Elle est à ses yeux le moyen des moyens pour faire heureusement l'œuvre du Seigneur. « Vous avez trouvé le secret ; — écrit-il à une âme confiante²³⁴ — quiconque n'agira dans cet esprit, quelque capacité qu'il ait, ne réussira jamais ni pour lui, ni pour les autres. Tenons-nous ferme à cette chère confiance en Dieu qui est la force des faibles et l'œil des aveugles. Et quoique les choses n'aillent point selon nos vues et nos pensées, ne doutons point que la Providence ne les ramène au point qu'il faut pour notre plus grand bien. »

Si M. Vincent exige la défiance de soi, c'est parce qu'elle prépare et conditionne le recours à Dieu. Voilà pourquoi tout aveu de faiblesse et d'incapacité [169] de la part de ses dirigés le remplit de joie. Quelle bonne occasion de communiquer son optimisme à ces âmes en détresse. Plus celles-ci doutent d'elles-mêmes, plus il les presse de croire en l'assistance divine qui ne leur fera jamais défaut. À leurs plaintes, lui répond par de joyeux encouragements. Ses lettres de direction en sont pleines. « Cette défiance de vos propres forces — écrit-il à Louis Rivet²³⁵ — doit être le fondement de la confiance que vous devez avoir en Dieu, sans laquelle nous nous trouvons souvent pires que nous ne pensions être ; et avec icelle on fait beaucoup, ou plutôt Dieu fait lui-même ce qu'il prétend de nous. N'arrêtez donc plus votre vue à ce que vous êtes, mais

²³² IV, 54, n°1244.

²³³ VI, 502, n°2400.

²³⁴ III, 149, n°919. *Lettre à Jean Martin, Prêtre de la Mission à Gênes.*

²³⁵ I, 122-123, n°81.

regardez Notre-Seigneur auprès de vous et dans vous prêt à mettre la main à l'œuvre si tôt que vous aurez recours à lui, et vous verrez que tout ira bien. »

Cette fidélité de Notre-Seigneur à nous octroyer les dons et les secours, dont nous avons besoin pour répondre à ses vues, est une des vérités sur lesquelles il convient de revenir le plus souvent dans nos rapports avec les âmes.

Notre rôle de directeur ne se borne pas à faire bon visage aux timides et aux scrupuleux ; nous devons ouvrir notre cœur aux âmes pécheresses et les accueillir à la manière du bon M. Vincent qui rappelle tant celle de saint François d'Assise. Quelle suavité franciscaine dans ces lignes adressées à Louise de Marillac. « N'importe que cette personne ait quelque mauvais bruit ; peut-être est-il faux, ou bien qu'elle s'en sera corrigée. La Madeleine, dès l'instant de sa conversion, [170] fut faite compagne de la Vierge et suivante de Notre-Seigneur. Comme je suis grand pécheur, je ne puis rejeter ceux qui l'ont été, pourvu qu'ils aient bonne volonté. »

La conviction de l'assistance de Dieu dans l'accomplissement de nos devoirs d'état est de la plus grande utilité pour le directeur de conscience. Elle lui communique cette tranquillité d'esprit dont il a besoin, comme tout chef, pour demeurer dans les pires conjectures maître de lui et faire ainsi converger vers le but de ses efforts tous les dons de la nature et de la grâce.

Certain d'être éclairé par l'Esprit-Saint dans son rôle auprès des âmes, le prêtre puise dans cette certitude une paix et une joie d'ordre supérieur qui lui facilitent sa tâche. C'est un accroissement de lumière dans l'étude des problèmes et de force lors des graves décisions à prendre. Regardant les difficultés d'une intelligence plus sereine, ses vues seront plus justes, plus pénétrantes. Voulant les déterminations nécessaires d'une volonté plus forte, il sera mieux armé pour les faire accepter de ses fils spirituels et venir enfin à bout de toutes leurs résistances. Si le doute et la faiblesse de caractère sont contagieux, l'assurance et la fermeté le sont aussi.

Combien de chrétiens sont hésitants sur la voie à suivre faute d'avoir un directeur de parole énergique et claire. Tel qui piétine sur place progresserait, si l'appel divin lui était transmis avec plus de force. Quand l'autorité compétente est sûre d'elle-même, elle se fait obéir.

Sur le terrain religieux, comme sur le terrain militaire, l'optimisme du chef donne à son commandement [171] une efficacité merveilleuse, il le rend entraînant, irrésistible. Voilà pourquoi certains officiers et certains prêtres obtiennent tout de leurs soldats ou de leurs dirigés, alors que d'autres pourtant intelligents et bons, n'en peuvent rien obtenir. Les femmes subissent particulièrement cet ascendant parce qu'elles ont le culte de la force.

À la suite du saint, poursuivons le pessimisme même sous ses formes moins graves d'ennui, d'inquiétude et de découragement. La correspondance de Vincent permet d'étudier sa tactique en face des diverses catégories d'esprits perplexes et d'âmes abattues. Tour à tour, suivant les besoins, il démontre, en plaçant sur le terrain surnaturel, qu'il n'y a lieu de s'effrayer ni des misères de notre nature, ni des tentations, ni des insuccès et des malheurs de l'existence.

« À quel propos entrer en défiance ? — écrit le saint à une âme timorée²³⁶ — Vous me représentez vos misères ; hélas ! et qui n'en est plein ? Tout est de les connaître et d'en aimer l'abjection, comme vous faites, sans s'y arrêter que pour y établir le fondement d'une ferme confiance en Dieu ; car alors le bâtiment est fait sur une roche, en sorte que la tempête venant, il demeure ferme. Ne craignez donc point, Monsieur, vous êtes fondé là-dessus, je le sais ; car, pour ces timidités ou défiances que vous sentez, elles sont de la nature et n'approchent que de loin votre cœur. »

Quel modèle que cette lettre pour nous directeurs de conscience ! Il s'en dégage une impression de réconfort et de joie. Tous les mots portent, [172] et aucun n'est blessant. N'est-ce

²³⁶ III, 205-206, n°963. *Lettre à Jean Martin.*

pas une douceur pour cette nature craintive de se sentir comprise et comprise avec tant de bienveillance ? Cette âme au fond généreuse goûte certainement ce programme du complet oubli de soi. Tout concourt au but, l'expansion d'un cœur trop longtemps comprimé.

Rien de maladroit de la part d'un directeur comme de se laisser affecter par les tentations de ses fils spirituels. Tel n'est pas l'attitude du saint. « Je ne m'étonne point que vous soyez tenté, - écrit-il à un Prêtre de la Mission²³⁷ — car c'est le propre de ceux qui veulent servir Dieu ; Notre-Seigneur lui-même l'a été ; et après lui je ne sais qui en peut être exempt ; si je savais quelqu'un qui le fût, je m'en étonnerais. Les grands biens de la grâce, non plus que ceux de la fortune, ne se conservent qu'avec peine. »

C'est bien d'encourager les lutteurs en leur expliquant l'utilité de la lutte et sa grandeur morale, mais mieux encore est de leur indiquer la manière de s'y préparer. Dans la lettre suivante du saint à la Sœur Jeanne Le Peintre, les directeurs trouveront les pensées qu'ils doivent inculquer à leurs fils spirituels²³⁸ : « Il nous faut beaucoup aimer Notre-Seigneur, et avec cela nous tenir prêts à souffrir d'autres secousses et de nouvelles traverses. L'état de l'homme n'est jamais semblable ; il est humilié, puis exalté, tantôt en paix, tantôt persécuté ; aujourd'hui, il est éclairé, et demain il sera plein de ténèbres. Que faut-il faire ? Se préparer, comme j'ai dit, à tous les événements ; quand nous souffrons, [173] espérer que Dieu nous délivrera, et lorsqu'il nous traite doucement, faire provision de douceur et de patience pour bien user des peines qui succéderont. »

Vincent a raison : l'art de l'optimiste est de découvrir quelques bons éléments dans les pires situations, et par contre, lors d'événements heureux, de mettre de la joie en réserve pour soutenir avec courage les malheurs futurs.

Comme l'illustre directeur, enseignons aux âmes lasses de vivre qu'il n'est qu'un remède à ce mal : se dépouiller de ses désirs, sortir de soi et s'établir par la charité en Dieu afin, dès ce monde, d'avoir part en quelque manière à l'immutabilité divine. L'optimisme chrétiennement entendu conduit à la sainteté.

Du moment que les biens et les maux d'ici-bas sont instables, pourquoi les prendre au sérieux, puisqu'ils n'ont qu'un temps. Apprenons aux âmes à ne pas plus s'étonner des difficultés présentes que d'un vent qui passe, parce qu'avec un peu de patience elles les verront dissiper. « Si on exige de vous quelque chose qui ne vous revienne pas, — écrit Vincent à Louis Rivet — coulez doucement un peu de jours ; la vicissitude des choses vous délivrera bientôt de cette sujétion. »

Recommandons la gaieté aux natures inquiètes, sombres et mélancoliques. Défendons-leur de se mettre en peine pour Dieu. « Ce n'est plus pour Dieu que vous vous mettez en peine, — observe justement le saint²³⁹ — si vous vous peinez pour le servir. » [174]

Le directeur de conscience doit voir son rôle sous son vrai jour et ne pas en outrepasser les limites. Il vient d'être tiré de ce principe plusieurs conséquences, d'autres en sont à dégager. Quand le prêtre estime tenir auprès des âmes la place de Jésus-Christ, leur parler et s'y dévouer en son nom, il s'efforce de s'en occuper avec l'esprit de Notre-Seigneur. Voilà pourquoi, à l'exemple du bon Pasteur, tout en étant surnaturel il est en même temps profondément humain par sa compassion et son indulgence. N'est-ce pas encore la cause de son optimisme qui n'est autre que celui dont l'Évangile est plein de la première page à la dernière ?

²³⁷ III, 628, n°1202.

²³⁸ IV, 279-280, n°1428.

²³⁹ I, 68, n°31. *Lettre du saint à Louise de Marillac.*

Conscient de la grandeur des âmes, le directeur spirituel, digne de ce nom, les traite avec une prudence de serpent comme trésor d'un prix inestimable, et dont il n'a pas la libre disposition puisqu'elles appartiennent exclusivement à Dieu. Trois principes guident Vincent dans ses rapports avec ses fils spirituels. Mettons-les nous-mêmes en pratique : notre influence n'en sera que plus bienfaisante. Le premier principe est de n'entrer jamais légèrement dans l'étude des affaires, mais de s'y appliquer sérieusement et de les pénétrer jusqu'à la moelle. Son examen ne laisse de côté aucun détail, et sa prévoyance lui fait envisager les avantages et les inconvénients de ses décisions, en un mot toutes leurs conséquences probables.

Le second principe, auquel M. Vincent est non moins fidèle, est de prendre son temps, ne se déterminer à rien sans avoir balancé les raisons pour et contre. Ce qui ne se peut faire à la hâte et sans mûre réflexion. [175] Enfin sa ligne de conduite est de recourir aux personnes compétentes et de consulter les spécialistes.

Non content d'être prudent soi-même, l'on doit s'efforcer en toutes circonstances de rendre prudents ses fils spirituels, Vincent rappelle à ceux-ci les principes précédents. Il leur prêche l'esprit de prévoyance, tout en leur recommandant que ce ne soit pas au préjudice de leur confiance en Dieu. Son expérience les met en garde contre le bavardage et l'oisiveté dont les suites sont désastreuses.

Le saint a trop de bon sens pour ne pas tenir compte du qu'en dira-t-on ; mais ce serait à ses yeux étroitesse d'esprit et défaut de courage de ne jamais rien faire contre. Des cas se présentent où passer outre est un bien.

Quand le directeur de conscience se place au point de vue surnaturel, il est à la fois ferme et bon.

Au courant de la vie chrétienne, il en connaît les luttes et les difficultés de toutes espèces. Sous l'emprise de cette idée, il n'est pas de ces prêtres qui parlent sans cesse des douceurs et des joies du christianisme et ne disent rien de ses tristesses et de ses austérités. À entendre certains directeurs, les roses mystiques seraient sans épines, alors qu'elles en ont de plus acérées que les roses de nos jardins. Loin de se taire sur ces vertus rebutantes que sont la mortification et l'humilité, Vincent insiste sur leur nécessité auprès des âmes qu'il dirige. Pourquoi traiter les grandes personnes en enfants en leur dissimulant tout un côté de l'existence, et précisément le plus important à connaître. Se taire ne serait-ce pas une trahison ? D'ailleurs le silence chez le directeur [176] ne tiendrait-il pas quelquefois à la crainte instinctive de déplaire ?

Le saint dépeint la vie sous ses vraies couleurs avec ses éclaircies comme avec ses grands espaces sombres. Guide vigilant, il annonce le péril d'une voix grave et sévère. N'est-ce pas utile de rappeler de temps à autre ces vérités terribles pour les oublieux de la vie éternelle que sont la mort, le péché, l'Enfer ? « Toutes les conditions qui sont au monde ont leurs douceurs et leurs amertumes ; il les faut boire toutes deux. — écrit-il²⁴⁰ — Le Ciel souffre violence, et, pour suivre Notre-Seigneur, il faut se renoncer soi-même. »

Voilà bien les exigences de la vie chrétienne présentées en toute franchise et dans toute leur rigueur. Pour le saint, ce n'est pas se donner à Dieu que de vouloir, d'une part, le contenter et, de l'autre, suivre ses inclinations personnelles. Aussi presse-t-il les égoïstes *de se donner à Dieu de nouveau et d'une bonne sorte*. Le mot est à retenir.

À l'exemple du saint, en présence d'âmes tentées, tout en compatissant à leur infortune, évitons cet apitoiement amollissant dans lequel tombent des prêtres par bonté de cœur mal comprise.

²⁴⁰ VII, 317, n°2696. *Lettre à Étienne Bienvenu, Prêtre la Mission du Mans.*

Vincent estime beaucoup la fermeté de caractère. Quand ses fils spirituels en font preuve, il s'en réjouit comme de la découverte d'un trésor ; et c'est un trésor dont lui-même voudrait être riche. Ce qu'il admire particulièrement chez le commandeur de Sillery, c'est sa force d'âme. Il loue Jacques Le Soudier d'être ferme comme un roc et [177] Mme du Vigean d'offrir en sa personne, par la grâce de Dieu, une vive image de l'énergie du Christ²⁴¹. Toutefois le saint ne confond pas la fermeté avec la rudesse, la violence et le parti pris, qui proviennent d'une maîtrise de soi insuffisante.

Comme la fermeté a son plein épanouissement en Jésus-Christ, le directeur conscient de son rôle la met en pratique. Il veut être obéi et n'épargne dans ce but ni son temps, ni sa peine. L'obéissance est pour lui chose essentielle et sacrée. Quand elle est en jeu, il lui sacrifie, si c'est nécessaire, sa tendresse de cœur, à l'exemple du Fondateur des Prêtres de la Mission. Ce dernier est un chef, un grand chef, dans toute l'acception du terme. L'obéissance est à ses yeux ce qu'est au vrai soldat la discipline militaire, une loi vitale, intangible ; d'où sa sympathie pour le métier des armes, auquel il fait volontiers allusion dans ses lettres de direction.

Il a été posé comme principe au début du chapitre qu'un bon directeur est celui qui se rend compte de sa mission et qui connaît bien les sujets en faveur desquels il la remplit. D'où la nécessité pour le directeur d'être un homme de Dieu et un psychologue. Voilà pourquoi M. Vincent ne se contente pas, en théologien, d'approfondir les merveilles de la vie surnaturelle à la lumière de l'Écriture et de la Tradition. Du moment que la grâce est pour l'âme son élévation à un mode d'activité éminemment supérieur, il importe, dans la mesure possible, de ne rien ignorer du fonctionnement naturel de nos facultés psychiques.

La science de l'homme chez le saint, [178] repose sur des bases réelles et solides. Loin d'être une construction imaginative, elle est fondée sur une expérience attentive et sans cesse renouvelée : aussi son mérite est de répondre à la réalité des choses. Dans ses lettres de direction, notre nature n'est ni déformée, ni amoindrie, mais envisagée dans les deux facteurs qui la composent. Sous prétexte de s'occuper exclusivement de faits d'ordre moral et religieux, M. Vincent ne tient pas le corps pour quantité négligeable. C'est précisément parce qu'il s'intéresse passionnément à l'âme qu'il s'intéresse à son sujet au corps dont elle est la forme substantielle et le principe vital.

Tout en admettant le libre arbitre et la responsabilité qui en découle, nous constatons dans des actes parfaitement libres en apparence une part plus ou moins grande de déterminisme. D'où le devoir de diriger chacun selon son tempérament. Le saint n'oublie pas ce sage principe dans ces lignes écrites à un Chartreux de caractère difficile²⁴² : « C'est une maxime que l'esprit de Notre-Seigneur agit doucement et suavement, et celui de la nature et de l'esprit malin agit, au contraire, âprement et aigrement : or, il paraît, par tout ce que vous me dites, que vos allures sont âpres et aigres et qu'elles vous font tenir tenacement à vos sentiments contre ceux de vos Supérieurs. Votre complexion naturelle vous porte à cela. » Par ces derniers mots, Vincent montre à son correspondant combien sa faute est excusable du fait de sa complexion physique.

Le saint connaît à fond le caractère de ses fils d'adoption, et il les traite en conséquence : celui-ci [179] avec force, celui-là avec douceur, cet autre avec une miséricorde sans limites. Voici son jugement sur François du Coudray et Léonard Boucher : « Mon Dieu ! Monsieur, que ferons-nous ? — écrit-il au Supérieur Antoine Portail — vous nous dites de faire revenir cette personne de ses opinions. Il n'y a pas d'apparence à cause de la qualité de son esprit. L'autre est pituitieux

²⁴¹ II, 110, n°480. *Lettre à Louise de Marillac.*

²⁴² IV, 577, n°1609.

et changeant ; celui-ci un peu atrabilaire et arrêté. De le tenir, cela est fâcheux, et fâcheux encore de le renvoyer, et néanmoins, toutes choses considérées, on sera contraint d'en venir là. »

L'impossibilité d'agir efficacement sur certaines natures ne doit pas nous détourner d'elles. D'après M. Vincent, le devoir du prêtre est de se dévouer alors même qu'il est convaincu de l'inutilité de ses efforts. Il en est des caractères humainement inguérissables comme des moribonds, l'on doit les soigner jusqu'au bout.

Il importe de connaître les dispositions natives de ses dirigés pour mesurer ses exigences sur ce qu'ils peuvent donner et pour formuler ses demandes sur le ton voulu. Avec quelle largeur d'esprit et quelle finesse d'analyse, le saint démêle ce qu'il y a de bon et de mauvais chez un Prêtre de la Mission dont est mécontent le Supérieur Marc Coglée²⁴³ : « Je loue Dieu — écrit-il à ce dernier — de ce que vous êtes allé à Balan faire les fonctions de curé au refus de M... Vous avez bien fait d'en user ainsi plutôt que de le presser. Il y a des personnes bonnes qui ne laissent pas de tomber en certaines faiblesses, et mieux vaut les supporter que de se raidir contre elles. »

[180]

Tenons compte de l'influence de certaines professions sur le caractère et la mentalité. Reconnaissons à la suite de M. Vincent, la facilité avec laquelle les grands de ce monde promettent et la facilité avec laquelle ils oublient d'accomplir leurs promesses. Au lieu de nous indigner contre la méchante humeur d'un cuisinier, engageons-le à témoigner autant de douceur et d'affabilité que la chaleur du climat et les ardeurs du feu le lui permettent²⁴⁴.

Toujours à l'exemple du saint, préoccupons-nous des facteurs qui influent sur le psychisme en bien ou en mal, tels que l'atavisme et la nationalité. Quand le Fondateur des Filles de la Charité envoie des Sœurs à Metz, à Narbonne ou à Cahors, il leur révèle les qualités et les défauts propres aux habitants de ces villes. Selon lui, les Corses d'un naturel rude et grossier se doivent gagner par la douceur et la cordialité.

L'avantage pour un directeur de pousser à fond l'étude de ses fils spirituels est de lui faire découvrir, derrière les motifs et mobiles proposés, les intentions secrètes qu'il lui importe précisément le plus de connaître. Cette étude prémunit le prêtre contre les jugements hâtifs parce qu'en lui ouvrant les abîmes du cœur humain elle le force à réfléchir. Au lieu de heurter de front un menteur, il lui expose simplement ce qu'il pense au fond de lui-même. Quand l'habile Jacques Chiroye met en avant toutes sortes de bonnes raisons pour suivre ses caprices, M. Vincent les perce à jour dans des lignes dont la fermeté de ton égale la finesse d'observation.

S'il est bon psychologue, le directeur ne s'étonne [181] d'aucune misère morale, si grande soit-elle. Dans son amour de Dieu, il la déplore ; dans sa conviction du peu que nous sommes, il ne crie pas au miracle. Tout en fixant volontiers son regard sur les beaux gestes et les bonnes œuvres, le saint n'en voit pas moins le monde avec ses petites et ses laideurs. C'est un besoin pour lui d'avoir la vue nette et précise de ce qui l'entoure. Comment agir sur son milieu, se diriger soi-même et diriger les autres sans cette connaissance ?

L'étude de la psychologie permet au prêtre d'acquérir plus rapidement l'expérience des âmes et d'interpréter mieux les faits. Il peut ainsi avertir ses fils spirituels de ce qui pourrait se produire, étant donnés leur caractère et leurs antécédents.

Bon psychologue, l'ecclésiastique recourt surtout au sentiment dans la direction des femmes, alors qu'il se sert de préférence du raisonnement avec les hommes. Il touche le cœur de celles-là pour convaincre leur esprit, et il convainc l'esprit de ceux-ci pour atteindre leur cœur.

²⁴³ IV, 352, n°1480.

²⁴⁴ IV, 352, n°1480.

À l'exemple du Fondateur des Filles de la Charité, tenons compte du pouvoir de la suggestion sur la femme, de l'instinct d'imitation beaucoup plus accusé chez elle que chez nous, enfin des imperfections et défauts particulièrement féminins, tels que l'inquiétude d'esprit, la propension à passer d'un extrême à l'autre, l'instabilité d'humeur, la vanité, le bavardage, la dissimulation. La psychologie particulière des filles d'Ève exige de notre part l'indulgence et la délicatesse de sentiment. Encourageants avec nos fils spirituels, soyons le davantage avec nos filles. Échappons, comme le saint, au parti pris [182] contre les femmes dans lequel tombent la plupart des moralistes.

Quelques notions de psychothérapie évitent au prêtre de graves erreurs dans ses jugements sur la culpabilité de certaines personnes et dans sa façon de se comporter à leur égard. Vincent est un modèle à suivre dans cet ordre d'idées. Les méfaits de l'imagination sur les nerveux lui sont connus. N'est-ce pas elle qui les détourne de leur milieu en les portant à désirer un autre cadre et en les faisant y vivre une vie de rêve ? N'a-t-elle aussi pour effet de détourner l'attention de leurs travaux présents et de leurs devoirs d'état pour la porter sur des occupations auxquelles ils ne se livreront peut-être jamais ?

À la suite de M. Vincent n'oublions pas l'action des psychonévroses sur le libre arbitre, et montrons-nous peu exigeants à l'égard des nerveux, ne leur demandant sous aucun prétexte plus qu'ils ne peuvent faire.

Il faut attacher une grande importance à la *qualité de l'esprit*, c'est-à-dire au bon ou au mauvais fonctionnement du psychisme, parce que se trouve là un principe de découragement ou d'entrain, de joie ou de tristesse, une cause d'accroissement ou de diminution de vie.

Vincent distingue dans la conduite de ses fils spirituels ce qui est pleinement volontaire et libre de ce qui ne l'est qu'imparfaitement et de ce qui ne l'est pas du tout en paraissant l'être. *Cette distinction extrêmement délicate à faire est pourtant capitale en matière de direction de conscience.* L'exemple du saint est propre à rendre prudents les directeurs... Qu'ils ne se prononcent pas à la légère [183] sur la culpabilité des imaginatifs et des nerveux, qu'ils les étudient longuement, s'ils ne veulent s'exposer à bien des méprises. Efforçons-nous de découvrir les causes des troubles psychiques. Sommes-nous en présence de la suractivité ou de la précipitation dans le travail, il importe de recommander avec M. Vincent de ne besogner ni trop, ni trop vite. « N'entreprenez rien par-dessus vos forces, — écrit le saint au Supérieur de la Mission à Rome, René Alméras²⁴⁵ — ne vous empressez point, ne prenez pas trop les choses à cœur, allez doucement, ne vous appliquez ni longtemps, ni fortement, et enfin déchargez-vous de toute autre chose que de la direction et de ce que vous pourrez faire par divertissement. »

Voilà un traitement indiqué en quelques lignes. L'action, chez le nerveux, doit être proportionnée aux réserves d'énergie du sujet. Après s'être fixé un but en rapport avec ses ressources personnelles, encore faut-il ne pas s'user dans sa poursuite en y dépensant plus d'ardeur qu'il n'est indispensable pour l'atteindre. Il s'agit, comme l'écrit le saint de ne pas prendre les choses trop à cœur et d'aller doucement, c'est-à-dire sans précipitation ni lenteur.

Tout en modérant sa passion d'agir vite et de brûler les étapes le nerveux use ses forces s'il ne se repose suffisamment et fréquemment ou s'il travaille avec une application d'esprit excessive. Vincent a donc raison d'écrire : « Ne vous appliquez ni longtemps ni fortement. »

Le neurasthénique doit encore ne pas éparpiller son attention sur toutes sortes d'objets, [184] comme il est enclin à le faire, mais la concentrer sur ses devoirs et ses affaires propres. Son état exige aussi de douces et saines distractions. Ces deux articles du traitement sont mentionnés en

²⁴⁵ IV, 139-140, n° 1312.

ces termes par le Fondateur des Prêtres de la Mission : « Enfin, déchargez-vous de toute autre chose que de direction et de ce que vous pourrez faire par divertissement. »

Autant le surmenage est nuisible, autant le travail est bon pour combattre le vagabondage de l'imagination. « M... va avec bonne volonté, — écrit le saint²⁴⁶ — je pense qu'il sera bon que vous l'occupiez, de crainte que, s'occupant lui-même, il n'altère ses bonnes dispositions. Il en est de quelques esprits comme des meules tournantes sans blé qui s'enflamment et brûlent le moulin. »

Les directeurs préconiseront aux nerveux la distraction, à condition, bien entendu, qu'elle soit honnête et tranquille de manière à réjouir l'esprit sans surexciter les sens.

Une autre partie du traitement des nerveux, où il est bon de suivre M. Vincent, est le procédé qu'il emploie pour ramener les imaginatifs à des idées saines. Au lieu de vouloir faire entrer ces idées par force et les imposer, il s'applique au contraire à les suggérer simplement et sans en avoir l'air, de manière à ce que les sujets aient l'illusion de les tirer de leur propre fonds et de les penser par eux-mêmes. D'après le saint, « les esprits malades ont besoin d'être plus délicatement et charitablement choyés que ceux qui le sont de corps²⁴⁷. » [185]

Suivons aussi l'illustre directeur dans l'importance qu'il attache pour l'équilibre psychique à une vie bien réglée. Il ne faut mener une existence ni trop pénible, ni surtout trop facile. S'habituer de bonne heure, et d'une façon régulière, à ne pas omettre, dans son programme de vie quotidienne, les actes contraires à ses goûts est un stimulant pour le psychisme. « Il n'est rien comme de s'accoutumer à faire tout ce qu'il faut, — observe le saint²⁴⁸ — pour ne trouver rien de difficile. »

Avec M. Vincent, engageons les personnes agitées, principalement les nerveux, à nous entretenir de leurs troubles, sans nous en rien cacher. Plus leur ouverture de cœur sera complète, plus leur guérison sera certaine. « Pour l'ordinaire les tentations cessent lorsqu'on les a dites, et même quelquefois dès lors qu'on s'est résolu de le faire²⁴⁹. »

D'autres observations d'ordre psychothérapeutique sont à signaler : la contagion des troubles nerveux et par suite des états de tentation, d'ennui et de mécontentement, surtout chez les femmes ; l'influence considérable au point de vue moral des états mentaux qui suivent et qui précèdent immédiatement le sommeil ; les graves préjudices causés par l'usage immodéré des pénitences corporelles, principalement de la discipline, usage qui n'est chez certains qu'une forme anormale de la sensualité ; la prudence avec laquelle il convient d'examiner les faits, d'origine prétendue diabolique ; l'action quelquefois très grande de la volonté sur la santé physique...

Imitons M. Vincent dans la conviction qu'il a [186] des services rendus par la direction de conscience. Estimant davantage l'art de conduire les âmes, nous le pratiquerons avec plus de confiance et d'habileté. « La direction spirituelle est grandement utile — écrit-il — C'est un lieu de conseil dans les difficultés, d'encouragement dans les dégoûts, de refuge dans les tentations, de force dans les accabllements ; enfin c'est une source de biens et de consolations, quand le directeur est bien *charitable, prudent et expérimenté*.

²⁴⁶ II, 538, n°763. *Lettre à Guillaume Gallais*.

²⁴⁷ I, 34, n°232. *Lettre à Antoine Portail, Prêtre de la Mission à Pébrac*.

²⁴⁸ IX, 308. *Entretien 30^e sur les règlements*.

²⁴⁹ X, 447, *Entretien 92^e*.

CHAPITRE VIII.

LE SACERDOCE ET L'ÉDUCATION : UN SAINT PÉDAGOGUE

Pour le prêtre se désintéresser de la pédagogie, c'est n'avoir qu'une idée incomplète de son rôle. Puisque son ministère le met fréquemment en rapport avec l'enfance, n'est-ce pas logique de sa part d'accueillir avec empressement toute science propre à le documenter sur cet âge et tout art de nature à lui faciliter la mise en valeur de cette documentation.

La pédagogie répond à cette double fin. Il n'est pas de formation intellectuelle et morale en dehors d'une méthode, et plus cette méthode sera scientifique, meilleure sera-t-elle. Au lieu de reposer sur une base fragile, comme l'est toute construction imaginative, elle aura pour fondement l'observation consciencieuse de notre nature. Son influence sur l'homme sera plus profonde et plus durable puisqu'elle s'exercera en conformité avec les lois qui le régissent. Là, et là seulement, est le criterium pour juger de la valeur des systèmes éducatifs,

Si la pédagogie est une science au sens strict du mot, elle est aussi un art, même le premier de tous, puisqu'il conditionne tous les autres. L'on aurait tort de borner son attention à son contenu doctrinal. [188] Qu'importe l'excellence des principes, si ceux-ci sont appliqués sans esprit de suite, ni mesure. Des exercices rationnels et logiquement enchaînés n'obtiendront tous leurs effets qu'à condition d'être dirigés par un maître habile. Les grands pédagogues l'affirment dans les conseils qu'ils nous ont légués.

Le prêtre joue vis-à-vis des enfants un rôle qui se rapproche, par bien des côtés, de celui du père de famille. Au lieu d'être chargé, comme ce dernier, de propager, d'entretenir et de défendre la vie humaine, sa mission à lui ministre de Dieu, en tous points semblable à la précédente, a pour objet direct la vie surnaturelle de l'homme incorporé mystiquement au Christ par le baptême.

Père des âmes, le prêtre, dans sa conduite vis-à-vis d'elles, doit avant tout s'appuyer sur la Religion. Il aurait tort cependant de négliger l'étude de la pédagogie. Cette négligence le priverait de moyens d'action de premier ordre et lui ferait commettre à son insu bien des maladresses. Plus ses rapports avec les enfants sont paternels, et il faut qu'ils le soient pour le succès de son ministère, mieux il doit connaître la psychologie de ces hommes en miniature. Qui lui fournira des précisions à cet égard ? Qui lui indiquera des procédés simples et pratiques pour fixer l'attention de ce petit monde, s'en faire respecter, aimer, obéir ? Qui le fera profiter de l'expérience des siècles et même des millénaires ? Enfin qui mettra à sa portée, en les résumant, les coordonnant et les présentant sous une forme accessible, les données fournies sur l'enfant par les physiologistes, les physiologues et les médecins ? La pédagogie, science souverainement utile pour ne pas dire nécessaire, [189] à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont charge d'âmes.

Quelle erreur de croire qu'en matière d'éducation, il suffit d'être riche des qualités de l'esprit et du cœur ! Combien de parents et de maîtres intelligents et dévoués vont d'échec en échec, faute de connaître les principes pédagogiques. Leur tort, par exemple, est d'ignorer les lois de l'observation chez l'enfant, l'évolution de sa mémoire, le parti qu'il est possible de tirer du dessin et du Jeu pour l'instruction des tout petits.

L'étude de la pédagogie faite avec esprit de suite crée chez l'éducateur une mentalité favorable à sa mission. De plus, en lui montrant son rôle sous ses divers aspects, elle lui en donne une idée plus large, plus haute, plus exacte. Enfin, tandis qu'elle développe les aptitudes à l'enseignement, elle mitige les défauts qui pourraient en compromettre le succès.

Nous prêtres, ne l'oublions pas ; la connaissance approfondie des œuvres pédagogiques prépare merveilleusement à la direction de conscience. Les hommes et surtout les femmes ne sont-ils pas de grands enfants ? Sous une apparente gravité, ils restent superficiels, inconstants, joueurs et querelleurs. Les passions demeurent, seuls leurs objets changent. C'est un des thèmes sur lesquels revient souvent Vincent de Paul.

En dehors de leurs relations personnelles avec le jeune âge, les ecclésiastiques sont appelés à donner des conseils aux parents et aux maîtres sur la manière d'éduquer l'enfance et la jeunesse. La mère d'un paresseux lui demande ce qu'elle doit faire pour réveiller cette nature endormie où pour fixer [190] cet esprit volage. Le père d'un menteur par tempérament recourt à ses lumières hésitant sur la conduite à tenir dans un cas aussi embarrassant. Puis c'est l'institutrice paroissiale qui l'interroge sur les meilleures méthodes d'enseignement ou qui lui fait part de ses doutes au sujet de son attitude en classe, sur la cour de récréation, à l'église. Est-elle trop sévère, est-elle trop bonne, parle-t-elle à propos, ne serait-ce pas mieux de fermer les yeux sur telle ou telle faute ? Autant de points d'interrogation qu'il est dangereux de laisser sans réponse.

Un dernier motif, et ce n'est pas le moins sérieux, de s'instruire dans la science et dans l'art de la pédagogie est qu'en travaillant à la formation spirituelle de l'enfant, le prêtre exerce indirectement son apostolat sur les parents. Par cette voie détournée, il atteint des âmes qu'il lui serait très difficile, sinon impossible, d'atteindre. Cet ouvrier hostile à la religion entend chez lui l'énoncé des vérités chrétiennes qu'il n'a jamais l'occasion d'entendre à l'église puisqu'il n'y met pas les pieds. Combien de femmes reviennent aux pratiques religieuses de leur enfance en voyant les petites créatures qu'elles ont mises au monde réciter dévotement leurs prières !

L'importance du rôle joué par l'enfant dans le christianisme oblige le prêtre à ne rien négliger en vue de son instruction catéchistique et de son développement moral. Meilleur pédagogue il sera, et plus profonde sera son influence.

Sous l'empire de cette idée, M. Vincent stimule en ces termes l'ardeur des Sœurs enseignantes²⁵⁰ : [191] « Vous, qui faites profession d'instruire les petites filles, vous instruisez par ce moyen leurs pères et mères, comme cela se voit dans les missions, parce que les enfants rapportent ce qu'ils ont appris ; ils l'enseignent à ceux qui le leur devraient avoir enseigné. Voyez quel bonheur ! Il faut donc que, comme vous êtes appliquées pour former ces âmes à la vertu, vous appreniez vous-mêmes ce que vous leur devez dire. »

Ces derniers mots sont à retenir. Certains ecclésiastiques, sous prétexte de ne s'adresser qu'aux tout petits, ne négligent-ils pas quelquefois de préparer leurs explications et de leurs conseils ? Contrairement à la recommandation du saint : ils ne réfléchissent pas sur ce qu'ils doivent dire.

Dans la plupart des cas, cette négligence ne résulte ni de l'orgueil, ni d'un refroidissement de zèle. Elle tient uniquement à l'ignorance de la pédagogie. Si ces prêtres avaient lu le moindre manuel de cette science, ils se rendraient compte qu'il est d'autant plus difficile au maître de faire comprendre sa parole qu'il l'adresse à un auditoire plus jeune et par suite qu'un cours destiné aux tout petits exige une préparation sérieuse. Les grands pédagogues mettraient aussi en garde ces prêtres contre un préjugé assez commun, celui de croire qu'avant neuf ou dix ans, selon les sujets, il est inutile de parler à l'intelligence et qu'il suffit de mettre au travail la mémoire seule. Pour ne pas produire d'ordinaire des effets immédiats et constatables, l'action exercée sur les plus hautes facultés intellectuelles pendant le jeune âge n'en est que plus utile parce que [192] plus profonde et moins entravée par le jeu du libre arbitre. Ne renonçons pas à travailler l'esprit des tout petits,

²⁵⁰ X, 567, n°102. *Conférence du 6 octobre 1658 aux Filles de ta Charité sur le lever, l'oraison et L'Angelus.*

mais travaillons-le avec patience et méthode. N'espérons pas en recueillir les fruits tout de suite, d'où le devoir d'agir avec un complet oubli de soi-même.

Avant d'examiner les vues particulières du saint sur la manière d'enseigner les sciences humaines et divines, informons-nous des qualités qu'il exige de l'éducateur et par suite du prêtre pour n'être pas trop au-dessous de sa tâche.

Les deux traits principaux du bon pédagogue sont, aux yeux de M. Vincent, le jugement et la maîtrise de soi. Quand il les rencontre chez quelqu'un de jeune, il ne s'alarme pas de sa jeunesse. « Si cette bonne fille de dix-huit ans a bon sens et fermeté d'esprit, — écrit-il à Louise de Marillac²⁵¹ - ne faites point difficulté de lui laisser le soin des filles²⁵². Un bon esprit est meilleur en cet âge-là qu'un mal fait à cinquante ans. »

Qui dit former l'esprit, le cœur et la volonté d'un enfant dit le diriger, le gouverner. Et le saint de faire à ce propos cette sage remarque²⁵³ : « La direction gît dans le jugement, c'est-à-dire requiert un bon jugement pour conduire et régler les choses. Quand la science et l'esprit de conduite et un bon jugement se trouvent ensemble dans un même sujet, ô Dieu ! quel trésor ! »

Sans jugement, en effet, pas de direction adaptée [193] au caractère de l'enfant, à son âge et à ses conditions de vie. Sans maîtrise de soi, pas d'action profonde et suivie. Dans les deux cas, pas d'éducation. L'éducateur doit analyser journellement les motifs auxquels obéit son disciple dans ses actes et dans ses paroles, dans sa soumission et dans sa désobéissance, afin de distinguer les actions foncièrement bonnes de celles qui ne le sont qu'en apparence puisqu'inspirées par des sentiments d'ordre inférieur.

Sans jugement, comment échapper au péril de se méprendre sur la culpabilité de l'enfant, de tenir celui-ci pour gravement coupable quand il l'est peu ou qu'il ne l'est pas le moins du monde ? Sans jugement, comment choisir la méthode la mieux appropriée à chaque nature particulière ; et, après l'avoir adoptée, y introduire les modifications désirables ?

Le problème de l'éducation se pose chaque jour ; résolu aujourd'hui d'une certaine manière, il devra l'être demain d'une façon différente. Voilà pourquoi, il n'en est pas de plus ardu et qui demande une plus grande somme de bon sens, d'esprit pratique et de persévérance. Un cerveau bien organisé n'y suffit pas, s'il n'est uni à une volonté forte et tenace.

M. Vincent attache une importance considérable à la maîtrise de soi. D'après lui, pour diriger soit des hommes, soit des enfants, il faut se posséder au point de ne jamais punir avec humeur, mais par raison, d'user de force quand les circonstances y obligent, sans se laisser aller à des paroles de colère et à des mesures de violence. En un mot punisse maître punisse ou récompense, il doit toujours en vue le bien de l'élève. Il énerve l'autorité et l'avilit quelque peu si le châtement [194] n'est qu'un réflexe de son mécontentement au lieu d'être un acte de justice et de charité²⁵⁴.

L'éloge de la douceur, tel qu'il est esquissé par le saint, mérite d'être proposé à l'attention des pédagogues. L'effet de cette vertu — écrit Vincent — « est de réprimer les mouvements de la colère, les saillies de ce feu qui montent au visage, troublent l'âme et font qu'on n'est plus ce qu'on était. Une face sereine change de couleur et devient noire ou grise ou tout enflammée. Que fait la douceur ? Son propre est d'arrêter cela et d'empêcher qu'on se laisse aller à ces mauvais effets. Quiconque la possède ne laisse pas pourtant de sentir le mouvement, mais il tient ferme, afin qu'il ne l'emporte ; il lui pourra arriver quelque ternissure au visage, mais il se remet bientôt.

²⁵¹ I, 132, n°86.

²⁵² Comme maîtresse d'école au Mesnil.

²⁵³ XII, 49, 50, n°188. *Conférence du 30 août 1658 sur l'indifférence aux emplois.*

²⁵⁴ XII, 188, n°202. *Conférence du 28 mars 1859 sur la douceur.*

Il ne faut pas s'étonner de nous voir combattus de cette passion ; les mouvements de la nature préviennent ceux de la grâce, mais ceux-ci les surmontent. »

Quand il est expédient qu'on crie, qu'on reprenne, qu'on châtie, — observe le saint — sous l'empire de la douceur, on le fait parce qu'il faut s'y résoudre, à l'exemple de Notre-Seigneur appelant saint Pierre « Satan » et les pharisiens « hypocrites », tout en demeurant souverainement maître de lui. Vincent a raison de conclure qu'un supérieur qui agirait de la sorte ferait un grand fruit. Il n'est pas condition meilleure de succès pour l'éducation que la maîtrise de soi. Fait-elle défaut, toutes les qualités se trouvent compromises. À quoi sert au prêtre son jugement si la fureur met à son insu [195] sur ses lèvres des paroles inconsidérées, des injures ? quoi bon sa tendresse de cœur si, dans un état d'exaspération, il prend inconsciemment des mesures trop rigoureuses contre les coupables.

La possession de soi est surtout nécessaire au prêtre dont la patience est si souvent mise à l'épreuve. Point de mire de tous les yeux, il ne peut se permettre un mot trop vif, un geste violent, que son entourage ne le remarque et ne le commente. Représentant le Jésus de douceur et d'amabilité, s'il est de physionomie maussade et de mouvement brusque, il trouble l'enfant dans ses premières impressions religieuses.

Tout ce qui peut être dit sur le moral du bon éducateur ne vaut pas cette page où le saint s'adressant aux Filles de la Charité leur donne des conseils pleins de sagesse et de cœur²⁵⁵ : « Vous devez craindre sur toute autre chose de scandaliser ces pauvres petits enfants²⁵⁶, de faire ou dire chose mauvaise devant eux. Si Mlle Legras pouvait avoir des anges, il faudrait qu'elle les donnât pour servir ces innocents. On a fait courir le bruit que l'on ne mettait là que celles qui n'étaient pas propres ailleurs. C'est tout au contraire ; il en faut de plus vertueuses ; car telle sera la tante (c'est ainsi qu'ils vous appellent), tels seront les enfants. Si elle est bonne, ils seront bons ; si elle est mauvaise, ils le seront, parce qu'ils font facilement ce que leurs tantes font. Si vous vous fâchez, ils deviendront fâcheux ; si vous faites des légèretés devant eux, ils les feront ; [196] si vous murmurez, ils murmureront ; et s'ils se damnent, ils s'en prendront à vous, n'en doutez pas, parce que vous en aurez été la cause.

« Dans l'enfer, le père et l'enfant se maudissent pour s'être obligés par leur faute à ces peines. « Ah ! mauvais enfant, pourquoi m'as-tu fait offenser Dieu ? Pour t'acquérir des biens et te laisser à ta liberté ! » — « Ah ! maudit père, dira l'enfant, pourquoi m'as-tu montré l'exemple de faire le mal ? Tu es cause que je suis ici, parce qu'au lieu de m'enseigner à servir Dieu, tu m'as montré le contraire. Voilà les reproches que les damnés se font et que j'entendrai avec vous, si je scandalise les enfants. »

M. Vincent se trouve dans les conseils précédents en parfait accord de pensée avec les psychologues et les psychothérapeutes qui constatent de plus en plus le rôle joué par la suggestibilité de l'enfant dans sa triple formation physique, intellectuelle et morale.

N'est-ce pas sur cette suggestibilité que repose l'influence du *milieu*, de cette ambiance qui nous modèle sans cesse à notre insu. Souvent les leçons les meilleures, et les mieux appropriées à son âge sont annihilées chez l'enfant par le contact d'une personne dont le seul exemple, sans qu'elle cherche même à influencer, suffit à dresser une barrière infranchissable contre toute idée en opposition avec cette manière d'être ou d'agir ? L'on en voit les tristes exemples tous les jours, surtout dans les milieux populaires. Un livre, un camarade ne sont-ils pas capables de détruire tout le patient travail d'une éducation ? Et cela se produit, même quand l'enfant se figure de bonne foi être tout à fait indépendant. [197]

²⁵⁵ X, 47-48, n°64. *Conférence du 15 novembre 1654 sur le scandale.*

²⁵⁶ Il s'agit de l'Hospice des enfants trouvés.

Ceci montre combien la surveillance minutieuse et avertie du milieu dans lequel doit évoluer l'enfant est d'importance bien plus grande que les exhortations les plus éloquentes. Le courant qui entraîne vers le mal est si vite irrésistible, pour peu que le tempérament soit réceptif et affectif !

Sans aller jusqu'aux extrêmes, on peut affirmer qu'une partie des caractères attribués à l'hérédité provienne de l'influence de la famille et de l'école. Les goûts, les idées, les manies des parents et de certains maîtres s'impriment chez l'enfant, sous la forme paradoxale d'une réaction violente ou soumise contre ces mêmes goûts, idées, ou manies. Car c'est un des caractères de la suggestion que cette révolte inconsciente contre ce qui cherche à pénétrer notre psychisme.

Ces remarques basées sur l'expérience prouvent la vérité des vues pédagogiques de saint Vincent de Paul. Qu'il a raison de dire : si l'éducateur est bon, les enfants seront bons ; s'il est mauvais, les enfants seront mauvais. Voilà la contagion des sentiments chez le jeune âge affirmée en une formule nette. Quant à la contagion de l'exemple, la voici non moins clairement exprimée : « Si vous faites des légèretés devant eux, ils les feront ; si vous murmurez, ils murmureront ; et s'ils se damnent, ils s'en prendront à vous. »

Ces derniers mots sont effrayants pour le prêtre. Séparé des autres hommes par son caractère sacerdotal et par suite observé davantage, ses attitudes et ses actes ont une influence considérable sur les enfants dont le regard l'épie en toutes circonstances. À lui de ne rien dire, ni taire qui puisse scandaliser [198] ces petits ou leur nuire. Et cette surveillance force est de l'exercer partout, à l'église comme à l'école, dans ses entretiens particuliers avec tels ou tels enfants comme dans ses cours publics de catéchisme.

Toutes les fois qu'il adresse la parole à un jeune auditoire, le prêtre fera bien de se rappeler le conseil du saint qui veut que l'on réfléchisse à ce que l'on va dire. Le retentissement fréquemment répété des mêmes phrases dans un cerveau neuf y imprime fatalement les idées correspondantes. La musique des mots est dangereuse surtout durant l'enfance.

En faisant appel au sentiment de l'enfant pour l'orienter vers Dieu, pensons, nous autres ecclésiastiques, qu'il n'est pas de domaine plus favorable à la suggestion que la vie affective. Et en voici le pourquoi : l'idée d'une sensation ou d'un sentiment tend à devenir cette sensation ou ce sentiment, c'est-à-dire à passer d'un ordre de phénomènes psychiques dans un tout différent.

Partant de ce principe, le point capital pour le prêtre est d'être convaincu qu'il peut d'un mot heureux ou maladroit procurer à l'enfant toute une suite d'émotions favorables ou défavorables à la Religion.

Il se passe quelque chose d'analogue à ce qui se produit pour ou contre la santé physique. À l'approche de l'hiver, parlez-vous sur un ton pénétré du froid qu'il va faire devant vos garçonnets et vos fillettes, vous courez grand risque de les rendre plus sensibles aux morsures hivernales. Au mois d'août, en voyant ses père et mère accablés par la chaleur, [199] en les entendant s'en plaindre à tout instant, l'enfant en souffre, alors qu'il n'en aurait par lui-même nulle conscience.

Le meilleur moyen de défendre les tout petits contre le froid n'est pas de les surcharger de vêtements, mais de leur inculquer l'idée qu'il fait une température très supportable. Voulez-vous leur rendre l'hiver et l'été attrayants, associez-en les images avec celles des amusements propres à ces deux saisons. Qu'on y prenne garde, il n'est peut-être pas de sensation plus contagieuse que celle de fatigue. Êtes-vous en excursion dans les montagnes avec des enfants, si vous avez l'imprudence de dire : c'est dur, soufflons un peu, je n'en peux plus..., tout aussitôt vos compagnons de route modèlent leur attitude sur la vôtre. L'un d'entre eux, le plus suggestible, déclare-t-il pour votre malheur, qu'il ne peut plus avancer, d'autres ne tardent guère à l'imiter, et l'entrain de tantôt fait place, par votre faute, à une lassitude générale. En promenade comme en classe, le pédagogue doit être de parti pris optimiste dans ses paroles et dans ses actes.

Ces données psychologiques avertissent le prêtre du danger de présenter à l'enfant la morale chrétienne sous des couleurs trop sombres en insistant par exemple sur le devoir de se mortifier ou sur le rôle de purificateur de la souffrance. Il faut évidemment initier le chrétien, dès son jeune âge, aux mystères douloureux et lui faire déjà entrevoir la grandeur du sacrifice. Le point délicat est d'apporter dans cette initiation l'esprit et la mesure voulus. Y procéder à la légère ou trop vite, c'est courir le risque de suggestionner défavorablement l'enfant [200] en faisant naître en lui, sans le vouloir, une certaine peur de la Religion qui menace de retarder les élans de son âme vers Dieu. Prenons garde, en lui représentant l'accomplissement de ses devoirs comme très difficile, de provoquer chez lui la suggestion de l'impossibilité d'agir si néfaste au point de vue moral.

Les pédagogues diront au prêtre combien les suggestions de cette nature sont fréquentes dans le monde scolaire. Le point de départ en est, pour ce bon élève, un échec inattendu dans ses études. Victime d'une défaillance de mémoire, le malheureux concentre son attention sur la cause de son malheur. Son insuccès prend à ses yeux les proportions d'une catastrophe. Puis ses sentiments d'amour-propre blessé, de découragement, de colère se fondent en la peur de ne pouvoir reconquérir la place d'honneur qu'il vient de perdre. S'il s'acharne nerveusement à combattre cette pensée déprimante, il ne fait que hâter sa réalisation, et sa suggestion, en paralysant son bon vouloir, le condamne à d'autres défaites. L'infortuné va à la dérive s'il ne rencontre un éducateur assez instruit des mystères du psychisme pour détruire la suggestion néfaste par une suggestion contraire.

Quand nous rencontrons parmi nos fils spirituels des enfants que leur torpeur morale empêche d'avancer sur les voies de la science et du bien, gardons-nous de faire à ces paresseux des prédictions sinistres sous couleur de secouer leur inertie par la crainte. À force de redire sur tous les tons à un cancre, comme on a coutume de le faire, qu'il ne fera jamais rien de bon ; on lui barre la route du travail et du devoir. [201] La plupart des ratés de la vie sont des suggestionnés de l'enfance.

Prêtres, ne l'oublions pas : l'état de torpeur cérébrale de l'indolent est particulièrement favorable à la suggestion. Le comprendre, c'est substituer aux prophéties redoutables d'antan des oracles de progrès et de vie. Tout en adressant au coupable quelques reproches, l'on doit saisir les plus futiles motifs, et au besoin en faire naître, pour lui suggérer la possibilité de faire mieux, ou plutôt pour le convaincre qu'il va changer de conduite et s'assurer ainsi une destinée des plus brillantes.

M. Vincent est, dans cet ordre d'idée, un modèle à suivre. Optimiste par devoir, il excelle dans l'art de faire partager aux autres son optimisme. L'occasion de relever le moral de ses fils spirituels se présente fréquemment, et il l'utilise avec un tact et une intelligence remarquables. Le pessimisme, même sous ses formes moins graves d'ennui, d'inquiétude, de découragement est à ses yeux un mal si funeste qu'il le combat de parti pris partout où il le rencontre. C'est un jeu pour ce grand psychologue de le découvrir, alors qu'il se cache sous les dehors de l'humilité.

Le saint donne en tout l'exemple de l'optimisme. Dans ses jugements sur les personnes, il s'efforce d'atténuer des défauts et de mettre les qualités en évidence. Quand un Supérieur local se plaint à lui d'un religieux, tout en tenant compte de ses plaintes dans la mesure où elles sont fondées, il signale à son attention les qualités du sujet, se comportant en père de famille jaloux du bon renom des siens.

Combien de pédagogues et de prêtres découragent [202] les bonnes volontés par leurs appréciations pessimistes et fortifient chez des enfants nerveux la terrible suggestion de l'impossibilité d'agir. Certains observent leurs élèves ou leurs fils spirituels avec le parti pris de les prendre en défaut. Leurs efforts pour découvrir le mal sont tels qu'ils n'ont plus la pensée d'en faire pour découvrir le bien..

La manière du saint est tout opposée. Il répond en ces termes aux doléances de M. de Sergis sur l'un de ses confrères²⁵⁷ : « Vrai ce que vous me dites touchant le bon M. Durot ; mais, comme il a une bonne âme et l'esprit bien fait, j'espère qu'il sera un jour un fort bon missionnaire. »

Cette belle certitude de Vincent en l'amendement de ses fils spirituels communique à sa direction de conscience une force extraordinaire. Elle est un des principaux facteurs de ses succès auprès des âmes. Pédagogues et prêtres doivent y réfléchir surtout dans leurs rapports avec les enfants. Pour ne pas essayer de résistance dans ses commandements, il faut ne pas douter un instant d'être obéi et donner à ses dirigés l'impression de cette certitude. Les maîtres et directeurs optimistes le feront sans peine.

Sur le terrain pédagogique, comme sur le terrain militaire, l'optimisme du chef donne à son commandement une efficacité merveilleuse, il le rend entraînant, irrésistible. Voilà pourquoi certains officiers et certains maîtres obtiennent tout de leurs soldats ou de leurs élèves, alors que d'autres, pourtant intelligents et bons, n'en peuvent rien obtenir. Les enfants subissent particulièrement cet ascendant parce qu'ils ont le culte de la force. [203]

Souvent le jeune âge hésite sur la voie à suivre faute d'avoir un directeur dont la parole soit claire et les ordres énergiques. Tel qui piétine sur place progresserait dans ses études ou dans l'obéissance si l'appel de Dieu lui était transmis d'un ton mâle et assuré.

Le prêtre, à l'école et au patronage, rencontre-t-il des timides, des scrupuleux, qu'à la manière d'un François d'Assise et d'un Vincent de Paul, il leur fasse bon visage et leur ouvre tout grand son cœur.

Encore une fois, le saint a raison de croire à la puissance de la suggestion et il fait bien de la pratiquer par l'exemple et par la parole. Au prêtre de l'imiter dans son double rôle de pédagogue et de directeur de conscience.

M. Vincent conseille aux ecclésiastiques d'avoir un extérieur un peu grave en présence des enfants. C'est le moyen d'obtenir d'eux plus de respect²⁵⁸. Il ne veut pas cependant d'une gravité trop grande parce qu'elle serait contraire à la belle vertu de simplicité particulièrement nécessaire à l'éducateur.

Si le prêtre a raison de cacher ses ridicules et ses faiblesses pour maintenir son prestige, il aurait tort de jouer au personnage en prenant une attitude guindée, en parlant une langue affectée. Le respect fondé sur de vaines apparences n'est ni profond, ni durable. Rien ne vaut le naturel surtout en éducation où il faut être vivant dans ses regards, dans ses gestes et dans ses paroles si l'on ne veut rebuter ces créatures éprises de vie que sont l'enfant et le jeune homme. Les grands pédagogues l'ont compris : [204] plus éclatant était leur génie, plus simples étaient leurs discours. Pourquoi se représenter Platon et Aristote avec de grandes robes de pédants, — observe Pascal²⁵⁹ - c'étaient des gens honnêtes et comme les autres, riant avec leurs amis.

Des prêtres tombent à ce point de vue en deux excès contraires que condamne Vincent de Paul. Tantôt ils traitent les enfants sur un pied d'égalité, badinant avec eux sans mesure, allant jusqu'à leur faire d'imprudentes confidences pour gagner leur cœur et leur faire plus de bien ; tantôt ils chaussent le cothurne et revêtent le masque d'une autorité qu'ils ont compromise par leur familiarité de la veille. C'est peine perdue : ni leur sévérité conventionnelle n'effraye, ni leurs déclamations sentimentales ne touchent, ni leurs sentences ne sont prises au sérieux. L'affectation de leurs gestes et l'enflure de leur voix paraissent aux enfants de vrais enfantillages.

²⁵⁷ I, 535, n°368.

²⁵⁸ V, 210, n°1790. *Lettre à Jean Martin, Supérieur de la Mission à Sedan.*

²⁵⁹ *Pensées* (édition Havet), VI, 52.

Ces derniers sont trop bons comédiens eux-mêmes pour ne pas distinguer le naturel de ces ridicules contrefaçons. Qu'on y prenne garde, rien n'échappe à leur regard.

Ce n'est pas à tort que M. Vincent insiste tant sur la vertu de simplicité. Sans elle le prêtre ne tire qu'un parti médiocre de ses dons naturels et de ses qualités acquises aussi bien en éducation qu'en direction de conscience.

Le saint émet d'autres avis très sages : il est hostile à la coéducation des sexes, jugeant « bien dangereux que les filles et les garçons aillent à l'école ensemble²⁶⁰ » ; il n'approuve pas [205] les avertissements trop répétés²⁶¹, enfin il estime qu'une mesure excellente en plusieurs lieux peut être nuisible ailleurs²⁶².

Il ne suffit pas pour être bon éducateur d'avoir des qualités pédagogiques de premier ordre : jugement, maîtrise de soi, dévouement, don d'intuition. Ces qualités assurent dans une assez large mesure le succès au point de vue de la formation morale des enfants, mais elles sont insuffisantes en ce qui concerne leur développement intellectuel. Ici intervient un facteur indépendant de la valeur personnelle du maître. C'est la méthode d'enseignement qu'un professeur, si capable soit-il, ne peut avoir la prétention d'inventer de toutes pièces, et cette méthode est par elle-même plus ou moins adaptée à sa fin, abstraction faite de ceux qui s'en servent.

M. Vincent a trop d'expérience et de jugement pour ne pas se préoccuper des meilleurs procédés d'enseignement. Il se réjouit qu'une Fille de la Charité, Françoise Carcireux ait été envoyée au loin par l'évêque de Narbonne afin « d'apprendre une excellente méthode que l'on y tient pour l'instruction de la jeunesse²⁶³. »

Le saint lui-même recourt à la *leçon de choses*, comme le prouvent ces lignes écrites au sujet d'un jeune Malgache²⁶⁴ : « Je me sers d'images [206] pour l'instruire, et il me semble que cela lui sert pour lui lier l'imagination. » Ces derniers mots « lier l'imagination » sont d'un excellent pédagogue. En mettant sous les yeux de l'enfant des objets ou des images, le maître se propose, suivant le mot de Bossuet, de rendre l'esprit attentif, de soutenir et fixer la pensée en *liant* par ce moyen la folle du logis. Telle est la raison d'être de la méthode intuitive. Le saint l'a comprise à une époque où la plupart des pédagogues n'en avaient pas le moindre soupçon.

Toujours dans le même ordre d'idées, M. Vincent recommande à l'un de ses missionnaires sur le point de partir pour Madagascar de ne pas s'appuyer, dans ses catéchismes aux insulaires, sur les arguments subtils de la théologie, mais sur des « raisonnements pris de la nature²⁶⁵ », en un mot de donner à ses explications une forme concrète.

Efforçons-nous d'intéresser les enfants en leur parlant d'eux-mêmes, de leur famille ou de leurs établissements scolaires à propos des vérités dogmatiques et morales qu'il est de notre devoir professionnel de leur apprendre. Par là nos leçons deviendront vivantes. Concrétisons les formules abstraites du catéchisme en les mettant sur les lèvres de n'importe quel personnage supposé, dont nous dirons le nom en ayant soin d'esquisser sa silhouette. Et dans la création de ce personnage inspirons-nous de la mentalité des auditeurs dont la curiosité doit être mise en jeu.

Le saint tient compte d'un facteur très important au point de vue pédagogique, le temps. À vouloir instruire vite, l'on instruit mal. Il ne faut [207] ni surcharger la mémoire de l'élève, ni

²⁶⁰ I, 479, n°326. *Lettre à Jean Bécu, Prêtre de la Mission à Montmirail.*

²⁶¹ XI, 105, n°85. Chapitre du 29 octobre 1638.

²⁶² II, 459, n°709. *Lettre à Bernard Codoing, Supérieur de la Mission à Rome.*

²⁶³ X, 732, n°119. *Conférence du 24 juillet 1660 sur les vertus de Louise de Marillac.* Françoise Carcireux était allée se former à l'instruction de la jeunesse dans une institution du diocèse d'Alet. (Note de M. Pierre Coste).

²⁶⁴ III, 283, n°1020. *Lettre à Charles Nacquart, Prêtre de la Mission à Richelieu.*

²⁶⁵ III, 281.

imposer à son intelligence des efforts excessifs en lui fournissant trop d'objets à la fois. Rien de mauvais pour la formation intellectuelle comme l'enseignement à la vapeur.

Nous prêtres, veillons à ne parler ni vite, ni d'une manière défectueuse. Appliquons à la parole en public ces conseils du saint sur les défauts de certains lecteurs²⁶⁶ : « Mon frère, vous lisez trop bas et un peu vite ; je vous en prie, faites attention. Trop basse, la lecture s'entend difficilement ; trop rapide, elle se comprend avec peine, car l'intelligence ne saisit pas tout de suite. La semaine passée, je priai le lecteur de lire plus posément, pour laisser aux vérités le temps de mieux s'imprimer dans l'esprit et pour donner plus de facilité à la réflexion. Quand la lecture est précipitée, l'on ne comprend rien, tout passe et rien ne reste.

« C'est pour ce motif que l'Église ordonne que la lecture se fasse posément. On en a même fait un office particulier. Dieu a voulu un ordre pour cela ; il a établi avec son sang un fonds de grâces pour que le lecteur se fasse bien entendre du peuple en lisant la Sainte Écriture à haute voix, distinctement et posément. Quelqu'un lit-il ainsi, on dirait que chacune de ses paroles frappe et émeut le cœur. Hélas ! beaucoup enfreignent ces règles ; plusieurs y sont fidèles cependant, et leur lecture touche les auditeurs... Ils semblent donner à ceux qui les entendent l'esprit dont ils sont animés. Si leurs paroles portent la grâce, c'est qu'ils s'appliquent, [208] s'écoutent, sont émus les premiers ; par ce moyen ils parviennent à enflammer les autres... Il faut lire, je le répète, posément et distinctement, en sorte que rien ne se perde. D'une lecture rapide on ne retire aucun fruit, il ne reste rien. »

Après ces remarques si sages, un examen de conscience s'impose : soit au patronage, soit à l'église, ne nous arrive-t-il pas de parler aux enfants en articulant mal, en bredouillant, sans pénétrer notre parole de ce souffle intérieur qui en centuple la portée. Notre tort est de ne pas appartenir à ces prêtres qui — selon la belle expression du saint — semblent donner à leurs auditeurs l'esprit dont ils sont animés. Soyons moins prodiges d'explications, d'encouragements, de reproches et de conseils, mais qu'ils jaillissent de notre âme à nos lèvres, pensons-y sérieusement avant de les dire, et que le cœur ait lui aussi sa part dans ce travail de réflexion. La plupart des parents, des pédagogues et des prêtres parlent trop, beaucoup trop, avec les enfants.

M. Vincent explique en psychologue pourquoi le lecteur et par conséquent le professeur doivent lire ou enseigner avec patience, d'une voix forte, calme et mesurée. « Comment comprendre autrement ? — dit-il²⁶⁷ — Notre esprit est comme un petit vase à ouverture très étroite ; qu'on y verse de l'eau peu à peu à petits filets, elle entre sans perte et le vase se remplit ; mais qu'on la verse rapidement et avec abondance, il en pénètre fort peu, ou plutôt il n'y entre rien. De même, avec une lecture posée l'esprit s'imprègne de ce qu'il entend ; ce qui lui est impossible à l'audition d'une lecture rapide, [209] car alors il court toujours en arrière et ne peut s'arrêter nulle part ; d'où pas de fruit. »

Comme Vincent l'observe, il ne s'agit pas de lire ou d'enseigner lentement, mais posément, c'est-à-dire de tenir le milieu entre la précipitation et la lenteur. Il ne faut pas non plus confondre un enseignement *posé* avec un enseignement mort. Les explications données aux enfants doivent être rendues vivantes par l'animation du regard, la chaleur du débit et surtout par les gestes qui les accompagnent. Rien ne captive l'attention d'un jeune auditoire comme une gesticulation harmonieuse, large et variée. Instituteurs, professeurs et prêtres devraient y être exercés afin de parler autant, sinon davantage, par leurs bras et leurs mains que par leur bouche.

²⁶⁶ XI, 150-151, n° 104. *Répétition d'oraison sur la lecture à haute voix.*

²⁶⁷ XI, 152.

M. Vincent dit son mot sur la manière d'apprendre les langues étrangères²⁶⁸ : « On apprend premièrement les noms des choses et puis les verbes, qui sont les actions. On commence par les choses principales, par le ciel, par la terre, etc., et peu à peu on se rend capable de rendre service à Dieu partout. Comment pensez-vous que les Pères Jésuites aient tant travaillé au Japon et autres pays ? Car ils n'en ont pas su la langue tout d'un coup. C'est qu'ils ont pris la peine de la bien étudier ; et vous ferez bien, mes frères, de vous offrir à Dieu non seulement pour aller au loin, comme ces grands hommes-là, mais pour vous appliquer, quand vous y serez, à bien apprendre le langage, sans vous rebuter pour les difficultés. Il y en a qui s'imaginent que jamais ils n'en viendront à bout. [210] Ils se découragent après quelques essais, et au lieu de prier et de se confier en Dieu pour y faire progrès, ils se persuadent qu'ils ne sont propres que pour leur propre pays ; et voilà la tentation du retour. »

Les avis sont d'un pédagogue expérimenté. L'étude d'une langue étrangère, pour ne pas rebuter les commençants, portera d'abord sur les noms du ciel, de la terre, des animaux et des objets les plus communs. Ainsi procèdent les partisans de la méthode Berlitz conforme sur ce point aux idées du bon M. Vincent.

Le saint recourt à l'émulation pour stimuler l'ardeur des siens par la vue de ce que font les Jésuites. Enfin il signale un grand écueil qui n'est autre que la suggestion si fréquente de l'impossibilité d'agir : « Il y en a qui s'imaginent que jamais ils n'en viendront à bout. » Jeune vicaire qui, dans le désir de faire du bien à cet enfant ombrageux, désespérez de vous ouvrir une voie jusqu'à son âme, vous êtes victime à votre insu de cette perfide suggestion. Constatez-le parce que le découvrir, c'est du coup vous en libérer.

M. Vincent se déclare contre une méthode d'enseignement adoptée jusqu'à ces dernières années par un très grand nombre de professeurs, celle de dicter aux élèves des cours composés par soi-même. D'accord avec de hautes personnalités du monde pédagogique, M. Bérard, ministre de l'Instruction Publique a combattu cette coutume.

Le saint exprime en ces termes sa pensée sur cette question²⁶⁹ : « Je doute qu'il soit expédient de donner des écrits à étudier à vos séminaristes. Il y a assez de livres étendus et abrégés pour cela. L'on n'écrit point en classe dans les collèges d'Espagne. Le principal est de bien répéter ce que l'on a enseigné ; et la meilleure méthode que j'ai expérimentée pour cela est de prendre un casuiste, leur expliquer un chapitre ou deux à la fois par cœur et leur faire rapporter à chacun d'eux par cœur l'autre leçon ; ce qui étant fait plusieurs fois, la chose s'inculque et demeure à jamais, et l'on explique les difficultés qui se proposent. Nous en avons usé ainsi pour les cas de conscience et pour les controverses ; ce qui nous a merveilleusement réussi. Aussi bien ne relit-on guère les écrits ; et ce qui est le mal, c'est qu'on s'en rapporte à ces écrits et qu'on n'exerce pas assez la mémoire pour retenir les choses.

« Que profite, je vous prie, à un docteur ses écrits, après qu'il a fait ses études ? À rien certes qu'à y recourir au besoin. Or il y a tant d'auteurs à présent et qui ont des tables de matières si bien faites que l'on n'a qu'à avoir un bon casuiste pour y recourir au besoin. »

Le saint se prononce contre les cours dictés pour les deux raisons suivantes : leur inutilité puisqu'il existe sur la question d'excellents ouvrages clairs, profonds et complets ; l'inconvénient qu'offrent ces écrits de détourner l'élève des formules et résumés appris par cœur. D'un côté, ces cours composés par le maître ne servent d'ordinaire à rien, et, de l'autre, ils nuisent à l'exercice de la mémoire. Nous reviendrons sur ce dernier point de vue après avoir demandé au saint plus

²⁶⁸ XII, 28, n°183. *Répétition d'oraison du 9 juin 1658 sur le don des langues.*

²⁶⁹ II, 212, n°562. *Lettre à Bernard Codoing, Supérieur de la Mission à Annecy.*

amples explications. Il les donne dans une longue lettre au supérieur [212] Bernard Codoing²⁷⁰, dont M. Pierre Coste reproduit les deux rédactions différentes.

Vincent attache tant d'importance à ce problème pédagogique qu'il le résout avec la collaboration de sept prêtres de la Mission choisis parmi les plus savants et les plus expérimentés. Cinq d'entre eux sont hostiles à la dictée des cours, et pour des raisons sérieuses. Les écrits d'un particulier n'offrent pas au point de vue de la science et de l'orthodoxie les garanties que présente un livre approuvé par l'autorité compétente et d'un auteur connu pour sa valeur personnelle. Excellent argument surtout quand il s'agit de professeurs jeunes et qui n'ont pas encore donné la mesure de ce qu'ils peuvent faire.

Un autre motif, d'ordre pratique est qu'il est plus difficile de composer un cours que d'expliquer un ouvrage s'il est d'exposé simple et savant. Si le maître peu consciencieux donne comme son propre travail une étude déjà publiée, il court le risque de voir son procédé peu honorable découvert et par suite d'être tourné lui-même en ridicule. Par contre, s'il s'efforce de faire œuvre personnelle, quelle somme considérable de temps et de fatigue ! Du coup il n'aura plus ni le loisir, ni la force d'expliquer son cours.

M. Vincent met en avant d'autres raisons qui n'intéressent pas la pédagogie, comme l'est pour la Mission le péril d'être désapprouvée si les écrits de ses membres ne sont pas d'une orthodoxie parfaite, comme l'est encore l'avantage de contenter la plupart des évêques.

Sa thèse une fois solidement étayée, [213] le saint répond aux principales objections qu'elle soulève. Ses séminaristes auront pour leur professeur peu d'estime s'il s'en tient à l'explication de la pensée d'autrui. Quelqu'un d'intelligent et d'érudit ne se différencie-t-il pas d'un médiocre par sa manière d'expliquer, manière originale dans le bon sens du terme ? D'ailleurs le disciple respecte son maître quand celui-ci l'aide à comprendre et à s'assimiler l'objet de son enseignement. Peu lui importe qu'il y parvienne d'une façon ou d'une autre. La méthode ne l'intéresse qu'en fonction de ses résultats. Elle est bonne s'il réussit dans ses études sans trop de peine.

Voici une objection plus sérieuse à première vue : dicter un cours est un excellent procédé puisque les choses s'apprennent en les écrivant. « Je l'avoue quand il ne s'agit que de peu à retenir ; — répond le saint²⁷¹ — mais où il y a beaucoup, l'expérience fait voir le contraire, comme en Sorbonne où ceux qui n'ont que des écrits sont aussi ignorants des choses que ceux qui n'y ont pas été du tout. »

L'on objecte encore — ajoute Vincent — « que, par ce moyen les maîtres deviendront plus savants, parce qu'ils étudieront les matières à fond et verront plusieurs auteurs. Je l'avoue : mais ils ne pourront pas faire autre chose qu'étudier, composer et dicter ; et cela étant, qui enseignera la piété, le chant, les cérémonies ? Qui apprendra à catéchiser et à prêcher ? »

Rien de plus vrai, ce surcroît de science se fait au détriment des qualités pédagogiques du maître. En devenant auteur, ce dernier tend inconsciemment à négliger sa mission éducative. Absorbé par la science qui le passionne, il ne voit plus qu'elle. Alors même [214] qu'il continue à s'occuper de la vie intellectuelle des élèves, par la force des choses il se désintéresse de leur vie affective et de leur formation morale.

La dernière objection est tirée de la méthode suivie par les Jésuites et par les Universités. Au courant de tout, le saint de citer l'Espagne où les professeurs ne dictent pas de cours et qui n'en est pas moins célèbre pour le savoir de ses grands théologiens.

²⁷⁰ II, 231, 235, n°575.

²⁷¹ 240, n°575.

On l'a vu, Vincent de Paul, comme ses contemporains en général, est partisan de la leçon apprise par cœur. C'est un problème très discuté de nos jours que celui du savoir par cœur. L'importance prise par la méthode intuitive et par les leçons de choses porte beaucoup de pédagogues à méconnaître l'utilité de la vieille méthode de mémorisation verbale.

Comme l'observe William James²⁷², en dépit des procédés nombreux, les mots n'en demeurent pas moins le moyen de transport le plus commode de la pensée, nous ajouterons, le plus clair et le plus explicite, celui dont se servent principalement, si ce n'est exclusivement, les personnes intelligentes en avançant en âge. D'après James, « rien de plus déplorable qu'un esprit où le souvenir d'une anecdote ou d'une citation doit être constamment ramené par un fait ou par un autre ; et rien, d'autre part, de plus utile à son possesseur, ni de plus agréable aux autres qu'un esprit capable, dans une narration, de rapporter exactement un dialogue ou de faire des citations exactes et complètes. »

L'emploi de formules en science, en art et en littérature prouve la justesse des vues de James. [215] Nul en effet n'en conteste l'utilité, ni ne renonce à en faire usage. Toutefois, par leur nombre relativement restreint et par leur concision, ces formules doivent nous mettre en garde contre les abus de la leçon apprise par cœur qu'il faut courte et intelligemment choisie pour ne pas surcharger la mémoire en pure perte. Plus qu'aucune autre science, la théologie exige une précision rigoureuse et a des termes et des manières de s'exprimer qui lui sont propres, et qu'un prêtre ne peut ignorer impunément.

Avant d'indiquer la manière de faire pratiquer la mémorisation verbale, telle que la préconisait M. Vincent, quelques lignes encore sur ses avantages, dont le premier est d'enrichir le vocabulaire des élèves de termes inusités dans le langage courant et pourtant intéressant à connaître. À cet avantage s'en ajoute un autre d'un caractère plus élevé. C'est l'acquisition de tournures de phrases grâce auxquelles le disciple devient peu à peu capable d'exprimer ses pensées en un style correct.

Le savoir par cœur, quand il a pour objet les plus belles pages des Pères et des Docteurs, est, d'un côté, pour le futur prêtre, une préparation lointaine à son rôle de catéchiste et de prédicateur, que rien ne remplace, et, de l'autre, un exercice excellent au point de vue moral par l'apport d'idées saines puisées aux meilleures sources de la Religion.

En dehors de ces textes plus ou moins anciens, le professeur ferait bien de choisir quelques passages typiques dans l'œuvre de nos meilleurs écrivains catholiques puisque le séminariste est appelé à parler et à écrire le français de son temps. Le choix en sera extrêmement varié afin de préparer le futur prêtre à [216] la compréhension de tous les genres. Grâce à ce choix, il aurait à sa disposition un ensemble d'épithètes, de comparaisons, de descriptions qui lui permettrait de s'essayer à représenter, avec moins de peine et plus de succès, les grands spectacles de la nature, les mystères du Christ et de la Vierge, des scènes d'intérieur, voire même des objets usuels. Par là, il deviendrait capable d'esquisser moins gauchement un portrait moral, d'enrichir ses entretiens de quelques observations d'ordre psychologique.

Notre ministère apostolique, pour être rempli avec toute la compétence possible, exigerait des connaissances de tout ordre, un savoir encyclopédique, puisque rien n'est étranger à la Religion. À propos d'un problème de philosophie ou de théologie, d'histoire ou d'exégèse, nous voici en présence des questions les plus inattendues sur lesquelles nos interlocuteurs voudraient des éclaircissements. Si ces interlocuteurs sont intelligents, ils excuseront notre ignorance, à condition pourtant qu'elle ne s'étende pas à tout ce qui n'est point proprement religieux.

²⁷² *Causeries pédagogiques*. Lausanne-Paris, 1917, p.118 (traduction Pidoux).

Ne serait-ce pas un avantage qu'à défaut d'explications, nous puissions, grâce à des lectures antérieures, donner l'impression d'hommes vaguement au courant de ce dont il s'agit ? La mémorisation verbale nous serait à cet égard très utile ; il suffirait de savoir par cœur des formules portant sur les plus grands problèmes du savoir humain et principalement sur ceux auxquels la faveur du public donne un regain d'actualité. Prenons comme exemple, la peinture italienne ; en fixant dans sa mémoire les noms des grandes écoles, et pour chacune d'elles ses caractéristiques et les noms des trois [217] ou quatre maîtres qui l'ont rendue célèbre, le prêtre pourra passer pour sympathique aux questions d'art. Cet ecclésiastique aurait même quelquefois sur des amateurs d'art, la supériorité d'avoir des notions précises, alors qu'eux se tiendraient dans le vague, faute d'avoir cristallisé leurs connaissances autour de formules apprises par cœur.

L'utilité des formules présentes au moindre appel est d'asseoir sur un fondement solide ses acquisitions religieuses, scientifiques, artistiques ou littéraires. C'est un guide et un stimulant dans l'étude. Ces jalons de la route à suivre rendent service aux intelligences de toute trempe par la sécurité qu'ils leur donnent. Personne n'en apprécie mieux les avantages que M. Vincent.

Voici, d'après le saint, la manière de procéder dans les exercices de mémorisation verbale. Après avoir lu à haute voix le morceau, avec le mouvement, l'expression et les inflexions de voix voulus, le professeur en fait ressortir les idées principales, en dégage l'esprit, s'efforçant de le mettre à la portée de ses jeunes auditeurs. Dans le même but, il en traduit les termes en langage familier, évitant de tomber soit dans l'argot, soit dans la trivialité. Des élèves de force moyenne sont alors interrogés sur le texte en question. Ce dernier est-il compris, les meilleurs lecteurs de la classe en donnant successivement lecture à leurs camarades. Pour rendre ces lectures moins monotones, les premières seront faites lentement, les autres de plus en plus vite.

Au cours suivant, le maître relit le morceau et résume les explications qu'il en a données. S'il a bien en main son petit monde, il le fait dire et redire [218] à haute voix par la collectivité entière. Ici un point est à élucider : quelle répétition est préférable, la fragmentaire ou la globale ? Cette dernière donne les meilleurs résultats. Un texte répété, chaque fois, en entier se grave mieux dans la mémoire par les efforts soutenus qu'exigent des répétitions totales qu'un texte répété par fragments, exception faite pour les parties qui forment un tout homogène.

Sur cent morceaux appris par cœur *globalement*, vingt-trois sont encore retenus après deux ans, et sur ces cent textes appris *fragmentairement*, douze seulement peuvent être récités après le même laps de temps.

La répétition à haute voix, dont le saint se déclare partisan, favorise beaucoup la mémorisation parce qu'elle met en jeu les mémoires visuelle, motrice et auditive. D'ailleurs les exercices collectifs, à condition d'être faits sérieusement, l'emportent pour l'intérêt et le rendement sur les exercices individuels. En plus des motifs d'ordre religieux voilà pourquoi le Fondateur de la Mission recommande tant à ses missionnaires de dire en commun l'office canonique.

Cette méthode mécanique de développer la mémoire en intensifiant, en prolongeant et en répétant l'expression à retenir ne doit jamais être employée seule par crainte du psittacisme ou mécanisme verbal dans lequel l'enfant tombe de lui-même. Le professeur l'arrête sur cette pente par le recours à la méthode rationnelle. Sous sa direction, l'élève analyse les textes jusqu'à ce qu'il en ait une certaine intelligence.

Plus les études, prennent d'importance, et plus le travail de mémorisation est à surveiller. Il s'agit [219] de rattacher toute idée nouvelle au plus grand nombre possible d'idées acquises du même ordre ou d'ordre analogue. Sa conservation est en fonction du nombre de ces associations. William James compare ces dernières à des lignes grâce auxquelles l'esprit pêche à l'hameçon le souvenir dans les eaux profondes de l'Inconscient.

Le rôle du maître est de présenter chaque objet d'enseignement sous toutes ses faces en expliquant ses rapports avec d'autres précédemment étudiés. C'est en initiant l'élève à l'art de penser qu'il développera chez lui l'art de se souvenir. « De deux hommes munis d'un même coefficient de rétention naturelle et devant retenir exactement les mêmes faits, — observe James²⁷³ - celui-là aura la meilleure mémoire qui les pensera sous le plus grand nombre d'aspects et qui les systématisera dans un réseau de rapports plus serré. »

Voilà pourquoi l'esprit scientifique est une sorte d'aimant avec lequel son éducateur attire à lui tous ses souvenirs au fur et à mesure de ses besoins intellectuels. Le professeur s'efforcera de former peu à peu cet esprit chez l'enfant. Dans ce but, il insistera sur les principes des divers genres d'étude. Toutes les occasions d'y revenir lui seront bonnes afin de les incorporer en quelque sorte à l'intelligence des élèves. Ces idées premières seront le canevas sur lequel il brodera au jour le jour ses explications qui se rattacheront ainsi les unes aux autres.

Ces remarques sur la mémorisation verbale sont utiles aux catéchistes et aux directeurs de patronage, [220] d'œuvres de jeunesse et de cercle d'études, c'est-à-dire à la majorité des ecclésiastiques. Elles trouvent leurs applications dans l'enseignement religieux comme dans tout autre. La théologie et par suite son a-b-c-d, le catéchisme, loin d'être un ensemble de vérités isolées les unes des autres, forme un tout organique par la cohésion des parties qui le composent. C'est au prêtre à montrer comment nos dogmes forment une chaîne continue et comment la morale tout entière s'y relie étroitement ainsi d'ailleurs que la mystique et la liturgie. Il aura beau jeu pour mettre en valeur cette unité merveilleuse de la doctrine catholique qui en facilite l'intelligence et en consolide le souvenir, une fois qu'elle a été suffisamment comprise.

Un ecclésiastique s'il veut s'en donner la peine, grave dans la mémoire du jeune homme et même de l'enfant les connaissances d'ordre religieux, soit en les coordonnant entre elles, soit en les rattachant à des vérités d'un autre ordre enseignées dans les établissements scolaires. L'iconographie, l'art et la liturgie lui permettent d'associer à de belles images les grands faits du Christianisme et l'énoncé de ses dogmes. La musique lui prête aussi son concours.

Tous les conseils pédagogiques de M. Vincent sont à retenir, mais il en est d'une utilité plus grande comme l'importance des exercices de mémorisation verbale. Dans nos cours de catéchisme, ne renonçons sous aucun prétexte aux leçons apprises par cœur ; parlons moins longtemps et avec plus de précision dans la pensée, d'autorité dans le regard et d'assurance dans la parole. Soigneusement préparées avant chaque cours, nos explications seront plus claires, [221] plus concises et plus vivantes. Si quelques prêtres, après plusieurs années de ministère, peuvent se livrer avec succès à l'improvisation, les ecclésiastiques en général doivent la tenir pour dangereuse.

N'oublions pas trois autres avis du saint : le devoir de répéter plusieurs fois nos explications plutôt que d'en chercher toujours de nouvelles, celui d'insister sur les vérités essentielles et d'y revenir à tout propos ; enfin l'obligation de ne jamais sacrifier au développement intellectuel de l'enfant, la formation de son cœur et de sa volonté. Le prêtre n'est pas seulement un professeur de religion, c'est un éducateur dans toute l'extension du terme.

L'une des principales raisons pour lesquelles, saint Vincent de Paul est hostile aux cours composés par les professeurs est qu'un tel travail ne leur laisse plus le temps de former, comme ils le devraient les futurs prêtres à toutes les vertus chrétiennes²⁷⁴. Or la science n'est utile qu'unie à la piété. L'on comprend cette question posée par le saint à ce sujet au professeur

²⁷³ *Précis de Psychologie* (traduction E. Baudin et G. Bertier), 5^e édition, Paris, 1921, p.384.

²⁷⁴ II, 234, 238, n°575.

Bernard Codoing : « Qui instruira les séminaristes des choses intérieures ? Quel moyen de prendre soin du spirituel ? »

Les curés qui ont des écoles paroissiales doivent [222] se tenir personnellement au courant de ce qui s'y passe. Enseignement, discipline, état d'esprit, moralité, religion, rien ne leur sera indifférent. Qu'aucune considération ne les empêche d'exercer cette surveillance obligatoire. Leur ligne de conduite se trouve tracée dans ce passage d'une lettre qu'écrivit le Fondateur de la Mission au Supérieur Pierre Cabel, à la date du 28 décembre 1658²⁷⁵ : « Vous ne devez pas laisser de visiter l'école, pour la répugnance du régent, ni pour la crainte que les écoliers l'en estiment moins. Les Supérieurs des Jésuites n'ont pas égard à ces raisons, parce qu'ils en ont de plus fortes pour prendre connaissance de ce qui se passe dans les classes. »

Quand un curé a sous sa responsabilité un internat ou une demi-pension, qu'il se préoccupe de la bonne marche matérielle de cet établissement scolaire, soit des questions d'hygiène, de logement et de nourriture.

M. Vincent l'y engage en ces termes²⁷⁶ : « À propos des pensionnaires, mes frères, j'ai appris qu'on leur donne quelquefois des portions bien désagréables et bien mal accommodées, même de la viande ou du vin resté du jour précédent. Or, mes frères, cela est mal. N'est-il pas juste qu'on leur donne quelque chose qui soit accommodé comme il faut et qui soit bon ? » Mieux vaut n'avoir qu'un petit nombre de pensionnaires et les bien loger et nourrir, que d'en avoir un grand nombre mal soigné.

Le saint se rend compte de l'importance des conditions [223] matérielles de la vie pour le bon fonctionnement du psychisme. La lettre suivante qu'il adresse au Supérieur de la Mission à Toul en est la preuve²⁷⁷ : « J'ai su que votre pain n'était pas bien fait ; je vous prie de le faire faire par quelque boulanger, si vous en trouvez ; car c'est le principal que d'avoir du bon pain. Il sera bon aussi de varier quelquefois les viandes²⁷⁸ ... pour soulager la pauvre nature qui se dégoûte de voir toujours les mêmes choses. »

L'alimentation de l'homme est un problème d'ordre moral et médical tout autant que d'ordre économique. Combien d'établissements scolaires et même de communautés religieuses ont connu le désordre par l'effet d'une nourriture mauvaise ou insuffisante !

Toujours pour les mêmes motifs, le saint se préoccupe de la question du logement, il le veut, autant que possible suffisamment spacieux et bien éclairé. Ce lui est une souffrance et une inquiétude de savoir ses enfants d'adoption étroitement logés en plusieurs endroits. Quand il peut y porter remède, il n'omet jamais de le faire, et avec toute son expérience et tout son cœur²⁷⁹.

M. Vincent, auquel rien n'échappe de ce qui peut contribuer à la santé de l'âme et du corps, souligne l'importance d'une vie bien réglée. Il ne faut mener, d'après lui, une existence ni trop pénible, ni surtout trop faible. Habituer l'enfant, et d'une façon régulière, à ne pas omettre, dans son programme [224] de vie quotidienne, les actes contraires à ses goûts est de l'éducation intelligemment entendue. Naturellement le pédagogue se gardera de représenter les actes en question comme pénibles.

Les beaux résultats de ce régime sont exposés en ces termes par cet éminent pédagogue qu'est Vincent de Paul²⁸⁰ : « Il n'est rien comme de s'accoutumer à faire tout ce qu'il faut pour ne

²⁷⁵ VII, 427, n°2765.

²⁷⁶ XI, 331, n°148. *Répétition d'oraison du 16 mars sur divers sujets entre autres, sur le devoir de bien nourrir les pensionnaires.*

²⁷⁷ I, 387-388, n°269.

²⁷⁸ *Viandes* désignent ici les aliments en général.

²⁷⁹ III, 613, n°1192.

²⁸⁰ IX, 308. *Entretien 30^e sur les règles.*

trouver rien de difficile. Quand le corps est une fois accoutumé, il n'a plus de peine et se porte fort bien. Voilà, par exemple, un pauvre soldat qui aura été longtemps à l'armée, mal nourri, couché sur la paille, et encore bien heureux s'il en a ! De retour à sa maison, dès qu'il a un peu plus de repos, qu'il est mieux couché, il devient malade. »

Voici, sous la plume du saint d'autres observations prises sur le vif : « Si aujourd'hui, par exemple, on s'est levé tard, demain le corps se trouvera pesant parce qu'il n'aura pas eu tant de repos ; si aujourd'hui, on s'est donné à cœur joie de s'aller promener, de faire des visites, demain l'esprit et le corps ne voudront s'assujettir à être contenus dans les bornes de la règle. » [225]

CHAPITRE IX

LE PRÊTRE ET L'AUTORITÉ ECCLÉSIASTIQUE

L'humilité de saint Vincent de Paul fait de lui le champion de l'obéissance, comme son esprit de foi en fait le champion de l'orthodoxie. Ennemi juré de toute visée ambitieuse, tant pour ses fils spirituels que pour lui-même, il prêche la soumission aux pouvoirs établis. Prêtres de la Mission et Filles de la Charité doivent suivre exactement les ordres de leur évêque et tenir compte de ses conseils. Ils préviendront même ses désirs dans la plus large mesure possible.

M. Vincent recommande, entre toutes les vertus, celle d'obéissance parce que la raison d'être de la créature et tout son bien sont d'accomplir la volonté de Dieu²⁸¹ ; d'où le devoir pour nous prêtres d'obéir aux autorités ecclésiastiques interprètes officiels de cette divine volonté. Cette soumission est la fin de notre sacerdoce et la condition « sine qua non » de sa fécondité.

Comment un prêtre insubordonné pourrait-il porter des fruits ! En se séparant de son évêque, [226] il se sépare de Jésus-Christ. Par là même ce n'est plus qu'une branche détachée de l'arbre, un rameau sans sève nourricière et par suite improductif. Voilà pourquoi le Fondateur de la Mission recommande fort de renoncer à son propre jugement, et de le mortifier, pour le soumettre à celui des supérieurs. Leur obéir ne se réduit pas seulement à faire ce qu'ils ordonnent présentement, mais de plus à se tenir dans l'entière disposition d'accomplir leurs ordres en toutes circonstances. Murmurer contre ses supérieurs passe aux yeux du saint pour une sorte d'apostasie intérieure, puisqu'en s'obstinant à garder des pensées et des sentiments contraires à ceux de ses chefs, l'on s'en désunit moralement²⁸².

L'insubordination du prêtre porte un réel préjudice à l'Église. Il en est de cette dernière comme des sociétés en général. Plus complètement et fortement les membres d'un corps social sont unis à leur tête et par conséquent entre eux, plus la vitalité de ce corps augmente, et cette augmentation est en rapport direct de son unité.

L'on comprend alors l'irrésistible attrait qu'exerce l'obéissance sur l'esprit et le cœur de M. Vincent. À vrai dire elle le conquiert tout entière : il en devient tout ensemble l'époux, l'ami, le serviteur, l'apôtre, et il n'est pas d'attentions délicates qu'il n'ait pour elle. Sa prédilection pour cette vertu, dans laquelle il aime l'humble et vraie forme de l'amour de Dieu, rappelle la tendresse d'un François d'Assise pour son inséparable compagne la pauvreté.

²⁸¹ Voir Abelly, *op.cit.*, tome III, chap. XIV, *Obéissance du saint*.

²⁸² *Ib.*, p.313.

Le saint compare l'obéissance à un navire qui nous permet de traverser la vie en nous défendant [227] contre sa fureur et ses tempêtes. Y demeurer, c'est aller directement à Dieu ; en sortir, c'est faire naufrage²⁸³. Très instructive aussi cette comparaison que développe en ces termes le directeur spirituel de Louise de Marillac arrêtée dans son zèle par le curé de Villepreux²⁸⁴ : « Notre-Seigneur retirera peut-être plus de gloire de votre soumission que de tout le bien que vous pourriez faire : un beau diamant vaut mieux qu'une montagne de pierre, et un acte de soumission et d'acquiescement vaut mieux que quantité de bonnes œuvres qu'on pratique à l'égard d'autrui. »

Voici sur les lèvres du saint un autre éloge de sa chère vertu²⁸⁵ : « L'obéissance est si agréable à Dieu qu'il nous fait dire par les saints Pères de l'Église qu'elle valait mieux que le sacrifice. Or, vous n'ignorez pas la grandeur du sacrifice, puisque de tout temps Dieu se le fait offrir pour apaiser sa divine justice justement irritée contre l'homme à cause de ses péchés ; et puisqu'il dit, par la voix de l'Église, que l'obéissance vaut mieux encore, voyez quelle estime vous en devez faire. »

M. Vincent d'ajouter au cours de la même conférence²⁸⁶ : « Jésus-Christ a préféré la sainte obéissance à sa vie même. N'a-t-il pas dit à saint Pierre, qui voulait empêcher les Juifs de le prendre : Ne voulez-vous pas que je fasse la volonté de Dieu mon Père, qui est d'obéir aux soldats, à Pilate et aux bourreaux ? Et si ce n'était pour l'accomplissement de cette très sainte volonté, des légions d'anges ne me viendraient-ils pas bien délivrer ? » [228].

Le saint tient l'obéissance en si haute estime qu'il donne aux Supérieures des Filles de la Charité le nom de Sœur servante. « Il me souvient de vous dire qu'étant en un monastère, celui des Annonciades, ce me semble, — dit à ses filles en juin 1642²⁸⁷ — je vis que leur supérieure était appelée *ancelle*. Cela me fit songer à vous. Ce mot *ancelle* vient du mot *ancilla* qui veut dire servante. C'est la qualité que la Sainte Vierge prit quand elle donna son consentement au mystère de l'Incarnation ; ce qui m'a fait penser que dorénavant, au lieu d'appeler les Sœurs Supérieures de ce nom de Supérieure, nous n'userons plus que du mot de *Sœur servante*. »

Vincent d'accompagner cette déclaration des paroles suivantes : « C'est ainsi que le Saint-Père s'est qualifié, et toutes ses expéditions portent ces mots : « Urbain, serviteur des serviteurs de Jésus-Christ. » Et même les Supérieures de la Compagnie de l'Hôtel-Dieu, au commencement de leur établissement, ont pris ce nom. Ce fut le désir de la bonne Présidente Goussault. »

Ces motifs d'obéir ont une éloquence plus grande pour nous prêtres puisqu'elles montrent combien les idées d'obéissance et de sacerdoce sont étroitement liées ensemble au point qu'il paraît impossible de penser à celle-ci sans penser à celle-là. Cette obligation de se soumettre en tout et partout à ses Supérieurs hiérarchiques, le Pape et les évêques, découle même de la grandeur du sacerdoce.

Le prêtre est grand entre tous les hommes parce qu'en tant que prêtre il n'a pas de personnalité propre, [229] se dépouillant de la sienne pour revêtir celle du Christ, et comme ce dépouillement se fait par l'intermédiaire obligatoire de l'évêque, encore faut-il que l'élu du Seigneur se subordonne entièrement à ce dernier pour participer grâce à lui au souverain pouvoir et à la dignité suréminente du souverain sacrificateur. Dans la conception chrétienne du sacerdoce, il n'y a qu'un prêtre et qu'un sacrifice Jésus-Christ. Ce n'est pas à dire que nous,

²⁸³ IX, 67, n°11. *Conférence de juin 1642 sur l'obéissance*.

²⁸⁴ GOBILLON, *Vie de Mlle Le Gras*, livre premier, ch. V.

²⁸⁵ IX, 69, n°11.

²⁸⁶ IX, 66.

²⁸⁷ IX, 68-69.

évêques et prêtres, n'ayons pas réellement le caractère sacerdotal ; nous l'avons, mais en vertu d'une participation au sacerdoce du Sauveur, participation directe pour les premiers, indirecte pour les seconds. D'où le devoir pour l'évêque de ne faire qu'un avec le Christ par une complète soumission d'esprit, de cœur et de volonté.

En dehors des raisons d'obéir fondées sur la volonté divine et sur les conséquences logiques de notre état, il en est une autre, basée, celle-ci, sur l'intérêt surnaturel de notre âme, c'est-à-dire sur la sainteté vers laquelle il est de son avantage, comme de son devoir, d'orienter ses vues et ses efforts.

Se sanctifier, c'est aimer Dieu d'un amour surnaturel. Et saint Vincent de Paul de rappeler constamment qu'aimer Dieu c'est se soumettre à son bon plaisir en tout temps et en tout lieu. Plus cette soumission est empressée, réfléchie, complète, généreuse et sans retour sur soi-même, plus l'amour croît en force, plénitude et perfection. Ainsi s'explique ce mot écrit par le Fondateur des Filles de la Charité à Louise de Marillac²⁸⁸ : « Oh ! qu'il faut peu [230] pour être toute sainte, faire la volonté de Dieu en toute chose. »

Ce n'est pas que la sainteté soit facilement accessible, c'est qu'elle n'exige qu'une seule disposition morale, l'esprit de soumission. L'adverbe *peu* doit s'entendre de cette manière ; et nous ne serons pas surpris de rencontrer sous la plume du saint, et adressée à la même correspondante, cette phrase si différente à première vue²⁸⁹ : « O Mademoiselle, qu'il en coûte à faire le bien dans l'esprit de Jésus-Christ. »

Nous prêtres, exposés à tant de sujets d'ennui, de tristesse et de découragement, méditons fréquemment sur ces deux phrases qui s'éclairent et se complètent. En présence d'un ordre de l'évêque d'exécution difficile, humiliante même aux yeux du monde, nous ne serons surpris ni de cette difficulté, ni de cette humiliation, y étant préparé par le mot, dans lequel Vincent résume l'expérience de toute sa vie sacerdotale : « Oh ! qu'il en coûte à faire le bien dans l'esprit de Jésus-Christ. » Et si, malgré cette préparation, nous sommes tentés de désobéir, notre sursaut de révolte s'apaisera au souvenir de cet autre mot si reconfortant pour les âmes aimantes : « Oh ! qu'il faut peu pour être toute sainte, faire la volonté de Dieu en toute chose. »

Qui peut octroyer au prêtre cet indispensable état de soumission au bon plaisir de Dieu manifesté par ses supérieurs ecclésiastiques, sinon Dieu lui-même. « Oh ! qui nous donnera la soumission de nos sens [231] et de notre raison à cette adorable volonté, — se demande le saint²⁹⁰ - Ce sera l'auteur des sens et de la raison, si nous ne nous en servons qu'en lui et pour lui. »

L'obéissance se heurte chez nous prêtres, comme chez les autres hommes, à de terribles ennemis qu'il importe de distinguer au-dedans de soi et de combattre sans trêve ni repos. Demeurons armés même dans les moments d'accalmie puisqu'ils présagent d'ordinaire la tempête.

Ces adversaires irréductibles sont nos passions. Aussi chacun de nous fera bien de s'appliquer à lui-même les lignes suivantes qu'adresse Vincent à Louise de Marillac, sa collaboratrice si dévouée²⁹¹ : « Il est à propos de remarquer les affections plus vives qui agitent votre cœur, afin de faire votre possible pour les régler au niveau de la sainte et toujours adorable volonté de Dieu... Permettez que j'y ajoute la recommandation de la sainte indifférence, quoique

²⁸⁸ II, 36, n°437.

²⁸⁹ II, 218, n°568. Cf. Abbé Arnaud D'AGNEL, *Saint Vincent de Paul, Directeur de conscience*, Paris, 1925, ch. XIV, Saint Vincent de Paul et Louise de Marillac, p.258-297.

²⁹⁰ I, 587, n°402.

²⁹¹ I, 114, n°71 (avant l'année 1632).

la nature gronde au contraire, et que je vous dise que tout est à craindre jusqu'à ce qu'on en soit parvenu là... Or sus, Notre-Seigneur soit en notre cœur et notre cœur dans le sien, afin qu'ils soient trois en un et un en trois et que nous ne voulions que ce qu'il veut. »

Le saint a raison : pour lutter efficacement contre l'esprit d'indépendance et remporter des victoires durables, il faut l'attaquer dans sa source principale, c'est-à-dire dans ce que la vie affective a de plus profond, les passions, les sentiments, le cœur. Il ne s'agit pas d'en diminuer la force utilisable [232] pour la cause de l'obéissance et de l'ordre, mais de maintenir davantage cette force à l'intérieur en la soumettant pleinement à Dieu.

Des ecclésiastiques d'imagination vive et de cœur ardent sont naturellement portés à se faire inconsciemment l'interprète des vues de Dieu, si ce n'est sur les autres, tout au moins sur eux-mêmes. De très bonne foi ce jeune prêtre juge qu'il est appelé par la Providence à s'occuper d'œuvres sociales dans une paroisse de faubourg. Alors même que ses qualités l'y prédisposeraient, il a tort d'oublier qu'étant prêtre il ne s'appartient plus et qu'il doit être un instrument entre les mains de l'évêque.

M. Vincent dicte à ces ecclésiastiques en question leur ligne de conduite²⁹² : « Vous êtes à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère ; tenez-vous à eux et à l'état auquel ils vous ont mis, en attendant qu'ils désirent autre chose de vous. »

Un danger pour les prêtres d'esprit réfléchi est de vouloir comprendre le pourquoi des ordres de Dieu. Vaines recherches que de s'appliquer à découvrir les voies de la Providence ! Les saints eux-mêmes ne les peuvent connaître, à moins que Dieu ne les leur révèle.

L'autorité nous a-t-elle assignés un poste contraire à nos aptitudes, à nos goûts ? Laissons-nous conduire paisiblement par ce chemin inattendu. Nous n'hésiterions pas à le faire si saint Vincent de Paul était là pour nous éclairer de ce conseil donné jadis à Mlle Le Gras²⁹³ : « Je ne vous puis indiquer d'autre cause de votre mal que celle du bon plaisir de Dieu. [233] Adorez-le donc ce bon plaisir, sans vous enquérir d'où vient que Dieu se plaît de vous voir en l'état de souffrance. Il est souverainement glorifié de notre abandon à sa conduite, sans discussion de la raison de sa volonté. »

L'obéissance serait peu méritoire si, d'une part, les ordres répondaient à nos désirs, et si, de l'autre, nous étions instruits des intentions de celui qui les dicte. Plus le commandement est mystérieux dans sa fin et pénible dans son exécution, plus il y a d'honneur et de mérite à se soumettre. Ainsi l'entendent les grandes âmes. En face d'événements ou d'accidents inattendus et qui les bouleversent, les saints, non contents de s'incliner devant l'autorité divine, saisissent de grand cœur cette occasion d'obéir plus parfaitement à Dieu et de le glorifier davantage. Peu importe que la souffrance provienne des faits indépendants de la volonté des hommes, ou qu'elle résulte d'ordres imprévus et durs, les saints, dans un cas comme dans l'autre, auront la même attitude.

Grâce à l'esprit de soumission, nos actes ont un double mérite : celui qu'ils ont par eux-mêmes et celui qu'ils acquièrent par l'obéissance avec laquelle nous les accomplissons.

M. Vincent présente cette consolante doctrine sous cette forme gracieuse²⁹⁴ : « Imaginez qu'il en est des œuvres faites par obéissance comme d'un tableau, qui peut valoir dix écus pour ce qu'il est en soi, mais, parce qu'il est de la main d'un excellent maître, de Michel-Ange, ou de quelqu'autre [234] de pareille estime, son prix hausse de moitié ; et, au lieu de dix écus qu'il vaudrait, il en vaut vingt. Elles sont aussi comme les ornements qui servent à la messe ; vous

²⁹² I, 79, n°43 (vers 1630).

²⁹³ I, 569, n°381.

²⁹⁴ IX, 515-516, n°44. *Conférence du 7 août 1650 sur l'obéissance.*

voyez de beau linge bien blanc, bien plié, de bonne odeur. C'est beau. Mais, parce que ce linge doit servir à la sainte messe, oh ! il a encore bien plus de valeur. Ainsi, faisons-nous une bonne œuvre en elle-même, nous méritons par la bonté de l'œuvre, mais, si nous la faisons par obéissance, nous avons un double mérite. Les actions indifférentes, elles-mêmes, qui n'ont en elles aucune valeur, sont rendues méritoires par l'obéissance. »

Il a été question jusqu'ici des avantages de l'obéissance au point de vue surnaturel. Descendons de ces hauteurs pour examiner les bons effets de cette vertu dans les limites de la nature. À la regarder humainement, en dehors de toute foi religieuse, elle est souverainement utile.

La soumission volontaire a pour premier avantage de rendre notre ministère plus fécond en l'orientant dans une direction donnée par le fait qu'elle le canalise et le défend par là contre de multiples occasions d'éparpillement.

Ce résultat est exposé d'une façon concrète par le saint aux Filles de la Charité. Ces paroles sont applicables à notre apostolat²⁹⁵ : « L'obéissance vous sert de murailles. Voilà qui est beau. Une fille servira les malades dans une paroisse. Si elle s'appartenait, elle ne ferait point de difficulté d'aller tantôt en un lieu, tantôt en un autre, chez une dame de sa connaissance, chez sa parente, ou de s'arrêter aux lieux, où ses occupations l'appellent, [235] plus que la nécessité des affaires le requiert. La sainte obéissance la retient de tout cela ; elle ne va simplement que là où le travail l'exige et ne perd point de temps en visites inutiles.

« S'il y a chose belle à voir, agréable à Dieu, admirable aux anges et aux bommes, s'il y a spectacle digne d'étonnement, c'est de voir des filles vivre en leur particulier dans une chambre, comme elles veulent en apparence et au jugement de ceux qui ne les connaissent pas, mais en effet si soumises qu'il se peut dire qu'elles ne font jamais leur volonté, parce qu'elles ne font rien que par obéissance. »

Le bon prêtre donne au monde un spectacle semblable puisqu'uni d'esprit et de cœur à l'évêque, et toujours prêt à lui obéir, il ne se recherche en rien et ne fait jamais son vouloir propre, appliquant tout ce qu'il a de volonté à faire celle de ses chefs.

En dehors du surcroît d'énergie qu'elle donne à l'activité volontaire, l'obéissance offre un autre avantage : elle nous défend contre nos préjugés, nos chimères et nos emballements. « D'ordinaire — observe judicieusement le saint²⁹⁶ — nous nous illusionnons nous-mêmes et nous laissons aveugler par nos passions, en sorte que nous avons besoin de conduite pour faire le bien. »

Un bienfait de la soumission à nos supérieurs ecclésiastiques est de nous faire profiter de leur expérience beaucoup plus grande que la nôtre par suite d'une charge importante qui les oblige à causer avec un grand nombre de personnes et au sujet d'affaires très différentes. [236]

Le Fondateur de la Mission estime qu'il y a intérêt pour le succès de ses entreprises à ne pas s'y lancer sans consulter son Supérieur et qu'il y aurait péril à ne pas suivre ses indications²⁹⁷. Combien de curés ne feraient pas certaines dépenses inutiles ou d'une trop mince utilité, s'ils consultaient au préalable l'évêque ou un vicaire général. Qui n'a vu des églises ou statues de saints et autels se multiplier au détriment du caractère de l'édifice et son harmonie ? Quelques œuvres ne se créent-elles pas dont le principal résultat est de nuire à une œuvre similaire beaucoup plus importante et mieux organisée. Pourquoi l'autorité n'a-t-elle pas été mise au

²⁹⁵ IX, 519, n°44.

²⁹⁶ IX, 76, n°11. *Conférence de juin 1642 sur l'obéissance.*

²⁹⁷ XI, 348, n°153. *Avis donné à Antoine Durand, nommé Supérieur au Séminaire d'Agde.*

courant du projet ? L'exécution en aurait été interdite, ou elle en aurait été permise, mais avec les modifications nécessaires.

Ne se rencontre-t-il pas quelques prêtres assez utopistes pour s'excuser de désobéir en prétextant les inconvénients et les désastres mêmes qui résultent en bien des cas de l'obéissance. Cette mentalité déplorable à tant d'égards est magistralement condamnée par M. Vincent dans la lettre suivante²⁹⁸ : « Monsieur, il importe que vous vous donniez à Dieu pour vous rendre exact à tous les ordres du général, quels qu'ils soient, quoiqu'ils choquent votre sens et quelque prétexte que vous puissiez avoir de mieux, ou des inconvénients qui en pourraient arriver ; car il n'en saurait arriver de si grands que celui de la désobéissance. »

Et le saint familiarisé avec les choses militaires [237] d'ajouter : « Un capitaine me disait, ces jours passés, que, quand il verrait que son général commanderait mal et qu'il perdrait assurément sa vie dans l'exécution du commandement et qu'il pourrait faire changer d'avis au général en disant une parole, qu'il serait perdu d'honneur s'il le faisait, et qu'il aimerait mieux mourir que de le faire. Voyez, Monsieur, quelle confusion ce nous sera au Ciel de voir cette perfection dans l'obéissance de la guerre et de voir la nôtre si imparfaite en comparaison. »

Cette allusion à la discipline militaire s'applique particulièrement aux prêtres chargés de combattre les ennemis du salut dans cette immense armée qu'est l'Église militante.

Le Fondateur de la Mission a un tel respect de l'épiscopat qu'il recommande instamment à ses missionnaires et aux Filles de la Charité de n'aller jamais dans leurs actes, ni dans leurs paroles, contre la volonté des évêques. Il prie Claude Dufour de ne rien entreprendre sans l'avis de Mgr de Saintes en ce qui touche à son action extérieure et à la conduite du séminaire²⁹⁹.

Le saint presse le Supérieur de la Mission à Richelieu, Lambert aux Couteaux, d'éviter, dans ses prédications, toute parole qui pourrait déplaire à l'évêque de Tours³⁰⁰.

Respectueux des évêques, M. Vincent l'est de tous ceux qui les représentent et particulièrement de leurs vicaires généraux. Sa lettre au Supérieur Rivet ne peut être plus explicite à cet égard³⁰¹ : « Il se faut garder [238] de donner aucun sujet de mécontentement à Messieurs les grands Vicaires ; ils sont nos maîtres ; nous devons nous ajuster à leurs volontés, autant qu'il nous est possible. »

La soumission aux pouvoirs ecclésiastiques, dont M. Vincent donne l'exemple et qu'il exige de ses fils spirituels, ne doit pas être confondue avec l'adulation et la bassesse précisément parce qu'elle est un fruit de l'humilité chrétienne. Il y a loin de cette vertu à la platitude.

L'horreur qu'éprouve le saint pour cette dernière lui inspire la recommandation suivante³⁰² : « Ceux qui font mission au diocèse de Spolète auraient très bien fait de s'excuser de la Commission que le Seigneur évêque leur a donnée envers les religieuses³⁰³ ; si après cela il eût persisté, à la bonne heure. Nous devons obéissance aux prélats, aux choses mêmes qui ne sont pas nos fonctions quand ils le veulent absolument ; mais aussi devons-nous leur faire sentir auparavant que nos règles nous le défendent. » [239]

CHAPITRE X

²⁹⁸ II, 567, n° 786. *Lettre à Jean Dehorgny, Supérieur de la Mission à Rome.*

²⁹⁹ II, 604, n°817.

³⁰⁰ II, 66, n°459.

³⁰¹ III, 390, n°1075

³⁰² IV, 46-47, n°1239. *Lettre à René Alméras, Supérieur de la Mission à Rome.*

³⁰³ Il s'agit de la confession des religieuses interdite en principe par le saint aux Messieurs de la Mission.

LE PRÊTRE ET L'AUTORITÉ CIVILE

Saint Vincent de Paul se préoccupe des rapports de ses missionnaires avec les autorités civiles. Son sens merveilleux des réalités d'ici-bas lui fait envisager ce problème sous toutes ses faces. À la tête d'œuvres considérables et en relations fréquentes avec la Cour, il en comprend mieux qu'aucun autre l'importance et s'efforce de la faire comprendre autour de lui. Il lui déplairait qu'un prêtre placé sous sa direction n'eût pas une attitude respectueuse vis-à-vis du pouvoir royal ou de ses représentants.

Ce problème n'a rien perdu de son actualité : il se pose pour nous ecclésiastiques du vingtième siècle comme pour nos prédécesseurs dans le sacerdoce, étant d'ailleurs de tous les temps et de tous les lieux. La tension entre l'Église et l'État le rend même particulièrement délicat à notre époque, aussi est-ce opportun d'interroger à ce sujet cet homme de tact et de mesure qu'est le Fondateur de la Mission et des Filles de la Charité. La doctrine du saint sur cette question est précise et complète.

Vincent est formel sur le principe de la soumission aux puissances civiles³⁰⁴ : « Nous devons, [240] mes frères, — dit-il au cours d'un de ses entretiens — à l'exemple des premiers chrétiens, rendre toujours une fidèle et simple obéissance aux rois, sans jamais nous plaindre d'eux, ni murmurer, pour quelque sujet que ce puisse être. Et quand bien même il serait question de perdre nos biens et nos vies, donnons-les dans cet esprit d'obéissance, plutôt que de contrevenir à leurs volontés, quand la volonté de Dieu ne s'y oppose pas ; car les rois nous représentent sur la terre la puissance souveraine de Dieu. »

Le même enseignement se retrouve sous la plume du saint à propos de la visite, qu'il désirait faire, des principales communautés de la Mission et à laquelle il renonce pour ne pas déplaire à la reine qui lui a commandé, diverses fois, de retourner à Paris : « Je ne vois pas comment je puis faire la volonté de Dieu, en n'obéissant pas, — écrit-il³⁰⁵ — moi qui ai toujours cru et enseigné que l'on doit obéir aux princes, même aux méchants, comme dit l'Écriture. Tout ce que je puis faire est de prier Sa Majesté, comme je fais, de me permettre de continuer mon voyage, non pas jusqu'à Marseille, mais seulement jusqu'à Cahors. »

L'impiété des gouvernants et leur mauvais vouloir à notre égard, pas plus, d'ailleurs, que leur incapacité, serait-elle manifeste, ne nous dispensent du devoir de leur obéir. C'est à l'honneur de nos pères dans la foi de s'être soumis aux persécuteurs, sans aller cependant jusqu'à contrevenir aux ordres de Dieu, pour ne pas les offenser. En fomentant des troubles et en trempant dans des complots politiques, [241] nous desservirions la cause religieuse et compromettrions notre dignité sacerdotale. Croyons-en l'expérience de M. Vincent et résistons aux sollicitations des partis politiques.

Le plus sage est de nous maintenir au-dessus des luttes en ne nous y mêlant sous aucun prétexte. Par là le caractère pacificateur de notre ministère rayonne davantage. D'autre part, les périodes d'aberration terminées, l'autorité civile, après nous avoir vus obéir à des gouvernants qui nous étaient hostiles, comprend mieux de quel appui et de quel secours nous pouvons lui être en des circonstances critiques. Lors de la grande guerre, le gouvernement de la République française n'a-t-il pas fait, maintes fois, appel aux évêques, et l'on se souvient des lettres lues en chaire par lesquelles ceux-ci pressaient leurs diocésains de donner leur or pour la défense du territoire.

³⁰⁴ XI, 78, n°62.

³⁰⁵ III, 434, n°1102. *Lettre à Antoine Portail, Prêtre de la Mission à Marseille.*

Le saint veut qu'on obéisse aux pouvoirs établis dans les plus petites choses, comme dans les plus grandes, et lui-même prêche d'exemple. Son biographe Abelly cite à ce propos ce trait curieux³⁰⁶ : « Un frère de la maison de Saint-Lazare, ayant trouvé dans l'enclos des œufs de perdrix, les prit et les fit couvrir par une poule ; et les perdreaux étant éclos et devenus grands, il les porta dans une cage à M. Vincent, pensant lui donner quelque sujet de divertissement. Mais lui, faisant quelque réflexion sur les ordonnances du roi qui défendaient la chasse, dit à ce bon frère, sans lui déclarer son intention : « Allons voir si ces petits oiseaux savent bien marcher. [242]

« Étant sorti de la chambre, et ayant traversé avec ce frère la basse-cour, il entra dans le clos où sont les terres de labour ; là, il fit ouvrir la cage, et mit en liberté ces petits perdreaux, prenant plaisir de les voir courir pour se sauver. Puis, ayant remarqué que le frère était un peu mortifié d'avoir perçu toute sa peine, il lui dit : 'Sachez, mon frère, que nous devons obéir au roi, lequel ayant défendu la chasse, n'entend pas qu'on prenne les œufs non plus que le gibier ; et nous ne serions désobéir au prince en ces choses temporelles sans déplaire à Dieu'. »

Le fondateur de la Mission ne laisse jamais sans avertissement un acte d'insubordination. C'est ainsi que les poursuites intentées en Italie par le Sénat contre ses missionnaires de Turin coupables d'avoir proféré des paroles irrévérencieuses provoquent de sa part cette déclaration de principe³⁰⁷ : « Nous ne devons jamais rien dire, ni faire contre les lois et les impôts des princes ; car, ils croient, et avec sujet, que leur domination est de droit divin... Je vous prie de bien faire entendre cette vérité à tous ceux qui travaillent avec vous, afin que rien ne leur échappe contre les ordres souverains. » Et le saint de fonder son sentiment sur l'Évangile en rappelant l'épisode du denier donné par Jésus aux agents du fisc. Notre-Seigneur – remarque-t-il à ce propos – aime mieux faire un miracle que de ne pas payer le péage qu'on lui demande bien qu'il ait le droit de s'en exempter.

M. Vincent rappelle, plusieurs fois, ses missionnaires à l'obéissance due au pouvoir royal. [243] Comme Nicolas Guillot s'est plaint de la négligence de la reine à venir en aide au nouvel établissement de la Mission, le saint de lui écrire³⁰⁸ : « J'ai trouvé quelques mots qui sentent le murmure de ce que les affaires qui nous regardent n'avancent point et qu'on ne les prend ni du biais, ni si fort à cœur que vous souhaitez. Or, je vous dois dire, Monsieur, que vous ferez sagement de vous abstenir d'en parler à d'autres, parce que c'est un crime de décréditer la conduite et les intentions des grands. »

Non content de prêcher à ses fils spirituels l'obéissance aux grands, Vincent la recommande vis-à-vis de tous les représentants du pouvoir. Sous l'empire de ce sentiment il prie le Supérieur de la Mission à Richelieu, Bernard Codoing de ne rien faire au point de vue temporel sans le consentement des principaux officiers³⁰⁹ : " Portez-leur – dit-il — grand respect et grande déférence parce que la puissance du maître réside en eux et s'en sert pour l'exécution de ses ordres.

« Les rois mêmes — observe le saint — n'ont pas voulu que leurs édits eussent de force qu'après avoir été vérifiés par les cours souveraines, pour n'être pas surpris. »

Le saint surnaturalise sa soumission aux autorités civiles en honorant dans celles-ci l'autorité divine. Tel est le principe des égards dont il les entoure et de la plénitude qu'il donne à son obéissance. Peu lui importe l'objet sur lequel porte le commandement, puisqu'en tout état de

³⁰⁶ *Op.cit.*, tome III, p.319-320.

³⁰⁷ VI, 26, n°2100. *Lettre à Jean Martin, Supérieur de la Mission à Turin.*

³⁰⁸ V, 4-5, n°1648.

³⁰⁹ IV, 7, n°1209.

cause ce dernier est divin dans son origine. Ses efforts tendent [244] à communiquer aux Prêtres de la Mission cette manière de voir. « J'avais pour maxime — écrit-il à l'un d'eux³¹⁰ — de regarder Monsieur le Général³¹¹ en Dieu, et, Dieu en lui, et de lui obéir de même, et à feu Madame comme à la Vierge, et de ne me présenter si ce n'était qu'ils m'appelassent, ou pour quelque affaire pressant et d'importance. Au nom de Dieu, Monsieur, faites-en de même. »

Nos sentiments de respect envers les dépositaires du pouvoir doivent se refléter dans notre attitude, nos paroles et nos actes. Avant de les aborder et de s'entretenir avec eux, quand les circonstances l'exigent, encore faut-il réfléchir sur ce qu'il convient de dire et de faire pour ne les blesser, ni froisser en rien. Il importe d'observer les règles protocolaires et les usages en tenant compte du caractère de celui auquel on s'adresse et de ses désirs.

À peine M. Vincent est-il informé de la prochaine arrivée du roi à Richelieu qu'il donne par écrit des instructions détaillées au Supérieur Bernard Codoing³¹² : « Vous irez, s'il vous plaît, le saluer au château [245] avec trois ou quatre de vos prêtres. Il n'aime point les harangues ; c'est pourquoi il ne lui en faudra pas faire ; mais vous lui direz que vous êtes venus pour présenter à Sa Majesté les services de la Compagnie et pour l'assurer qu'il lui fasse la grâce de dompter les rebelles et d'étendre son empire jusqu'aux extrémités de la terre, enfin de faire régner Dieu dans ses États. »

Avec son tact ordinaire, le saint n'omet aucune des paroles à dire et n'ajoute rien d'inutile. Tout est flatteur dans ce compliment jusqu'à la prière à Dieu de conserver tout un siècle le jeune monarque. Cette pointe d'exagération est dans le goût du temps et du roi.

Soucieux de ne laisser à l'aventure aucun détail. Vincent indique au Supérieur Codoing quelle doit être son attitude envers l'entourage immédiat de Sa Majesté. S'il convient d'éviter certaines omissions, il est tout aussi nécessaire de ne pas multiplier les éloges outre mesure : encenser tout le monde est n'encenser personne, « Ensuite — écrit le saint — il faudra s'adresser à la reine régente et lui dire quelque chose de semblable, puis à Monsieur³¹³, et, au sortir, tâcher de voir Monseigneur le Cardinal³¹⁴ pour lui faire la révérence, les offres, les souhaits, fort brièvement. Surtout, Monsieur, gardez-vous de rien demander et de taire aucune plainte. »

Quelle sagesse dans cette recommandation de ne formuler ni requête, ni doléance ! Aller contre serait indélicat et irrespectueux, Plus charitable et [246] plus habile encore le conseil qu'inspire à M. Vincent son amour du peuple. Si le roi, la reine ou le ministre s'informe de l'état d'esprit des habitants, Codoing se déclarera très satisfait de ses paroissiens, les dépeignant comme de bonnes gens craignant Dieu et comme des serviteurs fidèles du monarque auxquels leurs seigneurs donnent le bon exemple. « Il ne faut qu'un mot — conclut le saint — pour mouvoir Leurs Majestés à leur faire quelque grâce, comme de confirmer les privilèges. »

³¹⁰ I, 354, n°244. *Lettre à Robert de Sergis, Prêtre de la Mission à Roye.*

³¹¹ Philippe-Emmanuel de Gondy, général des galères. Le saint avait rempli les fonctions d'aumônier chez le général de 1613 à 1625.

³¹² IV, 38, n°1234, (17 juillet 1650). Louis XIV se rendait à Bordeaux, où la princesse de Condé avait soulevé le parlement et le peuple contre la Cour. Il arriva à Richelieu, le 18 au soir, avant que Bernard Codoing eut reçu cette lettre. " Le clergé de la localité ... , - écrit Bossebœuf, *Histoire de Richelieu et des environs*. Tours, 1890, in-8°. p.344. - n'avait pas attendu les ordres du Supérieur de Saint-Lazare pour présenter ses hommages au roi. Tout le corps de ville en grande tenue fit de même ; et s'il y eut quelque chose à regretter dans cette belle cérémonie, c'est que l'on ne connut pas à temps le mot de saint Vincent : « *Il n'aime pas les harangues...* » Note de M. Pierre Coste, Prêtre de la Mission.

³¹³ Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV. Il n'avait que dix ans.

³¹⁴ Le cardinal Mazarin.

Le Fondateur de la Mission prie le Supérieur de Richelieu de faire bon accueil à tout le monde, d'offrir une large et cordiale hospitalité aux aumôniers de la cour³¹⁵ mettant à leur disposition toutes les chambres, ne gardant pour lui et les siens qu'un dortoir.

La lettre du saint se termine par ce dernier avis : « S'il se passe quelque dimanche avant la venue du roi, vous ferez sagement d'exhorter la ville à le bien recevoir, à lui témoigner grande joie et grande affection pour des acclamations et des louanges à Leurs Majestés, et en toutes les bonnes manières que faire se pourra. »

Cette mentalité de M. Vincent se retrouve dans des indications données à l'un de ses missionnaires, Robert de Sergis choisi pour aumônier par le chancelier Pierre Séguier. À propos des inclinations de tête à faire aux grands personnages, la messe terminée, le saint écrit³¹⁶ : « J'ai vu faire cet acte de révérence par notre bienheureux [247] Monseigneur de Genève³¹⁷ à Monsieur le Général des galères³¹⁸. Votre condition est infiniment au-dessous de celle de ce grand et saint prélat. »

Le respect envers les autorités civiles est poussé jusqu'à ses limites extrêmes dans les lignes suivantes : « Si vous mangez parfois à la table de Monsieur le Maître d'hôtel, tâchez toujours d'y avoir la moindre place. Les Maîtres d'hôtel ne quittent jamais la leur et les gentilshommes précèdent là les aumôniers en la plupart des lieux, même chez les prélats... Quant aux domestiques, il les faut beaucoup honorer et traiter doucement, cordialement et *fort respectueusement*. »

Soit par révérence, soit par diplomatie, il est bon de connaître les goûts des grands personnages avec lesquels on est en rapports afin de s'y conformer dans son langage et dans sa manière d'être. C'est un conseil qui revient sous la plume du saint quand l'occasion le rend opportun. Tel est le cas où le Supérieur de la Mission d'Agen, Edme Ménestrier pense se trouver prochainement. Aussi son Général de lui dicter en ces termes sa ligne de conduite³¹⁹ : « Je n'ai pas osé dire que Madame la duchesse d'Aiguillon doive aller en son duché ; et si elle y allait, il faudrait bien l'aller voir, mais sans façon ; car elle n'en fait point et ne veut pas qu'on lui en fasse. »

Un des principes sur lesquels M. Vincent revient le plus souvent et avec le plus d'insistance est l'interdiction de s'immiscer dans les affaires publiques, à moins d'y être formellement convié. [248] Comme l'un de ses missionnaires en résidence à Rome, Louis Lebreton, a enfreint cette règle, il lui en fait cette remontrance³²⁰ : « Que vous dirai-je de l'entretien que vous avez eu avec M. l'ambassadeur³²¹, sinon que nous sommes en cette pratique exacte, par la miséricorde de Dieu, de ne nous jamais mêler des affaires d'État, non pas même d'en parler. »

Le saint appuie cette défense sur plusieurs raisons. Les affaires des princes sont des mystères qu'il faut respecter et non pas éplucher. Il est absurde et mauvais de porter des jugements sur la politique des gouvernants, dans l'ignorance où l'on est des motifs qui les font agir. Quand on ignore les principes de quelque chose, quelles conclusions en peut-on tirer ? Enfin prêtres et religieux n'ont pas d'ordinaire la compétence voulue pour s'occuper de questions étrangères à leur état.

³¹⁵ Principalement au précepteur du roi, Hardenin de Beaumont de Péréfixe, évêque de Rodez.

³¹⁶ I, 354, n°244.

³¹⁷ S. François de Sales.

³¹⁸ Philippe-Emmanuel de Gondi.

³¹⁹ VIII, 13, n°2898.

³²⁰ II, 29, n°433.

³²¹ FRANÇOIS-ANNIBAL, duc d'Estrées, comte de Nanteuil-le-Haudoin, pair et maréchal de France, Ambassadeur de France à Rome.

M. Vincent base de plus son sentiment sur des raisons d'ordre surnaturel. La principale est le silence observé par Jésus-Christ, notre modèle, sur le gouvernement des princes idolâtres et la recommandation qu'il fit aux Apôtres de ne point se mêler curieusement des affaires d'autrui.

Le Fondateur de la Mission prouve à ce sujet sa largeur d'esprit dans les lignes suivantes³²² : « Toutes choses à faire sont problématiques, si ce n'est celles que la Sainte-Écriture détermine ; hors cela nul n'a le dogme d'infaillibilité en ses opinions ; cela étant vrai comme il est, n'y a-t-il pas témérité grande à juger des opinions et des actions des autres. » [249]

S'appuyant sur ces divers arguments et sur une infinité d'autres, déclare-t-il, le saint supplie Louis Lebreton de ne plus s'entremettre ni de vive voix, ni par écrit, ni d'aucune façon, dans les affaires des princes, et il lui interdit même d'en parler. En réparation de sa faute, qu'il l'avoue humblement en présence de l'ambassadeur. Et pour s'affermir contre le péril d'y retomber, qu'il médite sur la défense en question, Vincent rappelle à son correspondant dans une autre lettre le devoir de mortifier sa curiosité³²³.

Le Fondateur de la Mission écrit à Robert de Sergis, aumônier chez les Gondi, qu'il se garde bien de s'enquérir des nouvelles de la maison et de l'État³²⁴. Il défend au Supérieur Edme Ménestrier de donner suite à son projet de visite au roi. « Pour la cour, — lui écrit-il³²⁵ — c'est où vous n'avez rien à faire. Vous n'avez qu'à demeurer en votre coquille. »

Le Supérieur de la Mission à Turin, Jean Martin, injustement accusé d'avoir porté le peuple à se soustraire aux impôts, reçoit de son Général les lignes suivantes³²⁶ : « Vous avez regardé du biais qu'il faut les plaintes qu'on a faites au parlement contre vous, prenant cette calomnie comme un contrepoids que Dieu a voulu donner aux succès de vos missions ; car, en effet, sa sagesse a si bien ordonné les choses en ce monde que les nuits suivent les jours, la tristesse la joie, et la contradiction les applaudissements, [250] afin que notre esprit ne s'arrête qu'en Dieu seul, qui est au-dessus de ces changements.

Vous avez bien fait de faire entendre la vérité à ces Messieurs à qui on a dit que les missionnaires dissuadaient le peuple de payer les tailles : *et vous ferez encore mieux de ne jamais parler de ces choses. Notre-Seigneur n'a pas improuvé les tributs ; au contraire, il s'y est lui-même soumis.* »

Le saint a d'autant plus de mérite à conserver vis-à-vis du pouvoir une attitude toujours respectueuse qu'il se trouve personnellement en opposition de sentiments et de vues avec le cardinal Mazarin. L'immense crédit dont il jouit auprès d'un grand nombre de seigneurs et de prélats ferait de lui, s'il le voulait, un chef de parti. Au lieu d'entrer en lutte avec l'homme du moment, il se contente d'agir discrètement sur l'esprit de la pieuse Anne d'Autriche pour le bien de l'Église et de la France³²⁷.

Suivant une remarque de Collet³²⁸, Mazarin et Vincent de Paul traitaient les affaires ecclésiastiques d'après des principes si contraires qu'on eût été tenté de croire qu'ils avaient étudié deux Évangiles différents. Qu'il était difficile au saint dans des conditions semblables de suivre sa ligne de conduite, tout en ne s'écartant jamais de la révérence due au Cardinal.

L'humilité du Fondateur de la Mission met son obéissance aux pouvoirs civils à l'abri de toute surprise. Non content d'obéir aux dépositaires de l'autorité, cet humble de cœur pratique la

³²² II, 30.

³²³ II, 34, n°434.

³²⁴ I, 354, n°244.

³²⁵ VIII, 13, n°2898.

³²⁶ VI, I, n°2091.

³²⁷ Cf. Abelly, *op.cit.*, tome I, p.259.

³²⁸ *Vie de saint Vincent*, t. I, p.366.

soumission envers toutes sortes de personnes, et il incite [251] les siens à faire de même. « Nous nous garderons bien de manquer à l'obéissance qui est d'obligation, — leur dit-il³²⁹ — si, comme saint Pierre le recommande, nous nous soumettons à toute créature humaine pour l'amour de Dieu. Faisons-le donc, et considérons tous les autres comme nos supérieurs, et pour cela mettons-nous au-dessous d'eux, plus bas même que les plus petits, et les prévenons par déférence, par condescendance, et par toutes sortes de services. »

À l'exemple de saint François de Sales, le saint a pour maxime qu'il est plus expédient de s'accommoder à la volonté des autres que de suivre ses propres sentiments.

Ce présent chapitre n'est pas inutile, comme certains seraient enclins à le croire. Pour être en rapports beaucoup moins fréquents, que ne l'était M. Vincent, avec les autorités civiles, l'occasion de parler des gouvernants se présente assez souvent. À la table de nos amis et dans les salons où nous sommes reçus, l'on parle tantôt des hommes au pouvoir en général, tantôt des sénateurs ou députés du département, d'autre fois du maire et des conseillers municipaux, l'on émet en notre présence les opinions les plus diverses au point de vue politique, souvenons-nous des conseils du saint : tenons-nous sur une extrême réserve, ne nous hâtons pas de donner notre avis quand on nous le demande, et si force est de répondre, parlons peu, avec lenteur, modestie et gravité. N'écoutons ni nos préjugés de famille, ni nos inclinations propres, pour ne pas discourir [252] sur un ton passionné. Seules la prudence et l'humilité nous empêcheront d'élever la voix et de prendre une part trop active à la discussion dans laquelle chacun s'efforcera de nous entraîner dans l'espoir de nous gagner à sa manière de voir. [253]

CHAPITRE XI

NOS DEVOIRS ENVERS LES CONFRÈRES

Saint Vincent de Paul donne un fondement théologique aux devoirs de charité vis-à-vis de nos confrères dans le sacerdoce. Il rappelle qu'aux yeux de saint Thomas d'Aquin il est plus méritoire d'aimer le prochain pour l'amour de Dieu que d'aimer Dieu sans application au prochain, parce qu'il n'est pas d'amour parfait sans ces deux termes qui d'ailleurs n'en font formellement qu'un.

Commentant cette doctrine³³⁰, le Fondateur de la Mission compare deux âmes aimantes : l'une si bien absorbée dans la contemplation du Très-Haut qu'elle ne pense pas à ses frères ; l'autre aime pour l'amour de Dieu tout son prochain, tout grossier et rude qu'il soit ; la première, trouvant goût très agréable dans sa manière d'aimer un objet infiniment aimable, s'arrête à savourer cette source infinie de douceur, alors que la seconde se fait violence pour persévérer en ses sentiments charitables. Le saint se demande quel est de ces deux amours le plus pur et le plus désintéressé. Évidemment – répond-il – [254] c'est celui qui accomplit dans toute son étendue et perfection la loi de charité en aimant Dieu et le prochain ; que peut-il faire davantage ?

Ces vérités théologiques devraient nous être toujours présentes à l'esprit afin d'inspirer notre conduite vis-à-vis du prochain en général et particulièrement des prêtres. Notre vocation est d'embraser les cœurs des hommes de ce feu d'amour allumé par Jésus-Christ sur la terre. Chacun

³²⁹ Abelly, *op.cit.*, t. III, 320.

³³⁰ XII, 261-265, n° 207. Conférence du 30 août 1659 sur la charité.

de nous devrait se dire : « Il est donc vrai que je suis envoyé non seulement pour aimer Dieu, mais pour le faire aimer. Il ne me suffit pas d'aimer Dieu, si mon prochain ne l'aime. »

La raison d'être de mon ministère est de porter les humains à l'amour du Créateur et de les exciter aussi par la parole, l'exemple et la prière à s'entraîner d'une charité mutuelle pour l'amour de Dieu. Si je dois, en ma qualité de curé, m'attacher de cœur à mes paroissiens, dont la plupart me sont si imparfaitement connus, quelle affection profonde ne devrais-je pas avoir pour mes confrères. Est-il lien plus fort et plus sacré que le sacerdoce ? Examinons notre conscience : nous entraînons-nous comme Jésus-Christ nous a aimés et manifestons-nous notre charité fraternelle par des actes semblables aux siens ? S'il n'en est pas ainsi — déclare le saint — comment pouvons-nous espérer sans présomption de communiquer aux autres cet amour du prochain. On ne peut donner ce qu'on n'a pas. Ce n'est pas sans motif qu'en son discours après la Cène le Maître insiste tant sur la fraternité d'esprit et de cœur qu'il veut établir entre ses apôtres et par suite entre les évêques et les prêtres. [255]

Notre premier devoir est de prier Dieu de nous bien convaincre qu'il faut entourer d'honneur et d'affection les ecclésiastiques. Cette conviction acquise, M. Vincent nous suggère des interrogations qu'il est prudent de se poser en son âme et conscience³³¹ : « Celui qui a cette estime et ces tendresses du prochain peut-il mal parler de lui ? Peut-il faire quelque chose qui lui déplaît ? Mais, ayant ces sentiments au cœur, peut-il voir son frère et son ami sans lui manifester son amour ? De l'abondance du cœur, la bouche parle, et, pour l'ordinaire, les actions extérieures rendent témoignage de l'intérieur. Ceux qui ont la vraie charité au-dedans la montrent au dehors. C'est le propre du feu d'éclairer et d'échauffer, et c'est le propre de l'amour de donner respect et complaisance vers la personne aimée. »

Le saint suppose un mouvement spontané d'antipathie. Si nous y consentons, « nous n'avons point cette charité qui chasse les premiers sentiments du mépris et la semence de l'aversion ; car, si nous avons cette divine vertu, qui est une participation du Soleil de justice, elle dissiperait ces vapeurs de notre corruption et nous ferait voir ce qu'il y a de bon et de beau en notre prochain pour l'honorer et chérir. »

M. Vincent recommande à ses missionnaires de se respecter mutuellement. C'est d'un psychologue : la plupart des fautes contre la charité entre prêtres proviennent d'un excès de familiarité. Il ne faut pas confondre, comme plusieurs le font pratiquement, l'amitié avec une camaraderie de collège [256] ou de caserne. La première implique des rapports très simples et très cordiaux ; la seconde entraîne avec elle une liberté de manières et de langage qui n'a rien d'ecclésiastique. Tel genre de taquineries et tel laisser-aller, acceptables au petit séminaire et même au grand, sont malséants entre prêtres. Si nous exigeons des fidèles le respect du sacerdoce et nous avons le droit et le devoir de l'exiger, ne serait-ce pas illogique et d'un mauvais exemple de ne pas respecter nous-mêmes le caractère sacerdotal ou de parler et d'agir comme si nous ne le tenions en aucune estime.

Nous devons d'autant plus méditer sur ce devoir qu'appelés à vivre journellement au milieu de confrères dans la vie paroissiale, nous aurons souvent l'occasion de le méconnaître. Seules des oraisons assez fréquentes sur la grandeur de notre caractère sacerdotal et sur la dignité suréminente, qui en découle, nous préserveront de cet écueil.

Une des conséquences les plus graves des excès de familiarité entre confrères est de décourager certaines natures timides et réservées, ou tout au moins de les gêner dans l'exercice de leur ministère. D'une façon générale, il en est des prêtres d'ordination récente, comme de la plupart des jeunes gens, rien ne les afflige et ne les déconcerte autant que de n'être pas pris au

³³¹ *Ib.*, 265.

sérieux par leurs supérieurs d'âge ou de situation. Un jeune vicaire éprouve cette impression démoralisante si son curé le traite en naïf et en enfant, s'il le plaisante sur son zèle et sur ses illusions. Les illusions, s'il est permis d'en sourire avec discrétion et amabilité, il n'est jamais à propos d'en rire, et, dans quelques cas, c'est sottise et cruauté [257] que de s'autoriser de son expérience et de son âge pour le faire.

Un mot ironique peut retarder de plusieurs années l'épanouissement d'une vie sacerdotale, quand, par malheur, il ne l'empêche pas d'une manière définitive. Par contre, quand un nouveau-venu dans une paroisse est l'objet d'égards et d'attentions délicates de la part de confrères plus âgés, il en ressent un réconfort moral, et son apostolat n'en est que plus fécond. Quelques curés se plaignent de ne voir pas la confiance de leurs vicaires. Ne les ont-ils pas rebutés par des procédés peu courtois ?

M. Vincent a raison, mille fois raison, d'exhorter ses missionnaires à *se prévenir d'honneur*. « Et pourquoi ? — se demande-t-il³³² — Parce qu'autrement il semble qu'on se fait ou qu'on fait le monsieur, le grand ou le froid ; ce qui resserre le cœur ; et le contraire l'ouvre et le dilate. L'humilité est une vraie production de la charité qui, au rencontre, nous fait prévenir le prochain d'honneur et de respect, et, par ce moyen, nous concilie son affection. Qui n'aime pas une personne humble ? Un lion féroce prêt à dévorer un autre animal, qui voudrait lui résister, s'il le voit abattre, et, par manière de dire, humilié à ses pieds, s'apaise aussitôt. Que peut-on faire à une personne qui s'humilie que l'aimer ? »

Le saint ne se trompe pas en proposant l'humilité comme inspiratrice de respect mutuel puisqu'étant fille de l'amour elle foment l'union et la charité.

La déférence des uns vis-à-vis des autres [258] n'est nullement synonyme de froideur et d'ennui. Il pourrait en être ainsi d'une politesse mondaine, mais non de cette courtoisie, dont parle M. Vincent, toute d'inspiration surnaturelle et dont la caractéristique est la sincérité. Venue en ligne droite du Cœur de Jésus, cette dernière, loin d'être triste et maussade, est vivante, suave et paisiblement joyeuse. Voilà pourquoi le saint, tout en recommandant à ses missionnaires de se traiter *respectueusement*, les uns les autres, leur conseille de s'y comporter *gaiement*³³³.

Il ne suffit pas de se prévenir d'honneur entre prêtres, il faut ne former qu'un cœur et qu'une âme en partageant les souffrances des autres et leurs joies. Toujours antipathique, l'égoïsme l'est particulièrement chez l'ecclésiastique. C'est un scandale pour les fidèles de constater son indifférence vis-à-vis de ses confrères.

Qu'il y a loin de cette pauvreté de sentiment à cet état de compassion décrit en termes si touchants par le saint³³⁴ : « La charité fait qu'on ne saurait voir souffrir quelqu'un qu'on ne souffre avec lui. C'est un acte d'amour qui fait entrer les cœurs les uns dans les autres et sentir ce qu'ils sentent, bien éloignés de ceux qui n'ont aucun sentiment de la douleur des affligés. Ah ! que le Fils de Dieu était tendre ! On l'appelle pour voir le Lazare ; il y va ; la Madeleine se lève et vient au devant en pleurant ; les Juifs la suivent qui pleurent aussi ; chacun se met à pleurer. Que fait Notre-Seigneur ? Il pleure avec eux, tant il est tendre et compatissant... [259] Nous devons nous-mêmes nous attendrir sur notre prochain et prendre part à sa peine. »

M. Vincent, dont l'esprit voit en toutes choses le principal, expose le fondement de cette compassion obligatoire en ces lignes si belles de mouvement, d'émotion et de clarté : « Et comment puis-je me ressentir de la maladie (d'un confrère), sinon par la participation que nous avons ensemble en Notre-Seigneur, notre chef ? Les hommes composent un corps mystique, nous

³³² XII, 273, n°207.

³³³ XI, 101, n°83. Avis donnés pendant la retraite annuelle de 1632.

³³⁴ XII, 270, 271, n°207. Conférence du 30 mai 1659 sur la charité.

sommes tous membres les uns des autres. On n'a jamais ouï dire qu'un membre, non pas même dans les animaux, ait été insensible à la douleur d'un autre membre, qu'une partie de l'homme soit froissée, blessée ou violentée, et que les autres ne s'en ressentent pas. Cela ne se peut.

« Tous nos membres ont tant de sympathie et de liaison ensemble que le mal de l'un est le mal de l'autre. À plus forte raison, les chrétiens, étant membres d'un même corps et membres les uns des autres, se doivent-ils de compatir. Quoi ! être chrétien et voir son frère affligé, sans pleurer avec lui, sans être malade avec lui ! C'est être sans charité ; c'est être chrétien en peinture ; c'est n'avoir pas d'humanité ; c'est être pire que les bêtes. »

Sommes-nous d'habitude indifférents aux peines et aux joies de nos confrères, n'en ressentons-nous d'aucune manière le contre-coup au-dedans de nous-mêmes, c'est la preuve manifeste d'une diminution de vie religieuse, d'un sacerdoce incompris. Si les apostrophes indignées de M. Vincent atteignent les fidèles, elles nous frappent plus directement et avec plus de véhémence.

Pourquoi ce prédicateur se réjouit-il, [260] plutôt qu'il ne s'afflige, des insuccès de tels ou tels autres missionnaires ? Parce qu'au lieu de prêcher Jésus-Christ, il se prêche lui-même.

Ce curé d'une grande paroisse, bon directeur de conscience, se désintéresserait-il de la manière dont ses vicaires dirigent les âmes, ne leur donnerait-il jamais de conseil à ce sujet, s'il envisageait la direction exclusivement au point de vue surnaturel et s'il était plus préoccupé de l'action du Sauveur sur les âmes que de sa propre influence ? À coup sûr, ce Curé pense plus souvent à lui-même qu'à Jésus le seul vrai directeur de conscience.

Pratiquons le *sursum corda*, d'un coup d'aile plaçons-nous sur le terrain mystique, à l'exemple du saint, et nous prendrons part aux sentiments de nos confrères.

M. Vincent nous presse de faire par vertu ce que les gens du monde font par respect humain. « Quand ils vont voir une personne affligée qui a perdu un père, une femme, un parent, que font-ils ? — écrit le saint³³⁵ — Pour l'ordinaire, ils prennent un habit noir ; s'ils ont des panaches, des bouquets et autres insignes de réjouissance, ils les ôtent et s'en vont couverts de deuil ; sont-ils arrivés, ils paraissent avec un visage triste et, s'approchant de la personne affligée, lui disent : « Hélas ! je ne sais vous exprimer ma douleur pour la perte que j'ai faite avec vous ! j'en suis inconsolable ! je viens mêler mes larmes avec les vôtres » et autres telles paroles qui témoignent la part qu'ils prennent à cette affliction. [261]

Comme Vincent le constate, cette coutume si pleine de cœur, quand le sentiment l'anime, découle de l'Évangile et des Épîtres de saint Paul. C'était un usage général chez les premiers chrétiens de se consoler mutuellement par d'affectueuses visites. Ces devoirs d'amitié, venus jusqu'à nous, ont leur source et leur explication dans le fond même du christianisme. Rien de semblable parmi les Turcs, les Indiens et les Juifs.

Ces visites de condoléances étaient à l'origine des actes de charité. « Le mal est qu'on les ait tirées de leur source ; — déclare le saint³³⁶ — on en mésuse communément en la manière qu'elles se font à présent, parce qu'on les fait par faste, par grimace, par intérêt, ou par affection naturelle, et non par l'unité d'esprit et de sentiment que le Fils de Dieu est venu établir en son Église, qui fait que les fidèles, ayant un même esprit avec Jésus-Christ, comme ses membres, en sont joyeux ou tristes de la joie et de la tristesse de leurs frères. »

N'est-ce pas à nous, continuateurs de l'œuvre du Maître par l'union avec nos évêques de réagir le plus possible contre cet appauvrissement de la compassion chrétienne des premiers âges ; dont il ne reste guère que les dehors. Si nous voulons rendre à ces coutumes leur âme

³³⁵ XII, 272.

³³⁶ XII, 273.

d'autrefois, commençons entre prêtres à ressentir les peines et les satisfactions des confrères, et au lieu d'y prendre une part extérieure et mondaine, prenons-y une part intérieure et chrétienne. Pour le clergé, comme pour la société en général, l'unique remède aux calomnies et aux médisances est de surnaturaliser [262] les rapports d'affaires, de convenance et d'amitié. Du jour où il en serait ainsi, nous tiendrions effectivement pour nôtres les accidents qui arrivent aux autres ecclésiastiques, et nous ne scandaliserons plus nos ouailles par des propos et des sourires peu charitables.

Il ne suffit pas d'être animé d'esprit de compassion au-dedans de soi, encore faut-il l'exprimer sous une forme qui ne le diminue, ni ne le fausse. En témoignant de l'intérêt à nos confrères et en leur rendant cordialement service, nous imitons Notre-Seigneur. « Il a pris la dernière place, prenons-la de même ; il a prévenu les hommes de ses bénédictions, prévenons aussi notre prochain des témoignages de notre affection, non importunément, ni indiscretement, mais à propos, avec modération et bienséance³³⁷. »

C'est une erreur de croire aimer bien ses frères dans le sacerdoce et de ne jamais prendre sur soi pour leur sourire et leur parler aimablement, sous prétexte d'avoir un naturel sec et froid. Comment aimer beaucoup et ne prendre ni le temps ni la peine de modifier son caractère pour être agréable. Quels changements, mieux quelles métamorphoses, l'amour n'opère-t-il pas !

L'état clérical ne devrait-il pas se distinguer des divers états sociaux par une plus étroite union entre ses membres ? Les prêtres ne devraient-ils pas s'entraîner davantage que les médecins, les avocats, les militaires ou les marins ? Pour nous y porter, le saint fait appel à l'intérêt. Si la charité, dit-il, régnait dans le clergé, la vie des ecclésiastiques [263] serait la vie des anges et des Bienheureux, un paradis sur terre.

Comment expliquer qu'un certain nombre d'entre nous, pourtant pleins de cœur, ne parviennent qu'imparfaitement à cette confraternité d'affection si désirable ? N'en cherchons pas la cause ailleurs qu'en leur impatience à se supporter les uns les autres. Faute de support, leurs excellentes dispositions n'aboutissent qu'à peu de chose. Indispensable aux religieux vivant en communauté sous le même toit et à la même table, le support est nécessaire aussi, dans une mesure plus restreinte aux membres du clergé séculier.

M. Vincent fait ressortir cette nécessité au point de vue social par une de ces comparaisons saisissantes, dont il a le secret³³⁸ : « Le support est dans une société ce que sont les nerfs au corps de l'homme. » D'ailleurs il n'est personne qui, d'une manière ou d'une autre, ne mette à l'épreuve la patience de son entourage. C'est dire qu'à la fois le support s'impose et qu'il joue un rôle considérable. Il s'impose puisqu'étant données les conditions de la vie présente, force est de se heurter sans cesse et partout aux imperfections d'une humanité déchue ; il joue un rôle considérable parce qu'en rendant possible la collaboration il conditionne tous les progrès. « Où trouvera-t-on des hommes parfaits et sans défaut, à l'égard desquels il n'y ait rien à supporter ? Trouvez-m'en quelqu'un ? — déclare le saint³³⁹ — Je passe plus avant et dis que l'homme est ainsi fait que lui-même, le plus souvent, a l'occasion de se supporter, tant il est vrai que cette vertu de support est nécessaire à tous les hommes, même [264] pour l'exercer envers soi, que l'on a peine quelquefois à supporter... Qui s'étudiera bien verra en lui quantité de faiblesses et de manquements, et même reconnaîtra qu'il ne se peut empêcher d'en avoir, ni par conséquent de donner de l'exercice aux autres³⁴⁰. »

³³⁷ XII, 274.

³³⁸ XII, 34, n°185. *Conférence du 5 juillet 1659 sur le support.*

³³⁹ *Ib.*

³⁴⁰ XII, 268-269, n°207. *Conférence du 30 mai 1659 sur la charité.*

Le principal obstacle au support est l'antipathie, ce sentiment d'hostilité irraisonné contre quelqu'un. Tel confrère nous déplaît : « Qu'il regarde, qu'il écoute, qu'il parle ou qu'il agisse, tout nous semblera défaut en lui par la mauvaise disposition de notre nature, — observe M. Vincent³⁴¹ — Un autre parlera nettement, selon les règles de la grammaire ; nous trouverons ses conceptions obscures et ses paroles fades, par une antipathie, qui pourtant n'est pas volontaire ; et pour cela, s'il vient à s'en apercevoir, nous sommes bien aises qu'il ne s'en ressente pas, mais qu'il nous en excuse. Pourquoi ne le tiendrions-nous pas aussi pour excusé quand il nous fera mauvais visage, ou qu'il improuvera nos paroles ou nos actions : car cette aversion, que nous avons en son endroit, lui peut arriver vers le nôtre. Nous sommes tantôt gais et tantôt tristes ; quelqu'un nous vit hier excéder en la joie, et aujourd'hui il nous trouve mélancoliques. Puisque nous voulons, dans ces excès de notre humeur bizarre, que celui-là nous supporte, n'est-il pas juste aussi que nous le supportions en semblables rencontres ? »

Cette analyse d'un état d'âme, qu'il importe de bien connaître, est remarquable de logique et de psychologie. Son auteur nous y met en garde [265] contre le parti-pris inconscient qu'engendre l'antipathie, parti-pris tantôt contre la personne elle-même, tantôt seulement contre une manière d'être, de sentir ou d'agir. Le premier type est caractérisé par une répugnance constante et absolue. Selon le mot du saint : *tout nous semble défaut par la mauvaise disposition de notre nature*. Le second type se distingue du précédent par le caractère relatif et passager de l'éloignement. Dans le premier cas, il y a une hostilité profonde et tenace ; dans le second elle est sans profondeur, ni durée.

C'est d'un psychologue d'attribuer la plupart des antipathies de cette dernière espèce à des oppositions accidentelles de sentiment ou d'humeur. Suis-je triste, si je suis témoin d'une explosion de joie trop grande de la part d'un confrère, j'en ressens malgré moi une impression pénible, qu'il m'est difficile de ne pas trahir par un mot, un geste, un regard.

Ces manifestations d'hostilité, pour être involontaires, n'en sont pas moins nuisibles à la bonne confraternité entre ecclésiastiques. Leur spontanéité ne nous dispense pas de les combattre. Ne pouvant les attaquer directement, puisqu'elles échappent à notre contrôle, usons d'attaques indirectes. Leur principale source est connue, c'est l'orgueil ; et, avec la grâce de Dieu, il nous est possible d'en amoindrir l'activité néfaste.

Convaincu de cette possibilité par sa propre expérience, M. Vincent propose l'humilité comme remède toujours efficace contre l'antipathie. Aucun mal ne résiste à cette panacée, si grave et si invétéré qu'il soit. Encore faut-il user [266] de cette humilité profonde dont parle le Maître, quand il dit : « Apprenez de moi à être humble de cœur. »

Après avoir décrit les divers types d'aversion involontaire, le saint résume en ces termes ses conseils³⁴² : « Faisons-nous le procès ; que chacun examine bien ses pièces, les infirmités de son corps, le dérèglement de ses puissances, son inclination au mal, le désordre de son imagination, son infidélité et son ingratitude vers Dieu et ses déportements vers les hommes ; il trouvera en soi plus d'actes de malice et de sujets d'humiliation qu'il n'en connaît en personne du monde ; et alors qu'il dise hardiment : « Je suis le plus grand pécheur et le plus insupportable des hommes. »

« Si nous nous étudions bien, nous trouverons que nous sommes grandement à charge à ceux qui nous fréquentent ; et quiconque en est là, que de bien connaître toutes ses misères, assurez-vous qu'il est au point qu'il faut pour voir l'obligation de supporter les autres. Il ne verra point de fautes en eux, ou, s'il en voit, ce sera peu en comparaison des siennes ; et ainsi, du milieu de sa faiblesse, il supportera son prochain en charité. »

³⁴¹ *Ib.*

³⁴² XII, 269.

Le saint dit, au cours d'une de ses conférences à ses missionnaires, qu'en examinant, chaque soir, sa conscience, il éprouve tant de peine à se supporter lui-même qu'il lui semble mériter d'être pendu à Montfaucon³⁴³.

En dehors du devoir, l'intérêt nous invite à pratiquer le support et à nous y exercer tant et si bien [267] qu'il devienne une vertu, c'est-à-dire une habitude. Sans cette vertu, le ministère paroissial, avec ses surprises, ses responsabilités, ses mécomptes, est une sorte d'enfer. N'est-ce pas un des genres de vie où il y a le plus d'imprévu et de frottement avec toutes sortes de personnes ?

Puisqu'il est impossible de modifier le prochain selon nos goûts et de le modeler, chaque jour, au gré de notre humeur changeante, le plus sage et le plus pratique n'est-ce pas de l'accepter avec ses imperfections en s'efforçant d'en tirer le meilleur parti ? « Le bienheureux évêque de Genève — rapporte M. Vincent³⁴⁴ — disait qu'il avait plus tôt fait de s'assujettir à la volonté de cent personnes, que d'en assujettir une seule à sa volonté. »

Il est deux catégories de personnes qui, loin de supporter les autres, se rendent elles-mêmes insupportables : les mauvais esprits et les contradicteurs. Autant la critique est utile quand l'amour de Dieu et du prochain l'anime et quand elle s'appuie sur la justice et la sincérité ; autant elle est malfaisante lorsqu'elle dégénère en parti pris de dénigrement.

Partout, même dans les monastères et les sacristies, se rencontrent d'éternels mécontents devant lesquels nul ne trouve grâce ; à leurs yeux il n'est rien de pur, ni de sincère, ni de solide. Le Fondateur de la Mission s'indigne en ces termes contre cette plaie des familles, des paroisses des communautés religieuses³⁴⁵ : « Oh ! que cela est vilain et indigne d'un esprit bien fait, de ne trouver rien de bien ! [268] Presque tout ce que nous trouvons mal ne l'est que dans notre imagination. Ceux qui sont chassieux voient tout chassieux ; ainsi en est-il de ceux qui trouvent à redire à tout ; la passion leur aveugle la raison. » Et le saint de recommander de ne mettre sa joie ni à découvrir les défauts du prochain, ni, les ayant découverts, à les faire connaître aux autres. Il interdit même d'y penser dans le secret de son cœur, à moins que le devoir ne l'exige.

Le mauvais esprit a dans la curiosité un auxiliaire de premier ordre. Il ne s'agit pas ici de cette soif de savoir, condition des progrès scientifiques, mais d'une sottise envie de voir et d'entendre ce qui ne nous concerne en rien. Ne ressemblons-nous pas à ces prêtres auxquels M. Vincent reproche de discourir avec les portiers, d'être toujours à l'affût pour repérer qui entre et qui sort. « C'est être bien dissipé, — déclare-t-il³⁴⁶ — c'est n'être guère occupé de Dieu. » N'est-ce pas triste qu'un curé de paroisse s'abaisse, par curiosité, jusqu'à prêter l'oreille aux commérages d'un sacristain ou d'une chaisière ?

Les mauvais esprits sont à fuir parce qu'ils sont atteints d'un mal contagieux. Il n'est fièvre d'une propagation plus certaine et plus rapide que l'habitude de tout prendre en mal. Écouter les mécontents, c'est partager bientôt, à son insu, leur humeur chagrine. « Quelle grande pitié — gémit le Fondateur de la Mission³⁴⁷ — de voir dans une communauté des personnes qui se mettent en peine [269] de toutes choses et qui trouvent à redire à tout : « Qu'est-ce que ceci ? À quoi bon cela ? Eh ! n'aura-t-on jamais fait ? » On met ces impressions malignes dans les autres ; celui-ci s'ouvre à celui-là, et ainsi toute une communauté vient à être infectée de ce poison. »

³⁴³ Lieu sis au.N.-E. de Paris, célèbre par le gibet qui y était installé depuis le XIIIe siècle. On y pendait les malfaiteurs.

³⁴⁴ XII, 35, n°185. *Conférence du 5 juillet 1658 sur le support.*

³⁴⁵ XI, 722, n°95. *Conférence du 27 juin 1649 sur l'union entre les maisons de la Compagnie.*

³⁴⁶ XI, 198, n°124. *Répétition d'oraison du 20 juillet 1655* : ne pas poser aux portiers des questions indiscretes.

³⁴⁷ XII, 354, n°214. *Conférence du 7 octobre 1660 sur les vraies lumières et les illusions.*

Qui parmi nous ne se souvient d'une paroisse ou d'une œuvre désorganisée par le mauvais esprit d'un prêtre. Il n'en faut pas davantage pour ruiner un patronage jusqu'alors prospère. Dans l'intérêt de nos ouailles et dans le nôtre, évitons le murmure et les critiques malveillantes. Si le pessimisme nous guette, devenons optimistes par volonté. Aux heures les plus critiques, soyons de parti-pris des prophètes de bénédictions et de joie, prêchons hardiment la confiance en Dieu.

Le saint défend particulièrement aux prêtres de murmurer contre leurs supérieurs ecclésiastiques³⁴⁸. L'unique moyen d'échapper à ce péril est de s'interdire absolument toute appréciation des mesures prises par l'autorité, soit qu'elles nous visent personnellement, soit qu'elles visent les confrères. Prudence et charité imposent ici le silence.

Un autre obstacle à la bonne confraternité entre prêtres est la manie de contredire. Ce mal provient d'un caractère combatif, au lieu d'avoir pour principes, comme le mauvais esprit, la malveillance ou l'humeur chagrine.

La contradiction passée à l'état d'habitude nous aliène notre entourage. Et le saint de le faire sentir [270] dans ces lignes si vivantes³⁴⁹ : « On est en compagnie, on s'entretient de quelque bonne chose ; quelqu'un dit ce qui en semble, et un autre vient indiscrètement dire : « Cela n'est point, vous ne sauriez me le montrer. » Faire cela, c'est blesser celui qui est contredit et s'il n'est bien humble, il voudra soutenir son opinion, et voilà le débat qui tue la charité. »

Le contradicteur pris sur le fait, M. Vincent montre l'absurdité de sa conduite : « Ce n'est pas en contredisant mon frère que je le gagne, mais en prenant bonnement en Notre-Seigneur ce qu'il a avancé ; il a peut-être raison, et je n'en ai pas ; il veut contribuer à une honnête conversation, et je la tourne en dispute ; et cependant ce qu'il dit, il le dit en un sens que j'approuverais, si je le savais. Fi donc de la contradiction qui divise les cœurs ! Évitions-la comme une fièvre qui altère, comme une peste qui désole, et comme un démon qui ravage les compagnies les plus saintes. »

Le saint juge cette manie de contredire si funeste et si contraire au sens chrétien qu'il interdit de s'opposer en public aux médisances et moqueries. « Nos confrères – remarque-t-il³⁵⁰ — disent bonnement ce qu'ils pensent, prenons aussi bonnement ce qu'ils disent. Si quelques-uns médisent ou se moquent, il ne les faut pas reprendre publiquement. Non, cela ne me semble pas faisable, ni selon la règle, ni selon la théologie, ni selon les maximes de l'Évangile, mais cela se doit faire en particulier et en secret. » [271]

Notre-Seigneur lui-même n'a jamais contredit l'un de ses disciples en présence des autres, si ce n'est saint Pierre, à deux reprises. La première fois, comme cet apôtre vient de lui dire au sujet de la Passion³⁵¹ : « À Dieu ne plaise, Seigneur ! cela ne vous arrivera point » Jésus de lui répondre sur le champ : « Retire-toi de moi, Satan ; tu es un scandale pour moi, parce que tu ne goûtes pas ce qui est de Dieu, mais ce qui est des hommes. » La seconde fois, le Maître condamne par ce mot la présomption de Pierre³⁵² : « Tu me renieras trois fois cette nuit. »

La gravité de ces deux cas montre avec quelle réserve le Sauveur emploie la contradiction. C'est une arme dangereuse qui se retourne contre quiconque en use à la légère. Nous jeunes prêtres, ne l'employons, pour ainsi dire, jamais, parce que notre jeunesse ne nous porte que trop à y recourir. Et même quels que soient notre âge et notre expérience, rangeons-nous au sage conseil

³⁴⁸ Voir à ce sujet les conseils du saint aux Filles de la Charité, X, 433, n°91. *Conférence du 30 décembre 1657 sur les murmures et les médisances.*

³⁴⁹ XII, 467, n°207.

³⁵⁰ XII, 267, n°207.

³⁵¹ *Ib.*

³⁵² Évangile de saint Matthieu, XVI, 23.

de M. Vincent³⁵³ : « Notre-Seigneur a été fort réservé à contredire, pourquoi ne le serons-nous pas aussi ? Il avait droit de redresser publiquement les siens, parce qu'il était la voie et la vérité ; mais nous qui pouvons nous en égarer, nous devons être fort retenus pour ne jamais contrarier ceux qui parlent, de crainte de leur donner confusion, d'émouvoir un débat et de combattre la vérité. Donnons-nous à Dieu pour nous garder de cela. »

Monsieur le Vicaire, après la lecture [272] de ces lignes, estimerez-vous bon de contredire votre curé, sous prétexte de le mettre au courant des questions sociales sur lesquelles il professe, d'après vous, des théories erronées ? Et vous-même, Monsieur le Curé, croirez-vous qu'il est de votre devoir d'opposer des contradictions publiques aux dires de ce jeune abbé trop imbu de sa science ; penserez-vous toujours faire œuvre pie en refrénant par là son ardeur juvénile ?

Chers confrères, vous reste-t-il encore quelque doute à ce sujet ? Ces lignes du saint achèveront certainement de vous convaincre : « Si nous sommes d'avis contraire, ou ne disons mot, ou disons simplement les choses comme nous les savons, sans impugner ni le sens que les autres leur donnent, ni la manière dont ils les rapportent, estimant qu'ils ont raison d'en user ainsi. Et voilà comme la charité est bénigne, ainsi que dit saint Paul³⁵⁴. »

Toujours à l'école de M. Vincent, signalons comment les ecclésiastiques peuvent encore mutuellement se nuire et se diminuer dans l'estime des fidèles. Tout d'abord c'est en murmurant contre leur évêque ou ses vicaires généraux³⁵⁵. Par cette communication qu'ils se font les uns aux autres de leurs critiques et de leurs doléances, ils ne font qu'aggraver leur propre mécontentement et le propager autour d'eux, tant et si bien qu'il suffit de deux ou trois esprits mal faits pour créer une atmosphère hostile contre l'autorité dans tout un diocèse. Si nous ressentons quelque impression fâcheuse [273] vis-à-vis de nos chefs, alors même qu'elle nous semblerait justifiée, n'en disons rien à personne sous quelque prétexte que ce soit, ayons à cœur de la tenir absolument secrète par respect pour les dépositaires du pouvoir et par charité pour nos confrères.

Un tort non moins grave est de faire part de ses tentations aux premiers prêtres venus, dès qu'ils nous témoignent quelque sympathie. Alors même qu'ils nous donneraient des preuves de confiance ce ne serait pas un motif suffisant pour leur révéler nos doutes et nos troubles. Plus notre âme est en péril, plus la discrétion s'impose. Autant c'est un devoir d'exposer franchement l'état de son âme à son directeur de conscience soit pour s'éclairer de ses lumières soit pour se ranimer au contact de sa force ; autant c'est légèreté d'esprit pour ne pas dire davantage, d'exposer ses misères morales à des ecclésiastiques qui n'ont pas qualité pour les guérir, puisque nous n'entendons nullement par là les prendre comme guides spirituels.

Les suites de cette légèreté d'esprit peuvent être désastreuses. M. Vincent l'explique ainsi³⁵⁶ : « Il en est des tentations comme d'une peste ou autre maladie maligne. Quand quelqu'un en est atteint, il la communique incontinent à ceux qui l'approchent. Or une personne qui a des tentations contre la pureté, ou contre sa vocation, ou contre l'administration de sa charge, c'est une peste. Oui car le péché est une peste, parce qu'il tue comme la peste. De sorte que, si vous allez dire cette passion violente [274] contre votre Supérieure, vous ferez votre Sœur malade de cette même maladie. »

Ces remarques du saint vraies quand il s'agit des Filles de la Charité, auxquelles d'ailleurs elles s'adressent, ne sont pas d'une application moins juste lorsque des prêtres sont en jeu.

³⁵³ XII, 268.

³⁵⁴ Première aux Corinthiens, XIII ; 14.

³⁵⁵ X, 432-433, n°91. Conférence du 30 décembre 1657 sur les murmures contre les supérieurs.

³⁵⁶ X, 444, n°92. Conférence du 6 janvier 1658 : À qui dire ses tentations.

Dans deux cas pourtant un ecclésiastique est en droit d'aller contre cette règle de prudence et ne rien cacher de ses troubles et de ses doutes. Le premier cas, c'est quand un prêtre est, d'une part, si violemment tenté qu'il succombera très probablement, s'il ne s'ouvre à quelqu'un de sa tentation, et que, de l'autre, l'éloignement l'empêche de recourir à son directeur. Toutefois ne serait-ce pas plus sage de se confesser au confrère voisin, si jeune soit-il, et de ne lui ouvrir son cœur qu'au cours de sa confession ?

Le second cas beaucoup plus rare est celui d'une amitié profonde et très sainte pour un confrère, dont le jugement et la force morale sont hors de doute, de sorte qu'il n'y a pas lieu de craindre de lui communiquer son mal en lui en faisant l'aveu, même sous forme de confiance amicale. L'avantage de cette forme est qu'elle permet de longues causeries à travers à travers champ, si le prêtre est à la campagne, et qu'elle autorise un laisser-aller de bon aloi et des marques d'affection qui peuvent être *exceptionnellement* utiles.

Des prêtres du clergé séculier n'ont pas pour leurs confrères du clergé régulier toute l'estime et toute l'affection qu'ils devraient avoir. Leur tort est de se permettre entre eux de critiquer la conduite des religieux en général ou de tel Père en particulier. [275] Faute de connaître à fond un état de vie très différent du leur par bien des côtés, ils commettent dans leurs appréciations de lourdes erreurs. La première, c'est la plus grave, est de s'insurger contre l'esprit de corps des membres d'un ordre ou d'une compagnie. Mieux vaut qu'il soit excessif que d'être faible, tant il est indispensable au maintien de la société en question et à sa prospérité.

M. Vincent recommande aux Prêtres de la Mission et aux Filles de la Charité d'adopter une attitude déférente et même cordiale à l'égard des religieux. « Vous devez tâcher — écrit-il³⁵⁷ — de les servir et leur témoigner, dans les occasions, que vous avez cette affection, les aller voir quelquefois, ne jamais prendre parti contre eux, ni vous intéresser dans leurs affaires que pour les défendre en charité, parler d'eux en bonne part, ne rien dire en chaire ni en discours particuliers qui puisse les choquer, quoiqu'ils ne vous rendent pas la réciproque³⁵⁸. Voilà ce que je souhaite que nous fassions tous ; car ils sont religieux, dans un état de perfection, et par ainsi nous le devons honorer et servir. »

L'ordre dont Vincent de Paul fait fréquemment l'éloge, et qu'il semble mettre dans son admiration au-dessus des autres, est la Compagnie de Jésus. « Je crois bien — écrit-il à l'un de ses missionnaires³⁵⁹ — que ce que l'on vous a imputé au sujet des Pères Jésuites n'est qu'une calomnie, et que vous ne voudriez pas choquer [276] une Compagnie si sainte et tant utile à l'Église. J'espère que ce qui s'est passé ne servira que pour vous lier plus intimement avec ces Pères, auxquels je souhaite que vous témoigniez grande estime, affection et déférence, comme je tâche de faire ici ; ce que je fais avec grande consolation. »

Dans des reproches adressés à Codoing au sujet d'une innovation faite sans son consentement, le saint ne cache pas ses sentiments³⁶⁰ : « Je vous renouvelle la prière que je vous ai faite de ne rien changer ni innover aux choses principales. Les Compagnies bien réglées, particulièrement les Jésuites, ont pour maxime, quand un nouveau supérieur va dans une maison, d'y laisser les choses en l'état que ses prédécesseurs les ont laissées, surtout quand le Visiteur y a passé. »

Loin d'être jaloux du bon renom des disciples de saint Ignace, M. Vincent en parle volontiers. Il loue Dieu de leur retour dans leur beau collège de Montauban, et sa joie n'est pas

³⁵⁷ VII, 157, n°2501. *Lettre à Antoine Durand, Supérieur de la Mission à Agde.*

³⁵⁸ Il s'agit des Cordeliers du couvent d'Agde.

³⁵⁹ III, 577, n°1180. *Lettre à Guillaume Delattre, Supérieur de la Mission à Agen.*

³⁶⁰ III, 619, n°1193. *Lettre à Bernard Codoing, Supérieur de la Mission à Richelieu.*

moindre d'apprendre que les Pères font des missions près de Notre-Dame de Lorm. « Plaise à Dieu — écrit-il³⁶¹ — d'envoyer grand nombre de tels ouvriers en son Église. » Éloge d'autant plus significatif sous sa plume qu'il a lui-même à Lorm une maison de missionnaires. Toujours à l'abri des petites communes aux meilleurs d'entre nous, le saint annonce à Louise de Marillac qu'un Père Jésuite fait des merveilles à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, sa paroisse³⁶² ; [277] et il prie Thomas Berthe de consulter les Jésuites de Rome sur une question de droit canonique³⁶³.

À propos de la mort de Louis XIII dont il vient d'être témoin avec les évêques de Lisieux et de Meaux, Vincent recommande au Supérieur de Rome³⁶⁴ d'informer l'assistant des Jésuites que le P. Dinet³⁶⁵ « a fait auprès de ce prince si bien que Sa Majesté et toute la cour en sont restés très édifiés. O Monsieur — s'exclame-t-il — que c'est un grand serviteur de Dieu que ce bon Père ! »

Devant le refroidissement du zèle de ses missionnaires de Pologne, le saint s'écrie dans une lettre à leur Supérieur, Charles Ozenne³⁶⁶ : « Hélas ! qui nous fera part de la ferveur des premiers Jacobins et Jésuites qui ont été appelés les premiers en ce royaume-là. »

Vincent de Paul parle élogieusement des Récollets, des Capucins, du Père Eudes et de ses missionnaires en maintes circonstances qu'il serait trop long de rapporter. [278]

CHAPITRE XII

LE PRÊTRE, SA FAMILLE, SES SERVITEURS ET EMPLOYÉS

Les rapports du prêtre avec sa famille, quel problème difficile ! Il sera résolu de manière différente selon qu'il s'agit d'un religieux ou d'un prêtre du clergé séculier. Fondateur d'une congrégation de missionnaires, saint Vincent de Paul envisage surtout la première hypothèse. Conseils, encouragements, reproches visent à ce point de vue ses propres fils spirituels. Est-il tout de même possible d'en tirer parti pour le bien des ecclésiastiques en général ? Certainement oui : il suffit d'une adaptation si simple qu'elle se présente d'elle-même à l'esprit dans la plupart des cas.

Les moines ne sont pas les seuls à se trouver en face de conflits plus ou moins graves entre leurs devoirs de fils et leurs obligations d'état. Combien de curés, de vicaires, d'aumôniers ou de professeurs souffrent de luttes semblables dont leur cœur est le théâtre. Les écrits du saint sur ce thème leur apporteront lumière et réconfort. La portée des lettres, des conférences et des entretiens du bon M. Vincent dépasse de beaucoup correspondants et auditeurs, Chacun y puise le conseil approprié à son caractère et à sa situation présente. [279]

Généralement les conflits ont pour auteurs les pères et mères qui ne peuvent se résigner à voir leur fils tellement absorbé par son ministère qu'il lui devient impossible de s'occuper d'eux comme autrefois. Avide de visites et de longues causeries, cette mère presse son grand enfant d'intriguer auprès de l'Évêque ou des vicaires généraux en vue d'obtenir un poste moins éloigné

³⁶¹ VIII, 224-225, n°3065. *Lettre à Edme Barry, Supérieur de la Mission à Notre-Dame de Lorm.*

³⁶² I, 78, n°41.

³⁶³ V, 27, n°1664.

³⁶⁴ II, 394, n°660.

³⁶⁵ Confesseur du roi.

³⁶⁶ V, 358, n°1861.

de sa famille. Telle femme vaniteuse pousse son fils dans la voie de l'ambition. Cet avare recommande à son rejeton de ne pas dépenser tant d'argent dans le patronage dont il a la charge.

Plaintes et requêtes des parents sont dangereuses à bien des titres : elles émanent de personnes auxquelles l'ecclésiastique est uni par les liens du sang et de l'affection ; elles s'accompagnent d'une immense tendresse qui centuple leur force. Ce n'est pas tout, les attaques faites en connaissance de cause portent sur les points faibles de l'assiégé. Enfin le plus terrible est qu'il est, dans plusieurs cas, impossible de s'y dérober.

Tout est mis en œuvre par les parents pour vaincre la résistance filiale : regrets du passé, malheur du présent, menaces de l'avenir. Frères, sœurs, amis du soi-disant rebelle sont pris comme renfort. Il est même des pères ou des mères assez habiles pour gagner à leur cause de vieux prêtres qui, d'une voix grave et douce, reprochent à leur jeune confrère son excès de zèle, de désintéressement ou d'humilité mis sur le compte de sa jeunesse et de son inexpérience.

L'un des prétextes qu'invoquent le plus souvent les pères et mères est la raison de santé. [280] Notre fils — disent-ils — n'a pas un tempérament assez vigoureux pour faire un bon curé de campagne. D'autres diront : ce cher enfant s'anémie dans cette paroisse de ville ; la vie sédentaire lui est nuisible, il lui faudrait un air pur et des exercices physiques. Certains gémissent sur l'emploi de professeur qu'occupe leur fils qui ferait un prédicateur ou un directeur de conscience hors pair. Monseigneur voudrait-il prendre en considération toutes ces doléances, qu'il lui deviendrait impossible d'administrer son diocèse.

Le plus fâcheux est qu'à force de s'apitoyer sur l'état de santé de leur fils, des parents suggestionnent ce dernier et finissent par le convaincre qu'il est malade ou sur le point de le devenir. Tel est le cas du prêtre de la Mission auquel saint Vincent de Paul adresse ces lignes³⁶⁷ : « De dire que vous manquez de force pour les fonctions de la Compagnie, vous savez, Monsieur, que, par la grâce de Dieu, nos fonctions sont diverses, que l'on mesure les exercices d'un chacun à la santé et au talent qu'il a, et que ceux qui travaillent le plus ont pourtant moins de peine que n'en a un curé de campagne qui fait bien son devoir. »

Combien de confrères, s'ils ne se fussent pas engagés dans le sacerdoce, auraient mené dans le monde une existence plus laborieuse et plus dure ! Et pourtant leurs parents n'auraient pas songé à s'en plaindre.

La puissance de suggestion des pères et mères ne s'exerce pas qu'à propos de la santé physique, son champ d'action comprend l'esprit, le cœur, l'âme tout entière. S'il n'y prend garde, [281] le prêtre le plus humble se laissera insensiblement gagner à des projets d'ambition dont sa mère l'entretient journellement. Tel autre désintéressé, sur les conseils d'un père avare s'occupera trop de finance avec une bonne foi parfaite. Comment ne pas s'en occuper après avoir entendu dire et répéter sur tous les tons qu'il est impossible d'agir efficacement, dans toutes les sphères de l'activité humaine, sans pouvoir disposer de grandes sommes d'argent ? N'est-ce pas naturel qu'un jeune ecclésiastique, entendant sa famille vanter quotidiennement son talent de parole, ne rêve de prêcher dans des chaires en renom et n'aborde plus qu'avec tristesse la chaire de sa modeste église. Ces exemples de suggestions pourraient être multipliés à l'infini.

Que doit faire le prêtre quand les siens s'efforcent de l'entraîner hors des limites de son devoir ? Par quels moyens se soustraire moralement à cette influence puisqu'il ne peut, dans la plupart des cas, s'y dérober par la fuite ? Sa première disposition d'esprit doit être de ne se troubler, ni s'inquiéter parce qu'il diminuerait par là sa force de résistance. Et pour conserver la paix de l'âme, nécessaire au combat, le mieux est d'ouvrir largement son cœur à son guide spirituel.

³⁶⁷ V, 539, n°2003.

Voici en quels termes M. Vincent préconise le calme³⁶⁸ « Si vous vous trouvez maintenant inquiété du côté de vos parents, et si fort, que vous êtes sur le point d'adhérer à leurs persuasions, ne vous en étonnez pas ; c'est une épreuve que Dieu veut faire de votre fidélité pour vous attacher davantage à lui, après qu'il vous aura tiré de ce danger ; [282] car alors vous reconnaîtrez, mieux que vous ne faites présentement, que le monde est un trompeur, puisque, au lieu des satisfactions qu'il promet, il ne donne que des peines d'esprit, ainsi que vous venez d'en faire l'expérience ; et continuant à servir Dieu, comme vous avez fait, vous jouirez d'une paix abondante et divine, telle que vous l'avez déjà goûtée.

« Courage donc, Monsieur, ne vous rendez pas. Si vous avez résisté quinze jours aux propositions qu'on vous a faites, c'est pour avoir vu qu'elles sont contraires à la volonté de Dieu et à votre vocation ; et si enfin vous avez donné quelque consentement, ce n'a pas été sans syndérèse³⁶⁹, sachant que vous le pouviez pas faire en conscience. Aussi n'y a-t-il rien de fait, si vous voulez renoncer à la cure et vous tenir en l'état où Dieu vous a mis. J'espère certes, Monsieur, que vous le ferez. »

Le saint a raison d'en appeler au sentiment de son correspondant, lors des premières attaques de la part des siens, pour l'engager à se maintenir sur la défensive. Le bon prêtre, en effet, n'est pas tout de suite suggestionné par ses parents. La conscience de sa dignité sacerdotale le met d'abord en garde contre les prières, les larmes et les caresses maternelles. Ce n'est qu'à la longue qu'il est pris par cet enveloppement de tendresse. Quant aux arguments développés par le père en faveur de sa thèse, il en voit immédiatement le défaut, tant son attention est concentrée sur ses devoirs d'état.

Au début de la lutte, l'ecclésiastique vertueux est maître de la situation, et il dépend de lui de le rester définitivement. Qu'il saisisse cet instant pour [283] inviter sa famille à ne se mêler, sous aucun prétexte, des affaires de sa vocation. Tout en étant exprimée en termes de tendre respect, cette invitation tiendra le milieu entre une prière pressante et une mise en demeure par le ton très grave et très ferme sur lequel elle sera faite. La remettre à plus tard, c'est se condamner, neuf fois sur dix, à la faire mal et en des conditions défavorables, ou à ne pas la faire du tout.

Posons donc nettement, dès la première escarmouche, le principe de la distinction radicale entre nos devoirs de fils et nos devoirs de prêtre. Reconnaissons à nos pères et mères le droit de nous rappeler à l'observance des premiers s'ils le jugent nécessaire ; mais déniions-leur d'une manière absolue le droit d'intervenir dans notre vie sacerdotale pour nous gagner, sur ce terrain, à leurs façons de voir, pour nous recommander ou déconseiller tels ou tels actes.

Évidemment une mesure si rigoureuse ne s'impose qu'en certains cas. C'est dire qu'elle doit être prise par l'intéressé en connaissance de cause. Lui seul est suffisamment documenté sur la mentalité de ses parents, leur caractère et leurs procédés à son égard pour juger s'il faut, ou non, la prendre. S'il hésite, M. Vincent lui conseille de se déterminer pour l'affirmative. Bien entendu, qu'en ce travail de réflexion, il ne tienne aucun compte des raisons de sentiment. Rien ne lui sera plus facile, et c'est le principal, de se rappeler si ses père et mère se mêlent volontiers de ce qui ne les regarde pas, soit par curiosité, soit par intérêt, soit par bavardage ou sottise vanité. Peu en importe la cause, [284] si cette manie existe, la mesure devient nécessaire dans toute sa rigueur.

Il est des familles où le prêtre ne trouve, dans les tristesses et difficultés de son ministère, qu'encouragements à faire son devoir coûte que coûte, et sages conseils. Loin de l'inciter au mécontentement contre ses chefs, ses parents lui prêchent la résignation et l'obéissance. Dans des

³⁶⁸ V, 536, 537, n°203.

³⁶⁹ *Syndérèse* : regret.

cas semblables, mais ils sont rares à notre époque, le foyer domestique est lumière, douceur et force, en un mot un agent de perfectionnement moral.

Pourquoi ne pas en convenir, d'ordinaire les ecclésiastiques qui consacrent trop de temps à la vie de famille, au préjudice de leurs devoirs d'état, perdent plus qu'ils ne gagnent. Leur piété envers Dieu et leur zèle pour le salut du prochain se refroidissent, quand ils ne se transforment en des sentiments trop humains.

Toutes proportions gardées, les remarques suivantes du saint montrent aux membres du clergé séculier les fâcheux effets d'une fréquentation trop assidue des parents. Si l'on s'en rapporte à l'expérience du Fondateur de la Mission, cette fréquentation enlève au dévouement sacerdotal sa fraîcheur et son charme. C'en est fait bientôt de la ferveur du séminaire. Le prêtre en vient à sacrifier le bien général au bien particulier de ses proches. Voilà pourquoi — écrit le saint³⁷⁰ — « Notre-Seigneur ne retourna qu'une fois à Nazareth ; et cette fois-là les habitants le voulurent précipiter du haut d'un rocher en bas. Ce qu'il permit peut-être pour apprendre aux ouvriers évangéliques qu'ils sont en danger, [285] retournant chez eux, de déchoir de la haute opinion où leurs œuvres les ont élevés, et de tomber dans quelque honteux désordre. Pour cela encore ne voulut-il pas que deux de ses disciples retournassent chez leurs parents, lorsqu'ils lui demandèrent congé, l'un d'aller enterrer son père mort, et l'autre d'aller vendre son bien pour le distribuer aux pauvres. »

Jésus-Christ — observe Vincent dans une autre lettre³⁷¹ — connaissait bien « la malignité qu'il y a dans la hantise des parents pour ceux qui font profession de le suivre ». Pour nous prêtres du clergé séculier en rapports fréquents avec nos familles, ces remarques ne sont pas à prendre dans leur sens littéral, mais dans leur esprit. Les ecclésiastiques qui n'en comprendraient pas la justesse et la surnaturelle beauté seraient à plaindre.

Le prêtre trop humainement attaché à sa famille s'abrite derrière deux raisons spécieuses. La première est l'ambition très légitime de travailler davantage au salut des siens en vivant le plus possible de leur vie. Quant au second motif qui se rattache au premier, c'est le désir d'apaiser les différents et d'aplanir les difficultés par ses paroles conciliantes et même par sa seule présence.

Le saint, avec sa pénétration psychologique et son expérience des hommes démontre sans peine l'inanité de ces raisons qui ne sont que prétextes pour agir à sa guise. « Si l'on vous objecte que vous êtes plus obligé aux âmes de vos proches qu'à des étrangers, — écrit-il à l'un de ses missionnaires³⁷² dites hardiment qu'une mission que vous procurerez [286] à leur paroisse leur fera plus de bien pendant un mois ou trois semaines, que vous ne leur en sauriez faire, vivant parmi eux, en toute votre vie, parce que *la hantise diminue l'estime et l'ôte souvent tout à fait* ; et alors on est incapable de faire aucun fruit. C'est pour cela que rarement on est prophète en son pays. »

Tout aussi juste et fine est la réponse à l'objection du rôle conciliateur qu'il appartient au prêtre de jouer parmi les siens. « Si vous craignez quelque division dans votre famille, — écrit-il à l'un de ses fils d'adoption³⁷³ — tâchez d'y remédier par lettres, priant quelque homme de bien du lieu de s'entremettre pour l'accommodement... Il y aurait sujet de craindre que, si vous traitiez vous-même avec vos parents de leurs affaires, au lieu d'y mettre l'ordre que vous souhaiteriez, ils ne vous attirassent à leurs passions et ne vous embarrassassent dans leurs intérêts ; ce qui n'arrive que trop aux ecclésiastiques qui s'en veulent mêler. »

³⁷⁰ V, 539, n°2003.

³⁷¹ VII, 38, n°2501.

³⁷² V, 539, n°2003.

³⁷³ VI, 444, n°2367.

Revenant sur l'autre objection, M. Vincent réitère sa réponse : « Si vous dites que ce n'est que pour leur profiter spirituellement, souvenez-vous que la hantise avec les proches diminue l'esprit et l'ôte souvent tout à fait, et qu'alors on est incapable de faire aucun fruit parmi eux. » Cette formule est si vraie qu'il y a lieu de la relire pour la mieux graver en sa mémoire.

Si le Fondateur de la Mission prend des mesures sévères pour défendre ses prêtres contre les vues et sentiments trop humains de leur famille, ce n'est pas le moins du monde pour les détourner [287] de leurs devoirs envers elle. Il est à la fois trop grand cœur et trop bon théologien pour aller à l'encontre du quatrième commandement de Dieu et pour oublier qu'aucun vœu de religion ne peut porter atteinte aux obligations qui découlent de la loi naturelle. Loin de diminuer le respect, l'amour et le service qu'un enfant doit à ses père et mère, quels que soient son âge et sa situation religieuse et sociale, il les grandit au contraire, les élève, les purifie et les conserve en les surnaturalisant. Il n'ordonne pas à ses missionnaires d'aimer moins leurs parents, mais, chose toute différente, de les aimer et de les servir en Dieu, soit de donner à leur amour un fondement immuable et un champ d'activité sans bornes. N'est-ce pas l'unique moyen de garantir, autant qu'il est possible, ce sentiment contre toute surprise du dedans et du dehors ?

Quelle sublime manière de l'emplir ses devoirs vis-à-vis de ses proches que de substituer en quelque sorte à eux, par le sacrifice total de soi-même pour veiller sur leurs intérêts éternels. Comme le remarque Vincent à la suite des Pères et des Docteurs, c'est engendrer à la vie divine et pour l'éternité ceux auxquels le prêtre est redevable, après Dieu, de sa vie humaine.

Tout en se plaçant au point de vue surnaturel, le saint tient compte du côté humain dans la mesure, d'ailleurs très large, où il est conciliable avec l'esprit et les obligations de la vie sacerdotale. Il approuve ses missionnaires de secourir pécuniairement des parents vraiment pauvres, et quand ils ne le peuvent faire, faute de ressources, lui-même le fait à leur place avec son tact habituel. [288] S'agit-il de permettre au frère d'un des Messieurs de Saint-Lazare d'entreprendre un voyage nécessaire ou de poursuivre ses études de médecine ou de droit, Vincent trouve tout naturel de lui venir en aide. Quand un prêtre de la Mission pleure la mort d'un de ses proches, il compatit à sa tristesse et le console en termes tout ensemble surnaturels et profondément humains : « Oui, de tout mon cœur, Monsieur, je recommande à Notre-Seigneur l'âme de votre bonne mère. Je ne me suis pas contenté de le faire par moi-même ; je l'ai de plus tendrement recommandée aux prières de la Compagnie, et non seulement la mère trépassée, mais le fils vivant, afin que ce même Seigneur lui tienne lieu de père et de mère ; car je ne doute pas que votre cœur ne sente vivement cette séparation, bien qu'au reste il aime par-dessus tout l'accomplissement du bon plaisir de Dieu en cela comme en toute autre chose. »

Voilà qui est profondément senti. Quelle compassion bien humaine dans ces mots si simples : « Je l'ai de plus tendrement recommandée aux prières de la Compagnie, et non seulement la mère trépassée, mais le fils vivant ! »

Nous autres, ecclésiastiques, dans nos rapports de famille et d'amitié, ne soyons jamais ni secs, ni durs ; saisissons, au contraire, toutes les occasions de manifester notre amour filial, comme le sont les anniversaires et les fêtes. Des attentions particulières pour nos parents leur prouveront que le sacerdoce, loin de nuire à la tendresse de cœur et à la délicatesse de sentiment, les développe et les affine. Regarder en prêtre ses père et mère, c'est du coup leur devenir plus reconnaissant du bienfait [289] de l'existence, puisqu'ils apparaissent alors comme les agents dont Dieu s'est servi pour nous préparer de loin à notre ministère.

Le problème de nos relations d'ordre familial n'est pas sans quelque lien avec celui de l'attitude qu'il convient d'avoir vis-à-vis des domestiques et des sacristains. Question particulièrement délicate pour nous représentants en ce monde de la justice et de la charité du

Christ. Il ne faut pas, par amour de la justice, défendre trop âprement nos droits, ni, par esprit de charité chrétienne, nous laisser bénévolement exploiter ou duper.

M. Vincent, en homme pratique, donne d'excellents conseils. Il nous recommande d'exiger journellement des gens de service le détail des achats et paiements faits sur nos ordres. Par là nos serviteurs seront prémunis contre toute tentation de vol ; par là nous assurerons, autant qu'il est en notre pouvoir, la bonne marche de la maison. Tant pis si certains domestiques en prennent ombrage. Le saint déclare qu'il ne faut pas s'alarmer de leur mécontentement. « Les frères ont grand tort de trouver mauvais qu'on leur demande compte de leur administration ; — écrit-il³⁷⁴ — car ce n'est pas par défiance, mais parce que le bon ordre et l'usage de la Compagnie le requièrent. Ils devraient eux-mêmes s'offrir à cela. Je vous prie, Monsieur, de les accoutumer à rendre compte tous les jours au procureur. » Prudente coutume, en effet, qu'il convient de maintenir,

Le Fondateur de la Mission se montre [290] moins sévère pour d'autres défauts communs à toutes les époques. Il s'agit de la paresse et de la difficulté qu'éprouvent certains domestiques à se conformer exactement aux volontés de leurs maîtres. « Si les vôtres se lassent du travail, ou sont durs à l'obéissance, — observe M. Vincent³⁷⁵ — il les faut supporter ; tirez-en doucement ce que vous pourrez. À la vérité il est bon de tenir ferme pour arriver à votre fin ; mais servez-vous des moyens convenables, attrayants et suaves³⁷⁶. » Fermeté, douceur, bonté, tel doit être notre programme d'action à l'égard des gens de service et des sacristains. Ne croyons pas naïvement gagner leur sympathie et nous les attacher en ne les reprenant jamais de leurs fautes. D'autre part, à nous montrer trop ferme et trop exigeant, nous courrions grand risque de les décourager. Il ne faut ni fermer les yeux sur tout, ni les tenir toujours ouverts. Comme nous sommes loin d'être parfaits nous-mêmes, n'attendons pas des autres la perfection.

La condescendance du saint ne va pas jusqu'à supporter la saleté. En terminant sa lettre au Supérieur de la Mission à Toul, Antoine Colée, Vincent lui fait la recommandation suivante³⁷⁷ : « Vous ferez encore bien de recommander aux Frères la netteté et la propreté tant de la cuisine que du réfectoire. »

En notre qualité de prêtre, tenons par-dessus tout [291] à la bonne tenue de l'église. N'est-ce pas inconvenant qu'un curé de paroisse ait son presbytère plus propre que le sanctuaire placé sous sa garde ?

Dans nos jugements sur les serviteurs, il faut faire attention à leur genre de travail, à leur nationalité, à leur âge... Les lignes suivantes du saint sont à ce point de vue d'un observateur qui tient compte de tout dans ses avertissements. Elles sont destinées au Frère Léonard Lamiroix chargé de la cuisine et de la dépense à la Mission de Gênes³⁷⁸. « Témoignez autant de douceur et d'affabilité que la chaleur du climat et les ardeurs du feu vous le permettent. » Les moments de mauvaise humeur sont inévitables chez les cuisiniers et cuisinières. À nous leurs maîtres, de le comprendre et de nous y résigner une bonne fois pour toutes.

Il en est des sacristains, comme de plusieurs Frères convers de la Mission, au temps du bon M. Vincent. Mécontents de leur emploi subalterne, ils jalourent les prêtres au milieu desquels ils vivent, tout comme le manant, jalouse son seigneur, aussi critiquent-ils par-derrrière tous leurs

³⁷⁴ IV, 75, n°1257. *Lettre à Étienne Blatiron, Supérieur de la Mission à Gênes.*

³⁷⁵ *Ib.*

³⁷⁶ À vrai dire, les personnes visées dans ce texte sont des Prêtres de la Mission placés sous l'autorité d'Étienne Blatiron. Toutefois les conseils donnés à leur sujet s'appliquent encore mieux, si l'on substitue par la pensée, les serviteurs aux missionnaires.

³⁷⁷ I, 388, n°269.

³⁷⁸ IV, 352, n°1480.

actes. À l'exemple du saint, rappelons-les au respect du clergé. S'ils sont pieux, parlons-leur de sainte Catherine de Sienne qui, toute sainte qu'elle était, s'estimait bienheureuse de baiser de sa bouche la terre sur laquelle des prêtres avaient marché.

Surtout, sous aucun prétexte, pas de familiarité ni de causeries avec les domestiques et employés. Si bons soient-ils, qu'ils ne deviennent ni nos confidents, ni nos amis, exception faite [292] pour d'anciens serviteurs d'un dévouement et d'une discrétion à toute épreuve. Au lieu de perdre son temps et de se diminuer à leurs yeux en bavardant, disons-leur fréquemment un mot aimable. Il en est des gens simples et sans instruction, comme des enfants, le mieux est de leur parler souvent et peu chaque fois. Dans plusieurs cas, un bon sourire, un regard d'estime ou d'encouragement leur feront plus de bien qu'un flot de paroles. Leur mentalité diffère tant de la nôtre qu'en causant longuement avec eux, nous leur ferions de la peine en voulant leur faire plaisir. Ne serait-ce pas de plus s'exposer à leur révéler à notre insu des préoccupations qui ne les regardent en rien.

Dépositaires de toutes sortes de secrets, restons maîtres de notre langue pour ne dire que ce qu'il convient de dire. Jamais trop de prudence à cet égard : nos jeux de physionomie et nos gestes sont si connus de notre entourage, qu'ils lui font soupçonner tels ou tels faits ; et il suffit d'un mot de notre part pour transformer, dans son esprit, ces probabilités en certitudes.

La fermeté de caractère n'est pas moins indispensable au prêtre que la prudence vis-à-vis des serviteurs. D'ailleurs les faibles sont des imprudents par lâcheté. Ainsi le défaut de volonté chez quiconque commande équivaut pratiquement à un défaut de jugement.

Les occasions de se montrer fermes ne sont que trop nombreuses. D'ailleurs, la faiblesse de caractère, loin de gagner les natures rebelles, les éloigne, alors qu'une juste sévérité les attire. Ces lignes, écrites par Vincent, au sujet d'un clerc insubordonné, [293] s'appliquent très bien aux domestiques qui se trouvent dans le même état d'esprit³⁷⁹ : « Je n'ai plus d'avis à vous donner à son égard, sinon que vous teniez ferme pour rompre ses pratiques déréglées, ses petites humeurs et pour le rendre souple à l'obéissance. »

Laisser les abus sans correction suffisante, c'est en susciter indirectement de plus nombreux et de plus graves par une sorte de complicité tacite. Votre sacristain s'absente quelquefois sans autorisation, si, par crainte de froisser son amour-propre, vous ne lui en faites la remarque, ses sorties se multiplieront de plus en plus, tant et si bien qu'il ne sera, pour ainsi dire, jamais à son poste. Il en sera ainsi de votre servante, si vous ne lui dites rien de la liberté qu'elle a prise de recevoir sous votre toit une de ses cousines, bientôt elle hébergera toute sa famille.

Pour les maîtres de maison en général et pour nous prêtres en particulier, c'est un devoir de conscience d'avertir les serviteurs des fautes et des erreurs notables qu'ils commettent. Faillir à cette obligation par crainte de voir ses avertissements mal reçus serait une maladresse et une lâcheté. D'après le conseil de M. Vincent³⁸⁰, « vous ne devez point souffrir qu'aucun ne fasse qu'à demi les choses qu'il a à faire, et encore moins devez-vous vous charger, pour suppléer à sa négligence, de celles qu'il omet, car cela vous accablerait. » Accepter d'être mal servi, c'est se condamner [294] à ne l'être bientôt plus du tout. Avec les gens de service et les enfants, la théorie du laisser-faire est néfaste.

Le beau côté du pouvoir est de courir certains risques. D'ailleurs, en cas de désobéissance grave et de désordre, il est plus dangereux pour l'autorité de se taire que de reprendre les coupables. Encore faut-il corriger en temps opportun et en esprit de douceur.

³⁷⁹ VII, 280, n°2673. *Lettre à Denis Laudin, Supérieur de la Mission au Mans.*

³⁸⁰ VII, 518, n°2825. *Lettre à Denis Laudin.*

Saint Vincent trace magistralement le programme à suivre en fait de commandement et de répression. « Vous faites bien de ne pas vous servir d'artifice pour maintenir l'obéissance — écrit-il au Supérieur de la Mission à Sedan, Pierre Cabel³⁸¹ ; — vous devez ordonner les choses qu'il faut faire, et défendre celles dont il se faut abstenir, avec simplicité, droiture et force d'esprit, mais d'une manière douce et agréable, procédant d'un cœur véritablement humble ou tendant à l'humilité. »

Le saint recommande à ce même Supérieur, dans une autre lettre, de ne pas tolérer le mal, mais d'y remédier suavement. Pour les maîtres vis-à-vis de leurs domestiques, comme pour les Supérieurs vis-à-vis de leurs subordonnés, le difficile est d'unir la douceur à la fermeté dans leurs observations et leurs reproches. Impossible d'y arriver sans une maîtrise de soi d'autant plus méritoire qu'elle doit s'affirmer en plein mécontentement. Voilà pourquoi Vincent attire si souvent l'attention de ses correspondants sur ce point.

Pour gouverner avec la fermeté voulue sa servante et son sacristain, il faut posséder de la prudence, [295] du tact et de la douceur. Ce n'est pas tout, il faut aussi du courage. Et le saint d'en expliquer ainsi le motif³⁸² : « C'est à ceux qui gouvernent d'essayer la mauvaise humeur de ceux qu'ils conduisent et à les redresser quand ils s'écartent, sans se lasser de les avertir, pourvu que ce soit en temps et lieu, et que la chose le mérite. »

Si la fermeté de caractère nous est indispensable dans nos rapports avec les gens de service, la patience ne nous est pas moins nécessaire. Attendre d'eux la perfection est un rêve irréalisable. Quels que soient les esprits à gouverner, il y a toujours à souffrir.

M. Vincent s'efforce de convaincre Louis Dupont de cette vérité d'expérience³⁸³ : « Nous devons tenir pour constant qu'il n'y a point d'homme qui n'ait ses défauts, et je suis celui qui en a davantage ; et quand nous vous enverrions les prêtres de céans les uns après les autres, il n'y en aurait pas un en qui vous n'eussiez beaucoup de choses à supporter. » Si des prêtres appelés par état à une haute perfection ont des travers et des défauts, comment des gens sans éducation, comme le sont d'ordinaire les serviteurs, en seraient-ils exempts ?

Le support des domestiques nous sera facilité, au point de vue naturel, par la claire vision des choses humaines, et, dans l'ordre de la grâce, par de bas sentiments de nous-mêmes. Ainsi en est-il de M. Vincent. Une douce philosophie l'empêche de s'émouvoir outre mesure des torts de ses subordonnés : [296] grâce à son expérience et à sa pondération de jugement, il n'en exagère ni le nombre, ni l'importance. Si le philosophe qu'il est, reçoit paisiblement des coups trop prévus pour le troubler le moins du monde, le saint, lui, y voit sujet d'orienter davantage sa vie vers Dieu. Âme humble et généreuse, il est trop soucieux de ne chagriner personne pour s'arrêter aux peines qui lui sont faites.

Si je possédais, d'un côté, cette philosophie pratique, et, de l'autre, cet esprit surnaturel, je ne souffrirais pas tant de la paresse de ma servante ou de son bavardage. Et en souffrant peu, je serais maître de mes nerfs et pourrais voir les palliatifs possibles, alors qu'exagérant le mal par mon exaspération contre cette femme je deviens incapable d'y porter remède.

L'enseignement du saint sur l'attitude qu'il convient au prêtre d'avoir vis-à-vis des gens de service peut se résumer dans les indications suivantes. Il importe d'étudier son domestique afin de découvrir son caractère, sa mentalité, ses goûts, en un mot, ses bons et ses mauvais côtés. Partant de ces données indispensables, il faut adopter à son égard une ligne de conduite et ne pas s'en écarter jusqu'à preuve évidente de s'être mépris sur la personne. Changer de tactique sans

³⁸¹ VI, 613, n°2463.

³⁸² VII, 591, n°2866. *Lettre à Pierre Cabel*.

³⁸³ VIII, 146, n°300.

raison suffisante est courir à l'insuccès. Les ordres doivent être précis pour qu'ils ne puissent faire l'objet d'aucune discussion. Combien de maîtres ne se font pas obéir faute de savoir exactement ce qu'ils veulent. Après avoir réfléchi sur le sens et l'opportunité d'un ordre, il faut le donner dans le moins de mots possible, avec douceur et fermeté, d'une voix énergique [297] et encourageante. Le mieux est de tenir son accomplissement pour certain, alors même qu'on aurait des motifs de prévoir le contraire.

Dans ses rapports avec ses serviteurs et sacristains, le prêtre évitera toute confiance et toute familiarité. Avec les âmes de bonne volonté, il sera plus compatissant que nul autre maître aux défaillances de l'humaine nature ; par contre, vis-à-vis des mauvais esprits, il se montrera juste et sévère, leur donnant par là une impression de courage et de force, la seule qui puisse, dans certains cas, venir à bout de leur parti-pris. En face de fautes graves, il n'aura pas la faiblesse de se taire. Dans moments difficiles, il s'armera de patience et s'efforcera de rester toujours maître de lui. [298]

CHAPITRE XIII

NOS DEVOIRS DE SOCIÉTÉ : UN SAINT HOMME DU MONDE

Appelé par son ministère à vivre au milieu d'hommes de toutes conditions sociales, ayant besoin de leur concours pour le succès de ses saintes entreprises, le prêtre est astreint aux devoirs de société tout comme le professeur, l'avocat, le médecin, en un mot comme tous ceux de carrières dites libérales. Lui se trouve même à cet égard dans une situation privilégiée puisqu'il n'est guère de maîtresses de maison qui ne lui donnent la première place, quels que soient l'âge et l'importance des autres convives. Objet d'attentions spéciales et point de mire des regards, il est tenu plus qu'aucun autre à n'enfreindre en rien les règles de la bienséance. Ses moindres fautes ne peuvent passer inaperçues et portent tort au clergé dans l'esprit de plusieurs.

Au lieu de nous plaindre de cette surveillance et cette sévérité de jugement, soyons-en heureux et fiers : elles prouvent qu'il n'est pas, aux yeux du public, d'état supérieur au nôtre. Ne serait-ce pas fâcheux de porter atteinte à cette estime et de ternir quelque peu cet idéal par des incorrections d'attitude [299] ou de langage ? Nous devrions être partout et toujours des hommes d'éducation parfaite.

Personne parmi nous ecclésiastiques, n'a le droit de faire fi des bonnes manières et de n'en tenir pratiquement aucun compte. Quelle erreur de se dire : n'appartenant pas au monde, je n'ai pas à m'en soucier ; ce sont us et coutumes qui ne me regardent pas. Ma soutane me dispense de les connaître et de les observer.

Un autre principe erroné serait de croire qu'en acceptant les usages du monde, l'on s'expose à en prendre l'esprit et par contre-coup à perdre celui de sa vocation.

Il ne s'agit évidemment pas d'observer l'étiquette des gens bien élevés à la lettre et dans tous ses détails. Certains, en effet, sont incompatibles avec notre caractère, tel le baisement de main des dames ; mais ce sont là des exceptions trop connues pour s'y arrêter. Dans les cas douteux, s'ils en présentent, le prêtre consultera les confrères de la région et fera sienne la décision du plus grand nombre.

Quelques âmes timorées voient dans l'observation des usages du monde un péril pour leur vertu particulièrement fragile. S'il en était ainsi, ces faibles seraient faits pour le cloître.

D'ordinaire leurs scrupules tiennent à ce qu'ils posent mal le problème. Par une confusion très naturelle chez des inexpérimentés de la vie, il leur semble qu'adopter en partie les manières des mondains, c'est devenir mondain soi-même ou tout au moins le paraître aux yeux des autres. Leur tort, très excusable d'ailleurs, est de ne pas réfléchir qu'une parole exactement la même a une signification [300] et une portée morale très différentes selon qu'elle est dite avec une intention bonne, douteuse ou mauvaise. Ainsi en est-il d'une attitude et d'un geste. Qu'ils ne craignent rien, personne ne les jugera défavorablement, si ce n'est des esprits mal faits et des calomnieurs de profession qui critiqueraient leur gaucherie et leur silence comme ils critiqueraient leur savoir faire et leur urbanité.

Le prêtre doit s'instruire à fond des règles de la bienséance et se faire un point d'honneur de les observer. Qu'il s'informe de la façon de se présenter dans un salon, de se tenir à table, de causer avec des messieurs ou des dames, de prendre congé de ses hôtes... Pour s'en tenir à la conversation, le ton et l'objet doivent en être différents suivant l'âge, le sexe, le nombre et la qualité des interlocuteurs. Telle tournure de phrase un peu cavalière est couleur locale avec un officier, serait-ce un colonel ou un général, alors qu'elle est déplacée devant la maîtresse de maison ou l'une de ses invitées. Tout autre est le ton d'une causerie entre amis et d'une conversation générale. Quant aux compliments en usage, ils varient suivant les personnes auxquelles ils s'adressent et suivant les circonstances de temps et de lieu.

Ces connaissances pratiques du parfait homme du monde ne s'acquièrent qu'à la longue. À vouloir les acquérir vite, l'on ferait fausse route. Elles ne se puisent pas dans les manuels de politesse. Il en est de ceux-ci comme des champignons — dirait saint François de Sales — les meilleurs ne valent rien. Leurs indications sont quelquefois fantaisistes, ou se rapportent à des usages disparus. [301] Seraient-elles exactes, qu'elles pourraient l'être pour certains pays et non pour d'autres.

Ce chapitre n'est pas un code de savoir-vivre à l'usage des ecclésiastiques. Rien de semblable dans les œuvres de saint Vincent de Paul. Cet ouvrage n'offrirait qu'un intérêt d'ordre historique puisqu'il s'est produit des changements considérables dans les us et coutumes depuis le XVIIe siècle.

À défaut du code en question, le saint nous offre ses conseils aussi justes et pratiques qu'ils l'étaient de son temps. Sur le terrain des règles de la bienséance, comme sur tous les autres, c'est un guide auquel le prêtre se peut aveuglément fier.

Personne de mieux placé que Vincent pour nous renseigner sur la nature et l'importance de nos devoirs de société. Fondateur des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité, conseiller du roi et de la cour, réformateur du clergé, directeur des femmes les plus en vue, Père du pauvre peuple, homme d'affaires remarquables, il est en relation avec toutes les classes sociales, et son expérience journalière s'alimente à toutes les sources. De, plus par ses voyages et par les données qui lui parviennent de tous les points de France et d'un grand nombre de pays étrangers, il est instruit mieux que nul autre des modifications qu'introduisent les différences de race et de climat dans les rapports entre les hommes.

Plaçons-nous à l'école du bon M. Vincent pour apprendre les qualités intellectuelles et morales qui font l'homme du monde accompli. Les conseils donnés par le saint aux âmes pieuses pour régler leurs relations avec Dieu sont applicables [302] aux relations qu'il nous faut avoir avec nos semblables. Ils nous préparent aussi bien à l'accomplissement de nos devoirs proprement religieux qu'à celui de nos devoirs de société.

Le premier conseil porte sur la nécessité de prendre le temps de la réflexion avant d'agir. Pour réussir auprès des hommes comme auprès de Dieu, il ne faut pas vouloir brûler les étapes sous couleur de rendre service. « On gâte souvent les bonnes œuvres pour aller trop vite, — écrit

le saint à l'impétueux Philippe Le Vacher³⁸⁴ — parce que l'on agit selon ses inclinations qui emportent l'esprit et la raison et font penser que le bien que l'on voit à faire est faisable et de saison ; ce qui n'est pas ; et on le reconnaît dans la suite par le mauvais succès. »

Justes au point de vue spirituel, ces remarques le sont au point de vue social. À ne pas suffisamment réfléchir, à suivre son impulsion, l'on s'expose au cours d'une visite à dire ce qu'il faudrait taire, à rendre ses sentiments d'une façon alors qu'il conviendrait de les exprimer différemment.

C'est sagesse humaine que de ne se troubler ni de se hâter dans les déterminations à prendre et les actes à faire. Il n'est peut-être pas de conseil sur lequel le saint revienne plus souvent : « Qui s'empresse recule aux choses de bien³⁸⁵, — et l'on peut ajouter aux choses profanes. — Ne nous hâtons point, allons tout bellement³⁸⁶. Les affaires de Dieu [303] – et celles du monde – se font peu à peu, quasi imperceptiblement³⁸⁷. Si la nécessité vous presse de vous hâter, que ce soit lentement, comme dit le sage proverbe³⁸⁸. »

Voici enfin comment M. Vincent montre les avantages des actes réfléchis et mesurés³⁸⁹ : « Laissons-nous à la conduite de l'aimable providence de Dieu, — c'est-à-dire ne suivons pas aveuglément les mouvements de la nature — et nous serons à couvert de toutes sortes d'inconvénients que notre empressement nous peut attirer. »

Qui de nous prêtres n'a expérimenté le bien-fondé de ces avis. Pour avoir trop écouté ma sympathie pour une famille nouvellement installée sur ma paroisse et qui se trouvait dans d'excellentes dispositions d'esprit à mon égard, j'ai gâté des rapports qui promettaient d'avoir d'heureux résultats pour moi personnellement et pour mes œuvres. Au lieu, dans les premiers temps, de distancer mes visites et de les faire courtes, je les ai multipliées et prolongées au point de produire l'impression d'un caractère entrant. Avec un peu de réflexion, j'aurais évité cet impair.

Les lois de la bienséance, comme celles de la mystique, ordonnent, dans plusieurs cas, l'inaction volontaire. S'il est bon d'avoir de l'initiative, il est mieux encore, à certains moments, de se condamner à ne rien faire. Le Supérieur des Prêtres de la Mission à Rome, Edme Jolly ne tient pas compte [304] de ce principe, et son Général l'en avertit³⁹⁰ : « Il y a des choses où nous ne devons agir que passivement », lui écrit-il à la date du 28 décembre 1657.

Rien de plus vrai au double point de vue religieux et mondain. Souvent l'attitude la plus polie est une attitude purement passible. Nous trouvant par notre ministère en présence de misères physiques ou morales, l'on nous saura gré de notre silence et de notre inattention voulus. Souvenons-nous alors de ce mot profondément sage : « Il y a des choses où nous ne devons agir que passivement. »

Un autre avertissement du saint s'adresse à l'homme du monde comme à l'âme mystique. Si religieux soit-on, il faut se défier des mille saillies de la nature et de sa ferveur. C'est sagesse que de ne rien conclure ni entreprendre, dans un état d'exaltation. M. Vincent ne se contente pas de le conseiller aux autres, il le pratique lui-même. Son attention et ses efforts tendent uniquement à seconder l'activité de Dieu, en lui et en ses fils spirituels.

³⁸⁴ IV, 122, n°1297. *Lettre à Philippe Le Vacher, Prêtre de la Mission à Alger.*

³⁸⁵ II, 473, n°720. *Lettre à Bernard Codoing, Supérieur de la Mission à Rome.*

³⁸⁶ II, 601, n°815. *Lettre à Jean Bourdet, Supérieur de la Mission à Saint-Méen.*

³⁸⁷ II, 226, n°570. *Lettre à Bernard Codoing, Supérieur de la Mission à Annecy.*

³⁸⁸ II, 276, n°602. *Lettre au même, Supérieur de la Mission à Rome.*

³⁸⁹ II, 470, n°718. *Lettre au même.*

³⁹⁰ VII, 33, n°2498.

Remplaçons les mots *si religieux soit-on* par les mots suivants, *si bien élevé soit-on*, la remarque précédente s'applique si bien à nos devoirs de société qu'elle pourrait être gravée sur les murs des salles de réunion. N'est-ce pas pour avoir parlé récemment dans un salon sous l'empire d'un sentiment trop vif que j'ai blessé mes hôtes au lieu de les convaincre ? Monsieur le Vicaire, l'animosité à votre égard de la Présidente des Enfants de Marie n'aurait-elle pas une cause semblable ? [305]

Voulons-nous prendre au sérieux nos obligations sociales et nous en acquitter au mieux des intérêts du prochain et de notre intérêt personnel, prenons pour règle de conduite de parler peu et d'observer beaucoup, afin d'appropriier le plus possible nos paroles et nos actes à l'état d'esprit de nos interlocuteurs. Dès que le vent souffle au-dedans de nous en tempête, replions notre voile par le silence et l'inaction jusqu'à ce qu'un temps favorable nous permette d'user de nos voiles.

La réflexion et la maîtrise de soi ne sont pas les seules qualités requises pour être parfait homme du monde. Il faut y joindre la simplicité, l'efficacité, le tact et la délicatesse de sentiment. Faute de simplicité, le snob et le précieux sont loin d'être des modèles de bonne éducation. Au contraire, qui dit personne distinguée dit personne simple dans sa manière d'être, de parler et d'agir. N'est-ce pas là le critérium auquel nous recourons pour juger si nos nouvelles connaissances sont comme il faut, ou non ?

En recommandant la simplicité à leurs fils spirituels, les directeurs de conscience servent à la fois la cause de la religion et de la bonne société. Comme M. Vincent le constate, les hommes les plus attachés à cette vertu sont les plus attirants et les plus aimables parce que « leur candeur nous gagne et que nous avons consolation de traiter avec eux³⁹¹ ».

Dans un de ses entretiens sur l'affabilité, le saint fait de cette vertu l'âme d'une bonne conversation. [306]

Elle la rend non seulement utile, mais agréable parce qu'elle y fait régner la bienséance³⁹². Si ses missionnaires sont affables – pense Vincent³⁹³ — ils se gagneront les sympathies des pauvres gens de la campagne. L'unique moyen d'attirer ses semblables est de les traiter affablement et cordialement.

Un professeur de politesse et de courtoisie ne s'exprimerait pas mieux que M. Vincent parlant à ses prêtres en ces termes³⁹⁴ : « Prévenons notre prochain des témoignages de notre affection, non importunément, ni indiscrètement, mais à propos, avec modération et bienséance. » Voilà bien l'à-propos, le tact et l'esprit de mesure inséparables de la bonne éducation.

Le parfait jeune homme du monde est affable envers tous et en toutes circonstances. Tel est M. Vincent au témoignage d'Abelly³⁹⁵. Ce biographe si bien informé des faits et gestes de son héros le représente écoutant « un chacun à souhait avec grande bénignité et avec autant d'attention que s'il n'eût eu autre chose à faire », bien qu'il fût accablé, tout le long du jour, de visites d'étrangers, et le soir venu, de celles d'un certain nombre d'ecclésiastiques logés à Saint-Lazare.

Le saint garde cette affabilité dans la maladie et même aux approches de la mort. « Parmi ses angoisses si longues et si fâcheuses – écrit encore son premier historien³⁹⁶ — il a toujours paru,

³⁹¹ XII, 183-184, n°202. *Conférence du 28 mars 1650 sur la douceur.*

³⁹² XI, 68, n°48. *Extrait d'entretien sur l'affabilité.*

³⁹³ XI, 68, n° 49. *Extrait d'entretien sur l'affabilité.*

³⁹⁴ XII, 274, n°207. *Conférence du 30 mai 1659 sur la charité.*

³⁹⁵ Lois Abelly, évêque de Rodez. *La vie de saint Vincent de Paul*, nouvelle édition complète annotée par un Prêtre de la Mission, Paris, 1891, t. I p.339.

³⁹⁶ *Op.cit.*, t. I, p.379.

[307] tant à ceux de la maison qu'aux personnes du dehors qui l'allaient voir, avec un esprit doux, un visage riant et des paroles affables de même que s'il eût été en pleine santé. »

Toujours d'après la même source historique, le Fondateur de la Mission se montre affable envers les grands et les petits, traitant ceux-là avec un singulier respect et s'efforçant en toutes rencontres de satisfaire ceux-ci, à condition toutefois que Dieu soit le premier content et satisfait. Tout ce qu'il juge conforme aux vues de la Providence, il l'accorde facilement et de bonne grâce³⁹⁷.

Vincent traite les cœurs endoloris avec un tact et une délicatesse de sentiment admirables. Jamais sur ses lèvres ou sous sa plume ces mots durs qui heurtent ou qui froissent la sensibilité accrue par le malheur. Combien de réflexions acceptables dans la joie, et qui ne le sont plus sous le choc d'événement pénible !

L'affabilité du saint se retrouve dans sa manière d'avertir les coupables et de les réprimander. C'est ainsi qu'il encadre de ces phrases aimables des reproches à l'adresse d'un Frère coadjuteur de la Mission³⁹⁸ : « J'ai été bien aise de recevoir votre lettre, parce qu'en vérité je vous aime tendrement... Je vous dis derechef que votre lettre m'a apporté une grande joie... J'aurai toujours consolation, mon cher Frère, de savoir que vous allez croissant de vertu en vertu. »

Quand Vincent est dans l'obligation d'opposer un refus formel à une demande, il le fait en termes [308] d'une correction et d'une amabilité parfaites. « Je suis aussi mécontent de moi-même — écrit-il à Louise de Marillac³⁹⁹ — que j'ai été il y a longtemps, de ce que je n'ai pu donner à Mme De Ventadour la satisfaction qu'elle désirait de nous. Nous sommes contraints d'en user de la sorte ; toutes nos bulles nous y obligent ; et c'est offenser Dieu que de faire ce qu'elles défendent. Si je l'ai fait quelque autre fois à son égard, Dieu me le pardonne !

« Je prie Notre-Seigneur qu'il sanctifie sa chère personne et bénisse sa retraite. Je lui renouvelle les offres de mon obéissance perpétuelle, comme à mon unique dame, de laquelle la divine Providence m'a rendu sujet de naissance et plus encore d'affection. »

Rien n'est omis dans cette lettre, certainement communiquée à l'intéressée, de ce qui peut toucher le cœur de celle-ci et adoucir son chagrin. Quelle délicatesse de sentiment dans cette allusion aux droits seigneuriaux des ducs de Ventadour sur le marquisat de Pouy, village natal du saint. Quoi de plus propre à se faire pardonner un refus que ces mots : « et plus encore d'affection ». Cette insistance à faire observer qu'il est contraint de dire non est flatteuse pour l'amour-propre de la duchesse.

M. Vincent — écrit Abelly⁴⁰⁰ — « ne contristait jamais personne et ne renvoyait jamais aucun mécontent d'auprès de lui. « Pour mon particulier, dit le Supérieur d'une de ses maisons, je n'ai jamais eu l'honneur de l'approcher que je n'en aie retiré toute la satisfaction que je pouvais prétendre, [309] soit qu'il m'accordât, soit qu'il me refusât ce que je lui demandais ; et même la veille du jour que je partis pour Paris, je demeurai avec lui un temps assez long, et j'admiraï, comme je l'avais toujours fait, de quelle manière il renvoyait un chacun content. »

« On vint lui demander deux choses entre plusieurs autres. La première fut la délivrance d'un criminel qui avait fait un meurtre sur le grand chemin de Saint-Denis dans le détroit de la juridiction de Saint-Lazare. Il reçut fort cordialement un ecclésiastique qui lui en vint parler, et lui témoigna toute la bienveillance possible. Mais comme la chose ne dépendait pas absolument

³⁹⁷ *Op.cit.*, t. II, p.623.

³⁹⁸ IV, 395-397, n°1508.

³⁹⁹ VII, 410, n°2755.

⁴⁰⁰ Abelly, *op.cit.*, t. III, 351-352.

de lui, il lui fit connaître quelle était la conduite de Dieu dans les effets de sa justice, aussi bien que dans ceux de sa miséricorde, et qu'il fallait respecter les uns aussi bien que les autres ; il lui parla ensuite des circonstances du meurtre et de la justice des châtiments... Ce qu'il fit *avec tant de grâce* que cet honnête ecclésiastique se retira content...

La seconde chose fut qu'un séculier vint lui demander de l'argent à emprunter ; sur quoi M. Vincent lui fit mille excuses de ce que la maison n'était pas en état d'en pouvoir prêter, et qu'il était bien mari de ne pouvoir le servir en cette occasion, et lui parla enfin avec tant de douceur et de prudence — prudence prise pour tact — que son refus n'eut aucun mauvais effet dans l'esprit de ce séculier, lequel se retira fort content. »

C'est bien encore d'un parfait homme du monde d'avoir des égards tout particuliers pour les personnes d'un grand âge, comme en a M. Vincent. Son expérience des hommes l'en a instruit. [310] Cette lettre qu'il écrit à l'un de ses vieux missionnaires, Louis Callon, est conçue dans cet esprit⁴⁰¹ : « Je rends grâce à Dieu de celle que vous me faites espérer de venir bientôt vous reposer. Venez donc et ne tardez pas, je vous assure que nous aurons un soin tout particulier de votre santé, et que vous serez le maître de la maison pour dire et faire tout ce qu'il vous plaira, et particulièrement le mien qui vous ai chéri avec plus de tendresse que mon propre père. »

La délicatesse de sentiment d'un gentilhomme se reconnaît chez M. Vincent à son horreur de toute sécheresse de langage, de toute dureté d'expression qui lui fait condamner chez Honoré Bélart sa conduite âpre et dure vis-à-vis des séminaristes⁴⁰². Le saint n'est jamais dur, ni sec alors même qu'il est sous le coup d'affaires urgentes. Faute de temps, ses lettres seront quelquefois brèves, elles ne seront jamais froides. S'il avoue au Supérieur Vageot⁴⁰³ écrire à la hâte à cause de la nuit, il ajoute immédiatement : « Mais avec grande tendresse. »

L'homme du monde accompli doit s'adapter à la mentalité, aux habitudes et aux goûts de ses interlocuteurs... Abelly admire ce don d'adaptation chez son ami le Fondateur de la Mission qu'il représente « se faisant tout à tous et s'accommodant à leurs dispositions, jusqu'à imiter assez souvent le langage de leur pays, parlant tantôt picard avec celui qui était de Picardie, tantôt gascon avec un autre de la province de Guyenne, quelquefois basque avec un Basque, [311] et d'autres fois préférant quelques mots allemands avec les Allemands⁴⁰⁴. »

Une autre preuve de bonne éducation est la déférence du saint pour la femme. Il n'insiste pas sur son infériorité vis-à-vis de l'homme, comme tant de moralistes semblent prendre plaisir à le faire. Sa finesse d'esprit et sa délicatesse de sentiment lui font éviter cet écueil. Pourquoi établir une comparaison blessante pour ses Philothées et les indisposer par cet inutile froissement d'amour-propre.

En homme bien élevé, Vincent échappe à ce parti-pris contre les femmes dans lequel tombent la plupart des psychologues. Un conflit surgit-il entre les deux sexes, il porte un jugement impartial. C'est ainsi qu'il déclare au Supérieur de la Mission à Gênes qu'il n'y a rien à redire dans l'administration des femmes, tant elles ont de soin et de fidélité⁴⁰⁵.

Aimable envers ses fils spirituels, le saint est d'une amabilité plus exquise envers ses filles. Est-il reproche plus gracieusement fait que celui qu'il adresse en ces termes à Louise de Marillac : « Si vous étiez brave femme⁴⁰⁶, vous vous feriez quitte de vos petits amusements et

⁴⁰¹ III, 32, n°847.

⁴⁰² VI, 386-388, n°2330.

⁴⁰³ V, 118, n°1731.

⁴⁰⁴ Abelly, *op.cit.*, III, p.225.

⁴⁰⁵ IV, 71, n°1254. *Lettre à Étienne Blatiron.*

⁴⁰⁶ *Brave femme*, c'est-à-dire femme courageuse.

tendretés maternelles, et vous fortifieriez le corps et l'esprit en vue de tant d'occasions de bien faire. »

Combien cette adaptation au caractère et à la mentalité de ses interlocuteurs nous est nécessaire à nous prêtres en rapport par notre ministère avec des personnes de tout sexe, de tout âge et de toute condition. Parler avec l'état d'esprit [312] d'un homme d'étude à des commerçants, des ouvriers et des industriels, c'est courir le risque de ne pas en être compris, puisque leur attention se porte exclusivement sur des questions d'ordre pratique. Se servir d'arguments métaphysiques pour convaincre un enfant de ses devoirs, n'est-ce pas se placer sur le sommet d'une montagne alors qu'il est dans la plaine ?

Ne pas être entendu mentalement serait un moindre mal, si le seul fait de ne pas comprendre son interlocuteur et de n'en être pas compris soi-même ne produisait pas chez celui-ci une impression fâcheuse à notre égard. Cette inintelligence de ce qu'il est, de ce qu'il aime et de ce dont il s'occupe, est tenue par lui pour un défaut d'éducation de notre part. Et, au fond, rien de plus vrai.

Plusieurs ecclésiastiques ont tort, à l'encontre de M. Vincent, de n'avoir pas toujours vis-à-vis des religieuses et des femmes du monde le respect, la courtoisie et l'indulgence que comporte leur sexe. Telle rudesse de langage et telle brusquerie de geste, permises avec des jeunes gens, sont interdites avec des dames et des jeunes filles. Se les permettre c'est passer aux yeux de plusieurs pour un prêtre mal élevé.

Ne l'oublions pas, la politesse est fille de la charité. Voilà pourquoi les manières douces et gracieuses des mondains, quand elles ne s'accompagnent pas de sincérité, ne sont politesse que de nom, puisqu'elles en ont les dehors, sans en avoir l'âme. Voilà pourquoi la Religion est le principal facteur de la bonne éducation et son appui le plus solide. À nous ministres de cette Religion [313] d'enseigner cette vérité par la parole et surtout par l'exemple.

Pour nous rendre de parfaits hommes du monde en toutes circonstances, l'intelligence et la volonté, si grandes soient-elles, ont besoin d'un soutien d'ordre supérieur. Ce réconfort, nous le trouvons, prêtres et fidèles, dans l'amour surnaturel du prochain. Puisque le Chrétien aime Jésus-Christ en ses frères les hommes, il n'est personne qui ne devienne aimable à ses yeux. Les devoirs de société ont ainsi une base inébranlable.

Fille de la charité, la vraie politesse s'apparente encore à une autre vertu. M. Vincent l'explique en ces termes⁴⁰⁷ : « L'humilité est une vraie production de la charité, qui, au rencontre, nous fait prévenir le prochain d'honneur et de respect, et, par ce moyen, nous concilie son affection. Qui n'aime pas une personne humble ? Un lion féroce prêt à dévorer un autre animal, qui voudrait lui résister, s'il le voit abattu, et, par manière de dire, humilié à ses pieds, s'apaise aussitôt. Que peut-on faire à une personne qui s'humilie, que l'aimer ? »

Les personnes bien élevées contredisent le moins possible leurs interlocuteurs. Ce que la simple courtoisie commande, les charitables et les humbles mettent leur joie à l'accomplir. Ils goûtent les conseils suivants du saint⁴⁰⁸ : « Le second acte de la charité consiste à ne point contredire. On est en compagnie ; quelqu'un dit ce qui lui semble ; et un autre vient indiscrètement dire : « Cela n'est point, vous ne sauriez me le montrer. » Faire cela, c'est blesser [314] celui qui est contredit ; et s'il n'est bien humble, il voudra soutenir son opinion, et voilà le débat qui tue la charité.

« Ce n'est pas en contredisant mon frère que je le gagne, mais en prenant bonnement en Notre-Seigneur ce qu'il a avancé ; il a peut-être raison, et je n'en ai pas. Il veut contribuer à une

⁴⁰⁷ XII, 273, n°207. *Conférence du 30 mai 1659 sur la charité.*

⁴⁰⁸ XII, 267.

honnête conversation, et je la tourne en dispute ; et cependant ce qu'il dit, il le dit en un sens que, si je le savais, je l'approuverais. Fi donc de la contradiction qui divise les cœurs ! Évitions-la comme une fièvre qui altère, comme une peste qui désole, et comme un démon qui ravage les Compagnies les plus saintes. »

Pour inspirer une horreur plus grande de cette faute contre la courtoisie et la charité, M. Vincent cite en ces termes l'exemple du Maître⁴⁰⁹ : « Notre-Seigneur a été fort réservé à contredire, pourquoi ne le serons-nous pas aussi ? Il avait droit de redresser publiquement les siens, parce qu'il était la voie et la vérité ; mais nous qui pouvons nous en égarer, nous devons être fort retenus pour ne jamais contrarier ceux qui parlent, de crainte de leur donner confusion, d'émouvoir un débat et de combattre la vérité. Donnons-nous à Dieu pour nous garder de cela. »

La morale chrétienne et la bonne éducation se rencontrent pour exiger le support des imperfections et défauts du prochain. Quiconque se refuserait à rien supporter ne pourrait faire figure dans un salon.

Le saint fait à ce sujet des remarques [315] aussi profitables au point de vue social qu'au point de vue religieux⁴¹⁰. Il est des hommes, en effet, chez lesquels tout nous déplaît. Qu'ils regardent, qu'ils écoutent, qu'ils parlent, ou qu'ils agissent, tout en eux nous semble défaut par la mauvaise disposition de notre nature.

M. Vincent tire de cette observation une conclusion des plus pratiques. « Quelqu'un parlera nettement, selon les règles de la grammaire ; — dit-il à ses missionnaires — nous trouverons ses conceptions obscures et ses paroles fades, par une antipathie, que nous avons pour lui, qui pourtant n'est pas volontaire ; et pour cela, s'il vient à s'en apercevoir, nous sommes bien aises qu'il ne s'en ressente pas, mais qu'il nous en excuse. Pourquoi ne le tiendrons-nous pas aussi pour excusé quand il nous fera mauvais visage, ou qu'il improuvera nos paroles et nos actions ? Car cette aversion que nous avons en son endroit lui peut arriver vers le nôtre. Nous sommes tantôt gais et tantôt tristes ; quelqu'un nous vit hier excéder en la joie, et aujourd'hui il nous trouve trop mélancoliques. Puisque nous voulons, dans ces excès de notre humeur bizarre, que celui-là nous supporte, n'est-il pas juste aussi que nous le supportions en semblables rencontres ? »

Après cet appel à la sagesse humaine, le saint propose une force supérieure aux arguments les plus logiques, l'humilité. C'est à cette vertu, selon lui, qu'il appartient d'imposer silence aux antipathies les plus profondes. « Faisons-nous le procès ; — dit-il⁴¹¹ — que chacun examine bien ses pièces : [316] les infirmités de son corps, le dérèglement de ses puissances, son inclination au mal, le désordre de son imagination, son ingratitude vers Dieu et ses déportements vers les hommes ; il trouvera en soi plus d'actes de malice et de sujets d'humiliation qu'il n'en connaît en personne du monde ; et alors qu'il dise hardiment : 'Je suis le plus grand pécheur et le plus insupportable des hommes'.

« Oui, si nous nous étudions bien, nous trouverons que nous sommes grandement à charge à ceux qui nous fréquentent ; et quiconque en est là, que de bien connaître toutes ses misères, qui sont un effet de la grâce de Dieu, assurez-vous qu'il est au point qu'il faut pour voir l'obligation qu'il a de supporter les autres. Il ne verra point de fautes en eux, ou, s'il en voit, ce sera peu en comparaison des siennes ; et ainsi du milieu sa faiblesse il supportera son prochain en charité. »

Cet examen de conscience, auquel M. Vincent invitait ses missionnaires à la date du 30 mai 1659, est particulièrement nécessaire au prêtre. Comme son entourage, par respect pour son

⁴⁰⁹ XII, 269.

⁴¹⁰ XII, 268-269.

⁴¹¹ 261.

sacerdoce, n'ose l'avertir de ses défauts et lui démontrer ses torts, il nourrit de bonne foi toutes sortes d'illusions à son propre sujet tant et si bien qu'il court le danger d'être humble plutôt en théorie qu'en pratique. De plus le fait de n'être jamais ouvertement désapprouvé le rend à son insu de plus en plus sévère dans ses jugements sur le prochain, en même temps qu'il accentue sa mauvaise humeur, s'il est d'un naturel irritable.

Le meilleur moyen pour le prêtre de conjurer ce péril inhérent à sa situation est de s'examiner [317] journellement sur l'accomplissement de ses devoirs sociaux en s'inspirant des pensées et des exemples de saint Vincent de Paul. Qu'il ait le courage de se dire, chaque jour : suis-je homme de bonne éducation ? Ma servante, mon sacristain, mes confrères, les enfants de Marie, les jeunes gens du patronage, mes filles et fils spirituels, que pensent-ils à ce sujet dans le secret de leur cœur ? S'ils me jugent mal élevé, je n'ai plus d'illusion à me faire, les vertus de charité et d'humilité sont chez moi plus superficielles que profondes, parce qu'il n'est pas hommes de meilleure éducation que les saints. [318]

CHAPITRE XIV

LES ECCLÉSIASTIQUES ET LA GESTION DES BIENS TEMPORELS

Il se rencontre, parmi nous ecclésiastiques, quelques esprits mal faits qui, dans leur désir de vivre surnaturellement, mettent une sorte de coquetterie mystique à négliger la question des biens temporels dont ils ont la charge. C'est se faire une idée fausse du pragmatisme ou sens des réalités d'ici-bas que de l'opposer au travail de notre sanctification personnelle et de notre apostolat auprès des âmes. L'exemple de M. Vincent prouve l'erreur de ces vues étroites.

Le pragmatisme du Fondateur de la Mission est chez lui utile au théologien comme à l'homme de cœur, au saint comme au créateur d'œuvres. Il l'aide certainement beaucoup à découvrir l'erreur du Jansénisme en lui montrant dans cette doctrine un obstacle à l'action religieuse, un ferment d'orgueil et de désordre. Grâce à ce sens du réel, il évite les illusions auxquelles n'échappent pas toujours les vrais mystiques, en même temps qu'au point de vue affectif, il ne tombe jamais dans les fadaises amollissantes d'une fausse sentimentalité.

Bienfaisant à tous égards, ce pragmatisme l'est [319] particulièrement dans la direction de conscience où son rôle est plus étendu. Le prêtre n'est pas en rapport avec des âmes, mais avec des personnes vivant dans un milieu donné d'une vie terrestre et providentiellement appelées à remplir une mission visible et tangible : l'une devra veiller sur des parents âgés, l'autre élever des enfants ; celle-ci défendre les inculpés devant les tribunaux, celle-là se livrer à l'industrie ou au commerce. Force est au directeur de conscience, pour donner des conseils appropriés aux besoins de ses ouailles, d'envisager concrètement les questions qui lui sont soumises, et il ne pourra le faire qu'à condition d'être au courant des difficultés de la vie présente et de ses exigences. Il lui faut descendre du domaine de l'abstraction sur le terrain où ses dirigés se meuvent, agissent, souffrent ou se réjouissent en attendant d'y mourir. Qui lui fera voir ceux-ci sous leur vrai jour, tels qu'ils sont et tels qu'ils devraient être ? Qui lui fera apprécier saintement leurs plaisirs et leurs souffrances, leurs occupations et leurs jeux ? C'est le pragmatisme ou connaissance expérimentale des réalités d'ici-bas.

M. Vincent est un directeur éminemment pratique. Ses fils spirituels le consultent-ils sur le négoce ou sur le droit civil, sur l'achat d'une maison ou sur la culture des terres, jamais ils ne le

prennent en défaut. Sans doute, un procès ou une acquisition d'immeuble ne sont pas objets immédiats et directs de la direction de conscience, mais ils l'intéressent indirectement comme tous les actes humains puisqu'à leur occasion la volonté libre observe ou non les lois de la morale. [320]

La plupart des prêtres n'ont pas à s'occuper d'affaires aussi nombreuses, et aussi variées, ils ont tous pourtant le devoir de gérer les biens d'œuvres confiées à leur soin. En supposant même qu'ils s'en rapportent, pour la gestion de ses biens, à des personnes honnêtes compétentes, comment exerceront-ils sur ces dernières la vigilance voulue, s'ils sont eux-mêmes mauvais administrateurs. Ne serait-il pas déplorable qu'un curé fût incapable à vérifier des comptes et de se tenir par là au courant des finances de sa paroisse. Encore faut-il connaître très exactement son actif et son passif pour proportionner ses dépenses à ses ressources. La bonne administration des deniers d'une œuvre contribue à sa prospérité. Des directeurs d'écoles, de patronages, de congrégations, faute de comprendre cette vérité si simple, voient leur zèle mis en échec par des questions d'ordre matériel, et les voici en demeure malgré leur dévouement, de renoncer à leurs saintes entreprises.

Curés, vicaires, aumôniers, informons-nous près de M. Vincent des qualités requises pour la gestion des affaires. Il nous recommande avant tout d'être justes, de ne léser, sous aucun prétexte, les droits de Dieu et du prochain. Qu'il est fréquent de commettre à son insu des injustices ! Le saint de nous en avertir en ces termes⁴¹² : « Manier l'argent porte avec soi un danger de se l'approprier, à moins de se tenir bien sur ses gardes. » Et c'est un péril même pour les plus sages, comme les Apôtres. L'exemple de Judas est propre à nous en convaincre. [321]

Dans son esprit d'équité, Vincent dit souvent à ses prêtres⁴¹³ : « Messieurs, ayons égard aux intérêts d'autrui comme aux nôtres ; allons droit, agissons loyalement. » Sa maxime favorite est : « Rendez à Dieu ce qui appartient à Dieu, et à César ce qui appartient à César. » En cas de conflit entre la justice et la charité, nous devons opter pour la première. Hier — écrit le saint⁴¹⁴ — « me trouvant obligé en même temps d'accomplir une promesse que j'avais faite, ou d'exercer une action charitable à l'égard d'une personne qui nous peut faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal, et ne pouvant, satisfaire à l'un et à l'autre, j'ai laissé l'acte de charité pour accomplir ma promesse. » Aurions-nous agi ainsi ? C'est une interrogation qu'il est bon de se poser.

Une forme d'injustice combattue par Vincent est le retard apporté au règlement des factures. Pourquoi donner aux fournisseurs la peine de les représenter plusieurs fois ? Quelle ne serait pas l'indignation du saint contre ceux qui pratiquent en grand cette manière d'agir pour retirer le revenu d'un capital qui ne devrait plus se trouver entre leurs mains. Prenons l'habitude de payer au comptant ou de régler les notes dès leur première présentation.

Par crainte de nous endetter, n'employons pas des sommes dont la rentrée n'est pas absolument sûre. Bernard Codoing est blâmé par son Général d'avoir dépensé trop tôt trois mille livres dans l'espoir problématique qu'il avait de les retirer d'une vente⁴¹⁵. [322]

M. Vincent attire l'attention des prêtres sur une autre forme d'injustice qui consiste, dans l'administration d'une œuvre, à s'écarter des intentions du fondateur⁴¹⁶. Quand les circonstances semblent l'exiger, soumettons le cas à l'autorité ecclésiastique. Ne décidons jamais un changement notable de notre propre initiative.

⁴¹² X, 305. N°83. *Conférence du 26 août 1657 sur le devoir de ménager le bien des pauvres et de la Communauté.*

⁴¹³ Abelly, *op.cit.*, III, 357.

⁴¹⁴ *Ib.*

⁴¹⁵ II, 469, n°718. *Lettre au Supérieur des Prêtres de la Mission à Rome.*

⁴¹⁶ IV, 63, n°1250. *Lettre à Bernard Codoing, Supérieur de la Mission à Richelieu.*

Notre qualité de prêtre nous oblige à réparer largement nos torts pour n'être pas suspect d'injustice. Modelons notre conduite sur celle du saint qui fait mettre à la porte d'entrée d'un hôtel une barre de bois bien solide en remplacement d'une toute pourrie rompue par sa voiture⁴¹⁷.

N'est-ce pas un procédé injuste que de mal payer ses sacristains et domestiques pour consacrer plus d'argent à la création ou à l'entretien d'œuvres paroissiales ? Que penserait le Fondateur de la Mission des curés, très peu nombreux d'ailleurs, qui donnent aux prédicateurs des honoraires insuffisants alors qu'en certains jours de fête ils emploient au décor de l'église des sommes importantes. Les âmes dévorées de zèle doivent se rappeler que le fait de poursuivre un but surnaturel et divin ne les autorise nullement à prendre des moyens d'une équité douteuse.

La gestion des affaires demande un esprit réfléchi, prudent, une volonté forte et tenace, par suite la maîtrise de soi. Se décider sans examen attentif de divers éléments sur lesquels porte la décision et qui peuvent la modifier dans un sens ou dans un autre, [323] n'est-ce pas une folie ? Et pourtant emportés par l'ardeur du bien à faire, ne nous arrive-t-il pas de commettre cette inconséquence ?

Le saint est l'ennemi des mesures prises à la légère et sans connaissance de cause. Il presse les Supérieurs de ne se décider qu'après mûre réflexion et recours aux personnes de bon conseil. Le temps nous éclaire sur la justesse de nos vues et sur leur opportunité. C'est un élément de succès qu'il faut avoir pour soi.

Faisant allusion à la lenteur voulue avec laquelle il pèse le pour et le contre de tout projet, Vincent écrit ces lignes⁴¹⁸ : « Repassant par-dessus toutes les choses principales qui se sont passées en cette Compagnie, il me semble, et c'est très démonstratif, que, si elles se fussent faites avant qu'elles l'ont été, elles n'auraient pas été bien. Je dis cela de toutes, sans en excepter une seule. C'est pourquoi j'ai une dévotion particulière de suivre pas à pas l'adorable providence de Dieu. »

Ce besoin de prendre son temps pour agir est fortifié chez le saint par un sentiment d'ordre surnaturel. Ainsi sa religion seconde admirablement son sens pratique. Ce mysticisme s'accorde bien avec les règles de la prudence humaine et il la prémunit contre les écueils où elle sombre d'ordinaire. Quand l'homme d'affaires se double d'un saint, il l'est deux fois davantage que ne le sont les plus habiles.

Un autre principe du Fondateur de la Mission est de consulter les personnes compétentes afin d'agir en connaissance de cause. « Tant s'en faut — écrit-il⁴¹⁹ — [324] qu'il soit mauvais de prendre avis, qu'au contraire, il le faut quand la chose est de quelque considération, ou quand nous ne pouvons seul nous bien déterminer. Pour les affaires temporelles, on prend le conseil de quelque avocat ou de personnes externes à ce compétentes... Je confère souvent avec les Frères-mêmes et je prends leur avis sur les choses à faire dans leurs offices. Et quand cela est avec les précautions requises, l'autorité n'en reçoit aucun détriment, au contraire, le bon ordre qui s'ensuit la rend plus digne d'amour et de respect. »

En esprit pratique qu'il est, le saint fait moins attention à la dignité des personnes, qu'à leur compétence. S'agit-il de préciser un point doctrinal, il recourt à des théologiens de valeur ; est-il question d'organisation intérieure d'une maison, tout en s'inspirant des conseils d'un Supérieur et d'un économiste, il ne dédaigne pas d'interroger les domestiques puisque ces derniers ont l'expérience des soins à prendre pour maintenir le logis en ordre : leurs vues peuvent être plus justes que celles de leurs maîtres.

⁴¹⁷ Abelly, op.cit., III, 358.

⁴¹⁸ II, 207, n°559. *Lettre à Bernard Codoing, Supérieur de la Mission à Annecy.*

⁴¹⁹ IV, 35,36, n°1231. *Lettre à Marc Coglée, Supérieur de la Mission à Sedan.*

L'habitude d'être consulté sur toutes choses, nous porte, nous autres ecclésiastiques, à vouloir voler de nos propres ailes. À force de donner des conseils, on n'a plus la pensée d'en demander pour soi-même. Des prêtres éprouvent quelque répugnance à recourir aux lumières des laïcs parce qu'il leur déplaît de les faire juges de leurs projets, Cette consultation prend à leurs yeux un caractère humiliant, et pourtant il n'en est rien. Au lieu de s'adresser aux plus compétents, [325] ils font appel à des médiocres auxquels ils imposent leurs manières de voir. C'est le contre-pied de la tactique suivie par le saint.

La comptabilité préoccupe Vincent, et avec juste raison, puisqu'elle est la cheville ouvrière de la bonne marche des affaires. En vérifiant régulièrement les comptes ou en les faisant par d'autres lui-même, il se tient au courant de l'état financier de chaque maison, des sommes qu'elle peut dépenser sans compromettre sa prospérité. Grâce à ces données précises et indiscutables, il accorde ou refuse à bon escient tel achat de terre, ou telle réparation d'immeuble sur l'opportunité desquels les Supérieurs le consultent.

Peut-être, Monsieur le Vicaire, vous opposeriez-vous, à l'acquisition d'une statue d'ailleurs inutile, si vous étiez au courant des finances de votre congrégation des Enfants de Marie.

Le saint recommande aux Supérieurs locaux d'exiger des Frères un état journalier de ce qu'ils ont payé ou encaissé. « Ceux-ci — écrit-il au Supérieur de Gênes⁴²⁰ — ont grand tort de trouver mauvais qu'on leur demande compte de leur administration ; car ce n'est pas défiance, mais parce que le bon ordre et l'usage de la Compagnie le requièrent. »

C'est bien de la part d'un administrateur d'avoir l'œil ouvert sur les recettes et dépenses à condition de prendre les mesures voulues pour accroître [326] les premières, Il ne faut pas cependant, pour faire rapporter davantage aux capitaux, s'exposer à les perdre par des placements hasardeux. S'il s'agit de terres et de maisons, l'on peut aviser aux moyens d'en retirer, s'il y a lieu, un rendement supérieur. Dans cet esprit, M. Vincent met en garde ses missionnaires contre la rapacité des fermiers et leur astuce, en leur faisant retarder la vente de certains produits, tel que le vin, dont la plus-value est presque certaine. Mais l'essentiel est de ne jamais risquer ses fonds dans l'espoir d'une plus-value, dût-elle être considérable.

Un autre caractère d'une sage administration, que révèle la correspondance du saint, est la réduction raisonnable des dépenses. Là, comme ailleurs, c'est une marque d'intelligence d'obtenir les plus beaux résultats possibles avec le minimum d'efforts.

Les appels à l'économie sont fréquents sous la plume de M. Vincent ; tantôt ils portent sur l'ensemble de la conduite, tantôt sur un point particulier. Le Supérieur de la communauté de Luçon, Jacques Chiroye est énergiquement réprimandé par crainte de le voir s'engager dans de plus grands frais qu'il ne peut supporter. Prière instante lui est faite de ne pas se lancer dans des entreprises au-dessus des moyens dont il dispose⁴²¹.

La lettre du saint la plus intéressante dans cet ordre d'idées, semble-t-il, a pour destinataire un Prêtre de la Mission, Jean Le Vacher, consul de la nation française à Tunis, dont les dépenses atteignent pour un an deux mille écus contre des recettes trois fois moindres. [327]

« La table seule, pour deux personnes que vous êtes, — écrit Vincent⁴²² — monte à près de mille deux cents écus. C'est ce qui m'effraye. Je sais bien que vous avez des serviteurs ; mais pourquoi plusieurs. Je sais aussi que vous avez des survenants à qui vous ne pouvez refuser

⁴²⁰ IV, 75, n°1257. *Lettre à Étienne Blatiron*. Voir aussi VII, 324, n°2887. *Lettre à Denis Laudin, Supérieur de la Mission au Mans*. Administrateur médiocre, auquel son Général envoie un Frère compétent dans toutes les questions d'ordre pratique. Celui-ci rendra compte chaque soir, de ce qu'il aura fait durant le jour et informera Laudin de ce qu'il se propose de faire, le lendemain.

⁴²¹ IV, 2, n°1207.

⁴²² VII, 505-506, n°2819.

quelque repas, mais de tenir table ouverte à tout le monde, et nourrir des personnes chez vous et les loger, sans qu'ils vous payent pension, c'est ce que vous ne devez pas faire. Car, en conscience, vous ne devez pas emprunter pour paraître splendide et libéral, non pas même pour faire la charité. » Voici dans ces lignes la morale chrétienne appelée de nouveau au secours de vues d'ordre pratique.

En dehors de ces reproches ou de ces conseils d'ordre général, il en est qui portent sur des particularités de la conduite. Vincent se déclare contre tels ou tels achats parce qu'ils sont inutiles ou qu'ils peuvent être différés sans inconvénient.

Le saint refuse d'acheter à Rome un très bel hôtel. La surprise qu'une telle proposition puisse lui être faite ressort d'une manière amusante dans ces mots écrits au Supérieur Bernard Codoing⁴²³ : « De penser avoir une maison de soixante mille livres, comme l'on vous conseille, ô Jésus ! Monsieur, nous ne sommes pas en état de cela. » C'est le sursaut de l'homme d'affaires devant un projet inacceptable. Et maintenant voici le vœu d'un administrateur doublé d'un saint : « Je souhaite que votre établissement ne soit pas fastueux ni paraissant. [328] Les œuvres de Dieu se font de la sorte, et celles du monde au contraire. »

Qu'il émane bien d'un esprit pratique ce reproche fait au Supérieur du Mans, à propos du renchérissement des denrées alimentaires que provoquent fatalement des achats inconsidérés⁴²⁴ : « Comme l'escharcete⁴²⁵ est blâmable, aussi bien l'est le défaut de donner des choses plus qu'elles ne valent. » Non moins sage cet avis donné à Codoing de proportionner ses dépenses à ses revenus⁴²⁶.

M. Vincent combat chez l'un de ses missionnaires une illusion qu'il n'est pas rare de rencontrer, surtout chez les optimistes, comme le sont généralement les prêtres, l'illusion de se croire plus riche qu'on est. « On vous a mal informé — écrit-il⁴²⁷ — quand on vous a appris que votre fondation était de quatre mille livres ; elle n'est pas seulement de trois ; et plaise à Dieu que dans six ans d'ici, elle ne soit réduite à la moitié ! Ceux qui vous ont précédé, Monsieur, ne sont pas allés si vite, ni si avant que vous faites ; et peut-être seriez-vous aussi retenu qu'ils ont été, si vous saviez la peine que nous avons pour recevoir ici l'argent que vous prenez de là, et pour conserver ce peu que vous avez de bien qui, étant assigné sur un domaine du roi, est fondé sur un sable mouvant et sujet à des taxes, retranchements et surcharges fréquentes, outre les rabais qu'il convient de faire aux fermiers de temps en temps. »

La lecture de texte est instructive pour nous [329] prêtres d'après-guerre, accablés d'impôts et aux prises avec des difficultés matérielles de toutes sortes. Si le saint était encore de ce monde, il nous recommanderait l'économie, comme au Supérieur Jean Chrétien, et pour des motifs analogues. Plus les temps sont durs à vivre, et plus l'ecclésiastique a le devoir de ne faire, ni pour lui, ni pour les autres, de vaines dépenses : de sa part, toute prodigalité serait un scandale. Alors même qu'il aurait personnellement de beaux revenus, il fera bien de restreindre son train de maison, comme le fit, à son époque, le Frère Jean Barreau en n'invitant plus qu'un petit nombre d'étrangers à sa table.

Le saint approuve en ces termes cette mesure⁴²⁸ : « Je rends grâces à Dieu de ce que vous avez fait entendre aux intervenants que vous ne pouvez plus continuer une si grosse dépense que par le passé et de ce qu'à présent vous n'en admettez que fort peu à votre ordinaire. En quoi vous

⁴²³ II, 386, n°658.

⁴²⁴ II, 572, n°791. *Recommandation du saint en termes semblables* : II, 571, n°789. *Lettre à Antoine Portail*.

⁴²⁵ *Escharcete* : parcimonie.

⁴²⁶ II, 306, n°625. *Lettre à Bernard Codoing, Supérieur de la Mission à Rome*.

⁴²⁷ VI, 161, n°1667. *Lettre à Jean Chrétien, Supérieur de la Mission à La Rose*.

⁴²⁸ V, 29-30, n°1667. *Lettre à Monsieur Barreau, consul de la nation française en Alger*.

avez fait un acte de modestie et un autre de justice : de modestie, ne voulant paraître splendide et libéral pour honorer l'humilité de Notre-Seigneur en la modération de sa table ; et de justice, en ce que les pauvres esclaves en seront mieux assistés. » Restreindre nos dépenses personnelles nous permettra de secourir plus de miséreux.

Un tort serait, pour faire bénéficier de ses largesses un plus grand nombre d'hommes, de faire des économies absurdes, telles que de les loger [330] dans des locaux malsains, de leur donner une nourriture mauvaise ou trop peu abondante. Mieux vaut avoir peu d'élèves dans son école paroissiale, mais dans d'excellentes conditions, que d'en avoir beaucoup dans des conditions défectueuses. Vraie de l'école, cette affirmation ne l'est pas moins du patronage, de la salle d'asile, du cercle et de toutes les œuvres. Ayons l'ambition de laisser de bons souvenirs dans l'esprit de ceux auxquels nous venons en aide ; qu'ils considèrent comme un temps heureux les mois ou les années passées sous notre égide.

Ne serait-ce pas néfaste d'associer chez l'enfant ou le jeune homme les idées de religion, de morale et de prêtre aux idées de privation d'air, d'aliments ou de sommeil. Si nous avons un orphelinat sur la paroisse, veillons à ce que les jeunes filles ne dépérissent pas faute de nourriture substantielle ou par excès de travail ; préoccupons-nous de la question si importante de l'éclairage quand il s'agit de couturières et de brodeuses. Favorisons l'œuvre des colonies scolaires à la campagne parce qu'elle associe l'image du prêtre aux joyeuses images des vacances.

À la fin de cet aperçu sur la gestion de nos biens propres et des biens confiés à nos soins prêtons une particulière attention à ce dernier conseil de M. Vincent qui vise la négligence avec laquelle chacun use d'ordinaire des locaux et objets mis à sa disposition par l'autorité civile ou religieuse, alors qu'il faudra, d'après le saint, en rendre un compte très exact devant Dieu⁴²⁹. Ces biens, en effet, ne nous appartiennent point. Nous en sommes dispensateurs et non seigneurs. Un curé, par exemple, doit entretenir de son mieux le mobilier, les objets d'art, le vestiaire et les vases sacrés de son église. Il n'a le droit ni de les échanger contre d'autres, ni de les vendre dans le but d'employer l'argent à des œuvres paroissiales. Si ce principe avait toujours été observé, combien d'étoffes anciennes, de beaux reliquaires, de tableaux et de sculptures d'un grand prix orneraient encore nos lieux publics de prière. Pour l'avoir méconnu, des curés bas-alpins et d'autres ont échangé des ornements sacerdotaux d'époque Louis XIV, Louis XV ou Louis XVI contre des chasubles neuves, mais de pacotille.

Quand un ecclésiastique a la charge d'une paroisse ou d'une aumônerie, son devoir est d'être administrateur économe et vigilant des biens placés sous sa surveillance. M. Vincent lui dit comme il le disait aux Filles de la Charité : Faites-vous conscience de mettre cinq bûches au feu, quand quatre suffisent ; usez des locaux et objets mis à votre disposition, mais dans la mesure nécessaire sans aller jamais au delà.

FIN

TABLE ANALYTIQUE

⁴²⁹ XI, 30, n°17. *Avis donnés au Chapitre sur l'obligation de ne pas gaspiller le bien de la Communauté.*

des Matières

[Pour aller à la page... mettre le numéro de page entre crochet [...] dans le sous-menu 'Rechercher-texte']
[333]

CHAPITRE PREMIER

COMMENT SE POSE POUR LE PRÊTRE LE PROBLÈME DE LA VOCATION

Mentalité du prêtre au lendemain de son ordination. 1.- Tranquillité d'âme naturelle après une résolution longtemps réfléchie et irrévocable, 1. — Impression de détente à la suite d'une grande dépense d'énergie, 2. — Mentalité des vétérans du sacerdoce très différente de celle des jeunes prêtres : ils se demandent s'ils ne se sont pas trompés de route, 2. — Saint Vincent de Paul, directeur tout désigné pour dissiper les doutes de cette nature, 2. — Devoir pour tout prêtre de se demander s'il est conscient, ou non, de sa dignité, de son rôle, 2. — Nécessité d'avoir l'esprit de son état dans sa vie intérieure et dans sa conduite, 3. — Témérité de résoudre tout seul un tel problème, 3. — C'est là une des questions le plus souvent traitées par le saint, 3. — Le doute des prêtres est d'ordinaire sans objet précis, 3. — Causes psychiques de cet état, 3. — Causes d'ordre moral, 4. Épreuve voulue par Dieu pour la purification des âmes mystiques, 4. — Double caractère d'anomalie et de fatalité des doutes d'origine psychique : recourir à un spécialiste des troubles nerveux, 4. — Le surmenage, cause ordinaire de l'anxiété des jeunes prêtres dévorés de zèle, 4. — Le saint en est convaincu, ses conseils, 4, 5. — Des curés responsables du surmenage de leurs subordonnés, 5. — Le saint merveilleux pour rassurer les bons prêtres surpris de ne plus ressentir autant d'attrait qu'autrefois pour leur ministère, 5. — En toute situation, se rencontrent des jours pénibles, 6. — Quand un prêtre est enclin à changer d'état, la sagesse humaine devrait suffire à l'en détourner, 7. — Danger d'une mise à la retraite sans raison suffisante, 8. — Le saint, [334] par la psychanalyse, amène l'angoissé à découvrir la cause de son mal, 8. — Question extrêmement pratique pour tous les prêtres, 9. — L'insuccès dans le ministère, cause fréquente de découragement, 10. — Tort de certains curés qui traitent de jeunes ecclésiastiques comme des vieillards insensibles, 10. — Besoin inconscient d'indépendance chez les prêtres dégoûtés de leur ministère, 10. — Les raisons de leur dégoût ne sont que prétextes, 10. — Ruse du Démon dégoûtant du devoir présent par la perspective d'un plus grand bien, 11. — Temps sacrifié à l'étude de projets illusoire, 12. Des prêtres las de leur genre de vie sont des suggestionnés, 12. — Par quels remèdes combattre les diverses modalités de doute, 13. — Il faut dévoiler ses peines à son directeur de conscience, 13. — Les cas semblent simples, et ne le sont pas, y consacrer du temps, 13. — Conseils pratiques, 13. — Choisir un directeur auquel il soit facile de rendre visite, 14. — Superficiels sont les doutes ne résultant pas d'une diminution de vie intérieure ni du relâchement des mœurs, 14. — Remèdes aux troubles ressentis par les bons prêtres : une pleine ouverture de cœur avec son père spirituel, l'humilité, la lecture des conseils du saint, 14-16. - Tirer tout le parti possible du découragement, 16. — Les tempêtes d'ordre moral mettent à nu le fond de l'âme, 17. — Dans le découragement imiter Jésus-Christ, 18. — Le saint oppose avec force notre égoïsme au dévouement de Jésus, 19. — Le célibat ecclésiastique odieux quand il aboutit à la recherche de ses aises, 19. — Motif d'attachement à sa vocation, à son emploi : responsabilité vis-à-vis des âmes, 20. — Rien d'important comme d'accepter sans rancœur sa situation, 21. — Indignation du saint contre les prêtres mécontents de parti-pris, 21. — Malheur au prêtre tenté au sujet de sa vocation, s'il ne se place au point de vue surnaturel, 22. — Écouter la nature c'est raisonner en homme et non en Prêtre, 22. — Les insuccès sont inévitables pour le prêtre plus que pour tout autre, 23. — La mortification des sens, de l'imagination, de l'esprit très utile au jeune ecclésiastique pour discipliner son zèle, 23. — Sans renoncement, pas d'apostolat fécond, 24. — Les occasions de se mortifier naissent sous les pas du prêtre, 24. — Nécessité pour le prêtre en péril de se redonner à Dieu et de *bonne sorte*, 24. — Deux exercices particulièrement utiles aux âmes troublées : l'oraison, la retraite, 25. — Le prêtre priera son directeur de lui indiquer ses sujets d'oraison, 26. — Vincent indique et des remèdes d'ordre moral et d'ordre psychique, 27. — Il préconise surtout le changement de lieu : un voyage coupe souvent cours au découragement, 27. Mesures à prendre pour prévenir le découragement, 28. Estime de son ministère et de son emploi, 28. — Deux manières d'estimer sa vocation, l'une théorique, l'autre pratique, 23. — Pas d'estime foncière de son état, si le prêtre ne se place au point de vue surnaturel, 29. — Bel exemple d'estime pour l'état ecclésiastique pris dans ses formes les plus humbles, 30. — La vocation sacerdotale célébrée par le saint. 31. [335] — Le saint a un tel respect du prêtre qu'il ne s'occupe de sa formation religieuse qu'avec un saint tremblement, 33. — Travailler à la formation des ecclésiastiques est un excellent moyen de s'affermir soi-même dans sa vocation, 33. — Le seul fait de prêtres heureux de leur sort a une grande portée sociale, 33. — Perspective du mal qui découlerait de l'infidélité à sa vocation, 34. — Lignes émouvantes du saint pour nous, prêtres de France, 34.

CHAPITRE II L'ORAISON ET LA VIE SACERDOTALE

Sans oraison, ni solidité, ni profondeur dans la vie chrétienne, 35. — Exercice nécessaire aux prêtres voués par état aux choses de Dieu, 35. — L'oraison : nourriture, eau rafraîchissante, 36-38. - Besoin particulier pour le prêtre de cette nourriture, de ce rafraîchissement, 38. — L'oraison, moyen de se connaître et de se réformer, 39. — Omettre l'oraison sans motif sérieux serait une imprudence, 40. — Il faut remettre l'oraison à plus tard, quand le devoir l'exige, 41. — Moyen d'avoir le temps de tout faire, se lever tôt, 41. — Supprimer l'oraison, c'est perdre du temps, 41. — Cet exercice permet d'agir mieux et plus vite par la maîtrise de soi et l'ordre qu'il donne, 42. — L'oraison particulièrement indispensable au prêtre soit à cause de la grandeur de son état, soit à cause des dangers auxquels il l'expose, 42. — Illusion dangereuse : distributeur des grâces divines, le prêtre a l'impression d'en être riche lui-même, 43. — L'oraison le replace, chaque matin, devant son néant, 43. — Par l'oraison, le prêtre devient son propre prédicateur et impitoyable bien qu'indulgent, 43. — L'oraison utile au directeur spirituel et au liturgiste, 44, 45. — L'oraison fait resplendir le caractère surnaturel du ministère sacerdotal, 45. — Magnifique programme donné par le saint, nécessité de l'oraison solidement démontrée pour notre sanctification personnelle et le succès de notre ministère, 46-50. - L'humilité plus nécessaire au prêtre qu'à tout autre pour bien faire oraison, 50. — Disposition non moins utile, la mortification, 51. — Le prêtre porté à transformer l'oraison en étude, en sermon à développer, 52. — Ne pas s'efforcer de rendre sensible ce qui ne l'est pas par nature, 53. — Rôle considérable de la vie affective, 53. — Le saint reproche aux Prêtres de la Mission de ne pas *s'affectionner* suffisamment dans l'oraison, 54. — Moyen pratique d'échapper à la divagation d'esprit, 55. — Orienter le plus possible l'oraison vers les besoins et aspirations de son âme, 56. — Rôle de la volonté dans l'oraison, 56. — La résolution doit porter sur un but *unique, précis, prochain et réalisable*. Le saint d'accord avec saint Thomas d'Aquin, saint Bernard, Bossuet..., 57-50. - Se méfier des résolutions prises dans des états d'exaltation. Bien se résoudre, c'est le faire paisiblement, 59. — Inutilité des buts généraux ou vagues, 60. [336] — La volition de l'irréalisable est la méconnaissance de la raison d'être de la volonté, 60. — Le saint d'accord sur ce point avec saint François de Sales, sainte Thérèse, l'auteur de l'Imitation. 61. — Comment le saint attaque le découragement dans sa racine, 62. — Rapprochement entre la thérapeutique physique de la thérapeutique morale, 63. — Le saint engage le prêtre à méditer sur l'Évangile, 63. — Ne pas se contenter, dans l'oraison sur un mystère, d'une vue d'ensemble mais réfléchir sur les moindres détails, 64. — Méditer, au moins une fois par mois, sur nos défauts et vices, 64. — Se livrer à l'oraison par devoir et non par caprice. 65. — Tous les biens nous viennent par l'oraison. 65

CHAPITRE III BEL EXEMPLE D'ORTHODOXIE

Le saint guide très sûr au point de vue doctrinal, 67. — Il témoigne en toutes circonstances de son attachement au Saint-Siège, 67. — Le saint combat intelligemment le Jansénisme. Il admire la prudence de Rome et se réjouit du triomphe de la vérité. Intuition merveilleuse de M. Vincent qui ne s'illusionne ni sur l'importance du Jansénisme, ni sur ses suites, 68-71. - Préjudice causé aux âmes par le livre *De la fréquente communion*, 71, 72. — Le saint crie au loup de toutes ses forces et avec une persévérance admirable. 73. — La passion d'orthodoxie mise à une rude épreuve : le saint rencontre l'hérésie chez un ami très cher, le célèbre Saint-Cyran, 73. — Psychothérapeute, Vincent se rend compte des anomalies psychiques de Saint-Cyran et oppose le mutisme à ses boutades de pessimiste. 74. — Il use de douceur jusqu'au jour où son ami devient un danger pour l'Église. Suprême tentative pour sauver un ami, 75. — Vincent prouve à la Reine-mère et à Mazarin qu'il leur faut combattre le Jansénisme pour la sécurité de l'État et le bien de la Religion, 76. — Le saint fait violence au Ciel par ses jeûnes et ses larmes, 77. — Il contribue largement à la députation de trois théologiens auprès du Saint-Siège, 77. — Sûreté de jugement et fermeté de caractère, 78. — Déclaration de principes instructive pour nous prêtres, 79. — Fermeté n'est pas ardeur combative et violence, 79. — Mal servir la cause de la vérité que de combattre ses ennemis avec colère, 79. — Vincent calme et digne dans le triomphe, 80. — Imitons la vigilance du saint en nous tenant au courant des menées ennemies, 80. — Diplomatie faite d'humilité, de patience et de bonté, 80. — Défense de lire l'exposé des opinions suspectes, 81. — Respect dû aux manières de voir différentes des théologiens orthodoxes, 81. — Ne pas perdre du temps à disserter sur des théories bizarres, 82. — Sage attitude du saint après la condamnation du Jansénisme par Innocent X, 89. — Il fait une longue et cordiale visite aux Messieurs de Port-Royal, [337] les félicite de leur soumission, 83. — L'esprit de conciliation n'est pas faiblesse de volonté, 83.

CHAPITRE IV UN FERVENT DE LA LITURGIE

Mieux que nul autre, Vincent comprend la raison d'être de la liturgie et en admire la beauté, 84. — Il s'en occupe en un temps où elle n'est guère en honneur, 84. — Peine que lui cause la diversité des cérémonies de la messe, 84. — Le saint honteux du mépris des rubriques. 85. — Rappel des fins de la liturgie. 86. — Un liturgiste de profession n'exposerait pas mieux que Vincent la fin positive et la fin négative des rubriques. 86. — Importance du culte public. 87. — Caractère obligatoire des rubriques, 87. — Vincent traite de la liturgie en théologien, en psychologue et en directeur de conscience, conseils très pratiques, 88. — Attitudes et gestes générateurs des émotions et sentiments correspondants, 89. — Vincent tient beaucoup à la décence du culte et à son éclat, 89. — Il ne peut souffrir aucune immodestie dans l'église, 90. — Doit-il officier solennellement, il s'enquiert des rubriques particulières et les observe ponctuellement, 90. — Ne jamais s'écarter des rubriques pour satisfaire sa piété personnelle, 91. Les prières publiques doivent être dites, chantées *posément, avec modération et de manière dévotieuse*, 91. — Le saint hostile aux coutumes locales en matière liturgique, 91. — Les fautes contre les rubriques tiennent à l'ignorance ou au laisser-aller, 92. — Vincent ordonne des répétitions de cérémonies. 92. — Impression fâcheuse produite par la négligence, 93. — Importance des signes de croix et génuflexions, 94. — Le chant de l'office divin autrefois de rigueur, 95. Le saint consacre une conférence à la récitation de l'office divin, 95. — Il le rapproche du Saint-Sacrifice. 96. — Les prêtres, en priant et officiant doivent imiter les saints et les anges, 98. — Tort de plusieurs dans la récitation de l'office, 99. — Goût très marqué de Vincent pour la récitation en commun de l'office, 99. — Bien observer les médiantes. 100. — Le saint cite volontiers dans ses lettres et conférences l'évangile du jour ou d'une fête prochaine, 100

CHAPITRE V LES ÉTUDES ECCLÉSIASTIQUES

Malgré sa prodigieuse activité, Vincent n'est pas hostile aux études, 101. — Supériorité intellectuelle du saint souvent méconnue. C'est un cerveau aux vues profondes et aux vastes conceptions, un penseur, un écrivain... 102. — Témoignages irrécusables de sa puissance d'esprit, 102. — Ses analyses subtiles et ses synthèses magistrales, ses vues nouvelles [338] et quelques fois hardies mais justes, esprit ouvert à toutes les sciences, 103. — Psychologue et Psychothérapeute, 103. — Sa curiosité scientifique porte sur la médecine, l'astronomie..., 104. — La diversité des comparaisons, auxquelles il recourt, prouve sa curiosité d'esprit, 105. — S'intéressant à toutes les branches du savoir, Vincent ne peut laisser de côté les études ecclésiastiques, 106. — Versé dans la théologie dogmatique, il ne l'est pas moins dans la théologie morale, 106. — Disciple de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix, il excelle dans la théologie mystique, 108. — Son zèle à scruter la Sainte Écriture, 109. — Vincent particulièrement nourri de l'Évangile et des Épîtres de saint Paul, 109. — Il aime les études ecclésiastiques par tempérament intellectuel autant que par devoir, 110. — Il insiste sur l'obligation pour les prêtres d'être savants, 110. — Malheur aux prêtres qui n'emploient pas bien leur temps, 110. — La science utile au prêtre pour sa sanctification personnelle et au prochain pour les lumières qu'il en reçoit, 111. — Utilité de la philosophie, 111. — Œuvre importante entre toutes que l'instruction des ecclésiastiques, 112. — L'amour de la science ne doit pas être une idolâtrie 112. — Services rendus par la science, et périls auxquels elle expose, 112. — Avis aux étudiants, 113. — Vincent combat le besoin immodéré de savoir qui tenaille tant d'ecclésiastiques, 113. — Vraies au point de vue moral, ses observations le sont au point de vue scientifique, 113. — Le choix des lectures exige réflexion, 114. — L'excessive curiosité d'esprit détourne du ministère : ravages qu'elle cause chez certains prêtres, 114, — Cette curiosité particulièrement dangereuse quand elle porte sur les mystères de l'âme, 114. — Une étude, où l'ambition de tout éclaircir conduit à l'abîme, est l'exégèse, 115. — Philosophie dangereuse pour les esprits trop curieux, 115. — L'amour immodéré du savoir incompatible avec la fin du sacerdoce. Le prêtre ne peut vivre en intellectuel enfermé dans sa science, 116. — Le prêtre savant doit avoir des intentions droites et charitables, 116. Séminaristes et prêtres doivent envisager leurs études au point de vue de la conquête des âmes, 117. — Excellents conseils sur les dispositions morales pour étudier avec profit, 117. — Vincent se tient au courant des matières et méthodes d'enseignement, ne choisit des professeurs qu'en connaissance de cause, 119.

CHAPITRE VI À L'ÉCOLE D'UN RÉFORMATEUR DE LA CHAIRE CHRÉTIENNE

Bossuet suit les principes du saint et salue en lui son maître, 120. — Sa lutte contre les trois principaux défauts de l'éloquence sacrée : mélange du profane et du sacré, abus de la scolastique, rhétorique de mauvais goût, 120. — La prédication demande un état d'âme particulier, 121. — Il faut y apporter la douceur et l'humilité du Christ. [339] L'aigreur ne sert qu'à aigrir, 121. — Ne jamais prêcher pour paraître savant, éloquent, 121. — Soucieux de plaire, le

prédicateur se désintéresse du salut des âmes, 122. — L'égoïsme se glisse facilement dans la prédication, 123. — Pas de hautes considérations que le vent emporte, 124. — La raison d'être du prédicateur est de parler au nom de Jésus, d'exposer sa doctrine et de plaider sa cause, 124. — Son idéal est de s'effacer devant son Maître, de ne se compter pour rien, 125. — L'humilité défend le prédicateur contre les préjugés et les passions, 126. — La chaire chrétienne doit être abordée avec esprit de foi, 127. — Les lumières de la foi sont toujours accompagnées d'une onction céleste qui se répand dans les cœurs, 127. — L'idéal est de prêcher la pure vérité de l'Évangile en la manière que Jésus l'a enseignée, de sorte que tout le monde entende ce qui se dit et en puisse profiter, 128. — Obligation de parler simplement, 128. — Apologie de la simplicité, 129. — Stérilité des discours d'apparat, 129. — Dieu assiste les simples et les humbles, 130. — Attrait qu'exerce la parole simple, 130. — Vogue des entretiens familiers des Oratoriens à Rome, 130. — Action à fleur de peau des paroles grandiloquentes, 131. — Succès des sermons pompeux auprès des sots, 131. — Simplicité des bons prédicateurs à Paris, 131. — Vincent ennemi des éclats de voix et des grands gestes, 132. — Prêcher brièvement, 133. — La simplicité n'exclut ni la science, ni l'art oratoire : pour parler simplement, il faut avoir quelque chose à dire, 133. — La prédication simple n'est accessible qu'aux travailleurs, 134. — Semblables dans le fond, les prédications doivent varier dans la forme, 134. — Se plier aux goûts du public dans toute la mesure permise, 134. — Il faut éviter les généralités et parler d'une manière concrète, 135. — Les sermons de retraite se nuisent les uns aux autres, s'il en est de concrets et d'abstraites, de théoriques et de pratiques, 136. — Le prédicateur doit être homme de cœur : nous croyons un homme parce que nous l'estimons et l'aimons, 136. — Il ne sert de rien d'éclairer l'esprit et de le convaincre, si l'on ne touche le cœur, 137. — Le saint fait appel à sa propre expérience, 137. — La douceur ne doit jamais dégénérer en flatterie, 138. — Tort d'exposer sèchement la doctrine, d'injurier les ennemis du Christ, de prolonger la discussion, d'y apporter du dédain, de la colère, de l'aigreur et même de la raillerie, 139. — Les plaisanteries toujours fines, jamais mordantes, 139. — Jamais d'allusion à telle personne, telle famille, 139. — Ne jamais parler sous le coup de l'indignation, 139. — La mansuétude et la bonté principaux facteurs du succès de l'apostolat, 139. — Pour apaiser notre indignation contre les pécheurs, pensons que nous sommes les plus misérables d'entre les hommes, 140. — Vincent a raison de faire très large la part de la vie affective dans la prédication, 141. — Plus le prédicateur brûle d'amour de Dieu, plus il a d'action sur les âmes, 141. — Il faut être dévot pour rendre ses auditeurs dévots, 141. — L'oraison très utile aux prédicateurs, 142. — Nécessité pour les jeunes prêtres d'adopter une méthode [340] de prédication. Se fixer un cadre à remplir est l'obligation d'y mettre quelque chose, d'approfondir son sujet, de discipliner son imagination, 143, 144. — La méthode du saint fruit d'une sérieuse expérience, 144-146. - Elle est fondée sur la psychologie, et Vincent en donne la preuve, 146-148. - Elle est inspirée par l'exemple même de Notre-Seigneur, 148. — Cette méthode met en lumière ce que le prédicateur doit faire, s'il veut ne perdre ni son temps, ni celui des auditeurs, 149. — Un autre avantage de cette méthode est d'apprendre à se mettre en communication directe avec les auditeurs, 150. — Suivre les conseils du saint, c'est intéresser son auditoire par des exemples empruntés à la vie courante, 150. — La monotonie ennemie de l'attention, 150. — Le saint conçoit sa méthode avec une très grande largeur d'idées, 151.

CHAPITRE VII

COMMENT DIRIGER LES CONSCIENCES

Rôle difficile du directeur spirituel, 152. — Nombre et importance des conditions qu'il exige, 152. — Le jugement, l'attention, la mémoire, l'imagination sont nécessaires, 153. — Le pragmatisme nécessaire aussi, 153. — Les diverses forces de la vie affective trouvent leur emploi dans la direction, 153. — Une volonté forte, persévérante encore plus indispensable, 153. — Les grands directeurs sont très rares, 153. — L'exemple du saint particulièrement utile : il n'en est pas de plus pratique et de compréhension plus facile, 154. — Le saint voit son rôle tel qu'il est exactement : il ne se considère jamais comme le maître des âmes, 154. — Jésus souverain directeur, 155. — Désintéressement complet du saint, 155. — Il n'expose pas ses vues particulières et s'estime uniquement le porte-parole de Dieu, 156. — Il est d'une patience à toute épreuve en face des misères et défauts de ses dirigés, 156. — Rien ne l'émeut, ni ne le rebute outre mesure, 157. — En toutes circonstances, il s'élève jusqu'à Dieu, 157. — Il ne fait rien dans le but de se faire aimer, 157. — Quels désenchantements et insuccès quand le directeur remplit sa mission d'une manière trop humaine, 158. — Éclectisme du saint quant à la forme de spiritualité : il glane dans les champs les plus divers, 158. — Le théocentrisme du saint et sa dévotion aux états du Verbe incarné et de la Sainte Vierge sont à recommander, 158. — Un principe à inculquer est la valeur de l'inaction volontairement et amoureusement acceptée dans un but surnaturel, 159. — Soyons apologistes de la vie intérieure surtout auprès des hommes d'action, 159. — Prêchons à nos dirigés l'appropriation des états du Verbe Incarné aux divers états de la vie chrétienne, 159. — Dévotion particulière du saint au Cœur de Jésus et au cœur de Marie, 160. — Un principe important est le prix qu'attache le saint aux souffrances qui conditionnent à ses yeux les progrès de ses fils spirituels,

161. — L'oraison, grand moyen de sanctification. 161. — [341] Elle est utile aux pécheurs et aux justes, 162. — Le saint recommande beaucoup les Exercices spirituels de saint Ignace, 162. — Le sacrement de pénitence bien reçu est la base de la perfection, 163. — La messe, centre de la dévotion la communion, vie de l'âme, 163. — Zèle du saint en faveur de la communion des petits enfants, 163. — Pour se mettre en la présence de Dieu, s'imaginer être devant le Saint-Sacrement, 163. — Le directeur vraiment surnaturel imite la bonté profondément compatissante du saint et son bel optimisme, 163. — À cette école, les ecclésiastiques de bonne volonté adoucissent leur rudesse, 164. — Vincent accompagne ses blâmes et reproches d'un mot plein de cœur. C'est aimablement qu'il refuse, 164. — Il n'est jamais dur, même sous le coup d'affaires urgentes, 164. — Il est contraire aux mesures rigoureuses, à moins qu'elles ne soient absolument nécessaires, 165. — Grande pitié pour les coupables, 165. — Se montrer très humain envers les affligés, les vieillards et les petits de ce monde, 165. — Réflexions acceptables dans la joie et non dans le deuil ou l'infortune, 166. — Il faut traiter les petites gens avec autant d'égards que les grands, 166. — Se faire pardonner les chagrins involontairement causés, 167. — Vincent montre beaucoup moins de tendresse de cœur que saint François de Sales dans ses rapports avec ses filles spirituelles, 167. — L'optimisme particulièrement indispensable au directeur de conscience, 168. — Vincent prêche, avec l'enthousiasme d'un François d'Assise, une confiance sans bornes en la miséricorde de Dieu, 168. — Il exige la défiance de soi parce qu'elle prépare et conditionne la confiance en Dieu, 168. — Le saint accueille les pécheurs avec une suavité franciscaine, 169. — La conviction de l'assistance de Dieu dans l'accomplissement des devoirs d'état très utile au directeur, 170. — Le prêtre y puise la tranquillité d'esprit dont il a besoin, 170. — Il se fait mieux obéir, 170. — À la suite du saint, poursuivre le pessimisme sous toutes ses formes, 171. — Ne pas se laisser affecter par les tentations de ses dirigés, 172. — Expliquer l'utilité de la lutte et sa grandeur morale, 172. — Art de découvrir quelques bons éléments dans les pires situations, 173. — L'optimisme chrétiennement entendu conduit à la sainteté, 173. — Recommander la gaieté aux inquiets, sombres et mélancoliques, 173. — À l'exemple du bon Pasteur, être surnaturel et profondément humain, 174. — Traiter les âmes avec une prudence de serpent, comme trésor d'un prix inestimable, 174. — Ne se déterminer à rien sans avoir balancé les raisons pour et contre, 174. — En cas de besoin, recourir aux personnes compétentes et aux spécialistes, 175.- Dépeindre la vie sous ses vraies couleurs, 176.- Estime du saint pour la fermeté de caractère, 176. — N'épargner ni son temps ni sa peine, pour se faire obéir, 177. — Nécessité pour le directeur d'être un homme de Dieu et un psychologue, 177. — Le saint envisage la nature humaine dans ses deux facteurs, l'âme et le corps, 178. — Il connaît le tempérament et le caractère de ses dirigés, et les traite en conséquence, 178. — [342] Le prêtre doit se dévouer, alors même qu'il est convaincu de l'inutilité de ses efforts, 179. — Tenir compte de l'influence de certaines professions sur le caractère et la mentalité, 180. — Se préoccuper des divers facteurs qui influent en bien ou en mal sur le psychisme, 180. Rechercher les intentions secrètes derrière les motifs et mobiles avoués 180. — Ne s'étonner d'aucune misère morale, 181. — L'étude de la Psychologie permet d'acquérir plus rapidement l'expérience des âmes et d'interpréter mieux les faits, 181. — Tenir compte du pouvoir de la suggestion chez la femme, de son instinct d'imitation, et des défauts particulièrement féminins, tels que l'inquiétude d'esprit, la propension à passer d'un extrême à l'autre, l'instabilité d'humeur, la vanité, le bavardage, la dissimulation, 181. — Grâce à la psychothérapie, le prêtre évite de graves erreurs dans ses jugements sur la culpabilité des nerveux, 182. — Le saint attache grande importance à la qualité de l'esprit, 182. — Ne pas se prononcer légèrement sur la culpabilité des imaginatifs et nerveux, 183. — Combattre chez les nerveux le surmenage et leur recommander le travail mêlé de distractions douces et saines, 184. — Ne pas leur imposer ses idées, les leur suggérer sans en avoir l'air, 184. — Prescrire une vie bien réglée, 185. — Contagion des troubles nerveux, 185. — Influence au point de vue moral des états mentaux qui suivent et précèdent immédiatement le sommeil, 185. — Examiner prudemment les faits d'origine prétendue diabolique, 185. — Estimer davantage l'art de conduire les âmes, c'est le pratiquer avec plus de confiance et d'habileté, 186.

CHAPITRE VIII LE SACERDOCE ET L'ÉDUCATION : UN SAINT PÉDAGOGUE

Obligation pour le Prêtre de s'intéresser à la pédagogie, 187. — Ses rapports fréquents avec les enfants et les jeunes gens, 187. — Pas de formation intellectuelle et morale sans méthode, 187. — La pédagogie, science et art, 187. — Le prêtre joue un rôle assez semblable à celui du père de famille, 188. — La pédagogie nécessaire à quiconque a charge d'âmes, 188. — Intelligence et dévouement ne suffisent pas pour être bon éducateur, 189. — La connaissance approfondie des œuvres pédagogiques prépare merveilleusement à la direction de conscience, 189. — Les prêtres sont appelés à conseiller parents et maîtres sur la meilleure manière d'éduquer l'enfance et la jeunesse, 189. — En travaillant à la formation spirituelle de l'enfant, le prêtre fait du bien aux parents, 190. — Vincent stimule l'ardeur des Sœurs enseignantes, 190. — Préparer explications et conseils à donner aux tout-petits, 191. — Cultiver chez eux l'intelligence, 191. — D'après le saint, les deux traits principaux du bon pédagogue sont le jugement et la

maîtrise de soi, 192. — Sans jugement, pas d'adaptation à l'enfant ; sans maîtrise de soi, pas d'action profonde et suivie, 193. — [343] Grand éloge de la douceur, 194. — Il faut corriger sous l'empire de la douceur, 194. — Patience du prêtre mise souvent à l'épreuve, 195. — Conseils pleins de sagesse et de cœur, 195. — Rôle joué par la suggestibilité de l'enfant dans sa triple formation physique, intellectuelle et morale, 196. — Surveillance minutieuse de l'ambiance, 197. — Vues du saint sur l'influence de la famille et de l'école, 197. — Pas de domaine plus favorable à la suggestion que la vie affective, 198. — D'un mot heureux ou maladroit, le prêtre peut déterminer chez l'enfant une suite d'émotions favorables ou défavorables à la Religion, 198. — Danger de présenter à l'enfant la morale sous des couleurs trop sombres, 199. — Veiller à ne pas provoquer la suggestion de l'impossibilité d'agir si néfaste au point de vue moral, 200. — Ne pas faire des prédictions sinistres aux paresseux, 200. — La plupart des ratés de la vie sont des suggestionnés de l'enfance, 201. — Suggérer au coupable la possibilité de faire mieux ; faire partager aux autres son optimisme, 201. — Dans ses jugements sur les personnes, le saint s'efforce d'atténuer les défauts et de mettre les qualités en évidence, 201. — Ne pas décourager les bonnes volontés par des appréciations pessimistes, 202. — Belle certitude du saint en l'amendement de ses dirigés, 202. — L'optimisme donne au commandement une efficacité merveilleuse, 202. — Nécessité de parler clairement et énergiquement aux enfants, 203. — Faire bon visage aux timides et scrupuleux, 203. — Nécessité d'un extérieur un peu grave pour se faire respecter, 203. — Éviter une attitude guindée, un langage affecté, 203. — Certains prêtres traitent tantôt les enfants sur un pied d'égalité, badinent avec eux sans mesure, et tantôt chaussent le cothurne, 204. — Le saint hostile à la coéducation des sexes, 204. — Vincent se préoccupe des meilleurs procédés d'enseignement, 205. — Il recourt aux *leçons de choses*, 205. — Donner un tour concret à ses explications, emprunter ses comparaisons à la nature, aux objets familiers, 206. — Le saint tient compte d'un facteur important, le temps : à instruire vite, l'on instruit mal, 206. — Veiller à parler sans précipitation, ni lenteur et correctement, 207. — Motifs pour lesquels le prêtre doit enseigner avec patience, d'une voix forte, calme et mesurée, 208. — Un enseignement posé n'est pas un enseignement mort, 209. — Avis de Vincent sur la manière d'apprendre les langues étrangères, 209. — À l'exemple des Jésuites, le saint recourt à l'émulation, 210. — Le saint interdit aux professeurs de dicter leurs cours, 210. — Raisons sur lesquelles, il s'appuie, 211. — Réponse aux objections, 213. — Le Saint partisan de la leçon apprise par cœur, 214. — Opinion de William James, 214. — Avantages de la mémorisation verbale, 215. — L'utilité des formules est de baser solidement ses acquisitions religieuses, scientifiques, artistiques, littéraires, 217. — La répétition à haute voix favorise la mémorisation, 218. — Plus les études prennent d'importance, plus le travail de mémorisation est à surveiller, 218. — Présenter chaque objet [344] d'enseignement sous ses diverses faces, 219. — Remarques sur la mémorisation verbale utiles aux catéchistes et directeurs de patronage, 219. — Dans les cours de catéchisme, ne pas renoncer aux leçons apprises par cœur, 220. — Répéter plusieurs fois les mêmes explications plutôt que d'en chercher de nouvelles, 221. — Insister sur les vérités essentielles, y revenir à tout propos, 221. — Réserver une partie du temps pour les exhortations d'ordre moral, 221. — Devoir des curés de se tenir au courant de ce qui se passe dans leurs écoles paroissiales, 222. — Quand un curé a sous sa responsabilité un internat ou une demi-pension, qu'il se préoccupe des questions d'hygiène, de logement, de nourriture..., 222. — Importance des conditions matérielles de la vie pour le bon fonctionnement du psychisme, 223. — L'alimentation, problème d'ordre moral et médical autant que d'ordre économique, 223. — Les locaux scolaires doivent être bien éclairés et spacieux, 223. — Habituer l'enfant à ne pas omettre les actes utiles, mais contraires à ses goûts, 224. — Observations prises sur le vif, 224.

CHAPITRE IX LE PRÊTRE ET L'AUTORITÉ ECCLÉSIASTIQUE

L'Humilité fait du saint le champion de l'obéissance, 225. — La soumission aux Supérieurs ecclésiastiques fin du sacerdoce et condition de sa fécondité, 225. — Se séparer de son évêque est se séparer de Jésus-Christ, 226. — L'insubordination du prêtre porte un réel préjudice à l'Église, 226. — Irrésistible attrait qu'exerce l'obéissance sur l'esprit et le cœur du saint, 226. — Les idées d'obéissance et de sacerdoce si étroitement liées ensemble qu'il paraît impossible de penser à l'une sans penser à l'autre, 228. — Le prêtre se dépouille de sa volonté pour revêtir celle du Christ, mais par l'intermédiaire obligatoire de son évêque, 229. — Aimer d'un amour surnaturel est se soumettre en tout et toujours et de tout cœur à Dieu et à ses représentants, 229. — La sainteté n'exige qu'une disposition : l'esprit de soumission, 230. — Dieu seul peut donner cet esprit, 230. — L'obéissance se heurte à nos passions. Il faut donc attaquer l'humeur indépendante dans sa principale source, la vie affective, 231. — Des ecclésiastiques d'imagination vive et de cœur ardent portés à se faire inconsciemment l'interprète des vues de Dieu sur eux-mêmes, 232. — Accepter les postes contraires à nos aptitudes, à nos goûts, 232. — Plus le commandement est mystérieux dans sa fin, pénible dans son exécution, plus l'obéissance est méritoire, 233. — Double mérite des actes accomplis par esprit de soumission, 233. — Consolante doctrine sous une forme gracieuse, 233. — L'obéissance canalise le ministère et par

suite le rend plus fécond, 234. — Elle défend contre les préjugés, les chimères et les emballements, 235. — Elle fait profiter de l'expérience d'hommes compétents, 235. — Faute d'obéissance, [345] combien d'entreprises échouent, 236. — La discipline militaire indispensable au prêtre chargé de combattre dans l'armée qu'est l'Église militante, 230. — La soumission n'est pas l'adulation, ni la bassesse, 238.

CHAPITRE X LE PRÊTRE ET L'AUTORITÉ CIVILE

Rapports des prêtres avec les autorités civiles : problème toujours d'actualité, 239. — L'impiété des gouvernants et leur mauvais vouloir à notre égard, pas plus que leur incapacité, ne nous dispensent du devoir d'obéir, 240. — Nos pères dans la foi soumis aux persécuteurs, 240. — Résistons aux sollicitations des partis politiques qui nous prêchent la révolte, 241. — Le saint veut qu'on obéisse aux pouvoirs établis dans les plus petites choses, comme dans les plus grandes, 241. — Il ne laisse jamais sans avertissement un acte d'insubordination, 242. — Honorer dans les autorités civiles l'autorité divine, 243. — Nos sentiments de respect doivent se refléter dans notre attitude, nos paroles et nos actes, 244. — Avis du saint relatifs à la visite qu'un Prêtre de la Mission fera à Sa Majesté, 244-246. - Soit par révérence, soit par diplomatie, il importe de connaître les goûts des grands avec lesquels on est en rapport afin de s'y conformer dans sa manière d'être, 247. — Interdiction de s'immiscer dans les affaires publiques, à moins d'y être formellement convié, 247. — Silence observé par Jésus sur le gouvernement des princes idolâtres et recommandation aux Apôtres de ne point se mêler curieusement des affaires d'autrui, 248. — Largeur d'esprit du saint, 248. — Le saint a d'autant plus de mérite à conserver vis-à-vis du pouvoir une attitude respectueuse qu'il se trouve personnellement en opposition de sentiments et de vues avec Mazarin, 250. — L'humilité de Vincent met son obéissance à l'abri de toute surprise, 250. — Le saint a pour maxime qu'Il est plus expédient de s'accommoder à la volonté des autres que de suivre ses propres sentiments, 251. — Parlons peu et prudemment des gouvernants, 251.

CHAPITRE XI NOS DEVOIRS ENVERS LES CONFRÈRES

Fondement théologique donné par saint Thomas d'Aquin à la charité envers nos confrères. Vincent le commente, 253. — Ce n'est pas sans motif qu'en son discours après la Cène, Jésus insiste tant sur la fraternité qu'il veut établir entre ses Apôtres et par suite entre évêques et prêtres, 254. — Prions Dieu de nous convaincre qu'il faut entourer d'honneur et d'affection les ecclésiastiques, 255. — La plupart des fautes contre la charité entre prêtres proviennent d'un excès [346] de familiarité, 255. — Ne pas confondre l'amitié avec une camaraderie de collège ou de caserne, 265-256. - Respecter le caractère sacerdotal chez nous et chez les autres, 256. — Vivant journellement au milieu de confrères, nous sommes tentés de leur parler trop librement, 256. — La familiarité entre confrères décourage les natures timides et réservées, 256. — Un mot ironique peut retarder de plusieurs années l'épanouissement d'une vie sacerdotale, 257. — Le saint exhorte ses missionnaires à se prévenir d'honneur, 257. — L'humilité inspiratrice du respect mutuel, 257. — La déférence des uns vis-à-vis des autres n'est nullement synonyme de froideur et d'ennui, 258. — L'indifférence à l'égard des confrères scandalise les fidèles, 258. — Le saint expose le fondement de la compassion obligatoire que nous devons avoir les uns pour les autres, 259. — Faisons par vertu ce que les gens du monde font par respect humain, 260. — L'unique remède aux calomnies et médisances est de surnaturaliser les rapports d'affaires, de convenance et d'amitié, 262. — Il ne suffit pas d'être animé de compassion, encore faut-il l'exprimer sous une forme qui ne la diminue ni ne la fausse, 262. — Un naturel sec et froid prendra sur lui pour sourire et parler aimablement à ses confrères, 262. — L'état clérical devrait se distinguer des autres états par une plus étroite union entre ses membres, 262. — Si la charité régnait entre confrères, la vie des ecclésiastiques serait un paradis sur terre, 263. — L'impatience à se supporter mutuellement, cause de désunion, 263. Le support est dans une société ce que sont les nerfs au corps de l'homme, 263. — L'antipathie, principal obstacle au support. Comment la combattre, 264. — La plupart des antipathies résultent d'oppositions accidentelles de sentiment ou d'humeur, 265. — La spontanéité de l'antipathie ne dispense pas de la combattre, 265. — L'humilité remède toujours efficace, 265. — L'intérêt nous invite à pratiquer le support, à le transformer en une habitude, 266. — Sans support, le ministère paroissial devient un enfer, 267. — Puisqu'il est impossible de modifier le prochain selon nos goûts, le plus sage est de l'accepter avec ses imperfections et d'en tirer le meilleur parti, 267. — Deux catégories de personnes insupportables : les mauvais esprits et les contradicteurs, 267. - C'est une calamité que le parti-pris de dénigrement, 267. — Le mauvais esprit a un auxiliaire dans la curiosité, 268. — Les mauvais esprits sont à fuir à cause de la contagion, 268. — Ne jamais murmurer contre les Supérieurs ecclésiastiques, s'interdire toute appréciation des mesures prises par l'autorité, 269. — La contradiction à l'état d'habitude nous

aliène tout le monde, 269. — Le saint montre au contradicteur l'absurdité de sa conduite, 270. — La manie de contredire est si contraire au sens chrétien qu'il ne faut pas s'opposer en public aux médisances et moqueries, 270. — Notre-Seigneur n'a jamais contredit un de ses disciples en présence des autres, si ce n'est saint Pierre, 271. — En se communiquant les uns aux autres leurs critiques et doléances, les prêtres aggravent leur mécontentement et le propagent, 272. [347] Ne pas faire part de ses tentations au premier prêtre venu, 273. — Des prêtres du clergé séculier n'ont pas pour leurs confrères du clergé régulier l'estime qu'ils devraient avoir, 274. — Avoir une attitude déférente et cordiale à l'égard des Religieux, 275. — Admiration du saint pour la Compagnie de Jésus, 275. — Vincent parle élogieusement des Récollets, Capucins, Eudistes..., 277.

CHAPITRE XII LE PRÊTRE, SA FAMILLE, SES SERVITEURS ET EMPLOYÉS

Problème difficile que les rapports du prêtre avec sa famille, 278. — Combien de curés, aumôniers, vicaires souffrent de conflits entre leurs devoirs de fils frère ou neveu et leurs obligations d'état, 278. — Les pères et mères des prêtres trop avides de visites et de longues causeries, 279. — Plaintes et requêtes des parents dangereuses par la tendresse dont elles s'accompagnent, 279. — Tout est mis en œuvre par les parents pour vaincre la résistance filiale, 279. — Un prétexte souvent invoqué est la raison de santé, 279, 280. — Le prêtre peut se laisser insensiblement gagner à des projets d'ambition dont sa mère l'entretient journellement, 281. — Le prêtre doit, si besoin est, se dérober par la fuite, aux mauvais conseils des siens, 281. — Vincent préconise le calme dans ce genre de luttes, 281. — Au début, le prêtre est maître de la situation, et il dépend de lui de le rester, 282. — Inviter sa famille à ne se mêler, sous aucun prétexte, des affaires de sa vocation, 283. — Poser, dès la première escarmouche, le principe de la distinction radicale entre les devoirs de famille et les devoirs de prêtre, 283. — Fâcheux effets d'une fréquentation trop assidue des parents, 284. — Raisons spécieuses invoquées par le prêtre trop attaché à sa famille, 285. — Réponse à l'objection du rôle conciliateur joué par le prêtre, 286. — Veiller sur les intérêts éternels des siens, 287. Le saint tient compte du côté humain dans la mesure où il est conciliable avec l'esprit sacerdotal, 287. — Ne soyons jamais secs ni durs dans nos rapports de famille et d'amitié, 288. — Devoirs vis-à-vis des serviteurs et sacristains : fermeté, douceur, bonté, 289, 290. — Tenir à la bonne tenue de l'église, 291. — Pas de familiarité ni de causeries avec les domestiques et employés, 291. — Dire fréquemment un mot aimable, 292. — Dépositaires de secrets, gardons notre langue, 292. — Occasions nombreuses de se montrer fermes, 292. — Laisser les abus sans correction suffisante, c'est les multiplier, 293. — Devoir d'avertir des erreurs et fautes commises, 293. — Programme à suivre en fait de commandement et de répression, 294. — Remédier suavement et fermement au mal, 294. — Prudence et tact nécessaire pour bien diriger serviteurs et employés, 295. — Patience indispensable, 295. — L'humilité facilite le support des domestiques, 295. — Un maître devrait avoir la philosophie pratique [348] et l'esprit surnaturel du saint, 296. — Être très compatissant aux misères humaines des serviteurs de bonne volonté, 297.

CHAPITRE XIII NOS DEVOIRS DE SOCIÉTÉ : UN SAINT HOMME DU MONDE

Objet d'attentions spéciales et point de mire des regards, le prêtre est tenu à n'enfreindre en rien les règles de la bienséance, 298. — Soyons heureux de cette surveillance et de cette sévérité de jugement, 298. — Nous devrions être toujours et partout des hommes d'éducation parfaite, 299. — Accepter les usages du monde n'est pas en prendre l'esprit, 299. — Le prêtre doit s'instruire à fond des règles de la politesse, 300. — Les connaissances pratiques du parfait homme du monde ne s'acquièrent qu'à la longue, 300. — Elles ne se puisent pas dans les manuels de savoir-vivre, 300. — Personne de mieux placé que le saint pour l'enseigner sur les devoirs de société, 301. — Pour réussir auprès des hommes, prendre le temps de la réflexion, 302. — Avantages des actes réfléchis, mesurés, 303. — Les lois de la bienséance ordonnent, dans certains cas, l'inaction volontaire, 303. — Si bien élevé soit-on, ne rien entreprendre ni dire dans un état d'exaltation, 304. — Parler peu et observer beaucoup, 305. — Pour être parfait homme du monde, joindre à la réflexion et maîtrise de soi la simplicité, le tact et la délicatesse de sentiment, 305. — L'amabilité, âme d'une bonne conversation, 305. — Le saint toujours affable et envers tous, 306-310. La délicatesse de sentiment d'un gentilhomme se reconnaît chez le saint à son horreur de toute sécheresse de langage, de toute dureté d'expression, 310. — L'homme du monde doit s'adapter à la mentalité, aux habitudes et goûts de ses interlocuteurs, 310. — Déférence du saint pour la femme, preuve de bonne éducation, 311. — Pas de parti-pris contre les filles d'Ève, 311. — La politesse est fille de la charité. La Religion est le principal facteur de la bonne éducation, 312. L'amour surnaturel du prochain base inébranlable des devoirs de société, 313. — L'humilité nous fait prévenir le prochain d'honneur et de respect, 313. — Les personnes bien élevées contredisent le moins possible leurs interlocuteurs, 313. — La morale chrétienne et la bonne éducation se rencontrent pour exiger le support des

Imperfections et défauts du prochain, 314. — Imposons silence à nos antipathies, 315. — Si l'on s'étudie bien, l'on trouve que l'on est grandement à charge à ceux que l'on fréquente, 316. — S'examiner journallement sur l'accomplissement de ses devoirs de société, 317.

CHAPITRE XIV LES ECCLÉSIASTIQUES ET LA GESTION DES BIENS TEMPORELS

Chez certains esprits mal faits, sorte de coquetterie mystique [349] à négliger la question des biens temporels, 318. — Le pragmatisme de Vincent, utile au théologien comme à l'homme de cœur, au saint comme au créateur d'œuvres, 318. — Ce pragmatisme particulièrement bienfaisant dans la direction de conscience, 319. — Le prêtre n'est pas en rapport avec des âmes, mais avec des hommes vivant dans un milieu donné, 319. — Vincent est un directeur éminemment pratique, 319. — Les prêtres ont le devoir de gérer les biens des œuvres confiées à leur soin, 320. — Un curé doit être capable de vérifier des comptes et de se tenir par là au courant des finances de sa paroisse, 320. — La bonne administration des deniers d'une œuvre contribue à sa prospérité, 320. — Qualités requises pour la gestion des affaires, Vincent recommande avant tout la plus stricte justice, 320. — Ayons égard aux intérêts du prochain comme aux nôtres ; allons droit, loyalement, 321. — Le saint condamne le retard apporté au règlement des factures, 321. — Par crainte de s'endetter, ne pas employer des sommes dont la rentrée n'est pas sûre, 321. — Dans l'administration d'une œuvre ne pas s'écarter des intentions du fondateur, 322. — Réparer largement nos torts, 322. — Payer suffisamment ses serviteurs et employés, 322.

La gestion des affaires demande la maîtrise de soi, 322. — Le saint ennemi des mesures prises sans connaissance de cause, 323. — Consulter les personnes compétentes, 323. — L'habitude d'être consulté sur toutes choses porte le prêtre à vouloir voler de ses propres ailes, 324. — La comptabilité préoccupe Vincent, et justement, puisqu'elle est la cheville ouvrière de la bonne marche des affaires, 325. Prendre les mesures voulues pour accroître les recettes et diminuer les dépenses, 325. — Ne pas s'exposer à perdre les capitaux par des placements hasardeux, 326. — Le saint recommande l'économie, 326. — Il refuse d'acheter un bel hôtel à Rome, 327. — Illusion assez commune de se croire ou plus riche ou plus pauvre qu'on est, 328. — Ne pas faire d'économies absurdes, 329. — Ne pas associer chez l'enfant les idées de Religion, de morale et de prêtre avec celles de privation d'air, d'aliments ou de sommeil, 330. — Bien entretenir les locaux mis à notre disposition par leurs propriétaires dans un but charitable, 331.

Impr. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD, PARIS-VI.